

2016

Document de Référence

incluant le rapport financier annuel



ALLEN

INGÉNIERIE ET CONSEIL EN TECHNOLOGIES



2016

Document de Référence

incluant le rapport financier annuel



« Le présent document ainsi que le rapport financier qui l'accompagne constituent le document de référence ALTEN sur l'exercice 2016. Celui-ci a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2017, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Par ailleurs, en application de l'article 28 du Règlement européen 809/2004, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent Document de référence :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2015, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 195 à 247 du Document de référence n° D.16-0395 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2016 ;
- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2014, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 193 à 250 du Document de référence n° D.15-0409 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2015 ;

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signatures. »

The background of the page is a technical drawing in white lines on a dark blue background. It features various geometric shapes, including circles, arcs, and lines, with labels such as 'A', 'B', 'B1', 'B2', 'K0', 'K7', 'Q', '3', '4', '5', '6', '7', '8', '9', '10', '11', '12', '13', '14', '15', '16', '17', '18', '19', '20', '21', '22', '23', '24', '25', '26', '27', '28', '29', '30', '31', '32', '33', '34', '35', '36', '37', '38', '39', '40', '41', '42', '43', '44', '45', '46', '47', '48', '49', '50', '51', '52', '53', '54', '55', '56', '57', '58', '59', '60', '61', '62', '63', '64', '65', '66', '67', '68', '69', '70', '71', '72', '73', '74', '75', '76', '77', '78', '79', '80', '81', '82', '83', '84', '85', '86', '87', '88', '89', '90', '91', '92', '93', '94', '95', '96', '97', '98', '99', '100'. The drawing includes various hatching patterns and arrows indicating directions or forces.

SOMMAIRE

04	Interview de Simon Azoulay
05	La Gouvernance du Groupe ALTEN
05	Le Conseil d'Administration
06	Le Comité Exécutif
07	Le Comité de Direction France
09	Profil
10	Chiffres clés 2016
12	ALTEN dans le monde
14	Les atouts du développement
17	1. ALTEN, PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE
18	Tendances du marché de la R&D externalisée (ICT)
20	Positionnement d'ALTEN
21	Les offres de services
25	2. NOS CLIENTS
26	Automobile
28	Ferroviaire
30	Aéronautique & Spatial
32	Défense & Sécurité
34	Nucléaire et Gestion d'environnement
36	Sciences de la vie / Santé
38	Télécommunications Multimédia
40	Services IT & Finance
43	3. L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE & L'AMÉLIORATION CONTINUE



Interview de Simon Azoulay



Quelles sont pour ALTEN les points marquants de l'année 2016 ?

ALTEN conserve et renforce sa place d'acteur majeur de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, avec 24000 salariés à fin 2016, dont 21300 ingénieurs, un Chiffre d'Affaires de 1,74 milliard d'euros, en croissance de 13,5%, et un résultat opérationnel proche des 10%.

Dans un marché contrasté, l'un des faits les plus marquants est l'accélération du développement à l'International, qui représente désormais plus de la moitié du chiffre d'affaires d'ALTEN. Le Groupe est à ce titre en croissance sur toutes les zones géographiques, y compris en France où nous sommes leader incontesté du marché avec plus de 9500 ingénieurs, malgré un contexte de forte pression concurrentielle.

La marge opérationnelle d'activité, bien que toujours impactée par les opérations de croissance externe, a progressé dans la quasi-totalité des zones géographiques. Les marges opérationnelles des acquisitions 2014 et 2015 s'améliorent, créant de la valeur.

Depuis le début de l'année 2016, 10 acquisitions ont été réalisées dont 9 à l'international, en Allemagne, Italie, Roumanie, ainsi qu'en Amérique du Nord et Inde.

Enfin, une optimisation de l'organisation France a été engagée pour améliorer les synergies et l'utilisation par les entités à l'International des structures de support France (Direction Technique, Recrutement, Qualité).

Que peut-on dire de l'activité des marchés d'ALTEN ?

La stratégie du Groupe est depuis toujours de maintenir une présence équilibrée sur les 5 secteurs d'activité.

Le secteur Transports Terrestres confirme une activité particulièrement soutenue chez les constructeurs et équipementiers français et suédois, et une amélioration probable chez les constructeurs allemands. D'importantes perspectives sont offertes par les projets relatifs aux véhicules autonomes et électriques, au contrôle des émissions (Nox, Co2), à l'infotainment et à la sécurité. On constate par ailleurs une reprise de l'activité dans le secteur ferroviaire.

L'activité dans le secteur aéronautique est caractérisée par la mise en route de nouveaux projets chez AIRBUS dans le manufacturing engineering. L'enjeu pour ALTEN est en particulier d'être au rendez-vous des montées en cadences d'AIRBUS et d'accompagner la croissance des partenaires

fournisseurs. Dans le spatial, on assiste à une forte progression de l'activité « Lanceurs ».

La baisse d'activité dans le secteur de l'énergie s'est poursuivie en 2016, dans l'oil & gas et le nucléaire. On peut cependant attendre une stabilisation progressive du marché en 2017. En revanche, notre activité sciences de la Vie (Pharmacie et Equipements médicaux) connaît une progression continue.

Dans le secteur télécom, on observe un redémarrage progressif de l'activité chez les opérateurs et les équipementiers en Europe. La tendance 2017 est à une activité en légère croissance.

Enfin, la croissance amorcée en 2015 dans les secteurs de tertiaire Banque / Finance et Services, tant en France qu'à l'international (Royaume-Uni, Italie), se poursuit et connaît même une accélération.

Quels sont les principaux axes stratégiques pour 2017 ?

Là encore, la stratégie du Groupe ALTEN est constante : en premier lieu, nous maintenons notre positionnement haut de gamme en matière d'excellence de nos ingénieurs, grâce à notre capacité de recrutement des meilleurs profils, notamment par la forte valeur ajoutée des projets que nous sommes en mesure de leur proposer. Notre engagement pour la culture Ingénieur et le rayonnement de ses métiers, affirmé depuis la création d'ALTEN, reste l'une des clés et un axe majeur de notre développement.

Par ailleurs, et conformément à notre principe de croissance rentable, valeur également fondamentale pour le Groupe, nous procédons au déploiement de notre organisation dans tous les pays où nous sommes présents, avec un double objectif : atteindre partout la maturité technique et managériale en optimisant les structures transverses, et atteindre ou conserver une taille critique supérieure à 1500 personnes par pays et par zone.

En conclusion, nous pouvons dire qu'ALTEN a déjà dépassé son plan stratégique 2016-2019, qui prévoyait 24000 ingénieurs à fin 2019.

L'activité internationale représentera plus de 60% du chiffre d'affaires en 2019.

Le Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 16 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'Administration comprend 3 membres au moins et 18 au plus.

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration est composé de 10 membres :

- **Monsieur Simon AZOULAY**, qui exerce également les fonctions de Président-Directeur Général;
- **Monsieur Gérald ATTIA**, qui exerce également les fonctions de Directeur Général Délégué ;
- **Monsieur Bruno BENOLIEL**, qui exerce également les fonctions de Directeur Général Délégué ;
- **Madame Emily AZOULAY ;**
- **Madame Anaëlle AZOULAY ;**
- **Madame Jane SEROUSSI ;**
- **Monsieur Marc EISENBERG**, administrateur indépendant;
- **Madame Evelyne FELDMAN**, administrateur indépendant;
- **Monsieur Philippe TRIBAUDEAU**, administrateur indépendant;
- **Monsieur Jérôme VALAT**, administrateur représentant les salariés.

Monsieur Simon AZOULAY, de nationalité française, né le 29 mai 1956, à Rabat (Maroc) est diplômé de SUPELEC. Au 31 décembre 2016, il détient en son nom propre et via la société SGTI qu'il contrôle à 100%, 15,27% du capital de la Société.

Monsieur Gérald ATTIA, de nationalité française, né le 6 avril 1962, à Livry-Gargan (93) est titulaire d'un MBA Hartford. Au 31 décembre 2016, il détient, en son nom propre et via la société GMA qu'il contrôle, 0,83 % du capital de la Société.

Monsieur Bruno BENOLIEL, de nationalité française, né le 13 mai 1964, à Paris XVIIe est diplômé de l'ESC Reims. Il détient, au 31 décembre 2016, 0,16 % du capital de la Société.

Madame Emily AZOULAY, de nationalité française, née le 20 juillet 1948, à Rabat (Maroc), détient au 31 décembre 2016, 0,01 % du capital de la Société.

Madame Anaëlle AZOULAY, de nationalité française, née le 31 octobre 1990, à Paris, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Alten du 18 juin 2014. Elle ne détient, au 31 décembre 2016, aucune action de la Société.

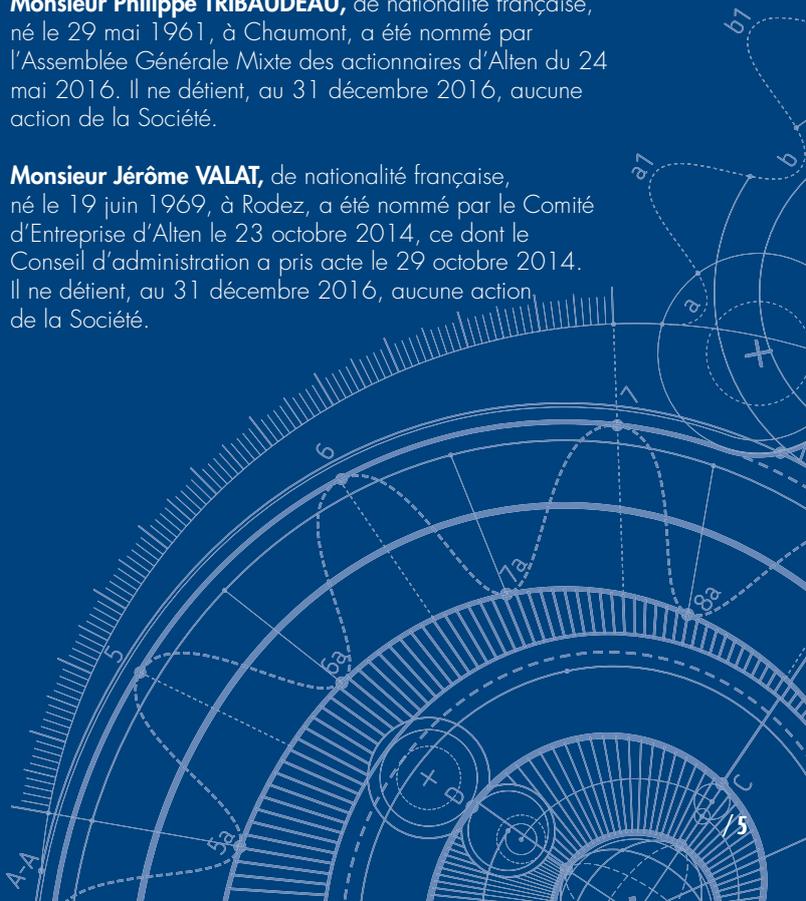
Madame Jane SEROUSSI, de nationalité française, née le 5 février 1966, à Paris, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Alten du 18 juin 2014. Elle ne détient, au 31 décembre 2016, aucune action de la Société.

Monsieur Marc EISENBERG, de nationalité française, né le 9 avril 1955, à Paris, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Alten du 18 juin 2014. Il ne détient, au 31 décembre 2016, aucune action de la Société.

Madame Evelyne FELDMAN, de nationalité française, née le 19 mai 1957, à Paris, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Alten du 24 mai 2016. Elle ne détient, au 31 décembre 2016, aucune action de la Société.

Monsieur Philippe TRIBAUDEAU, de nationalité française, né le 29 mai 1961, à Chaumont, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Alten du 24 mai 2016. Il ne détient, au 31 décembre 2016, aucune action de la Société.

Monsieur Jérôme VALAT, de nationalité française, né le 19 juin 1969, à Rodez, a été nommé par le Comité d'Entreprise d'Alten le 23 octobre 2014, ce dont le Conseil d'administration a pris acte le 29 octobre 2014. Il ne détient, au 31 décembre 2016, aucune action de la Société.





Le Comité Exécutif Groupe

Le Comité exécutif se réunit au moins une fois par mois. Il est composé du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux. Ce comité a pour mission d'analyser les résultats commerciaux et financiers, et de définir la stratégie de développement, les objectifs, et la mise en œuvre des mesures opérationnelles.



De gauche à droite

Stéphane OUGIER,
Directeur Exécutif
ALTEN Technology
France et filiale
Solutions

Olivier GRANGER,
Directeur Général
Adjoint en charge de
l'International Zone 1

Pierre MARCEL,
Directeur Général
Délégué en charge
d'ALTEN en France
et des filiales
Solutions

Simon AZOULAY,
Président Directeur
Général

Gérald ATTIA,
Directeur Général
Délégué en charge
du Développement
Commercial, des
Projets Structurés et
de l'International
Zone 2

Bruno BENOLIEL,
Directeur Général
Délégué en charge
des Finances,
des Systèmes
d'Information et du
Juridique

Le Comité de Direction France

Ce comité se réunit une fois par mois en vue de traiter les sujets opérationnels et financiers concernant la France et d'assurer les synergies et la cohérence avec les sociétés internationales.

Simon AZOULAY,
Président Directeur Général

Gérald ATTIA,
Directeur Général Délégué
en charge du Développement
commercial, des Projets
Structurés et de l'International
Zone 2

Bruno BENOLIEL,
Directeur Général Délégué en
charge des Finances,
des Systèmes d'information
et du Juridique

Pierre MARCEL,
Directeur Général Délégué
en charge d'ALLEN en France
et des filiales Solutions

Pierre BONHOMME,
Directeur Exécutif ALLEN
Technology France, UK et
Allemagne du Nord

Stéphane OUGIER,
Directeur Exécutif ALLEN
Technology France et filiale
Solutions

Pascal AMORE,
Directeur des Projets Structurés
France

Fabrice PECQUEUR,
Directeur du Développement
Externe

Franck LECT,
Directeur du Développement
Interne France

Pierre BONHOMME,
Directeur Exécutif
ALLEN Technology
France, UK et
Allemagne du Nord

Pascal AMORE,
Directeur des Projets
Structurés France



FEFA



Le partenaire technologique de référence

ALTEN accompagne la stratégie de développement de ses clients dans les domaines de l'innovation, de la R&D et des systèmes d'information technologiques.

Ses 21 300 ingénieurs de haut niveau réalisent des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et les Directions des Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Dans un contexte de mondialisation croissante, ALTEN s'intègre dans la stratégie de R&D de ses clients pour soutenir leur performance et les accompagner dans leur conquête de nouveaux marchés.

Présent dans plus de 20 pays, couvrant l'ensemble du cycle de développement, et proposant plusieurs niveaux d'offres allant du conseil technologique à la réalisation de projets externalisés, ALTEN s'affirme comme le partenaire technologique de référence des plus grandes entreprises.

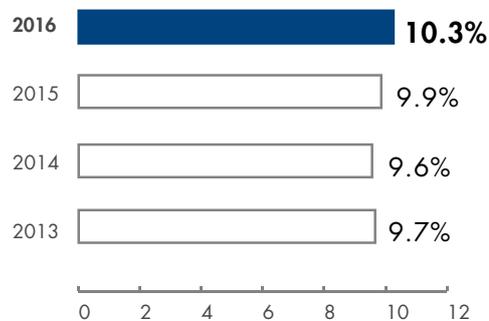
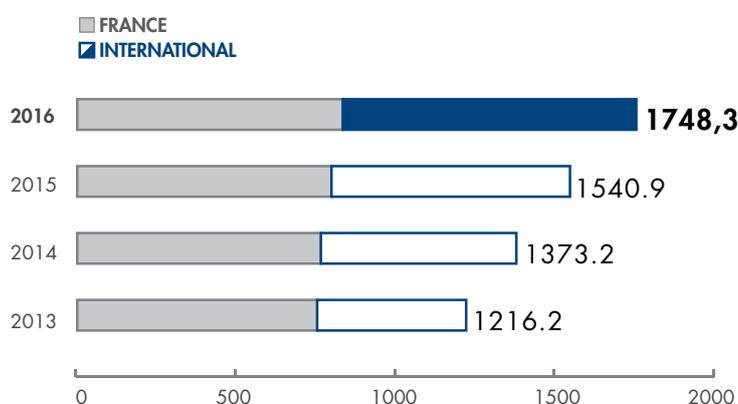
Chiffres clés 2016



CHIFFRE D'AFFAIRES en millions d'euros



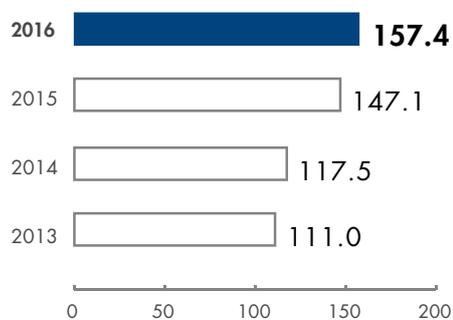
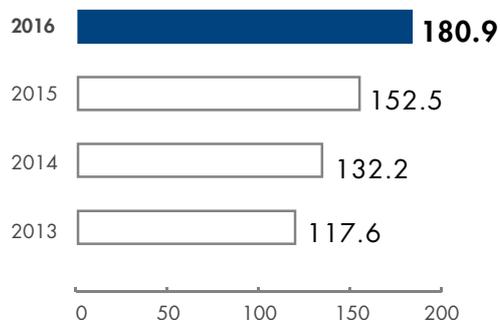
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ en % du Chiffre d'Affaires



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ en millions d'euros



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL en millions d'euros



1748.3 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2016



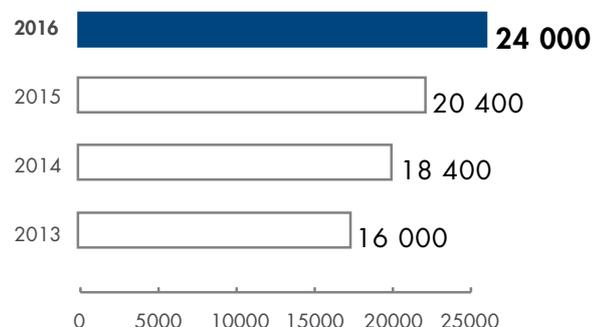
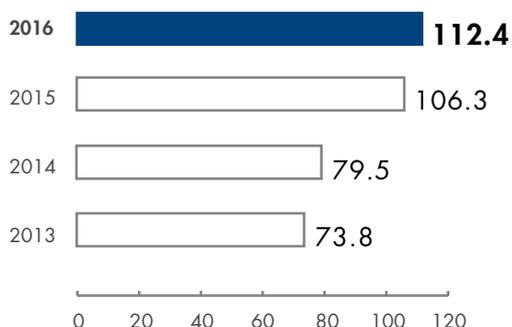
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

en millions d'euros



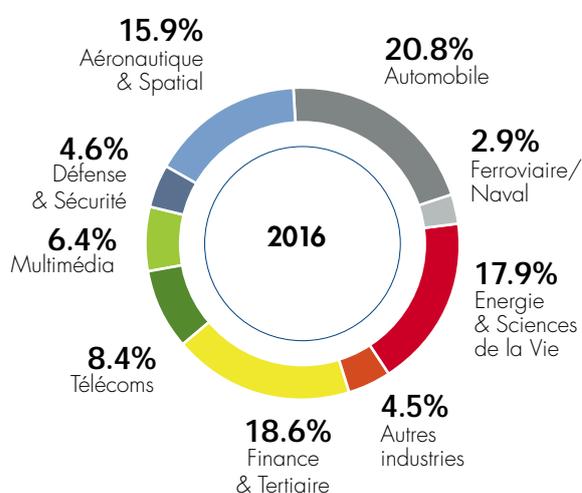
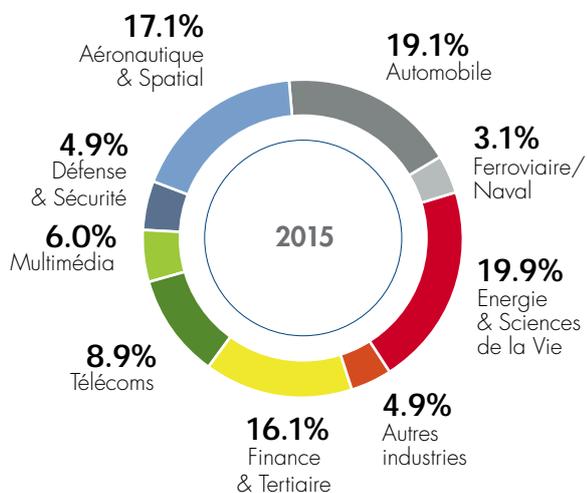
EFFECTIFS

fin de période



RÉPARTITION DU CA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

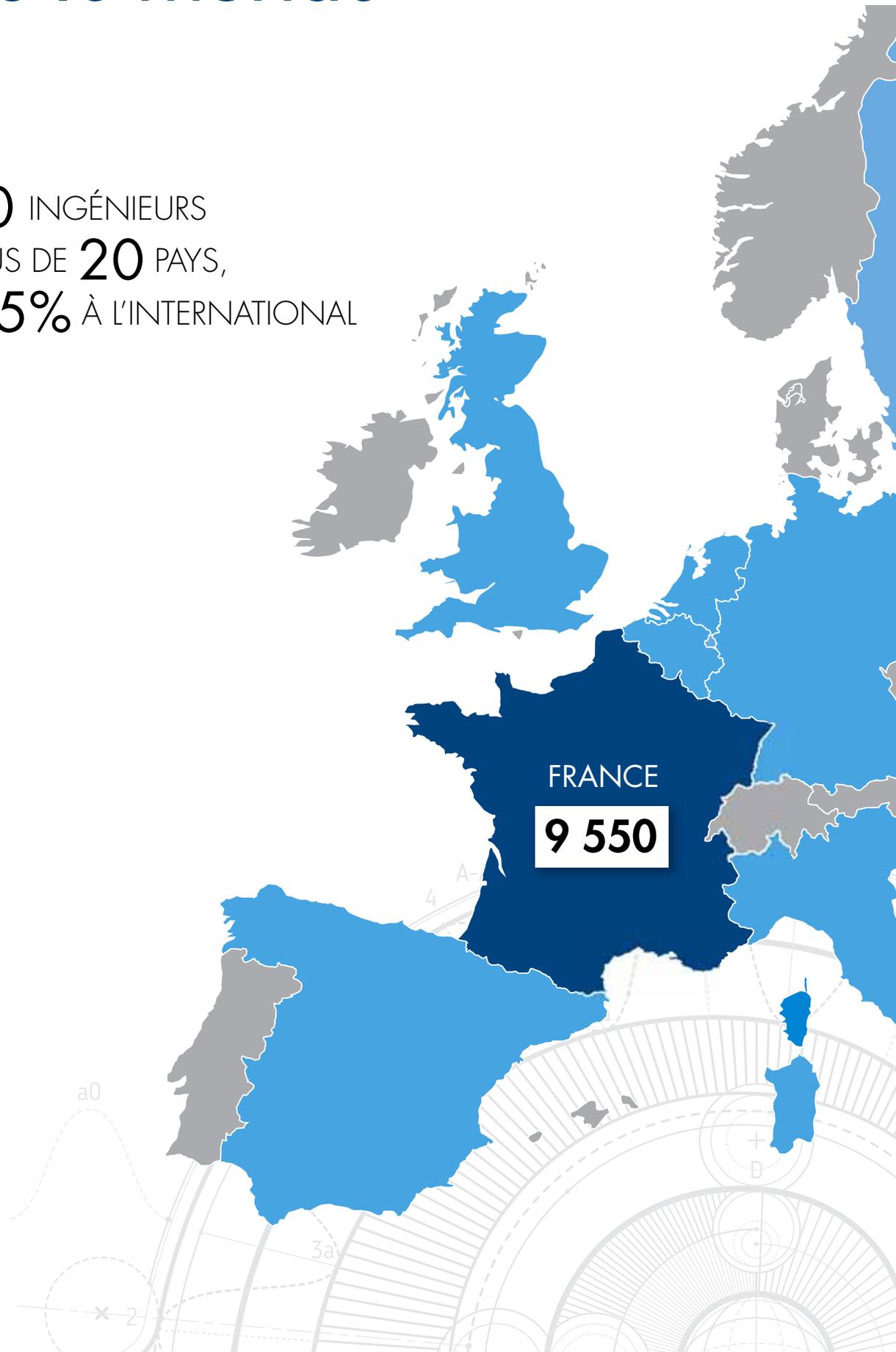
en % du Chiffre d'Affaires

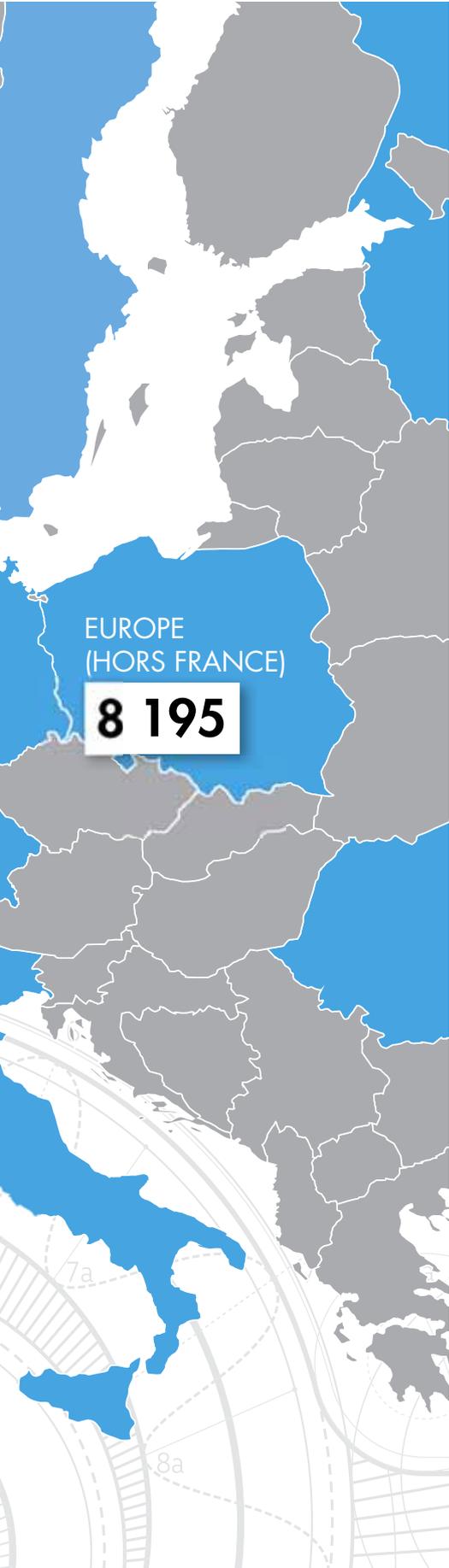




ALTEN dans le monde

21 300 INGÉNIEURS
DANS PLUS DE **20** PAYS,
DONT **55%** À L'INTERNATIONAL







Les atouts du développement

La taille et l'organisation

1,7 Mds € de C.A en 2016, 21 300 ingénieurs dans plus 20 pays dont 55% hors de France

Capacité à réaliser des acquisitions (10 en 2016 dont 9 à l'international) et à investir dans des infrastructures projet complexes

Iso 9001, Iso 9100, Iso 27001, CEFRI, Mase, CMMi

Acteur majeur de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies dans le Monde

Culture de la croissance rentable, situation financière saine

Process de pilotage performants sur toutes les filières de l'entreprise, à la fois en qualité et en sécurité

Des modes d'engagement multiples et une organisation projets au service de la compétitivité de nos clients

Consulting technologique, workpackage, forfaits, PMO, ...

Direction Technique intégrant les Directeurs de projet et les experts, process à nouveau évalués CMMi niveau 3 en 2016, capacités nearshore et offshore performantes avec 1400 ingénieurs au Maroc, en Roumanie et en Inde

Retours d'expérience projets systématiques dans une démarche d'amélioration continue

Offre diversifiée

Organisation dédiée à la réalisation des projets

Savoir-faire capitalisés dans chacun des secteurs d'activité

La culture ingénieur

88% d'ingénieurs, sur l'amont de toutes les phases du cycle Produit (conseil et spécifications, études et conception, manufacturing engineering, customer support)

Calcul de structure, résistance des matériaux, Systèmes temps réels et embarqués, IHM, Environnements GMP, Systèmes de sécurité, Réseaux, Télécom, Electronique, ...

Positionnement technologique haut de gamme à forte valeur ajoutée

Une expertise complète de tous les domaines de l'ingénierie

Une couverture complète de tous les secteurs clés du marché

Mix sectoriel équilibré

Actions de recrutement de haut niveau

Filières d'évolution structurées, du recrutement à la gestion de carrière

Forts investissements en formation et développement des compétences

Développement durable inscrit dans l'ADN du Groupe

La présence clients

Fournisseur de rang 1 chez tous les grands comptes Automobile, Ferroviaire, Aérospatial, Défense, Nucléaire & ENR, Energies Fossiles, Télécommunications, Services & Tertiaire...

Amortissement des creux de cycle, aucune dépendance à un secteur d'activité en particulier

Un savoir-faire unique dans la GRH des ingénieurs

Plan de recrutement de 2 700 ingénieurs en 2017, partenariats avec les meilleures écoles d'ingénieurs et universités

Prime aux promotions internes dans les filières Expertise et Management pour les ingénieurs, les managers commerciaux et les fonctions support

La responsabilité et l'éthique

ALLEN labellisé « Top employeur 2017 » pour la 6ème année consécutive pour les valeurs portées en interne et les projets du Groupe en termes de développement du capital humain

ALLEN fournisseur Gold EcoVadis pour ses pratiques responsables et Iso 14001 pour son management de la performance environnementale

- 
- The background features a complex geometric diagram in white lines on a dark blue background. It consists of various circles, arcs, and straight lines. Some circles are shaded with horizontal or diagonal lines. Numbers like -1, -2, -3, -4, -5, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100 are scattered throughout the diagram. Some numbers are inside circles, some are on lines, and some are near arrows. The overall impression is that of a technical or mathematical drawing, possibly related to geometry or engineering.
- 18** Evolution de la R&D Mondiale et tendances du marché de la R&D externalisée (ICT)
 - 20** Le positionnement
 - 21** Les offres de services
 - 23** Un partenaire Technologique



1

ALTEN,
partenaire technologique

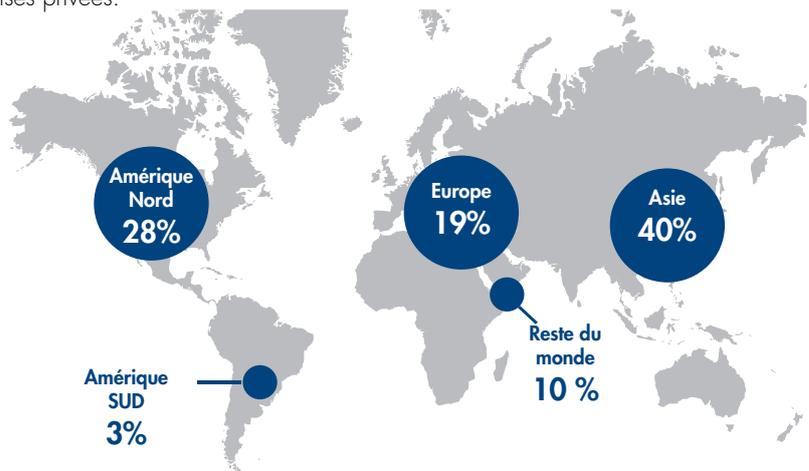


Evolution de la R&D Mondiale et tendances du marché de la R&D externalisée (ICT)

Le volume des investissements R&D d'un pays est fonction du PIB et du taux d'investissement public et privé consacré à la R&D par ce pays. Au niveau mondial, environ 2/3 des investissements sont réalisés par des entreprises privées.

Environ 1950 milliards de dollars de dépenses R&D dans le monde en 2016

(contribution du secteur privé 1300 milliards)



Les prévisions Eurostat mettent en évidence que l'effort consacré à la R&D (en % du PIB) par la plupart des pays sera significativement renforcé sur les cinq prochaines années. Au niveau global sur l'Europe des 28, la part du PIB consacré à la R&D va passer à 3% en 2020 (secteurs privés et publics confondus) contre 2,03% en 2015.

Le marché de l'ICT (Ingénierie et Conseil en Technologies), sur lequel intervient ALTEN, couvre l'ensemble des prestations de conseil, assistance technique, réalisation de projets au forfait et plateaux externalisés dans le domaine de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies et des Systèmes d'Information et Réseaux technologiques.

Il peut être défini par la part de R&D technologique externalisée par les industriels. Bien qu'il ne soit pas directement indexé sur les investissements de R&D, il y est donc fortement corrélé.

Investissements de R&D globaux

- Investissements de R&D publics (laboratoires publics, universités...)
- = Investissements de R&D privés
- Investissements de R&D privés non technologiques (médicaments, vaccins...)
- = Investissements de R&D privés technologiques
- ✕ Taux d'externalisation
- = Marché de l'ICT

D'une façon générale, l'externalisation permet à un industriel de :

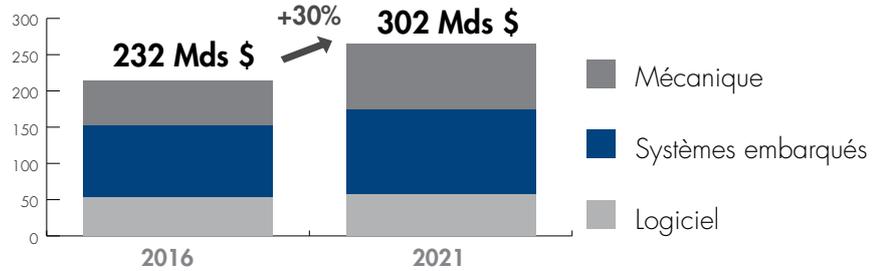
- maîtriser les coûts internes de R&D, le dimensionnement des équipes internes pouvant être aligné sur un niveau récurrent de l'activité projet,
- répondre à une forte variation de la maquette d'effectifs, dans le cadre d'un pic de charge,
- se concentrer sur la stratégie produit, ou la conception et réalisation des cahiers des charges associés, le management et la gestion des projets, l'identification et le recrutement des ingénieurs étant assurés par ALTEN
- réaliser des gains de productivité grâce aux méthodologies de gestion de projet développées par ALTEN.

Le taux d'externalisation est variable selon les pays.

En France, qui est l'un des pays les plus structurés en termes de sous-traitance de R&D, il est estimé à 30%. Ce taux masque néanmoins des différences significatives selon les secteurs d'activité, entre 40% et 50% dans l'automobile et l'aéronautique contre 20% dans le nucléaire et le pétrole/gaz. En Allemagne, où les investissements en R&D sont deux fois plus importants qu'en France, il est de l'ordre de 15%. La tendance de fond va donc à la hausse des taux d'externalisation, y compris en France, de façon générale ou sous l'effet de certains secteurs d'activités en particulier. A iso-périmètre d'investissements R&D, le marché de l'ICT va mécaniquement continuer à croître dans les prochaines années au niveau mondial.

D'après le cabinet Zinnov, le marché de l'ICT s'élevait à 232 milliards de dollars en 2016, soit un taux d'externalisation d'environ 20% au niveau mondial. Les prévisions à horizon 2020 confirment les tendances Eurostat et mettent en évidence qu'ALTEN est positionné sur un marché dynamique offrant des taux de croissance annuels situés entre 5 à 6%.

Evolution du marché de l'ICT mondial
(en milliard de dollars)
source Zinnov



Evolution du marché de l'ICT en France (en millions d'euros) source Pierre Audoin Conseil

En France, selon le cabinet Pierre Audoin Conseil (PAC), l'évolution attendue du marché accessible à ALTEN peut être synthétisée dans le tableau suivant :

(M€)	2015	2016	16/15	2017	17/16	2018	18/17	2019	19/18	2020	20/19
Aéronautique, Spatial et Défense	1767	1822	3,1%	1893	3,9%	1971	4,1%	2060	4,5%	2158	4,8%
Transport Terrestre	1152	1201	4,3%	1260	4,9%	1322	4,9%	1391	5,2%	1468	5,5%
Télécoms et Multimédia	483	494	2,3%	505	2,2%	517	2,4%	529	2,3%	541	2,3%
Energie et Sciences de la Vie	1527	1586	3,9%	1647	3,8%	1710	3,8%	1770	3,5%	1826	3,2%
Autres	1419	1472	3,7%	1536	4,3%	1610	4,8%	1685	4,7%	1762	4,6%
Total Conseil en Technologies (périmètre ALTEN cœur de métier)	6348	6575	3,6%	6841	4,0%	7130	4,2%	7435	4,3%	7755	4,3%

Synthèses ALTEN et tendances sectorielles

Automobile

Activité soutenue chez les constructeurs et équipementiers français, suédois.

Amélioration probable de l'activité chez les constructeurs allemands.

Projets relatifs aux véhicules autonomes et électriques, aux émissions (Nox, Co2), infotainment et sécurité.

Tendance 2017 : poursuite de la dynamique favorable.

Ferroviaire/Naval

Reprise de l'activité dans le secteur ferroviaire, activité stable dans le naval.

Tendance 2017 : croissance modérée.

Aéronautique et Spatial

Nouveaux projets dans le manufacturing engineering chez Airbus.

Forte progression de l'activité « lanceurs » dans le spatial.

Tendance 2017 : poursuite de la croissance.

Energie et Sciences de la Vie

Baisse sensible (>10%) de l'activité dans l'Oil & Gas et le nucléaire.

Progression continue dans la pharmacie et les équipements médicaux.

Tendance 2017 : stabilisation progressive dans l'Oil & Gas, croissance dans les Sciences de la Vie.

Télécommunications et multimédia

Redémarrage progressif de l'activité chez les opérateurs et les équipementiers en Europe.

Tendance 2017 : activité en légère croissance.

Finance et Tertiaire

Accélération de la croissance dans le secteur bancaire (UK, Italie) et dans les services.

Tendance 2017 : poursuite de la croissance.



Le positionnement d'ALTEN

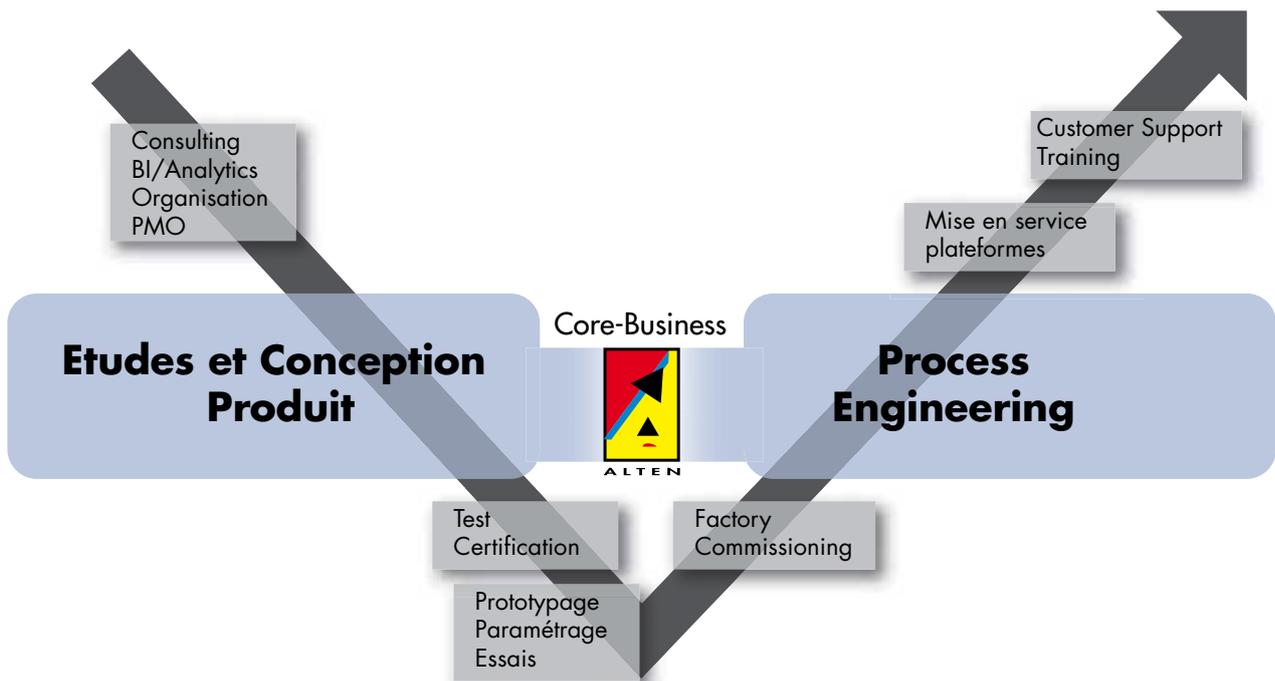
Le positionnement stratégique d'ALTEN repose sur

1. Trois métiers :

- L'Ingénierie et le Conseil en Technologies (ICT) : étude et conception de produits technologiques.
- Les Réseaux Télécoms et Multimédia : conception de produits (terminaux ou équipements de réseau). Architecture, déploiement et exploitation de réseaux.
- Les Systèmes d'Information Technologiques : architecture SI, développement logiciel, tierce-recette applicative, support et exploitation.

2. Des offres de niveau ingénieur sur l'ensemble du cycle de développement :

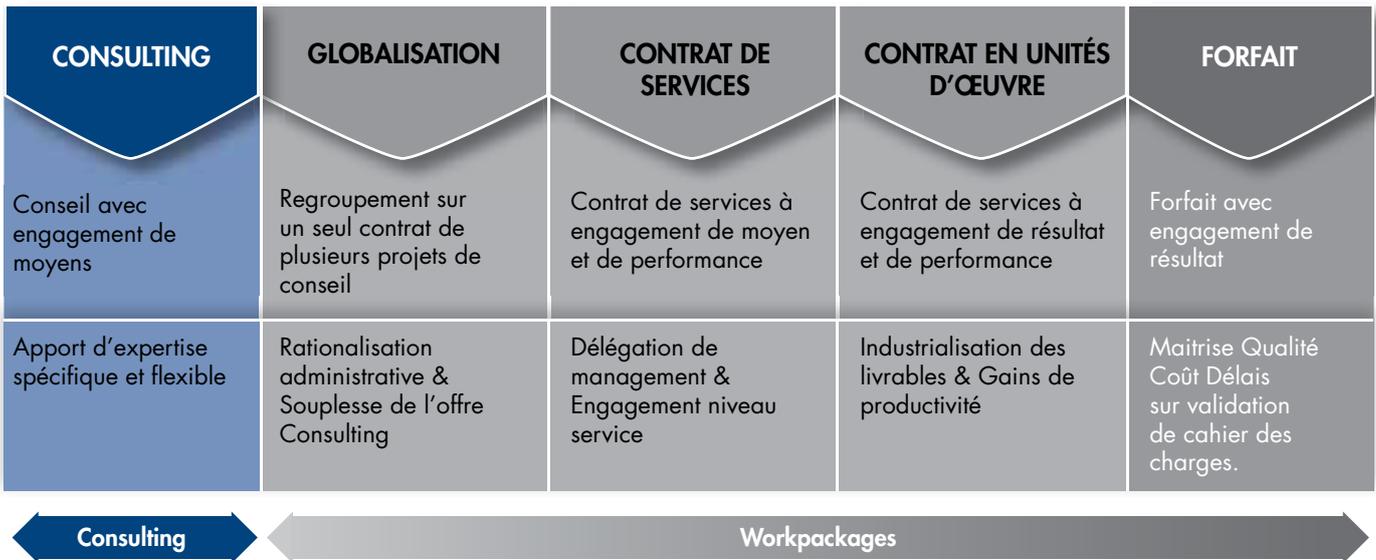
- L'offre Core business ALTEN : le conseil, les études amont et la conception.
- L'offre « Solutions », portée par des sociétés spécialisées, transverses et transnationales, qui répond à un besoin spécifique client (ex. PMO/ management de programme, customer support, formation technique...) et peut également compléter l'offre ALTEN dans une approche globale.



Fidèle depuis son origine à ce positionnement haut de gamme, ALTEN intervient sur tous les projets porteurs d'enjeux technologiques pour le compte des Directions Techniques et des Directions des Systèmes d'Information des grands comptes de l'industrie, des télécoms et du tertiaire.

Les offres de services

5 offres pour répondre aux enjeux technologiques de nos clients.



L'offre Consulting

L'offre « Consulting » consiste à réaliser un projet chez le client, sur la base d'engagements de moyens, au temps passé et sous la responsabilité d'un manager ALTEN.

Tous les projets sont pris en charge par des ingénieurs ALTEN de haut niveau :

Compétences ALTEN	Apport de la mission de consulting
Compétences fonctionnelles	Intervention sur des phases amont de spécification nécessitant une bonne compréhension de l'organisation, des enjeux et des métiers du client, et conduisant à la formalisation de cahiers des charges.
Compétences techniques	Renforcement capacitaire sur des phases de conception et d'études, ou apport technologique sur des compétences de niche à forte valeur ajoutée.
Compétences support	Renforcement du pilotage du projet sur ses différentes composantes (planification, qualité, contrôle des coûts, pilotage fournisseurs...), ou accompagnement du client dans sa conduite du changement, au travers d'actions de formation par exemple.

L'offre Workpackage

L'essor de l'offre workpackage est lié aux politiques de référencement des grands industriels, qui visent à rationaliser l'offre de sous-traitance et à transférer des périmètres plus importants et des responsabilités de gestion de projet aux prestataires retenus. Ceux-ci doivent donc être capables d'organiser la réalisation des projets au travers de process de pilotage maîtrisés.

Les workpackages comportent plusieurs niveaux de responsabilité et de partage des risques, et peuvent être réalisés soit chez le client, soit en externalisation partielle ou totale sur site ALTEN. Ils sont pilotés par la Direction Technique d'ALTEN qui met en place une équipe structurée et multidisciplinaire (PMO, encadrement technique et ingénieurs projet), en adéquation avec les niveaux d'engagement

définis avec le client. Ils mettent à la disposition du client des moyens logistiques (locaux, logiciels métier, liaisons sécurisées...). En fonction des enjeux clients, ALTEN peut déployer des organisations spécifiques dans le cadre des projets transnationaux, nécessitant une coordination accrue avec plusieurs équipes dans différents pays, voire faire intervenir une de ses structures nearshore/offshore (Roumanie, Inde, Maroc) sur certaines phases du projet.

Ils constituent une véritable barrière à l'entrée pour la concurrence, les process, la méthodologie, les outils, les justifications et les structures nécessaires à leur réalisation nécessitant d'importants investissements et une courbe d'apprentissage nécessitant plusieurs années de mise en œuvre.

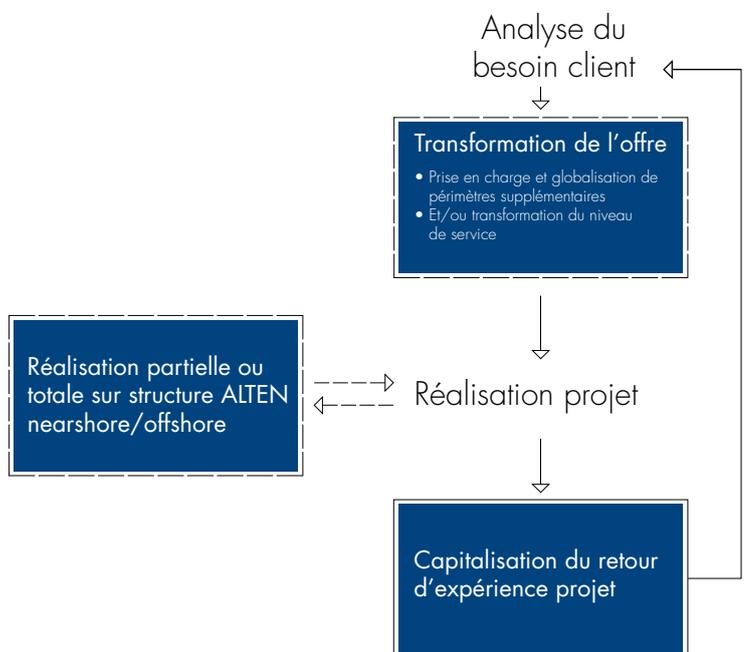
ALTEN, leader français de la réalisation des workpackages

ALTEN est aujourd'hui le leader incontesté de la réalisation des workpackages, à la fois par le nombre et la taille des projets réalisés, qui ont représenté 60% de l'activité en 2016, et par la qualité du delivery ALTEN.

Ses méthodologies de conduite de projet sont évaluées Capability Maturity Model & Integration (CMMI) niveau 3. Ce référentiel mondial élaboré par le Software Engineering Institute permet d'appréhender, évaluer et améliorer les systèmes de réalisation de projet des entreprises d'ingénierie dans une démarche d'amélioration continue.

Les workpackages, une relation client/fournisseur intégrée

Le développement des workpackages a des implications fortes pour ALTEN mais aussi pour le client. En marge des retours d'expériences projet qui sont systématiquement entrepris, la recherche de productivité peut conduire à transformer l'offre et/ou à faire intervenir les structures nearshore ou offshore ALTEN sur tout ou partie du projet. Ces transformations conduisent à une refonte des process et des interfaces aussi bien côté ALTEN que client, et sont donc mises en œuvre dans une approche de fournisseur intégré.



Le talent des équipes ALTEN au service de la réussite des projets

Un processus de recrutement hautement sélectif :
1 candidat recruté sur 15 rencontrés

Des outils et des process uniques sur le marché pour identifier les compétences nécessaires à la bonne réalisation des projets, aussi bien en interne qu'en externe. Des dispositifs d'évaluation des compétences et de la performance pour détecter, valoriser et faire évoluer les meilleurs potentiels.

Des filières de formation pour anticiper les futurs besoins en technologie ou en management de projet

Une capacité de Delivery Offshore unique sur le marché au service de la compétitivité de nos clients

ALTEN réalise aujourd'hui près de 60% de ses projets en France en mode « projet structuré », dont une partie en externalisation au sein de ses centres de Delivery. Dans une démarche de compétitivité pour ses clients, ALTEN peut être amené à faire intervenir ses centres nearshore/offshore sur tout ou partie d'un projet lorsque ceux-ci permettent d'optimiser l'équation Compétence/Qualité/Coûts.

Ces centres disposent d'ingénieurs de haut niveau et sont en mesure de répondre aux enjeux d'offset de nos clients. ALTEN dispose de structures offshore/nearshore en Roumanie, au Maroc et en Inde.

Le modèle d'organisation consiste à confier l'équipe « front office » située à proximité du client dans le pays du donneur d'ordre, la responsabilité du pilotage du projet et la gestion de l'interface avec) une autre partie de l'équipe de réalisation dans un centre offshore ALTEN (back-office). Le client travaille alors avec l'équipe ALTEN de proximité qui transférera ensuite à son centre offshore

une partie des activités à réaliser. Cela permet de conserver auprès des clients des équipes qui maîtrisent les exigences, la culture et la langue du client. La part offshore/nearshore peut ainsi varier de 20% à 90% en fonction des projets concernés. La montée en compétence est assurée par incubation d'une partie des équipes offshore dans le pays d'origine de la prestation et peut être complétée par l'envoi temporaire de collaborateurs vers le centre offshore/nearshore. L'organisation globale de la Direction des Projets Structurés (DDPS) est garante des processus de contrôle qualité et d'exécution des projets qui doivent être les mêmes quel que soit le pays de réalisation de l'activité.

Cette approche permet de gagner en compétitivité sur l'offre en « workpackage » d'ALTEN tout en garantissant un niveau de performance élevé de par l'application des processus standard d'ALTEN.

ALTEN emploie 1400 personnes dans ses centres offshore.



26	Automobile
28	Ferroviaire
30	Aéronautique & Spatial
32	Défense & Sécurité
34	Nucléaire et Gestion d'environnement
36	Sciences de la vie / Santé
38	Télécommunications Multimédia
40	Service IT & Finance



2

Nos clients



Automobile

20.8 %

DU CA 2016

Pour les années à venir, le secteur automobile concentre ses efforts R&D sur trois priorités : accélérer le développement de l'électrique, mettre au point les systèmes d'aide à la conduite (ADAS) et la conduite autonome, et enfin déployer les services de mobilité. D'autre part, les industriels profitent de l'essor du e-commerce pour investir le marché de la distribution.

Sous l'effet de la reprise du marché automobile, de l'arrivée de nouveaux acteurs et de la démocratisation des technologies, les constructeurs automobiles et leurs équipementiers investissent massivement dans la R&D et la réorganisation industrielle.

Motorisation : accélération du développement en tout électrique

L'arrivée de nouveaux cycles d'homologation (WLTP, RDE...) et réglementations sur les émissions (Euro6c, 95g CO₂/km en 2020) poussent les constructeurs à accélérer le déploiement des motorisations dites « électrifiées » (hybride et hybride rechargeable), l'optimisation des moteurs thermiques commençant à atteindre ses limites. Renault a par exemple équipé les nouvelles Scénic d'une motorisation hybride 48V low cost, tandis que PSA annonce la production de sa première voiture hybride rechargeable en France en 2019. BMW annonce un objectif de 15 à 25% de véhicules électrifiés dans ses ventes mondiales d'ici 2025.

Les voitures 100% électriques sont désormais devenues une priorité : certains pays (Chine, Amérique du Nord...) mettent en place des quotas de ventes minimales de voitures zéro-émissions. Ils génèrent ainsi un besoin croissant en batteries Lithium, comme en témoignent les projets de construction d'usine de production ou d'assemblage de batteries chez Daimler, Tesla et Volkswagen.

Sécurité : préparation des voitures 100% autonomes

La concurrence technologique se fait également au niveau des systèmes d'assistance à la conduite (ADAS), en vue d'une conduite 100% autonome. Les efforts se concentrent sur le perfectionnement des systèmes de détection ADAS, l'intelligence artificielle, sur la communication entre véhicules (V2V) et entre véhicule et infrastructure (V2i).

La France a autorisé cette année les expérimentations de voiture sans conducteur sur les voies publiques, et un budget de 7,4 millions d'euros a été alloué à la création d'un centre d'essai, géré par l'UTAC Ceram ; du côté du Royaume Uni, l'État a également investi 30 millions de livres pour financer les recherches dans ce domaine : Ford débutera d'ailleurs ses premiers essais à Essex en 2017.

Services de mobilité : utiliser le digital pour réinventer l'automobile

Avec la démocratisation des smartphones, on observe également l'essor des services de mobilité tels que Blablacar, OuiCar ou Uber, ces nouveaux acteurs IT, principalement des start-up. Un marché estimé à 350 milliards de dollars d'ici 2020 par le cabinet Ptolemus. C'est la principale raison du positionnement des constructeurs sur ce créneau : PSA a d'ailleurs fait son retour aux Etats Unis à travers les services d'autopartage, en collaboration avec le groupe Bolloré, et a aussi créé en 2016, la plateforme PG4D pour inciter les développeurs à innover les services de mobilité.

Par ailleurs, la généralisation du e-commerce rapproche également le consommateur et le producteur : les constructeurs et les équipementiers s'intéressent désormais à la distribution. PSA et Michelin ont annoncé cette année leur intention de distribuer directement des pièces de rechange et pneus auprès des particuliers et des professionnels.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Systèmes électriques et électroniques

Télématique, Infotainment, Sécurité, ADAS

Systèmes de liaison au sol

Management et pilotage de projet QCDP

Environnement GMP (moteur, boîte de vitesses et transmission)

Manufacturing et Supply-chain



ALTEN au cœur de la mobilité électrique en Allemagne

René (ALTEN Allemagne, directeur du développement automobile)

Dans le but d'atteindre les seuils des émissions fixés par l'Europe (95g CO₂/km en 2020), le gouvernement allemand souhaite un parc roulant d'un million de véhicules électriques d'ici 2020, ce qui revient à multiplier leur nombre par 30 d'ici 3 ans. Malgré les aides financières du gouvernement mises en place en juin 2016 (jusqu'à 4000€), seuls 9000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables ont été écoulés à la fin de l'année. Beaucoup d'allemands pensent que les constructeurs automobiles devraient développer davantage de modèles de voiture électrique abordables, avec une meilleure autonomie et des infrastructures de recharge mieux développées.

En dépit de cette réticence, la mobilité du futur s'annonce en pleine mutation dans les dix prochaines années : le groupe Volkswagen a pour objectif de commercialiser 30 nouveaux modèles de véhicules électriques d'ici 2025 représentant deux à trois millions d'exemplaires écoulés ; Daimler planifie de son côté d'investir 10 milliards de dollars pour concevoir la voiture électrique de prochaine génération. C'est une grande opportunité car l'Allemagne compte devenir leader du marché de la mobilité électrique, et on estime que cela génèrera 25 000 nouveaux emplois d'ici 2020.

Les 5 prochaines années marqueront une période pleine de défis et d'opportunités pour les acteurs de la mobilité électrique. Le succès de cette transition ne pourra se faire que si les industriels automobiles et les fournisseurs d'énergie et de service sont capables de proposer une solution alternative viable à coût raisonnable.

Avec plus de 50 projets dans le domaine de la motorisation électrifiée, de l'électronique embarquée, de l'intégration de packs batterie et de systèmes de recharge, ALTEN contribue activement à ces développements auprès des constructeurs et des équipementiers allemands.

ALTEN porte par ailleurs son propre projet R&D de mobilité électrique, le prototype SR4Wheel, soutenu par l'Union Européenne et l'Etat fédéral Nordrhein-Westfalen. Des travaux sont également menés dans le domaine de la motorisation électrique low cost, conçue sur un moteur à réluctance variable.



Ferroviaire

2.9 %

DU CA 2016

Le secteur ferroviaire cherche à améliorer sa compétitivité à travers la digitalisation des systèmes de signalisation, l'amélioration de la connectivité à bord et l'optimisation de sa production pour faire face à de nouveaux entrants et à des concurrents chinois de plus en plus présents.

Avec l'essor des vols low cost (Easyjet, Ryan Air...) et des services de mobilité automobile (Uber, Blablacar, Autopartage...), le transport ferroviaire est aujourd'hui concurrencé sur tous les plans (courte et longue distance) : le train doit se réinventer pour être plus compétitif, plus performant et plus confortable.

Un coût de transport plus compétitif

Le transport ferroviaire doit tout d'abord augmenter sa productivité (multiplier les rotations de rame) et diminuer ses coûts (en particulier la maintenance de l'infrastructure).

Pour réussir ce défi, les différents acteurs du secteur ferroviaire investissent massivement dans les nouvelles générations de systèmes de signalisation tels que l'ERTMS (Europe) ou le PTC (Etats Unis). En se fondant sur la technologie de télécommunication sans fil (GSM) et des systèmes électroniques embarqués communicants, il est désormais possible d'optimiser la distance de sécurité entre les trains (donc multiplier leur nombre sur la voie) et de réduire le nombre d'équipements à entretenir.

D'autre part, l'amélioration se poursuit sur les matériels roulants à très grande vitesse : l'année 2016 est particulièrement marquée par le démarrage du nouveau projet TGV NG (nouvelle génération) et le contrat TGV Amtrak aux Etats Unis.

Des trains plus connectés

Pour séduire la nouvelle génération connectée, les constructeurs et les acteurs du transport ferroviaire continuent de déployer le réseau 3G/4G, en collaboration avec les opérateurs télécom. En France, la SNCF et RATP visent une couverture de 90% des usagers d'ici 2020, le déploiement étant retardé de 3 ans en raison des difficultés d'intégration des équipements sur l'infrastructure existante.

Des usines plus compétitives

Afin de concurrencer les industriels chinois de plus en plus présents, le recentrage sur les activités de haute technologie (signalisation, services...) et l'optimisation des usines deviennent des préoccupations majeures. Si Alstom met en place une nouvelle organisation qui met en concurrence ses usines mondiales, Bombardier a débuté l'intégration de nouvelles technologies dans ses usines, telles que la réalité augmentée.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Matériel roulant

Signalisation

Infrastructures

Services passagers



Signalisation ferroviaire : une approche transnationale en Europe et aux États-Unis

Thibaut (Manager ALTEN Belgium)

Avec plusieurs contrats de modernisation de signalisation ferroviaire remportés par Alstom cette année, notre filiale ALTEN Belgium est au cœur de cette activité en pleine croissance, puisque la Belgique possède le site Alstom Charleroi qui est le centre d'excellence d'Alstom en matière de signalisation ferroviaire. Le centre de Charleroi est responsable de la conception, de la production, des tests, de l'homologation et de l'intégration des systèmes de signalisation ETCS (European Train Control System), une norme européenne en cours de déploiement dans d'autres pays (Arabie Saoudite, Inde...).

Avec plus de 50 ingénieurs consultants dans le secteur ferroviaire, dont la majorité en signalisation, ALTEN Belgium est aujourd'hui un des rares fournisseurs Tier 1 référencés par les acteurs majeurs en signalisation ferroviaire : de l'opérateur (InfraBEl, SNCB...), intégrateur (Alstom et Siemens) aux équipementiers. Fort de notre expertise en ingénierie des systèmes embarqués, nous couvrons aujourd'hui tout le cycle de développement du produit (conception, production, test et déploiement) et tous les niveaux de sécurité ferroviaire SIL (Safety Integrity Level, de 0 à 4).

ALTEN marque également la différence avec ses concurrents en matière d'organisation transnationale : sur le terrain, nous travaillons en lien avec ALTEN France, Italie et Amérique du Nord, pour être capables de mobiliser les expertises techniques d'un pays à l'autre et globaliser notre approche commerciale et de gestion des compétences.

Thomas (Manager ALTEN Xdln.US)

Avec son activité de signalisation ferroviaire, notamment les systèmes d'automatisation des métros (CBTC), ALSTOM Transport possède une technologie de pointe très prisée dans le monde entier. Notre client a ainsi remporté deux contrats majeurs sur le marché Amérique du Nord sur la modernisation du système de signalisation :

- Un contrat avec Metrolinx, pour le corridor ferroviaire le plus emprunté du Canada, dans la région de Toronto
- Un contrat pour une ligne de métro à New York City

Ces nouveaux systèmes de signalisation digitale vont permettre d'accroître la fiabilité de l'installation, garantir une sécurité et une circulation maximales des passagers, tout en réduisant les frais de maintenance pour l'opérateur.

Le groupe ALTEN accompagne aujourd'hui ALSTOM Transport au niveau du déploiement de ces systèmes, sur les métiers de :

- Gestion de configuration, où les équipes ALTEN comparent et analysent les écarts entre les schémas électriques relatifs à la signalisation tels que définis par le bureau d'étude, et les relevés effectués par les techniciens après la réalisation de la modernisation du système. La mise à jour de ces schémas est nécessaire pour la réception de ces travaux par le client final, et pour les besoins de maintenance ultérieurs.
- RAMS (Reliability, Maintainability, Availability et Safety) et sécurité ferroviaire
- Gestion de projet

Avec un service de qualité et une technologie de signalisation digitale très bien maîtrisée, ALSTOM Transport consolide sa position dans le secteur ferroviaire en Amérique du Nord, ce marché constitue un véritable relais de croissance d'importance stratégique. Notre client a d'ailleurs remporté cette année le contrat historique des rames TGV pour la ligne Boston-Washington, et cela n'est que le début. En effet, il ne faut pas oublier que le ferroviaire constitue aujourd'hui le moyen de transport le plus emprunté aux États-Unis, et un grand nombre de matériels est à renouveler.



Aéronautique et Spatial

15.9%

DU CA 2016

Dans un contexte de forte croissance, les défis sont nombreux pour les entreprises du secteur aéronautique : sécurisation des ramp-up de production, intégration de nouvelles technologies, performance de la maintenance, digitalisation des services et des processus... Dans le secteur spatial, la concurrence entre les Etats-Unis et l'Europe favorise l'innovation et l'investissement.

Le défi de la montée en cadence

En 2016, les grands constructeurs aéronautiques n'ont jamais construit autant d'avions et leurs carnets de commandes sont pleins. Airbus va livrer plus de 650 avions en 2016. A 3,8 % de croissance du trafic aérien par an en moyenne jusqu'en 2034, le secteur aéronautique se réorganise pour améliorer sa rentabilité et ses capacités de production. L'enjeu est de maîtriser le délai de livraison des clients, une compagnie aérienne devant attendre dix ans en moyenne avant d'être livrée. Les avionneurs transforment leur outil productif et leur chaîne logistique en intégrant de nouvelles technologies : réalité augmentée, big data, impression 3D, robots... Airbus envisage notamment le déploiement de robots humanoïdes dans ses usines d'ici 10 à 15 ans et développe des solutions avec le Joint Robotics Laboratory (JRL) au Japon.

Les équipementiers sont également amenés à investir largement dans leur outil productif afin de suivre le ramp-up des avionneurs.

Le fort développement de la MRO à l'échelle mondiale

Le marché de la MRO (Maintenance, Repair, and Overhaul) accompagne le développement du secteur, avec une croissance estimée à 4% sur les 10 prochaines années sous l'impulsion du développement des flottes aériennes mondiales. Aujourd'hui composée de 22500 avions selon Boeing, la flotte mondiale va doubler d'ici 2035.

La filière MRO est marquée par une concurrence forte où l'innovation permet aux entreprises de se démarquer. Tous les acteurs (compagnies aériennes, avionneurs, motoristes, spécialistes MRO ...) investissent dans des moyens technologiques pour enrichir leurs offres : big data, drones, réalité augmentée... Cette année, Airbus teste l'inspection de ses avions par drone. 2016 a marqué l'internationalisation des acteurs traditionnels de la MRO (Safran, KLM) en Inde et Chine, ces deux pays augmentant leurs flottes de 15 000 avions dans les 20 prochaines années.

Dynamisme du secteur spatial

Ariane 5 confirme sa première place en termes de fiabilité avec 74 tirs réussis d'affilée. Bien que cette performance lui génère de nombreux contrats de lancement, Ariane 5 est concurrencée par le lanceur américain Space X. Les Chinois sont eux aussi dans les starting-blocks, leur fusée Longue

Marche 5 (CZ-5), développée pour un usage modulaire et équivalente à Ariane 5, venant ainsi de réaliser avec succès son premier décollage.

Ariane 6 : top départ

Afin de rester compétitive face à Space X, l'ESA a lancé le programme Ariane 6 avec l'objectif d'un premier vol en 2020 pour un coût divisé par deux. Ce programme va dynamiser le tissu industriel aérospatial européen dans les années à venir et est supporté par le parlement européen qui a octroyé 10,3 milliards d'euros à l'ESA pour le développement de ses programmes spatiaux.

Nouveaux usages

La baisse du coût des lancements combinée à l'utilisation du big data par certaines entreprises promettent une croissance soutenue des lancements dans les prochaines années. La démocratisation de l'accès aux données satellitaires favorise l'arrivée de nouveaux acteurs privés et institutionnels sur ce marché. En particulier, Airbus Defense & Space développe des services destinés aux acteurs de l'industrie (extraction minière, agriculture,...) ou institutionnels (cartographie...), de la défense (renseignement, cartographie militaire...) ou encore d'institutions publiques (cartographie, gestion du territoire...). En 2016, Nestlé s'est associé avec Airbus Defense & Space pour observer les résultats de son engagement contre la déforestation.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Ingénierie produit

Aérostructure
Systèmes électroniques
Systèmes mécaniques
Installation
Cabine

Management et pilotage de projet QCDP

Manufacturing engineering

Supply-chain Management

Customer support

Process & standards



Les enjeux de la transformation digitale dans l'industrie aéronautique

Patrick (Key Account Manager ALTEN)

A bien des égards, 2016 a été mise sous le signe de la digitalisation chez AIRBUS :

AIRBUS s'est tout d'abord installé dans la Silicon valley avec un budget conséquent, pour participer à la conception de l'AIRBUS de demain. L'organisation s'est adaptée avec une entité dédiée à l'innovation en général et la transformation digitale en particulier. Autre signe fort, la création en mai d'un poste de « DTO », (Digital Transformation Officer) pour l'ensemble des divisions du groupe AIRBUS, dont la mission est d'identifier, choisir puis booster les idées innovantes sur l'axe digital au sein des 138 000 salariés que compte AIRBUS.

La digitalisation doit se mettre au service de l'entreprise et apporter une plus-value concrète et opérationnelle. Le DTO lui reconnaît par exemple le mérite de rendre « le processus de décision plus rapide ». Elle doit bien évidemment apporter d'autres bénéfices et c'est la raison pour laquelle AIRBUS investit aujourd'hui dans deux axes :

1. La Digitalisation du produit : intégrée dans les avions, les hélicoptères ou les systèmes de défense par exemple, elle contribue à différencier AIRBUS sur le marché et à générer des revenus additionnels, notamment au travers des services clients (maintenance, gestion de flotte...)

Sur ce premier volet, 3 leviers majeurs sont identifiés :

- Rendre les avions plus compétitifs et attractifs aux yeux des compagnies aériennes : Airbus souhaite améliorer l'expérience d'utilisation à travers les outils numériques : collecte et analyse automatisées des données, affichage intelligent des informations, ergonomie du cockpit, formation virtuelle, documentation digitale intelligente...
- Permettre aux compagnies aériennes d'augmenter le rendement économique de leurs appareils : optimiser le remplissage des avions, optimiser la disponibilité des appareils grâce à la maintenance prédictive et aux systèmes connectés qui permettent d'anticiper et éviter les pannes amenées à immobiliser l'avion.
- Améliorer la prestation de service des compagnies aériennes vis-à-vis des passagers : outre la connectivité accrue et l'infotainment souvent évoqués dans les médias, les compagnies sont également intéressées par les services Big Data pour fournir des offres de services personnalisés à leurs clients.

2. La Digitalisation des processus de l'entreprise : c'est un « enabler » qui va apporter un bénéfice opérationnel à AIRBUS (produire plus vite, plus juste, moins cher, sans défaut, communiquer en temps réel...)

Sur l'axe processus, il s'agit proprement dit de la « transformation digitale » de l'entreprise AIRBUS : en connectant ses différents services (comme l'usine et le bureau d'étude) à travers des outils de travail numérique collaboratif, on peut réduire le time-to-Market, augmenter la flexibilité et l'agilité des équipes. Les plateformes Cloud, les outils connectés ou encore la réalité virtuelle sont autant de technologies sur lesquelles Airbus compte investir davantage dans un avenir très proche. L'avionneur estime d'ailleurs que, de manière générale, la digitalisation permettrait d'augmenter la rentabilité de l'activité de façon significative.

ALTEN, fournisseur majeur des services d'ingénierie d'AIRBUS, s'inscrit totalement dans cette double démarche et contribue activement à la transformation digitale initiée par son client AIRBUS : Sur l'axe Produit : Les équipes ALTEN travaillent sur l'innovation et la définition des cockpits numériques des avions d'AIRBUS, mais également sur l'interface « AIRBUS – Airline » qui propose des services Big Data pour la maintenance prédictive.

Sur l'axe Process ALTEN est devenu un partenaire majeur de la « transformation digitale d'AIRBUS » grâce à son positionnement multi-spécialiste présent sur l'ensemble du cycle de vie de l'avion, qui contribue à rapprocher les fonctions de l'entreprise AIRBUS et à mettre les contraintes de l'usine ou de la maintenance au cœur du bureau d'étude. A titre d'exemple, ALTEN a été partenaire de Dassault Systèmes sur la démarche 3D Experience chez AIRBUS. Nous contribuons également à l'industrialisation de l'impression 3D.

Pour aller plus loin dans cette démarche partenaire, ALTEN a également investi sur fonds propres dans le développement d'une plateforme de réalité virtuelle qui va enrichir les projets Airbus et contribuer à cette transformation digitale.

Mais sur le terrain de la digitalisation comme sur le reste, ALTEN choisit de privilégier l'innovation appliquée : celle qui est rapidement exploitable et génère donc de la valeur pour nos clients, dans un esprit pragmatique, fidèle à notre positionnement de services à haute valeur ajoutée.



4.6 %

DU CA 2016

Défense et sécurité

Défense

Les industriels de la défense affichent de bonnes performances pour l'année 2016 avec de nombreux contrats dans l'armement ainsi que les programmes de modernisation. Dans le secteur de la sécurité, l'investissement est encouragé par la menace terroriste et la sécurité informatique.

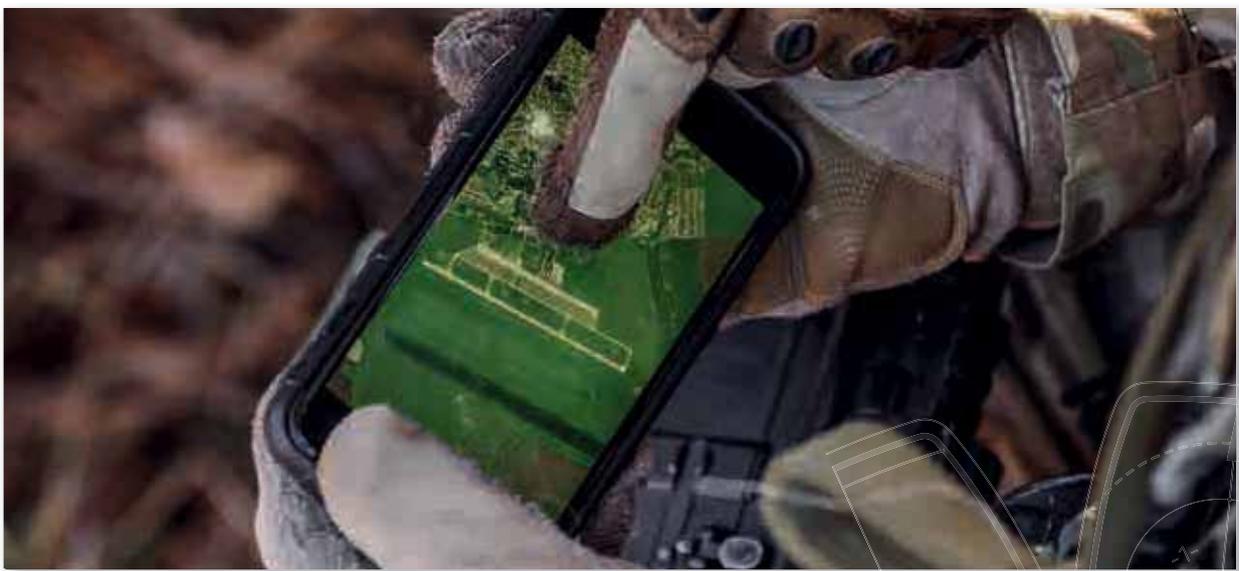
Dans un contexte de forte pression budgétaire, les Etats doivent relever plusieurs défis. Les pays occidentaux se doivent de maintenir leur supériorité opérationnelle s'ils veulent défendre leurs intérêts dans les conflits de demain. La technologie rend obsolète les équipements actuels et les Etats doivent investir pour moderniser leur parc d'équipements. En 2016 le montant des programmes lancés mais non financés en France s'élève à 35,6 milliards d'euros, la tendance est donc de favoriser les programmes de retrofit (programme SCORPION) plutôt que les nouveaux programmes en raison de leur coût élevé. Les nouvelles technologies permettent aussi de réduire les coûts. DCNS envisage notamment la prochaine frégate BELH@RRA® en lien avec le numérique. Les équipements interarmées permettent aussi de maîtriser les coûts tout en renforçant les alliances pour les Etats à l'image du projet drone MALE ou de la coopération franco-britannique pour les missiles MBDA. Aujourd'hui, une concentration du paysage industriel européen apparaît indispensable.

Les industriels de la défense s'adaptent donc à la demande de ces Etats. DCNS conçoit de nouvelles frégates de taille intermédiaire (FTI), moins chères et plus numérisées. En 2016 Thales lance MILFLEET (service opéré de gestion de flotte basé sur la maintenance prédictive pour les véhicules de défense). L'internationalisation s'accélère aussi pour lutter contre la contraction du marché national à l'image du contrat des Rafale indiens et des sous-marins pour l'Australie.

Sécurité

Le terrorisme devient le premier problème de sécurité des Etats au 21^e siècle. Dans ce contexte, les dispositifs de sécurité intérieure se renforcent (maintien de l'état d'urgence, loi sur le renseignement, contrôle aux frontières) et les coopérations européennes se concrétisent à l'image de l'adoption du PNR par le parlement européen en avril 2016.

De 2012 à 2015, les pertes financières liées à la cybercriminalité ont doublé aux Etats-Unis d'après le FBI, et ont représenté 3 milliards d'euros en France en 2015 d'après McAfee. Dans ce contexte, les Etats et les entreprises augmentent leurs dépenses en cybersécurité. D'une part l'Etat fixe des objectifs aux entreprises car les attaques peuvent mettre en danger l'intégrité du territoire à l'image du vol des données concernant les capacités de combat des sous-marins Scorpène. Depuis le 1^{er} juillet, les opérateurs d'importance vitale (OIV) sont ainsi tenus d'investir pour la sécurité de leurs systèmes d'information. D'autre part les entreprises du secteur se structurent en adaptant leur offre : internationalisation, développement d'offres globales sur les réseaux et infrastructures (offre supervision de sécurité de Thales), diversification (adresser aussi les ETI et les PME). Selon une récente étude PAC, les ventes de logiciels et de services en cyber sécurité avoisineront ainsi les 3 milliards d'euros à l'horizon 2019.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Défense aérienne

Défense terrestre

Défense navale

Sécurité intérieure

Cybersécurité



ALTEN au cœur de la numérisation du champ de bataille

Lionel (Manager ALTEN)

Sous l'impulsion des progrès de l'électronique embarquée (miniaturisation, coût en baisse...) et des technologies de télécommunication (large bande...), les armées sont en marche vers une nouvelle révolution appelée « numérisation de l'espace de bataille ».

Du porte-avion au simple fantassin, des avions de chasse aux véhicules blindés de transport, tous seront connectés à « l'intranet du champ de bataille » pour pouvoir bénéficier de la vision de l'autre. Ceci permet de raccourcir la boucle entre la détection, la décision et l'action, entre les systèmes d'armes et les donneurs d'ordres, et de donner à tout responsable d'une action militaire la supériorité informationnelle.

ALTEN participe à de nombreux projets innovants dans ce domaine, auprès des grands groupes industriels de défense :

- Expérimentation de l'utilisation des nouvelles technologies pour le pilotage des véhicules blindés telles que tablette tactile, caméra de nouvelle génération...
- Développement IHM des véhicules drone terrestre, capables de se déplacer pour suivre les combattants et détecter les cibles de façon autonome.
- Développement IHM de la vision côté opérateur des mâts optroniques de sous-marin
- Conception de la boule optronique gyroscopisée embarquée sur les drones
- Conception des matériels de communication satellite



Nucléaire et Gestion d'environnement

Energie,
Sciences de la vie

17.9 %

DU CA 2016

Les industries du Nucléaire et de l'Oil & Gas préparent leurs mutations et évolutions technologiques : étude des nouveaux EPR NM, diversification sur le créneau des énergies nouvelles, développement de synergies avec les industries automobile et télécom. Dans le même temps, les industries de gestion d'environnement continuent d'exporter leur savoir-faire à l'étranger.

Nucléaire

L'année 2016 a été marquée par la validation du projet EPR UK à Hinkley Point, l'arrêt temporaire de 12 réacteurs d'EDF (sur les 58 que comporte la France) en raison d'anomalies dans les dossiers de fabrication de pièces forgées, et la réorganisation des activités d'Areva.

Les défis à relever par l'industrie nucléaire dans les années à venir nécessiteront une grande part d'ingénierie : démantèlement des centrales nucléaires vieillissantes, dont le marché est estimé à 220 milliards d'euros, et renouvellement du parc. EDF étudie actuellement l'EPR NM (Nouveau modèle) qui sera 2 fois moins coûteux à construire, et prévoit d'en construire une quarantaine en France à partir de 2030.

Energies renouvelables

La part des énergies renouvelables continue à augmenter et attire de nouveaux acteurs : Total a créé une nouvelle division énergie renouvelable, y consacrant un budget de 500 millions d'euros par an, tandis que le constructeur naval DCNS déploie un parc de démonstrateurs d'hydroliennes qui sera opérationnel fin 2017.

Selon le rapport annuel World Energy Outlook de l'Agence Internationale de l'Energie, « environ 60% de toute la nouvelle capacité de production d'énergie électrique en 2040 dans notre scénario principal provient des renouvelables ».

Oil & Gas

En raison de la chute des cours du brut, le secteur Oil & Gas a drastiquement réduit ses investissements, annulant ou reportant des projets. Après un pic à 780 milliards de dollars en 2014, les investissements dans les projets d'exploration-production ont été réduits de près de 200 milliards en 2015 et devaient à nouveau être diminués de 140 milliards en 2016. Cependant, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) affirme que ce manque d'investissement ne pourra pas durer. La demande de pétrole continuant à croître d'environ 0,4% par an sur la période 2014-2040, il est impératif pour le secteur de réinvestir pour équilibrer l'offre et la demande.

D'autre part, les pétroliers cherchent de nouveaux relais de croissance et coopèrent avec d'autres secteurs : cette année, Air Liquide continue à déployer son réseau de stations de recharge hydrogène. Cette volonté se traduit également par la création d'une joint-venture avec le constructeur automobile Toyota et le groupe d'énergie JX Nippon Oil & Energy. Le secteur de l'énergie converge également avec

les acteurs de gestion d'environnement : Total a signé cette année un partenariat de 10 ans avec Suez pour convertir 20 000 tonnes/an d'huile usagée en biocarburant.

Gestion d'environnement

Ce secteur, qui regroupe les activités de la gestion de l'eau et du recyclage et gestion des déchets, affirme son importance : la croissance démographique et urbaine s'accompagne d'une quantité de déchets de plus en plus importante et d'un déficit en eau potable. En 2030, les besoins en eau dans le monde seront supérieurs de 40% aux quantités disponibles (source : Lavery Pennell, 2014), et en 2050, le volume de déchets urbains aura augmenté de 70% (source : ONU 2015).

Dans ce domaine, les leaders industriels français continuent leur expansion sur la scène internationale : Veolia prévoit d'investir 895 millions d'euros dans le recyclage au Royaume Uni dans les 5 prochaines années, et remporte plusieurs contrats importants à l'étranger (Arabie Saoudite, Arménie...); tout comme Suez en Inde, Mexique, Australie, et dans plusieurs pays d'Afrique.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Electricité

Production d'électricité - Nucléaire

Production d'électricité - ENR

Transport et distribution d'électricité



Oil & Gas

Installations de production - Conception

Installations de production - Opérations et mise en service

Transport



ALTEN accompagne la transition vers un mix énergétique bas carbone durable

Hubert (Development Manager ALTEN)

Depuis quelques années, ALTEN poursuit une politique de diversification dans le secteur de l'énergie. Partenaire historique des grands acteurs de l'Oil & Gas, nous évoluons aujourd'hui vers un équilibre des activités entre le nucléaire, l'Oil & Gas et les énergies renouvelables.

Dans le domaine de l'Oil & Gas, ALTEN est présent dans les plus grands projets d'investissement dans le monde. Nous apportons notre support dans les études, la construction et la mise en service des installations de nos clients.

Dans le secteur de l'énergie nucléaire, ALTEN a connu une forte progression ces dernières années, grâce à sa stratégie de développement avec une offre de bout en bout. De la chimie de l'uranium au développement de nouvelles centrales nucléaires, du support à l'exploitation au démantèlement, ALTEN accompagne les plus grands industriels français dans ce domaine (EDF, AREVA, ...). Nous sommes également présents sur tous les nouveaux projets de centrale nucléaire EPR (Flamanville, Olkiluoto, Taishan et Hinkley Point), démontrant notre capacité d'ingénierie transnationale. Le secteur nucléaire va bénéficier d'investissements importants dans l'avenir, notamment dans la prolongation de la durée de vie du parc nucléaire français. ALTEN sera présent pour accompagner cette étape majeure.

Dans le domaine de l'énergie renouvelable, nous contribuons aux projets des équipementiers et producteurs sur l'ensemble des technologies du secteur, principalement dans l'énergie éolienne, solaire et hydraulique. Par exemple, sur le marché allemand qui a connu une très forte croissance en énergie renouvelable, ALTEN contribue à l'ingénierie et à la construction sur les projets d'éolienne, en participant notamment au parc éolien offshore de la mer du Nord.

Aujourd'hui, grâce à son expertise sur tous les types d'énergie, auprès des équipementiers et des producteurs de l'énergie, ALTEN se positionne comme un acteur de la transition énergétique, vers un mix énergétique bas carbone durable.



Sciences de la vie / Santé

Energie,
Sciences de la vie

17.9 %

DU CA 2016

L'industrie de la santé utilise de plus en plus les objets connectés (IoT) et les logiciels d'analyse (big data) pour optimiser l'efficacité du diagnostic médical et des traitements ; dans le même temps, les laboratoires continuent d'investir en R&D et en production de nouveaux médicaments pour contrer les médicaments génériques.

La digitalisation du secteur de la santé : IoT et logiciels en pleine croissance

L'année 2016 a été particulièrement marquante pour la filière de l'e-santé, si l'on observe les levées de fonds annoncées par des acteurs français du secteur : 12 millions d'euros levés par MonDocteur, start-up spécialisée dans la prise de rendez-vous médicaux, 7 millions d'euros pour Biolog Id qui travaille dans la traçabilité des produits de santé avec la technologie RFID, ou encore 6,7 millions d'euros levés par H4D, start-up qui développe des solutions de consultation à distance.

D'après le rapport 2016 du cabinet d'étude Grand View Research, le secteur mondial de la santé investira près de 410 milliards de dollars dans les dispositifs IoT (Internet des Objects), logiciels et services en 2022, alors qu'en 2015 la valeur de ce marché était de 46 milliards de dollars.

Plusieurs groupes pharmaceutiques de premier plan ont créé des partenariats avec les géants du numérique : GSK avec Alphabet, Sanofi avec Google, ou encore Johnson & Johnson avec IBM. Les industriels du médicament cherchent ainsi à analyser les résultats de leurs molécules sur leurs patients en phase d'étude clinique et à suivre leur comportement.

Industrie pharmaceutique : investissements importants en R&D et en production

D'après une étude d'IMS Health, le marché pharmaceutique mondial devrait dépasser les 1400 milliards de dollars (1230 milliards d'euros) en 2020, contre 350 milliards de dollars en 2015. Cette croissance est portée par le besoin des pays en développement, en particulier dans le traitement de l'oncologie, du diabète et des maladies transmissibles.

Par ailleurs, les industries pharmaceutiques vont devoir innover ou miser sur des biotechs, du fait de l'expiration de leurs brevets, puisque la dernière décennie phare de découverte de médicaments est celle des années 1990-2000.

L'investissement du secteur reste donc important : GSK a annoncé en 2016 plus de 100 millions d'euros d'investissement sur les sites de recherche et de production en France, tandis que LFB prévoit d'investir 300 millions d'euros sur son site d'Arras, et Novartis 100 millions d'euros en Alsace.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Pharmacie

Diagnostic médical

E-santé



e-Santé, production pharmaceutique automatisée : ALTEN au cœur du développement des industries Life Sciences en Suisse

Alain (ALTEN Suisse, Manager)

Les industries suisses en Life Sciences, qui développent des produits pharmaceutiques, biotechnologiques et en technologie médicale, représentent plus du tiers de l'investissement R&D et des exportations économiques du pays. Par ailleurs, l'industrie pharmaceutique suisse pèse, à elle seule, 9% du marché mondial...

Avec plus de 150 ingénieurs intervenant sur des projets industriels Life Sciences en Suisse, ALTEN est aujourd'hui un acteur incontournable de l'ingénierie et du conseil en technologies sur ce marché.

Nous accompagnons nos clients dans trois domaines : notre expertise CRO (gestion des essais cliniques, bio-statistiques...), les métiers IT (AMOA, développement...) et les métiers technologiques (ingénierie process de production, assurance qualité, conception des équipements médicaux...).

Face à une concurrence accrue, l'industrie Life Sciences en Suisse saisit aussi l'opportunité de la digitalisation pour améliorer sa compétitivité. ALTEN est au cœur de ces enjeux stratégiques, en support des clients sur l'automatisation de leurs systèmes de production (qui permettent de réduire le coût de fabrication des médicaments), et en réalisation de projets d'e-Santé, par exemple le développement d'applications qui permettent au médecin de communiquer avec son patient et d'administrer des traitements à distance.

Pour accompagner ce succès, nous allons ouvrir en 2017 une quatrième agence à Bâle, afin d'être au plus près de nos clients. Cette région est une véritable métropole pharmaceutique, au point de rencontre de la Suisse, de la France et de l'Allemagne.



Télécommunications Multimédia

14.8 %

DU CA 2016

Le secteur des Télécommunications et du Multimédia subit des transformations profondes. L'investissement dans les infrastructures (IoT) et dans les nouveaux réseaux (Sigfox, 5G...) souligne la rupture digitale de la société. Ces bouleversements provoquent l'apparition de nouveaux business models et accélèrent la législation sur l'usage des technologies.

Les réseaux et les infrastructures

Les nouveaux usages du numérique nécessitent de mettre à disposition des utilisateurs un réseau où le signal est fort et continu. En réponse à ce besoin, les opérateurs investissent largement dans le déploiement de la 4G sur l'ensemble du territoire, couvrant actuellement plus de 80 % de la population en France. L'Etat accompagne ce déploiement en fixant des objectifs et des moyens : suppression des « zones mortes », allocation de la bande 700 Mhz aux opérateurs mobile... Le réseau doit également soutenir les nouveaux usages en termes de volume de données, la définition d'un réseau 5G devrait répondre à la fois aux problèmes de surcharge et aux problèmes de rapidité. Le premier test mondial 5G lors des JO de Séoul en 2018 devrait ouvrir la voie vers d'autres expérimentations.

De nouveaux usages liés à l'internet des objets (IoT) sollicitent les réseaux alternatifs comme Sigfox, Lora, TSN (IoT industriel). En particulier, l'industrie de la logistique devrait être transformée par l'internet des objets : l'entreprise de télécommunication américaine Verizon vient d'acquérir une société de gestion de flotte appelée FleetMatics pour 2,5 milliards de dollars.

Les entreprises souhaitent accéder à des services réseaux spécifiques avec le maximum de flexibilité et d'agilité, tout en maintenant les plus hauts niveaux de sécurité, et utilisent donc de plus en plus de services cloud (Saas). Les utilisateurs suivent aussi cette tendance à l'image de l'équipement résidentiel virtuel (Virtual Customer Premise Equipment) proposée par l'opérateur norvégien Bayonette.

Les usages du numérique par les entreprises et les particuliers

La modernisation du réseau et des infrastructures rend donc possible de nombreux nouveaux usages tant pour les particuliers que pour les entreprises. Le mobile s'est transformé en un terminal global de services. Début 2017, Orange lancera sa banque en ligne « orange bank » : le paiement par mobile va occuper une place croissante dans les années à venir, et les périphériques contrôlés depuis un mobile ne cessent de se multiplier. Parallèlement le volume de données généré par ces nouveaux usages explose et l'évolution de la capacité du réseau est la condition du développement de ces nouvelles applications.

Enfin, la 4ème révolution industrielle est à l'œuvre et les entreprises s'engagent peu à peu dans leur numérisation : interconnexion des machines, nouvelle robotique, technologies virtuelles, impression 3D... Les enjeux pour les entreprises sont nombreux, elles doivent améliorer les opérations industrielles, mieux gérer le « time to market » et leur supply chain.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN

Management de projet - AMOA

Architecture réseaux, terminaux et équipements

Infrastructure opérations
Sécurité

SI opérateur



ALTEN accompagne SIGFOX sur le marché des réseaux bas-débit pour les Objets Connectés

Pierre-Alexandre (Manager ALTEN)

Le développement des objets connectés est au cœur de l'actualité. Ils font désormais partie de notre quotidien. Ces objets ont pour vocation principale l'accompagnement des hommes dans la facilitation des tâches qu'ils doivent accomplir.

En matière d'objets connectés, il existe deux catégories. Les équipements gourmands en énergie, qui doivent envoyer et recevoir leurs données par Wi-Fi ou GSM. Et les capteurs et objets moins énergivores, en veille la plupart du temps, et qui n'ont besoin de transmettre qu'un tout petit volume d'informations par jour. Pour ces derniers, des réseaux spécifiques bas débit longue portée sont en développement, à commencer par celui du pionnier dans ce domaine, le Toulousain SIGFOX.

SIGFOX est un opérateur télécom français créé en 2010, implanté à Labège, en périphérie toulousaine, et spécialiste des constructions de réseau bas-débit pour les objets connectés. Afin de se développer et couvrir la planète entière, SIGFOX a procédé à plusieurs levées de fond ces dernières années. SIGFOX qui a débuté son activité en Europe, se développe en installant des campus sur Singapour, Dubaï et San Francisco.

Depuis 2016, ALTEN s'affirme comme un partenaire stratégique de SIGFOX à Toulouse. Avec plus de 2000 ingénieurs spécialisés dans les télécoms, ALTEN a accompagné l'opérateur toulousain dans son projet d'industrialisation des « Base Stations », antennes permettant

de réceptionner et diffuser son réseau. Ce projet de revue globale permet à SIGFOX d'optimiser ses coûts ainsi que son panel de fournisseurs.

ALTEN apporte également son expertise technologique pour développer une plate-forme de test globale et automatisée destinée à valider de nouvelles versions des stations déployées dans le monde par SIGFOX afin d'élargir son réseau existant. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec les ingénieurs de tests pour spécifier les exigences d'une solution correspondant à leur besoin.

D'autre part, ALTEN joue un rôle clé dans l'accompagnement de SIGFOX sur sa stratégie en matière de défense et de sécurité de ses systèmes d'informations. L'objectif étant de se prémunir des attaques informatiques et garantir la sécurité de ses données.

Enfin, le marché des objets connectés est en plein essor et ne cesse de croître (un marché de 340 millions d'euros en France en 2015, contre 150 millions en 2014) d'où l'intérêt de préserver ce partenariat avec le géant des réseaux pour les objets connectés SIGFOX.



Services IT & Finance

18.6%

DU CA 2016

Les entreprises de la banque, de la finance et de l'assurance vivent au cœur de mutations technologiques, démographiques et sociales qui leur imposent de redéfinir leurs produits et services.

Répondre aux nouveaux usages des consommateurs

A l'échelle mondiale, 44 % des clients estiment que leur banque ne répond pas exactement à leurs attentes. La demande des consommateurs pour des services individualisés, flexibles et transparents pousse les banques à innover. En 2016, la solution de paiement par mobile « Airpass » de Safran Morpho a été certifiée par Visa et MasterCard. Cependant le défi est grand pour les banques qui doivent proposer des services différenciés tout en maîtrisant le coût de leur déploiement.

Exploitation des nouvelles technologies

Les technologies liées au big data permettent aux entreprises de disposer d'une connaissance beaucoup plus fine de leurs clients. Or les banques, par exemple, disposent d'une quantité immense de données à exploiter. Les enjeux actuels sont d'utiliser ces ressources afin de fidéliser et améliorer la relation client.

Mais au-delà des opportunités, la révolution du big data constitue surtout une menace majeure pour les banques traditionnelles. Les « fintech » développent des modèles de désintermédiation qui bousculent la chaîne de valeur actuelle. En réponse, les acteurs traditionnels du secteur choisissent d'accompagner ces start-up à l'image du village by CA du Crédit Agricole où les startups ont levé un total de 41 millions d'euros auprès d'investisseurs, en l'espace de deux ans.

L'application de la technologie blockchain commence à faire son apparition dans certains services bancaires sur le modèle des transferts de monnaie cryptée Bitcoin qui se sont développés ces dernières années. En particulier, Barclays s'est associée à la start-up Circle en avril pour mettre en place une solution de virements internationaux utilisant la technologie blockchain.

Cyber sécurité

Le nombre d'attaques informatiques contre les banques se multiplie. En février 2016, la banque centrale du Bangladesh a subi un cyber braquage de 81 millions de dollars au travers du système de transfert de fonds Swift (réseau qui opère 25 millions de transferts de fonds par jour). Alors que les transactions en ligne étaient les cibles privilégiées, les hackers visent désormais les marchés boursiers et les réseaux de paiement interbancaires. La cybermenace fait réagir les institutions financières qui dépensent pour sécuriser leurs données et les fonds de leurs clients, à l'image de JP Morgan qui compte investir plus de 500 millions d'euros dans la cyber sécurité en 2016. Des entreprises comme Atos, Worldline, DenyAll deviennent de véritables partenaires pour élaborer les techniques de sécurité informatique de demain (cryptogrammes dynamiques, authentification par biométrie, etc.) mais recrutent difficilement leurs ingénieurs tant les problématiques de cyber sécurité sont récentes.



Principaux domaines fonctionnels couverts par ALTEN



ALTEN et AMADEUS : une offre de services d'ingénierie transnationale pour le voyage de demain

Brice (Directeur de département ALTEN)

Notre client, Amadeus, est aujourd'hui le leader mondial en gestion pour la distribution et la vente de services de voyages. On retrouve son système de réservation informatique (GDS : Global Distribution System) dans plus de 700 compagnies aériennes (British Airways, Lufthansa...), et chez plus de 200 voyagistes (Thomas Cook, lastminute.com...). Cela représente plus de 39 000 transactions par seconde, et plus de 3,9 millions de réservations en ligne par jour.

La R&D est donc au cœur de la stratégie de notre client Amadeus : plus de 600 millions d'euros ont été investis en 2015 pour proposer davantage de services et ouvrir de nouveaux marchés dans l'industrie du tourisme. Ces efforts R&D se concentrent majoritairement sur le site de Sophia Antipolis, où ALTEN est fortement implanté.

De la spécification fonctionnelle, développement logiciel, implémentation produit aux services Big Data, ALTEN démontre sa capacité à accompagner un géant IT sur tout le cycle du développement du produit. D'autre part, grâce à notre présence internationale, ce sont plus de 300 ingénieurs ALTEN qui travaillent sur les différents projets d'AMADEUS dans le monde : en Belgique, en Espagne, au Royaume-Uni, aux Etats Unis, en France, en Inde, et en Pologne.

Des compétences techniques « End to End », une capacité d'accompagner le client dans différents pays, ALTEN est devenu aujourd'hui un fournisseur majeur d'AMADEUS.

Thomas (Manager ALTEN Xain US)

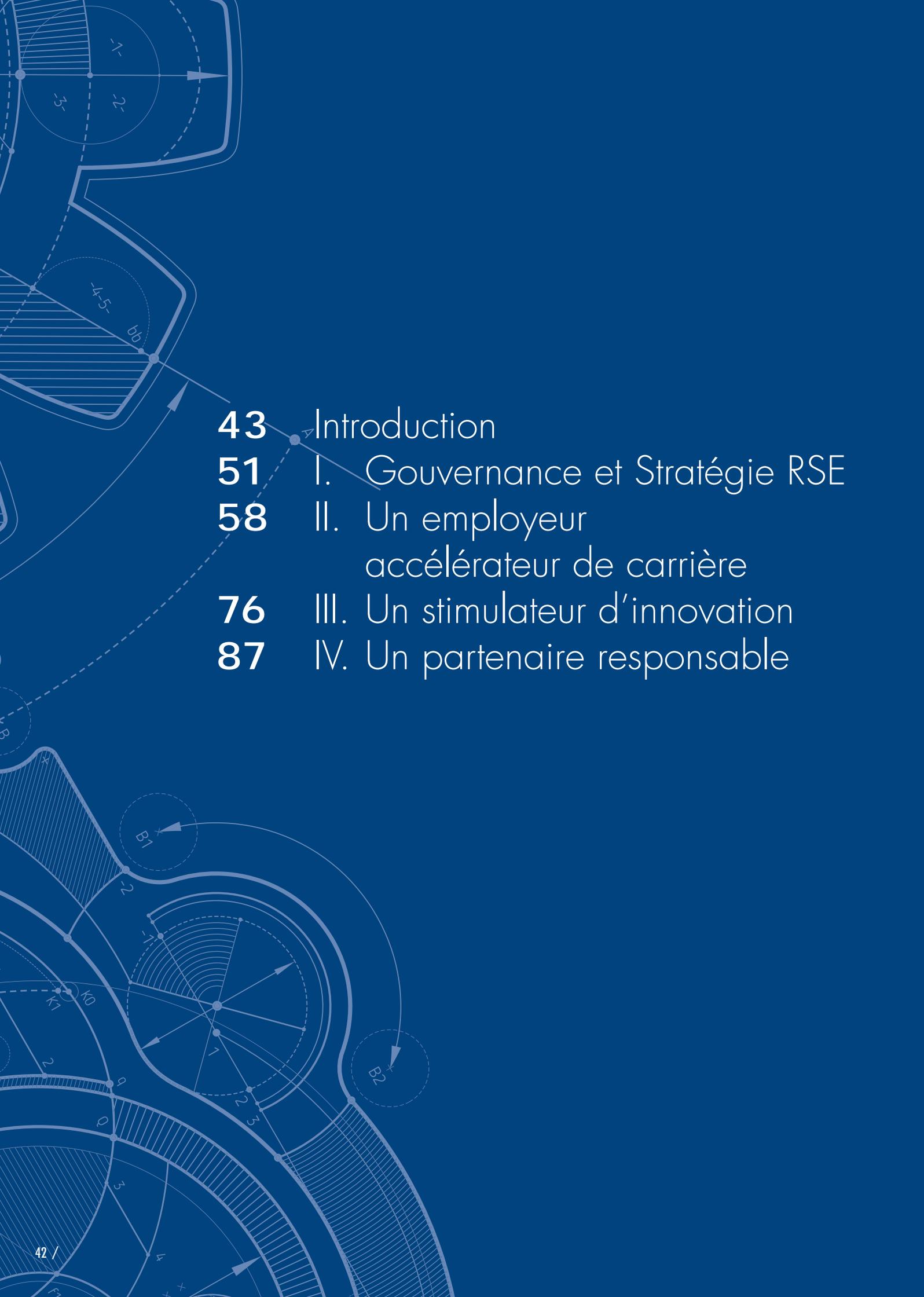
AMADEUS a signé en 2015 un contrat important avec le groupe hôtelier InterContinental (IHG) pour révolutionner son système de réservation. Appelée « next-generation Guest Reservation System (GRS) », cette nouvelle plateforme IT permettra à horizon 2017 au groupe IHG, fort de 4800 propriétés, de pouvoir bénéficier des dernières avancées technologiques mobiles. Cette refonte touche à la fois le portail de réservation du groupe, mais également celui des franchisés.

Par exemple, les hôtes pourront désormais acheter des services supplémentaires (nettoyage de linge...) via leur application mobile, et le personnel concerné sera immédiatement informé sur son mobile. Cette meilleure connectivité permettra à IHG d'améliorer la satisfaction client et d'élargir ses offres. Ce contrat est stratégique pour AMADEUS, jusqu'ici perçu comme leader sur le marché du transport aérien, et a la recherche de nouveaux relais de croissance. Ce partenariat permet également d'ouvrir de nouvelles opportunités sur le marché hôtelier. Rappelons que par le passé, AMADEUS a développé le premier pilote de son produit réservation à l'attention de ses créateurs (Air France KLM, SAS, Iberia) pour ensuite commercialiser son produit sur étagère. Ce projet IHG est donc considéré comme pilote pour reproduire le même schéma dans le secteur hôtelier.

C'est pourquoi AMADEUS a mobilisé d'importantes ressources sur plusieurs continents pour réaliser ce projet, dont plus d'une centaine d'ingénieurs à Boston. ALTEN a contribué activement au déploiement de la première version, sur tout le cycle de développement du logiciel :

- Analyse fonctionnelle
- Gestion de projet
- Développement logiciel
- Qualité logiciel
- SCRUM Master et PMO

ALTEN continue à accompagner AMADEUS sur le développement de ce portail et, plus globalement, dans sa croissance sur le marché.



43	Introduction
51	I. Gouvernance et Stratégie RSE
58	II. Un employeur accélérateur de carrière
76	III. Un stimulateur d'innovation
87	IV. Un partenaire responsable



3

Excellence
opérationnelle et
développement durable



Le mot du Président Directeur Général **Simon Azoulay**



« Notre développement international et notre position de leader sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies nous confèrent une responsabilité envers l'ensemble de nos interlocuteurs, qu'ils soient collaborateurs, instances représentatives du personnel, clients, actionnaires, fournisseurs, partenaires.

Afin de répondre à leurs exigences, anticiper leurs attentes et construire avec nos parties prenantes des relations durables et de confiance, notre Groupe a intégré depuis quelques années le développement durable au cœur de sa stratégie de développement. Pour ALTEN, cette démarche constitue une préoccupation centrale en faveur des Hommes et de l'Innovation Durable.

Initié en 2010 avec la signature du Pacte Mondial des Nations Unies, notre engagement s'est depuis continuellement étoffé et renforcé. L'internationalisation des marchés, l'évolution rapide des technologies et les exigences croissantes de la société en matière de responsabilité nous poussent à l'action.

Notre culture d'entreprise se fonde autour de fondamentaux partagés par tous nos collaborateurs, qui sont le développement des valeurs humaines, la culture ingénieur et la recherche d'une croissance rentable et durable. L'année 2016 nous a permis de consolider notre référentiel Développement Durable Corporate reconnu Gold avec 74/100 par EcoVadis et Advanced par Global Compact. Au-delà des démarches de décarbonatation que nous réalisons pour nos clients, nous avançons également en interne afin de réduire notre empreinte environnementale. Cette démarche a été évaluée par le CDP à un niveau B. Je souhaite que nous puissions continuer cette dynamique et ainsi maintenir cette reconnaissance.

Pour satisfaire les attentes de nos parties prenantes et les enjeux de notre secteur d'activité, nous avons pu nous appuyer sur notre stratégie de développement durable structurée autour de trois axes :

Un employeur accélérateur de carrière, à travers la valorisation des talents, le développement des compétences, la gestion de la mobilité et des carrières, la sécurité et l'épanouissement des collaborateurs.

Un stimulateur d'innovation, grâce à l'accompagnement de nos clients, nos collaborateurs et des étudiants dans le développement de solutions innovantes et durables.

Un partenaire responsable, intransigeant sur les questions essentielles que sont la sécurité de l'information, l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

En 2017, nous continuerons à relever de nouveaux défis. En tant que Président-Directeur Général d'ALTEN, j'affirme mon engagement à poursuivre le déploiement de cette démarche dans les différents pays du Groupe en créant un réseau de référents RSE, afin de capitaliser sur les initiatives de chacun, et partager nos valeurs communes.

Plus que jamais, nous souhaitons piloter notre démarche Développement Durable, mesurer nos avancées, nous soumettre à des évaluations diverses, et nous obliger à un regard critique sur nous-mêmes, pour améliorer sans cesse nos pratiques, en toute transparence.

Je fais confiance aux collaborateurs du Groupe ALTEN pour s'inscrire activement dans cette démarche. »

Simon Azoulay,
Président-Directeur Général



Nos valeurs

ALTEN associe valeurs humaines, culture de l'excellence et expertise au service de la performance de ses clients. Notre culture d'entreprise se fonde autour de valeurs clés partagées par tous nos collaborateurs.



Culture ingénieur

L'ingénierie est le fondement du Groupe. Les équipes techniques cultivent le même sentiment d'appartenance à un environnement technologique basé sur la créativité, l'innovation et la recherche de solutions.

ALTEN est un acteur majeur de l'emploi d'ingénieurs en France et en Europe, et agit au quotidien pour la défense et la valorisation de ce métier, ainsi que la promotion des filières scientifiques auprès des jeunes et des femmes.

ALTEN est un acteur innovant, qui conduit ses propres projets de recherche et développement cherchant à concilier les dimensions économique, environnementale et sociétale autour de projets technologiques.



Croissance rentable et durable

La qualité de son management, de ses équipes et sa gestion rigoureuse sont les garants des résultats et de la solidité d'ALTEN.

ALTEN est une société saine financièrement qui atteint, année après année, ses objectifs de croissance rentable. Elle reste fidèle depuis sa création à des interventions dans les domaines des études et de la conception et à son positionnement métier de société d'ingénieurs.

Nous réalisons des acquisitions, continuons à investir dans des infrastructures projet complètes et dans des projets de R&D, qui alimentent le développement de nouvelles compétences sur les projets du futur.

ALTEN intervient sur tous les projets porteurs d'enjeux technologiques en s'intégrant depuis plus de 25 ans à la stratégie R&D de ses clients, pour soutenir leur performance et les accompagner sur leurs projets locaux, nationaux ou internationaux.



Développement du capital humain

ALTEN tient à concilier performance et développement durable.

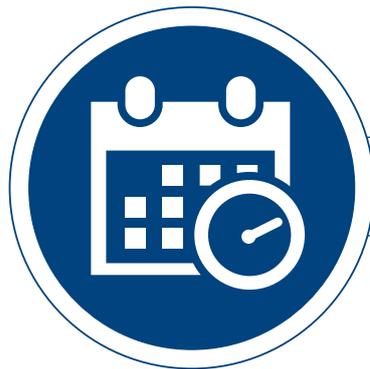
Les femmes et les hommes qui composent le Groupe sont le moteur de son activité. ALTEN vise à valoriser la diversité, l'employabilité et la promotion de ses talents en favorisant le développement professionnel, en permettant l'accès à la formation et en impliquant les salariés à la démarche développement durable du Groupe.

Faire progresser les talents, permettre l'épanouissement de chacun, développer les expertises et constituer un tremplin pour l'avenir font partie de nos engagements fondamentaux. ALTEN offre à chacun l'environnement et la solution adaptée à la croissance des compétences, des projets et, ainsi de l'entreprise.



Origines de notre engagement

La démarche Développement Durable au sein d'ALTEN a été initiée en 2010, avec la signature du Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis, de nombreux progrès ont été réalisés au niveau des infrastructures, des processus opérationnels, de la gestion du capital humain et du soutien à des projets sociétaux. La démarche Développement Durable du Groupe s'est étoffée, précisée et renforcée au cours des étapes clés suivantes :



L'année 2016 a permis à ALTEN de renforcer son engagement en faveur du développement durable. Le Groupe a en effet consolidé les bases et les exigences de sa politique, tout en engageant de nouveaux chantiers : renforcement de ses documents fondateurs ; maintien de ses indices de performance extra-financière, Obtention de la certification ISO 27 001, Création d'un prix spécial Développement Durable aux ALTEN Awards, Identification des responsables RSE pour l'ensemble du périmètre RSE¹.

¹ Périmètre RSE : voir note méthodologique

2010

- Création d'une Direction dédiée
- Premier engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies
- Premier Bilan Carbone®
- Lancement du partenariat « Elles Bougent »

2011

- Publication du premier Rapport Développement Durable
- Diffusion de la Charte Développement Durable
- Diffusion du premier Code Ethique
- Cartographie des parties prenantes du Groupe

2012

- Diffusion de la Charte Achats Responsables
- Premier référencement Top Employer®
- Lauréat du Grand Prix National de l'Ingénierie
- Deuxième Bilan Carbone®

2013

- Lancement des « Elles d'ALTEN »
- Obtention de la certification ISO 14001
- Obtention du statut « Gold » à l'évaluation Ecovadis

2014

- Présidence d'honneur de Simon Azoulay à l'association « Elles Bougent »
- Obtention du niveau de différenciation « Advanced » du Global Compact
- Troisième Bilan Carbone®

2015

- Intégration de nouvelles filiales dans la démarche RSE Groupe
- Progression de l'évaluation Ecovadis
- Obtention de la note de 100 B au CDP (indice maximal)

Faits marquants de l'année 2016

Rationalisation du parc d'imprimantes

En 2015, un projet de rationalisation du parc d'imprimantes a été lancé à l'échelle nationale. Déployé en 2016 en collaboration avec les Achats, les Directions internes des Systèmes de l'Information et le Développement Durable, ce vaste projet comporte plusieurs volets. Outre l'optimisation du nombre d'imprimantes réduit de près de 70% en deux ans, la sécurité de l'information et la sensibilisation des collaborateurs sont également renforcées grâce au déploiement d'un système d'impression sécurisé par badge, la communication, lors de chaque impression, de l'impact environnemental associé (CO2, eau, énergie) et la configuration des machines par défaut en noir et blanc et recto-verso. En 2016 ce système a permis la rétention de 40% des impressions.



Notation CDP

Depuis quelques années, les investisseurs et les parties prenantes accordent de plus en plus de poids et de crédit aux agences de notations extra-financières qui évaluent et notent les entreprises au regard de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Le CDP est une organisation internationale représentant plus de 827 investisseurs gérant un capital de 100 000 milliards de dollars. Son objectif est d'évaluer l'impact des grandes entreprises en terme de changement climatique.

L'analyse se base sur des questionnaires envoyés tous les ans aux entreprises et portant d'une part sur leur intégration du changement climatique (stratégie, risques et opportunités, etc.), et d'autre part sur leurs émissions de gaz à effet de serre.

En 2016, pour sa cinquième année de participation à l'évaluation, ALTEN a obtenu la note de B. Seulement 28% des 5800 entreprises qui ont répondu en 2016 ont obtenu cette note.



Réelle reconnaissance de la démarche d'ALTEN, cette évaluation va permettre de continuer à impliquer l'ensemble des parties prenantes dans nos réductions de CO2.

Palmarès des premiers ALTEN Awards

Au début de l'année 2016, ALTEN a dévoilé le palmarès des ALTEN Awards. Premier concours lancé fin 2015 qui récompense les hommes et les femmes qui font la fierté du Groupe. Ouvert à tous les ingénieurs consultants, ce challenge vise à mettre en lumière leurs parcours et leurs réussites. Ces derniers ont reçu à Paris leurs trophées en présence du Président-Directeur Général du Groupe ainsi que des membres du CODIR.



Huit catégories ont été mises à l'honneur :

- ALTEN Award du Chef de Projet sur Projet Structuré;
- ALTEN Award de l'Innovation;
- ALTEN Award de la Contribution au Développement de l'Entreprise;
- ALTEN Award de la Mobilité;
- ALTEN Award du Début Prometteur;
- ALTEN Award du RSI de l'Année;
- ALTEN Award du Développement Durable;
- ALTEN Award Spécial du Jury



ALTEN parrain de la promotion ESIEE 2016

De nombreux évènements ont été organisés afin de faire découvrir aux élèves leurs perspectives de carrières et d'acquérir des conseils pour préparer au mieux leur intégration dans le monde du travail (partages d'expériences, conférences, visites en entreprise, réalisation de projets communs ...).

Le Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Universités

Pour sa première participation au « Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Universités », une cinquantaine de collaborateurs ALTEN se sont mobilisés pour aller à la rencontre de plus de 7 000 étudiants issus de 250 écoles et universités venus de toute la France. Cet événement combine des épreuves sportives, un grand forum métiers rassemblant des entreprises dans leur secteur et des actions de sensibilisation au handicap, dans un cadre festif, propice aux échanges conviviaux. Ronald P., champion d'athlétisme et business manager ALTEN, 1er français sous les 10" au 100m, a participé à la Course des légendes de l'athlétisme aux côtés de Christine Arron, Muriel Hurtis et Christophe Lemaitre.

Au-delà des défis sportifs ou festifs relevés au cours des différentes épreuves, ALTEN a notamment souhaité profiter du « Challenge du Monde des Grandes Ecoles » pour porter un soutien à l'association « Dunes d'Espoir », dont l'objectif est de permettre à des jeunes en situation de handicap de prendre part à des épreuves de course à pied à bord d'une « joëlette » tractée par des athlètes bénévoles. Une façon de militer pour le « bien vivre ensemble ».

Obtention de la certification ISO 27 001

La norme ISO 27 001 définit les exigences relatives aux systèmes de management de la sécurité de l'information.

ALTEN a initié cette démarche en 2012 avec le recrutement d'un RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) et a tous les ans fait progresser ses pratiques avec l'ensemble des parties intéressées. La certification obtenue en mai/juin 2016, est une reconnaissance de la maîtrise des sujets SSI chez ALTEN.



Distinctions

La démarche Développement Durable du Groupe ALTEN acquiert régulièrement des certifications, labels et notations, preuve de l'engagement et de la performance extra-financière du Groupe.



Top Employer© : pour la 6ème année consécutive, ALTEN a reçu le label Top Employer© France, décerné par le CRF Institute. Cette labellisation met en valeur et récompense les bonnes pratiques d'ALTEN en matière de Ressources Humaines et les investissements humains effectués par le Groupe pour être un employeur de référence. A noter, ALTEN Spain, ALTEN Italy et ALTEN Technology en Allemagne sont également certifiés en 2017.



Notation Ecovadis : en 2016, ALTEN a évalué de façon volontaire et pour la huitième année consécutive la responsabilité de ses pratiques, par le biais de la plateforme Ecovadis. La démarche Développement Durable a obtenu la note de 74/100, lui permettant ainsi de maintenir son niveau de reconnaissance «Gold» et son classement au sein des 1 % des entreprises les mieux notées par Ecovadis.



Certifications du système de management : les normes internationales sont des outils stratégiques et des lignes directrices : l'intégration des exigences de ces normes dans le système de management des entreprises en garantit l'efficacité optimale. ALTEN et ses filiales internationales sont majoritairement certifié ISO 9 001 et EN 9 100 (secteur aéronautique) pour leur système de management de la qualité, et ISO 14 001 pour leur management de la performance environnementale.

Pour la première année, ALTEN obtient la certification ISO 27 001 (Management de la sécurité de l'information) ce qui valide la démarche initiée en 2012 de sécurité des systèmes d'information. A noter que ALTEN India et ALTEN Spain sont également certifiés.



Certifications Santé & Sécurité : ALTEN est certifié MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise) depuis 2008 et CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) depuis 2007, attestant ainsi des efforts réalisés et des succès obtenus grâce au système de management de la Santé et de la Sécurité d'ALTEN. Ces certifications démontrent une volonté d'adopter une démarche d'amélioration continue dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE). A noter également que ALTEN Spain est certifié OHSAS 18001



Pacte Mondial : dans le cadre de son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2010, ALTEN a de nouveau démontré en 2016 son engagement et la réussite de ses avancées en matière de développement durable en obtenant le renouvellement de sa distinction « Advanced » pour sa Communication sur le Progrès.



CDP : en 2016, pour sa cinquième année de participation à l'évaluation, ALTEN a obtenu la note de B. Seulement 28% des 5600 entreprises ayant répondu au questionnaire en 2016 ont réussi à atteindre cette note.



Trendence : en 2016, ALTEN maintient son positionnement dans le top 100 du classement Trendence des employeurs préférés des étudiants en école d'ingénieurs.



Universum : ALTEN est également présent dans le palmarès 2016 des entreprises les plus attractives selon les étudiants des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce.

Chiffres clés

(Périmètre : entités juridiques en France)

10 867 collaborateurs,
dont 26 % de femmes, 99 % en CDI
et 88 % d'ingénieurs consultants



4 226 recrutements,
dont 95 % en CDI

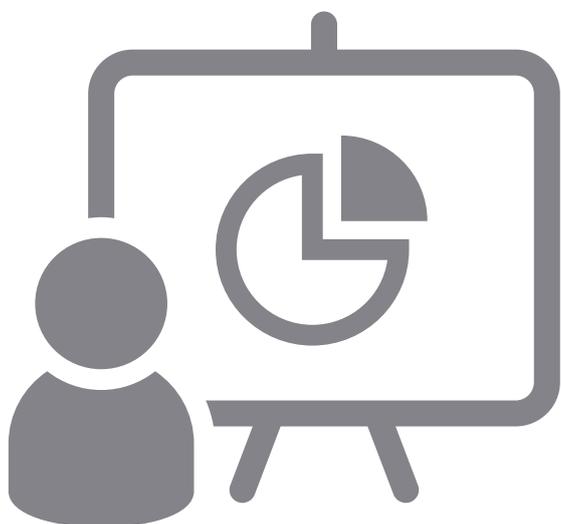
3,28 taux de fréquence des accidents du travail
avec arrêt

37 % des surfaces en France
certifiées ISO 14001

26 relations partenariales privilégiées auprès
d'écoles cibles

110 g CO₂/km moyenne des émissions
de la flotte de véhicules de fonction

74 / 100
note à l'évaluation extra-financière Ecovadis





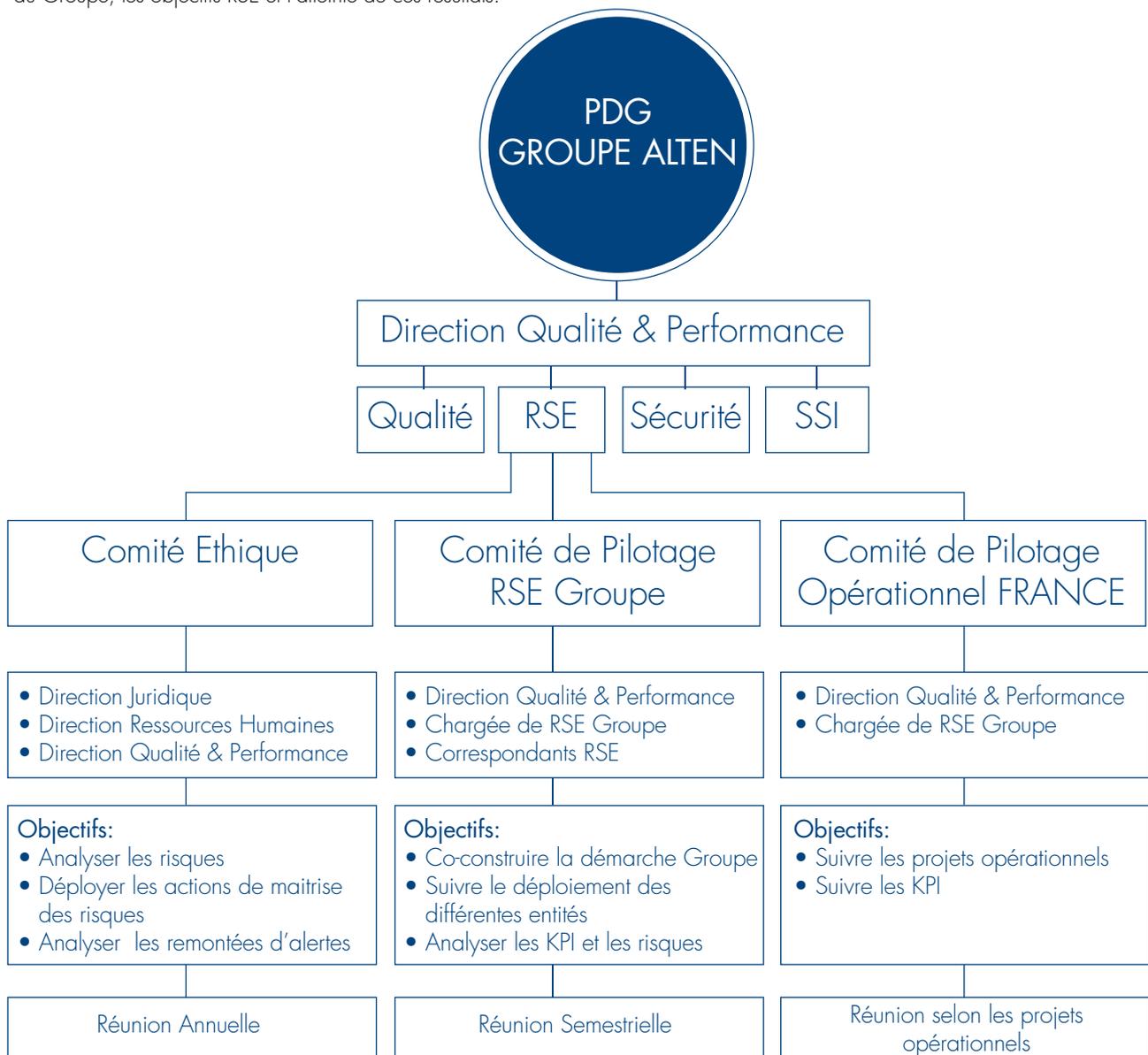
Gouvernance et stratégie RSE

1.1 MANAGEMENT RSE

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, La direction en charge de la RSE dénommée « Direction Qualité et Performance » est directement rattachée à la direction générale du Groupe. Ce nouveau rattachement a donné une impulsion supplémentaire dans la maîtrise des enjeux et des risques RSE à travers l'ensemble des implantations dans le monde.

La gouvernance RSE s'est également précisée en 2016 permettant ainsi d'accompagner le déploiement de la démarche à travers l'ensemble des sociétés du Groupe et la mise en place de KPI opérationnels pour le management des projets RSE.

Pour renforcer la démarche RSE, un travail a également été effectué afin de préciser le lien entre l'analyse de la matérialité du Groupe, les objectifs RSE et l'atteinte de ces résultats.



La Direction RSE du Groupe a pour mission :

- Déterminer, animer et mettre à jour la stratégie RSE du Groupe
 - Accompagner les filiales dans l'adaptation locale de la matérialité et dans la conduite des projets RSE
 - Manager la filière des correspondants RSE
 - Promouvoir dans les directions métiers la création de valeur ajoutée que permet la démarche RSE (GreenIT, achats responsables, Management de l'environnement, ...).
- Répondre aux évaluations extra-financières
 - S'assurer de l'efficacité du processus d'écoute des parties prenantes
 - Réaliser la veille RSE

La stratégie RSE

Nicolas Guibout

en charge de la Direction Qualité et Performance

Les enjeux d'ALTEN dépassent aujourd'hui plus que jamais l'hexagone. En effet compte tenu de la croissance forte à l'international, d'une atteinte de taille critique dans un certain nombre de pays, des exigences des évaluations extra-financières qui nécessitent une consolidation globale, il convenait de renforcer la gouvernance RSE.

En 2016 nous avons initié la planification du déploiement de la stratégie RSE à l'ensemble des périmètres. Afin de s'assurer de l'adhésion de chaque pays à la démarche du Groupe, nous avons mis en place un processus d'adaptation et d'applicabilité de la matérialité localement. Ceci permet de fixer un cap commun avec des objectifs et des KPI (baseline) et de permettre à chaque pays de développer les projets qui ont du sens dans leurs périmètres.

Leur articulation avec les métiers est assurée par un réseau de correspondants dans les directions opérationnelles et les directions fonctionnelles, avec la volonté permanente d'encourager l'adhésion du plus grand nombre de collaborateurs aux valeurs de la RSE.

Le Groupe a souhaité également en 2016 se donner les moyens de définir des objectifs monde ambitieux mais réalistes. C'est pourquoi nous avons par exemple lancé notre bilan carbone non seulement sur le périmètre obligatoire France mais en y intégrant de nombreux pays pour couvrir plus de 80% du chiffre d'affaires du périmètre RSE.

Conscient du chemin qu'il nous reste à parcourir, notre démarche reconnue par Global Compact comme Advanced, par Ecovadis à un niveau Gold avec une notation de 74/100 ou encore par le CDP avec notre évaluation de B fait d'ALTEN, leader reconnu dans l'ingénierie et le conseil en technologies, un acteur de référence dans la RSE.

Les deux années à venir, qui seront stimulantes et dynamiques pour la RSE, doivent permettre de concrétiser ce déploiement global à travers l'ensemble de nos sociétés.

1.2 ENJEUX ET STRATEGIE

Une stratégie de développement durable n'est pertinente et efficace que si elle respecte les valeurs et les fondements du Groupe qu'elle engage, et qu'elle est cohérente avec ses enjeux et les attentes de ses parties prenantes.

En ce sens la matrice de matérialité permet d'affiner son analyse et de garantir la validité des résultats. La matrice de matérialité du Groupe respecte le principe de matérialité défini par les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). Créée en 2015 elle est régulièrement mise à jour avec les démarches entreprises et les résultats obtenus lors de l'année écoulée.

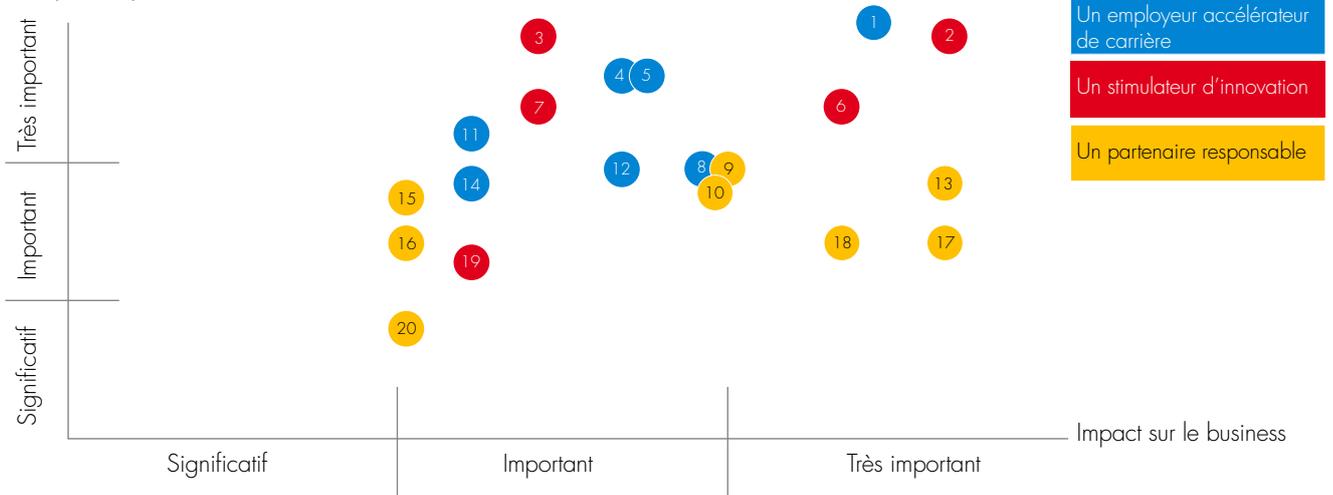
Des enjeux sont considérés comme « matériels » s'ils peuvent affecter la performance à court-terme de l'entreprise, déterminer sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques,

correspondre aux meilleures pratiques de son secteur, affecter le comportement des parties prenantes ou encore refléter l'évolution du Groupe (de nouvelles normes, de nouvelles tendances). Essentiellement fondée sur des analyses sectorielles et des entretiens avec des parties prenantes clés, cette analyse s'est formalisée sous la matrice suivante. (Cf. pages 56 - 57)

Ces travaux ont également permis de recentrer la stratégie de développement durable autour de trois axes majeurs et propres au Groupe ALTEN.

- Un employeur accélérateur de carrière ;
- Un stimulateur d'innovation ;
- Un partenaire responsable.

Importance pour les parties prenantes



Un employeur accélérateur de carrières

1	Attirer et fidéliser les talents
4	Valoriser les talents et offrir des parcours professionnels durables
5	Favoriser la diversité et l'équité des chances
8	Faire de la sécurité au travail une priorité
11	Veiller au bien-être au travail des collaborateurs
12	Développer les compétences de chacun et renforcer l'employabilité
14	Développer le dialogue social

Un stimulateur d'innovation

2	Développer des solutions innovantes et durables pour nos clients et la société
3	Favoriser le rayonnement des métiers de l'ingénieur
6	Favoriser le développement des compétences techniques grâce à la R&D
7	Promouvoir le partage des connaissances auprès des parties prenantes
19	Soutenir les ingénieurs de talent

Un partenaire responsable

9	Placer l'éthique au cœur de nos activités
10	Engager des relations durables avec nos partenaires
13	Maximiser la satisfaction client
15	Soutenir des initiatives sociétales fortes et porteuses de sens
16	Dialoguer avec les parties prenantes
17	Se développer à l'international et en France
18	Sécuriser les systèmes d'information
20	Minimiser l'impact environnemental de nos installations

1.3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

En tant que leader des métiers de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies, ALTEN s'engage envers ses parties prenantes, pour répondre à leurs attentes, anticiper leurs exigences et concilier performance et Développement Durable dans ses activités.

Les parties prenantes du Groupe appartiennent à sa sphère sociale ou économique, à sa chaîne de valeur, à la société civile ou aux territoires dans lesquels il est implanté.

Rang 1

Les collaborateurs, consultants ou salariés internes,
Véritables ambassadeurs d'ALTEN

Les clients,
Vecteurs de notre recherche d'innovation

Les étudiants et les jeunes diplômés,
Futurs collaborateurs à forte valeur ajoutée

Les écoles et les universités,
Partenaires pour susciter des vocations

Rang 2

Les associations de promotion des filières scientifiques,
Révélatrices des potentiels de demain

Les actionnaires,
Soutien de notre développement

Les médias,
Vecteur de la l'image de marque d'ALTEN

Les fournisseurs et sous-traitants,
Partenaires de notre réussite

Les représentants du personnel,
Garants du dialogue social

Les agences de notations,
Témoins de la performance extra financière d'ALTEN

Rang 3

Les organismes professionnels,
Défenseurs des intérêts du secteur

Les pouvoirs publics et politiques, les mairies, les entreprises voisines,
Générateurs d'une dynamique locale durable

Les organisations internationales,
Guides vers une démarche plus responsable

Les entreprises du secteur,
Compétiteurs qui nous incitent à nous dépasser

Les partenaires sociaux,
Relais de la démarche Développement Durable



1.4 MATRICE DE MATERIALITE, LA PRIORISATION DES ENJEUX

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ENJEUX	ENGAGEMENTS ASSOCIÉS	OBJECTIFS	Impact	RÉSULTATS
Attirer et fidéliser les talents	Le Groupe ALTEN en France a mis en place un accompagnement RH qui permet aux meilleurs talents de se révéler et de s'épanouir, grâce à des processus de gestion des carrières et l'intensification de la formation interne. Le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations sont des principes intégrés dans le fonctionnement du Groupe et la Charte de Développement Durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du label Top Employer ou équivalents en France et dans les entités internationales du Groupe - Augmenter le nombre de recrutements en 2016 - Intensification de l'utilisation des réseaux sociaux pour le recrutement des meilleurs talents - Renforcement des partenariats avec les grandes écoles et universités dans le monde pour favoriser les passerelles entre les étudiants et le monde de l'entreprise 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Top Employer France, Espagne, Italie, Allemagne Technology - Périmètre France: + 734 recrutements en 2016 (SOC 7) par rapport à 2015 - Périmètre international: 765 recrutements en 2016 par rapport à 2015 - Augmentation de 20 417 abonnés sur les réseaux sociaux professionnels soit une hausse de près de 40% - Partenariat avec 26 écoles et universités cibles en 2016 en France ; 148 à l'international
Développer des solutions innovantes et durables au service de nos clients et la société	ALTEN agit activement aux côtés de ses clients et au sein de sa Direction de la R&D pour mener des projets en lien avec les enjeux RSE : efficacité énergétique des bâtiments, dépendance des personnes à mobilité réduite, mobilité connectée, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la mutualisation des bonnes pratiques Innovation et RSE entre entités - Accentuer l'orientation des projets R&D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN - Participation à des programmes nationaux de R&D, en France et dans le monde 	- +	<ul style="list-style-type: none"> - Initiative démarrée en 2016 à renforcer en 2017 - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique
Favoriser le rayonnement des métiers de l'ingénieur	Le Groupe ALTEN s'engage pour promouvoir les métiers de l'ingénierie, notamment auprès des étudiants et des jeunes femmes, en développant des partenariats privilégiés.	<ul style="list-style-type: none"> - Atteinte de 75% d'entités du Groupe dans le monde comme partenaire d'au moins une association pour la valorisation des métiers de l'ingénieur - Renforcement des partenariats avec les associations, étudiantes ou non, participant à la valorisation des métiers de l'ingénieur 	- +	<ul style="list-style-type: none"> - 68 % des filiales du périmètre considéré ont au moins un partenariat avec une association pour la valorisation des métiers de l'ingénieur (sociétal 1) - Partenariats avec la CNJE voir partie Confédération Nationale des Junior-Entreprises - Partenariat avec Elles Bougent voir partie Elles Bougent
Valoriser les talents et offrir des parcours professionnels durables	Le Groupe ALTEN met en place un accompagnement RH qui permet aux meilleurs talents de se révéler et de s'épanouir, grâce à des processus de gestion des carrières et la mobilité géographique et fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'indicateurs de pilotage sur la mobilité interne et sur la cartographie des compétences - Mutualisation des bonnes pratiques des entités internationales concernant la gestion des carrières et des rémunérations - Maintien d'un taux supérieur à 90% de collaborateurs bénéficiant d'entretiens annuels d'évaluation en France 	+ - +	<ul style="list-style-type: none"> - En France, 122 salariés ont bénéficié d'une mobilité inter-entreprises - Déploiement en Allemagne sur le modèle français - En France 90% des salariés ont eu un entretien annuel
Favoriser la diversité et à l'équité des chances	Le respect de la diversité et la lutte contre les discriminations sont des principes intégrés dans le fonctionnement du Groupe et sa stratégie de Développement Durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des valeurs communes et du développement grâce à la formation, notamment à l'éthique et la diversité - Favoriser l'accès à l'emploi aux travailleurs handicapés et l'insertion professionnelle en général (forums de l'emploi dédié, etc.) - Fidéliser et valoriser les femmes ingénieures du groupe ALTEN 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 23% de collaborateurs formés par rapport à 2015 - Renforcement interne de l'organisation autour du handicap; identification de fournisseurs EA/ESAT. - Création d'un book consacré aux IngénieurEs voir partie 2.3 La diversité, au cœur de la politique RH du Groupe
Favoriser le développement des connaissances techniques grâce à la R&D	Grâce à ses programmes internes de R&D, le Groupe développe et renforce son expérience et son expertise.	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer l'orientation des projets R&D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN - Participation à des programmes nationaux de recherche et développement, en France et dans le monde 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique
Promouvoir le partage des connaissances auprès de nos parties prenantes	ALTEN partage son expertise et réalise des transferts de connaissances et de technologies avec ses partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des principes de la Charte d'Achats Responsables à l'ensemble des filiales - Renforcement des projets de la Direction de la R&D du Groupe pour répondre à des enjeux de société dans un esprit de partage de connaissances - Poursuivre l'animation de conférences ou événements à destination des collaborateurs, des clients ou des candidats 	- +	<ul style="list-style-type: none"> - Voir partie 4.3 Achats responsables - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique - Mise en place des Conférences techniques Talent'Camp (Voir page 65)
Faire de la sécurité au travail une priorité	Le Groupe déploie une démarche globale de préservation et de protection de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, au regard des exigences des clients, de la réglementation et des exigences élevées fixées en interne.	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des formations aux risques (humains, informatiques, environnementaux, éthiques...) pour tout nouveau collaborateur en France, y compris pour les populations commerciales - Déployer le référentiel ALTEN CARE dans le Groupe 	+ -	<ul style="list-style-type: none"> - Welcome Pack (sécurité des données, risques professionnels, RSE) - 936 salariés formés en 2016 aux e-learning Santé Sécurité Environnement - Déploiement d'ALTEN CARE sur 63% du périmètre RSE
Placer l'éthique au cœur de nos activités	Le développement d'ALTEN s'appuie sur des principes fondamentaux d'intégrité et de transparence, mis en oeuvre par ses dirigeants et ses salariés.	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir le Comité Ethique à une fréquence minimum bi-annuelle - Former 100 % des managers à l'éthique 	- -	<ul style="list-style-type: none"> - une seule réunion en 2016 - construction de la formation reportée à 2017
Engager des relations durables avec nos partenaires	Par la création de la Charte d'Achats Responsables et l'intégration de critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans les achats du Groupe, ALTEN créé des relations gagnants-gagnants et équitables avec ses fournisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la politique d'Achats Responsables dans l'ensemble des filiales par la création d'une cartographie des risques RSE par catégories d'achats - Intégrer davantage le secteur protégé dans les achats 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Voir partie 4.3 Achats responsables - Identification de tous les fournisseurs EA/ESAT, voir partie Les métiers de l'ingénierie sont compatibles avec le handicap & 4.3 Achats responsables

ALTEN, PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE

	ENJEUX	ENGAGEMENTS ASSOCIÉS	OBJECTIFS	RÉSULTATS
11	Veiller au bien-être au travail des collaborateurs	ALTEN s'engage pour la qualité de vie au travail et la valorisation des ses collaborateurs.	- Pérennisation des actions de sponsoring interne via le programme « Nos salariés ont du talent » - Synergie avec les instances représentatives du personnel pour l'amélioration de la gestion de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle	+ - 14 projets ont été réalisés grâce au sponsoring interne, voir partie 2.5 Qualité de vie au travail - Le CHSCT s'est en tout réuni 25 fois en 2016 pour ALTEN en France
12	Développer les compétences de chacun et renforcer l'employabilité	ALTEN adapte les compétences de ses salariés aux besoins du marché et les accompagne dans leurs projets professionnels grâce à l'intensification de la formation interne.	- Renforcement des valeurs communes et du développement grâce à la formation, notamment à l'éthique et la diversité	+ - Augmentation de 23% de collaborateurs formés par rapport à 2015 - En France 90% des salariés ont eu un entretien annuel
13	Maximiser la satisfaction client	ALTEN mise sur la pluridisciplinarité des compétences de ses ingénieurs, son positionnement technologique haut de gamme à forte valeur ajoutée et une offre diversifiée pour satisfaire ses clients.	- Augmenter les taux de conformité aux exigences clients - Maintien des certifications sécurité, qualité et développement durable	+ - La mesure de la satisfaction client (candidats, consultants et clients business) fait partie intégrante des processus du Groupe - Certification Mase; ISO 27 001, 9001, 9100, 14 001 ; reconnu Advanced par Global Compact; 74/100 par Ecovadis; B par le CDP
14	Développer le dialogue social	ALTEN poursuit une politique de dialogue avec les partenaires sociaux pour assurer aux collaborateurs entente et défense.	- Continuer à couvrir 100% des collaborateurs par une convention collective	+ Couverture de 100%
15	Soutenir des initiatives sociétales fortes et porteuses de sens	En France et dans le monde, ALTEN soutient les initiatives sociétales de ses collaborateurs, des étudiants ou de la société, dans le respect des valeurs du Groupe.	- Accentuer l'orientation des projets R&D vers des programmes répondant aux enjeux majeurs de la société civile : mettre au service de l'intérêt général les compétences des collaborateurs ALTEN - Participation à des programmes nationaux de R&D, en France et dans le monde	+ - Voir partie 3.4 Une expertise innovante, durable et partagée - Voir partie 3.3 La R&D, une activité stratégique
16	Dialoguer avec les parties prenantes	ALTEN s'engage envers ses parties prenantes pour répondre à leurs attentes et anticiper leurs exigences.	- Renforcer des partenariats avec les parties prenantes - Faire du réseau de correspondants RSE un vecteur de synergie et de performance entre les entités ALTEN dans le monde	+ - Identification et reconnaissance des référents RSE internationaux (Espagne, Italie, Allemagne, Inde, Suède, Pays-Bas)
17	Se développer à l'international et maintenir la croissance en France	Le groupe ALTEN, en tant que leader mondial et partenaire technologique de référence des plus grandes entreprises, ambitionne de se développer fortement à l'international.	- Renforcer l'impact positif des entités ALTEN dans les localités et pays dans lesquelles elles sont présentes : emploi, environnement, développement local, respect des populations, etc.	+ - Augmentation de 28% du nombre de recrutements à l'international par rapport à 2015 - Adoption d'un code de conduite dans différentes filiales grâce à l'impulsion du groupe
18	Sécuriser les systèmes d'information	La satisfaction client et la maîtrise des risques est au cœur des préoccupations du groupe ALTEN qui s'engage à intégrer dans sa politique qualité, sécurité et développement durable les exigences de l'ISO 27 001	- Renforcement de la démarche de certification ISO 27001 - Déployer le référentiel ALTEN SECURE dans le Groupe	+ - - Obtention de la Certification ISO 27 001 voir partie 4.1 Sécurité de l'information - L'ISO 27 001 est déployée sur 100% du périmètre France et sur 56% du périmètre RSE - ALTEN SECURE est déployé sur 63% du périmètre RSE
19	Soutenir les ingénieurs de talents	ALTEN stimule l'innovation en récompensant les ingénieurs de talents au travers de nombreux prix.	- Maintien de la présence d'ALTEN aux remises de prix et trophées en lien avec l'innovation	+ - Remise d'un prix par Simon Azoulay lors du Trophée des femmes de l'industrie voir partie 3.2 Valorisation des ingénieurs de talents - Participation au Trophée Excellencia, pris de l'ingénieur du futur voir partie 3.1 Valorisation des métiers de l'ingénieur - Première cérémonie de remise des ALTEN Awards voir partie 2.5 Qualité de vie au travail
20	Minimiser l'impact environnemental de nos installations	Le management de la performance environnementale est au cœur d'une démarche d'amélioration continue, basée sur des solutions pragmatiques et adaptés aux activités d'ingénierie.	- Amélioration du pilotage des performances environnementales des activités grâce au renforcement des indicateurs clés en place - Intégration croissante de bâtiments disposant de hautes certifications environnementales dans le parc immobilier des entités internationales du Groupe - Incitation des collaborateurs aux éco-gestes - Réduction des émissions de CO2 liées aux déplacements - Réduction de la consommation de papier liée aux impressions - Maintien des certifications ISO 14001	+ - + - Lancement d'un bilan carbone au niveau européen couvrant 90% des collaborateurs du périmètre RSE - Evolution de 7% en 2015 à 15% en 2016 des surfaces à haute certification environnementale sur le périmètre international - 936 salariés formés en 2016 aux e-learning Santé Sécurité Environnement dont «éco-gestes» et «éco-conduite» - Réduction de 4% de CO2 liée au déplacements sur le périmètre France - Economie de 40% de papier liée aux impressions voir partie Ressources informatiques - Maintien de la certification ISO 14 001



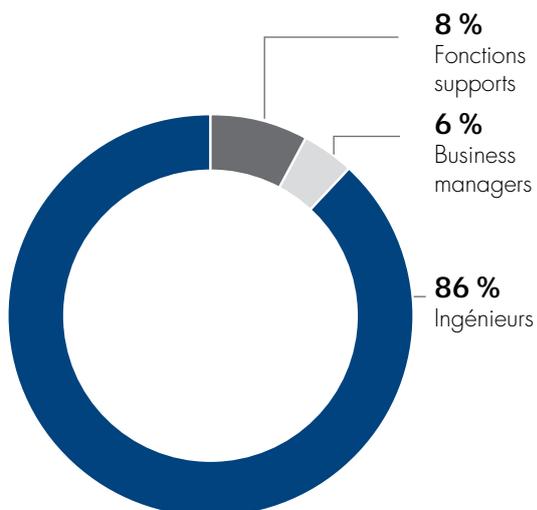
Un employeur accélérateur de carrière

2.1 ALTEN, ACTEUR MAJEUR DE L'EMPLOI

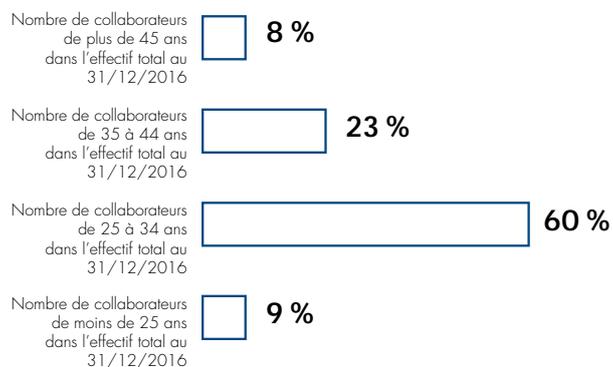
Au 31/12/16, l'effectif total du Groupe ALTEN sur le périmètre RSE s'élevait à 18 704 collaborateurs.

	Nombre de collaborateurs Femmes	Nombre de collaborateurs Hommes	TOTAL		2015
France	2 813	8 054	10 867	58%	9 722
Allemagne	390	1 492	1 882	10%	1 783
Belgique	128	389	517	3%	320
Espagne	434	1054	1 488	8%	1 438
Italie	212	617	829	4%	719
Suède	234	990	1 224	7%	1 173
Inde	251	1 013	1 264	7%	1 094
Pays-Bas	76	557	633	3%	Entrée en 2016
	24%	76%	18 704		16 249

Parmi eux, 86 % étaient des ingénieurs consultants et 95 % étaient en CDI en 2016.



Toujours sur ce périmètre, près de 70 % des collaborateurs avaient moins de 35 ans.



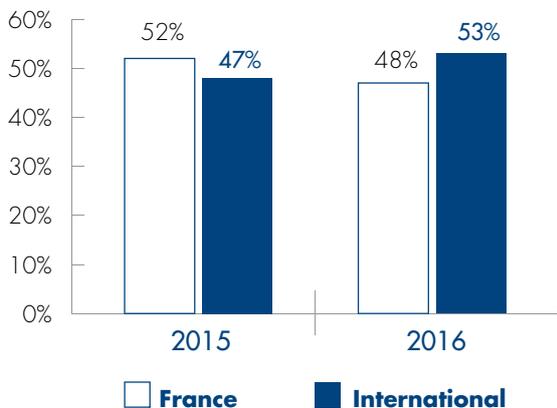
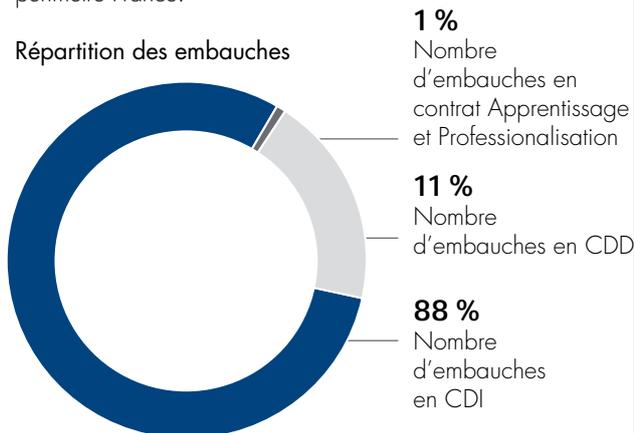
Sur le périmètre de reporting considéré, près de 70 % des collaborateurs avaient moins de 35 ans.



Pro-activité affirmée en matière de recrutement

Dans un contexte de fort engagement où les exigences de qualité et de productivité des clients d'ALTEN ne cessent d'augmenter, la capacité à repérer, capter, développer et promouvoir les meilleurs talents est stratégique. ALTEN est un acteur majeur du marché européen de l'emploi des ingénieurs. En 2016, le Groupe a ainsi poursuivi son active politique de recrutement, intégrant à ses équipes plus de 7600 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel sur le périmètre RSE, dont plus de 4 200 en France. 88 % ont été embauchés en CDI sur le périmètre RSE et 95 % sur le périmètre France.

Répartition des embauches



% du CA en France et à l'international

L'année 2016 marque un tournant dans la croissance du Groupe. Pour la première année, le chiffre d'affaire réalisé à l'international (toutes filiales internationales confondues) est plus important que celui réalisé en France. Le Groupe a donc mis en place de nouvelles stratégies notamment en matière de recrutement. Une cellule de recrutement dédiée à l'international a été créée début 2016.

INTERVIEW

Laurent Lepinoit
Directeur du Recrutement International

Dans quel objectif a été créée la direction ?

L'objectif premier est de favoriser la croissance de nos filiales à l'étranger. La moitié des effectifs d'ALTEN se situe désormais à l'international.

La cellule a été créée en janvier 2016. Auparavant il existait une équipe de recrutement mais uniquement sur la zone internationale 2 donc principalement sur le Canada et les USA (région de Detroit).

Début 2016 nous avons donc créé une cellule de recrutement pour le périmètre International 1, couvrant l'Europe (principalement ALTEN UK, ALTEN Belgium, ALTEN Switzerland et ALTEN GmbH) et une partie des USA (côte Est).

Nous suivons les candidats sur tout le cycle. Ce sont principalement des ingénieurs français qui ont des contrats locaux. Il existe bien entendu des équipes de recrutement sur place mais l'idée est d'apporter un plus et de favoriser la mobilité des ingénieurs français à l'international.

Les ingénieurs ont une appétence importante aujourd'hui pour la mobilité internationale et nous permettons ainsi de répondre à une demande forte de la part des candidats. Il ne faut pas oublier qu'en France il y a chaque année entre 27 000 et 30 000 ingénieurs qui sortent des écoles. Il faut pouvoir répondre à la demande et la cellule permet de donner aussi une perspective globale de notre activité aux candidats.

Quelle est le bilan de l'année 2016 et la vision pour 2017 ?

Les objectifs fixés en 2016 ont été atteints. Nous avons donc validé le principe de cette cellule dédiée au recrutement international. La moitié des recrutements a été pour ALTEN UK qui a eu une forte croissance en 2016 ce qui représente 10% de leurs recrutements.

De plus nous pouvons maintenant mutualiser les besoins. Nous connaissons les profils recherchés par pays et nous faisons nos recherches en fonction de leurs besoins.

Maintenant que nous avons validé le modèle de cette cellule internationale, l'objectif est de monter en puissance. Avec la fusion des deux cellules (International 1 et International 2) nous espérons atteindre les 120 recrutements en 2017.

La dynamique de recrutement du Groupe est opérée par un processus industrialisé d'analyse de compétences permettant d'identifier et recruter les profils de haut niveau. Publiée en tout début d'année, l'enquête exclusive de « L'Usine Nouvelle » place ALTEN parmi les 10 premiers recruteurs de 2017 avec une projection de 3000 recrutements en France. ALTEN gagne une place dans ce classement depuis l'année précédente.

En 2016, ALTEN occupe à la 27^{ème} position de la cinquième édition du classement OTaC (Online Talent Communication). Ce classement est réalisé par le cabinet Potentialpark qui étudie les outils de recrutement digitaux des entreprises. Plus de 23800 étudiants et jeunes diplômés dans le monde entier ont répondu à l'enquête. Parmi eux, 4000 Français ont étudié et évalué les outils de recrutement des 120 employeurs présents dans l'hexagone.

Dans cette optique d'optimiser ses recrutements, ALTEN a ouvert un nouveau site destiné au recrutement des nouveaux talents. Le nouveau site **ALTEN Recrute** permet d'optimiser et de personnaliser la recherche d'emploi grâce à une plateforme plus ergonomique. Avec 2700 postes ingénieurs ouverts en 2016 dans de nombreux secteurs (aéronautique, automobile, ferroviaire, multimédia et télécoms), ALTEN propose une multitude de trajectoires de carrières.

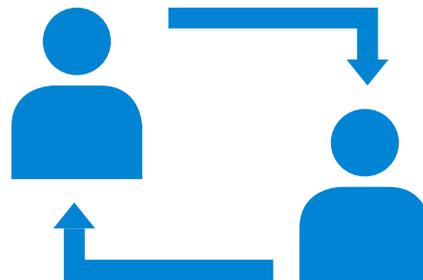
Véritable tremplin de carrière, ALTEN recrute de nombreux jeunes diplômés. Les équipes de consultants du Groupe accèdent aux plus grands projets technologiques dans les secteurs suivants : Aéronautique, Spatial & Défense, Transport Terrestre, Energie & Sciences de la vie, Télécoms & Multimédias, Finance & Tertiaire. Ils s'ouvrent à des opportunités d'évolution sectorielle comme géographique. C'est pourquoi le Groupe exige de ses ingénieurs, outre des compétences techniques de haut niveau et la connaissance du secteur d'activité du client, un savoir être qui leur permette de s'adapter à des environnements en mutations rapides.

Afin d'identifier très tôt les potentiels candidats, ALTEN développe de multiples liens de proximité avec les futurs jeunes diplômés. De nombreux événements au contact des candidats sont organisés chaque année :

- L'ALTEN Job Tour, véritable tour de France des opportunités de carrière, permet tous les ans à de nombreux candidats ingénieurs de rencontrer ALTEN dans ses locaux et de découvrir ses activités. L'édition 2016 a accueilli plus de 500 candidats dans 10 villes de France : Aix, Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse. L'évènement s'est déroulé pendant trois jours avec au programme :



- Des entretiens d'embauche
- Un espace «Forum» avec les Départements Carrières pour échanger entre autres autour des carrières ALTEN et du programme «Nos salariés ont du talent»
- Un espace Stands Sectoriels (Energie, Transport Terrestre, Aéro Spatial Défense, Banque, Finance, Tertiaire et Telecom) sur lequel étaient présents des Business Managers et Ingénieurs-Consultants pour échanger avec les candidats sur les projets et carrières ALTEN
- Une animation avec des lunettes 3D Oculus Rift



- En parallèle, le Groupe en France et dans le monde participe à de nombreux salons et forums spécialisés de recrutement. Ces événements sont l'occasion pour les étudiants et diplômés d'aller à la rencontre des recruteurs, de découvrir les opportunités de carrières et de bénéficier en outre de nombreux conseils de professionnels du recrutement. En 2016, ALTEN a ainsi participé à 90 salons et forums en France. En Belgique, le Groupe s'associe à la Junior Entreprise LSM Conseil et propose des workshops annuels, techniques ou fonctionnels, à destination des étudiants de l'Université Catholique de Louvain La Neuve. Cette année encore, huit ateliers personnalisés aux besoins de la Junior Entreprise ont été réalisés.

- Le Groupe entretient également des relations partenariales privilégiées avec de nombreuses écoles d'ingénieurs et de commerce.

- **En France**, ALTEN s'engage activement auprès de plus de 88 écoles et universités et y organise très régulièrement des ateliers RH (simulations d'entretiens, ateliers CV, etc.) et des conférences métiers ou techniques. Grâce aux opportunités créées par les travaux de R&D du Groupe, des offres de thèses de doctorat, réputées comme particulièrement qualitatives et de niveau technique élevé, sont proposées annuellement.

- **En Allemagne**,

ALTEN GmbH a identifié une quarantaine d'universités cibles et tisse des relations très privilégiées avec certaines d'entre elles. De nombreuses animations telles que des soirées de recrutement, des entretiens, des présentations, des workshops et bien d'autres activités sont organisées dans le cadre de ces coopérations.

ALTEN Technology est en collaboration avec les deux principales universités de Hambourg (Université de Hambourg et HAW) et les universités de Braunschweig, Brême et Hanovre. Le bureau de recrutement est directement en contact avec de nombreux professeurs et obtient des recommandations d'étudiants potentiels. Un programme de mentoring pour les étudiants a aussi été mis en place. Accompagnés, coachés et suivis par des collaborateurs ALTEN issus de départements variés comme les RH, la Finance, l'IT ou l'Ingénierie, ces étudiants, une fois diplômés, se voient également proposer des postes au sein du Groupe.

- **L'Espagne et l'Italie** sont également très actives et tissent des partenariats avec respectivement plus de soixante-dix et cinquante-deux universités chacune. Les deux pays participent à des salons de recrutement et des séminaires techniques.

- **ALTEN Netherlands** organise des conférences sur UX design pour sensibiliser les étudiants aux métiers de l'IT et les possibilités de carrières chez ALTEN.

MI-GSO
PROJECT MANAGEMENT XPERTS

LIIP
Leading International Industrial Projects

Filière d'Excellence en Management de Projet – Mastère Spécialisé®

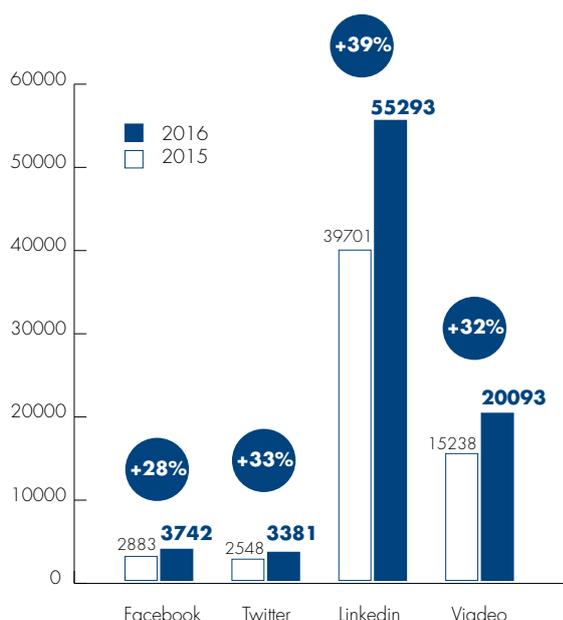
MI-GSO s'engage dans la construction et promotion de la filière d'Excellence en Management de Projet, en créant le Mastère Spécialisé® Leading International Industrial Projects (MS LiIP) en partenariat avec l'ESSEC, l'Ecole Polytechnique (X) et Alstom. Cette filière a pour but de former des jeunes professionnels aux méthodes exigeantes du Management de Projet, tout en mettant un accent fort sur le développement de leurs softs skills. Le MS LiIP, qui va bientôt voir naître sa 4^{ème} promotion, prépare à une carrière sur les plus grands programmes industriels à un niveau international.

Le développement de relations de proximité avec le monde étudiant fait de plus en plus appel au réseau relationnel des salariés ALTEN. Un dispositif interne de cooptation encourage et gratifie le parrainage de candidatures par les collaborateurs ; en 2016, la cooptation a permis de recruter 297 personnes en France. En véritables ambassadeurs du Groupe, de nombreux consultants et managers interviennent par ailleurs auprès de leur école d'origine pour des cours, travaux dirigés, conférences et opérations de mécénat de compétences. C'est une fierté pour ALTEN de voir ses collaborateurs partager les valeurs du Groupe auprès de leur réseau.



Enfin, le Groupe renforce sa visibilité croissante sur les réseaux sociaux et internet. Mise en avant d'initiatives, partage de liens et relais d'informations, échanges, portraits et interviews de consultants : ALTEN est actif sur ses comptes Facebook et Twitter, ainsi que sur une chaîne You Tube dédiée. Le Groupe anime plusieurs hubs d'information et de partage d'opinion sur les réseaux sociaux à caractère professionnel Viadeo et LinkedIn.

Répartition du nombre d'abonnées sur les réseaux sociaux



L'ALTEN Innovation Center

L'ALTEN Innovation Center accueille depuis plusieurs années des étudiants d'écoles d'ingénieurs pour qu'ils effectuent leurs stages dans un cadre le plus formateur possible. Cette démarche originale mise en œuvre par ALTEN repose sur quatre axes :

- Des sujets motivants : le stagiaire a en charge le développement d'une innovation intégrant une dimension développement durable (environnementale ou sociétale).
- Une mise en responsabilité : le stagiaire est en charge de la réalisation mais aussi du management des travaux qui lui sont confiés. A ce titre, il est au cœur des trois phases majeures qui structurent tous les projets innovants ALTEN : le cadrage, la modélisation et le prototypage.
- Un environnement méthodologique riche : le stagiaire assure la mise en œuvre sur son projet du référentiel développé par ALTEN pour le développement de l'innovation et s'appuie sur des méthodes Agiles ALTEN spécifiquement développées pour les projets innovants.
- Un accompagnement dédié : le stagiaire est placé sous la responsabilité d'un expert ALTEN pour le conseiller et le guider dans sa démarche d'innovation, qui le « coache » plus qu'il ne le dirige.

En complément de cette démarche, l'ALTEN Innovation Center a mis en œuvre en 2016 la seconde édition du Challenge ALTEN Open Mind; un concours lancé en 2014 en partenariat avec la CNJE (Confédération Nationale des Juniors Entreprises). Ce challenge est ouvert à des équipes d'étudiants d'écoles d'ingénieurs porteuses d'un projet technologique, innovant et durable. L'équipe lauréate en 2015 s'est vue ainsi ouverte la possibilité de réaliser en 2016 son propre projet mais aussi la possibilité de contribuer à cette concrétisation au travers de stages de fin d'études offerts au sein de l'ALTEN Innovation Center.

• Dialogue social et accords collectifs

Voir parties « 17.4 Accords collectifs » et « 17.5.5 Les relations sociales » du présent document.
Les données présentées dans ces parties du rapport ne concernent que les entités du Groupe en France.

• Rémunérations et participation

Voir parties « 17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital » et « 17.5.7 La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale » du présent document.



2.2 GESTION DES CARRIERES, MOBILITES INTERNES ET FORMATION

• Gestion des carrières

Ainsi, Top Employer© depuis 2012, ALTEN offre une politique de gestion des Ressources Humaines dynamique tournée vers la diversité des parcours et le développement des compétences. Cela permet à chaque collaborateur de rester à la pointe et de renforcer son employabilité, et au Groupe de sécuriser ses perspectives de développement en identifiant les compétences nécessaires aujourd'hui et demain. Par ailleurs, ALTEN a adapté son organisation interne afin de cibler au mieux les attentes et les spécificités de ses trois populations de salariés : ingénieurs consultants, business managers ou fonctions supports.

La gestion des carrières des **ingénieurs consultants** est portée par des processus internes, déployés par les business managers et la Direction des Carrières Ingénieurs (DCI) : les entretiens annuels (plus de 4 000 en 2016, soit 94 % des entretiens ingénieurs attendus) permettent d'identifier les compétences acquises et celles à développer, les besoins de formation et de construire les plans de développement. Les entretiens de carrière sont l'opportunité de réfléchir à l'orientation des parcours.

En 2016, la DCI a poursuivi son travail sur l'intégration des consultants : travail sur une nouvelle plate-forme e-learning ; formation des nouveaux consultants à la communication ; création des Ingénieurs Campus Managers, qui permettent de renforcer les liens entre les consultants issus d'une même école d'ingénieur.

Plus que jamais, les évolutions des consultants en interne sont valorisées, que ce soit vers les fonctions de Chefs de projets, Spécialistes, Business Manager ou Fonction Support.

Il s'agit également de faire rayonner les compétences techniques fortes présentes en interne, que ce soit par des ateliers sur les communautés techniques, que par leur valorisation via des prix associés (Awards).

A noter également : la digitalisation des Entretiens Annuels et Entretiens Professionnels, testée pour les fonctions Support en 2015, a été déployée fin 2016 pour les consultants.

Côté **Managers**, des Comités Carrières semestriels réunissent les Directeurs Opérationnels qui passent en revue les performances de chaque Business Manager. Sont étudiés à cette occasion les résultats commerciaux, de recrutement et de développement mais également le respect des process et la qualité du suivi. Ainsi sont décidées les évolutions hiérarchiques et les mobilités fonctionnelles et géographiques. De plus, chaque année, une campagne de bilans annuels permet aux Business Managers de revenir avec leurs responsables hiérarchiques sur l'année écoulée, et de mettre en place des plans d'actions pour atteindre les objectifs fixés ensemble. Enfin, les parcours de formation

AMPLIFY permettent aux Business Managers d'acquérir les compétences et les savoir-être essentiels. Tout au long de leur carrière, les accompagnements individuels, les cours théoriques présentiels ou e-learning, les assessments viennent en renfort des apprentissages terrain avec pour but la performance opérationnelle. A noter également, en France comme en Allemagne, la mise en place d'un « passeport d'intégration » qui permet aux nouveaux Managers de bénéficier du soutien d'un Manager expérimenté et d'être encadré sur certaines missions clés : prospection commerciale, entretiens de recrutements, préparation de réunions techniques, etc..



Le dynamisme des carrières au sein des **fonctions support** permet de pourvoir un poste sur trois en interne. Cette statistique perdure depuis plus de 3 ans. Les collaborateurs ont la possibilité d'évoluer de différentes manières. Ils peuvent acquérir de l'expertise sur leur métier et en devenir un référent, ou opter pour une carrière d'encadrant. De plus, dans chacun des métiers, les possibilités de travailler sur des projets transverses sont nombreuses, telles que la mise en place de systèmes d'information, l'harmonisation des processus, etc. En effet, l'évolution d'ALTEN ne cesse d'apporter de nouveaux sujets à déployer. Afin de rythmer et d'organiser toutes ces possibilités d'évolution, la Direction du Développement des Fonctions Support (DDS) a mis en place depuis plusieurs années différents processus d'évaluation : les Entretiens Annuels et les Comités Carrières. Au-delà de l'accompagnement quotidien des responsables, le développement des compétences passe aussi par des formations multicanaux. La DDS accompagne les collaborateurs à travers des entretiens de carrière pour leur permettre de se projeter au sein du Groupe et pour contribuer à la mise en place des mobilités internes au plus près de leurs souhaits et compétences.

Les filiales du Groupe s'attachent également à déployer des outils personnalisés afin d'identifier et valoriser leurs talents.

En Allemagne par exemple, ALTEN GmbH possède un programme de coaching sur-mesure destiné à accompagner les managers ou les consultants à chaque étape de leur carrière. Les consultants en Allemagne bénéficient de 2 entretiens annuels d'évaluation pour analyser leurs performances et les possibilités d'évolution.

En Italie, les entretiens annuels ont permis de créer des parcours de carrières types (nationaux et internationaux) disponibles sur le site internet. Une cartographie des compétences a également été réalisée.

Enfin, ALTEN et ses filiales se dotent de différents outils afin de bénéficier d'une gestion fine et collaborative de l'ensemble des compétences et ainsi adapter ses plans de formation, de recrutement, etc. En France par exemple, depuis deux ans, ALTEN profite d'une nouvelle plateforme à destination des ingénieurs, des managers et du recrutement, permettant d'affiner la cartographie des compétences et d'optimiser la recherche des profils correspondant aux besoins des clients. En Espagne, une application interne, accessible pour tous les collaborateurs, a été développée en 2015 afin de concentrer toute l'information relative aux recrutements et aux stages.

ALTEN,
Employer© 2017



Pour la 6^{ème} année consécutive, ALTEN obtient le label Top Employer© France 2017 qui récompense les entreprises pour leur politique RH déployée en 2016.

L'attribution de cette labellisation repose sur un audit interne construit sur un référentiel de 400 pratiques RH couvrant différents aspects des ressources humaines : formation, développement, gestion des carrières, diversité, politique de bien-être, responsabilité sociétale, communication, culture d'entreprise, etc.

ALTEN se démarque par sa politique de gestion et de développement des talents, par son important dispositif de formation et son rôle de tremplin de carrière notamment pour les jeunes diplômés.

A noter également, la certification d'ALTEN Spain (pour la deuxième année consécutive), ALTEN Italy et ALTEN Technology (Allemagne) en 2017 !

- **Mobilité interne**

Désireux de s'appuyer en priorité sur ses collaborateurs pour son déploiement à l'international, ALTEN s'est par ailleurs

doté d'outils permettant de recueillir leurs souhaits de mobilité et d'organiser cette dernière.

Les parcours de mobilité permettent d'évoluer au sein du Groupe, en termes géographique mais aussi fonctionnel. Le développement du Groupe ALTEN à l'international s'accompagne d'opportunités pour poursuivre sa carrière à l'étranger. Formés en France, certains business managers motivés, parlant la langue locale et ayant prouvé leur capacité à performer, sont par exemple chargés d'exporter le business model au sein des nouvelles entités.

Cette mobilité permet à chacun d'accroître ses compétences, de donner un élan à sa carrière, et de s'épanouir en découvrant de nouvelles cultures. Ainsi, en 2016, 122 collaborateurs en France ont été recrutés par mobilité inter-entreprises.

- **Développement des compétences et renforcement de l'employabilité**

ALTEN est acteur d'une société en constante évolution. La politique formation du Groupe prend en compte ces changements et se prépare aux challenges de demain, avec l'objectif principal d'adapter les compétences de ses salariés aux besoins du marché et de les accompagner dans leurs projets professionnels.



Chaque entité du Groupe dispose d'un service formation qui lui est propre, bénéficiant ainsi d'une plus grande proximité avec les collaborateurs. D'autre part, l'université interne, ALTEN Training Center (ATC), organisme de formation agréé, valorise la formation interne, structure et diversifie les offres de formation pour tous les collaborateurs, quelles que soient leurs fonctions. C'est également un espace d'échanges et d'émulation, générateur d'une véritable cohésion interne.

ATC propose une offre complète, basée sur des dispositifs pédagogiques variés et innovants : formations en présentiel, co-développement, ateliers pratiques de training, e-learning ou encore classe à distance. La richesse des formations d'ALTEN Training Center est source de renforcement constant de l'employabilité des collaborateurs.

Deux programmes phares sont déployés par ATC :

- **Gestion de projet** : destiné aux chefs de projets et aux ingénieurs ; il a pour objectif de poursuivre la montée en compétences des acteurs projet, de diffuser au sein du

Groupe des pratiques communes de management de projet et de déployer les méthodologies internes.

Ces formations adressent deux axes principaux repérés comme essentiels dans la réussite des projets menés par ALTEN : un axe technique (Workpackage Management – méthodologie ALTEN –, gestion financière d'un projet, etc.) et un axe de management de projet (relation avec les clients, communication, management des hommes, leadership, etc.).

- **Management des hommes et leadership** : axé sur le développement de pratiques managériales communes, le programme de formation management pour les fonctions support est en constante évolution pour s'adapter aux problématiques rencontrées par nos managers. Un référentiel de compétences managériales a été construit permettant de créer un programme de formation adapté à chaque chemin de carrière. Qu'ils soient juniors ou expérimentés, les managers sont accompagnés dans leur rôle à travers différentes formations adaptées à leurs besoins.

Des programmes plus techniques sont développés pour certains métiers en s'appuyant sur la capitalisation des savoirs de nos experts (RH, finance, nucléaire, ferroviaire, etc.) ainsi que des programmes transverses liés à la sécurité, au développement durable, etc...



ALTEN possède par ailleurs une université interne dédiée au développement des compétences de ses Business Managers. Accessible en France et à l'international, les programmes AMPLIFY accompagnent le manager tout au long de sa vie au sein du Groupe. Animées par plus de 70 formateurs internes certifiés, eux-mêmes dirigeants opérationnels au sein d'ALTEN, les formations AMPLIFY mêlent cours collectifs basés sur des cas pratiques, digital learning, parcours de tutorat et certifications internes permettant de valider ses acquis. Véritable colonne vertébrale de la carrière du manager, les programmes AMPLIFY permettent à de jeunes ingénieurs d'acquérir tous les fondamentaux du métier de manager - business, recrutement, management, gestion d'un centre de profit - puis de poursuivre leur progression en approfondissant chacun des sujets : encadrement d'autres managers, pilotage de projets à engagement, direction d'agence.

Proposer à ses collaborateurs un environnement apprenant et collaboratif est l'enjeu majeur d'ALTEN pour relever les challenges de demain.

Focus sur le digital learning

En 2016, ALTEN continue sa digitalisation de la formation en :

- développant de nouveaux moyens et usages en formation
- continuant de développer le e-learning et le rapid learning
- accompagnant chaque salarié dans son poste à l'aide de différents packs comme notamment le « Welcome Pack ».
- renforçant les formations en présentielles existantes avec du digital

Les objectifs de cette digitalisation étant de :

- sensibiliser ses collaborateurs sur des sujets obligatoires (Sécurité des données, risques professionnels, RSE...)
- renforcer les formations métiers
- ajouter aux moments dévolus à la formation présentielle la possibilité de se former ou de revoir certaines notions à distance
- augmenter la rétention d'information suite à une formation en proposant des actions à distance « postformation »
- améliorer l'intégration des collaborateurs en proposant des parcours d'intégration à distance

Conférences techniques Talent'Camp

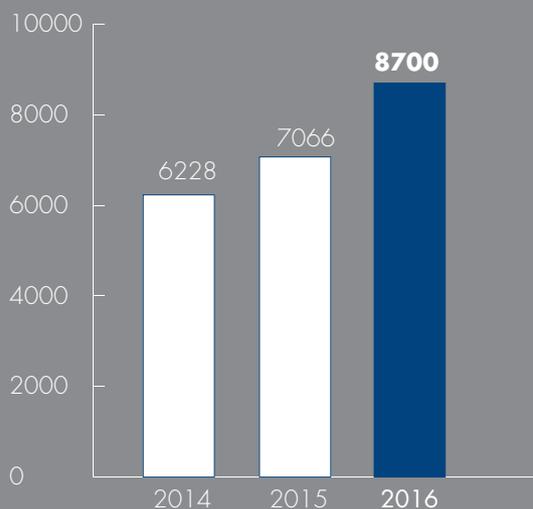
Toujours dans un objectif d'amélioration continue des compétences, ALTEN organise des conférences techniques à destination des salariés.

Des consultants du pôle Systèmes d'information Réseaux et Telecom (SIRT) ont participé à la première soirée sur le thème de l'IT Service Management : dans un contexte d'évolution profonde des usages et besoins (uberisation des services, omnicanalité de la relation client, accélération du TimeToMarket ...), les organisations IT vivent une révolution marquée par l'hybridation des infrastructures (Cloud), des ressources (Outsourcing) et des modèles de delivery (DevOps). Face à tous ces enjeux, l'ITSM doit s'adapter pour répondre à ses objectifs de rationalisation, de traçabilité, d'amélioration de performance et de qualité de service de l'activité IT de l'entreprise.

Eric J., Directeur de Projet, est revenu sur cette actualité en présentant l'état des lieux et les perspectives d'évolution de l'ITSM, témoignage illustré par le retour d'expérience de Stevan S. consultant ALTEN sur le pôle SIRT et expert dans ce domaine. Ce fut également l'occasion pour les participants de découvrir la solution ITSM en SaaS de l'éditeur ServiceNow.

En France et à l'international, l'accent est mis sur la formation avec plus de 190 000 heures de formation réalisées sur le périmètre RSE et 8 700 personnes formées.

Evolution du nombre de personnes formées



- En Espagne, une solution innovante dénommée « Cloud » permet de répondre à la problématique de formation en présentiel des salariés. Cet outil efficace et dynamique permet l'amélioration des connaissances et l'évolution professionnelle des salariés, ainsi que l'amélioration du service aux clients d'ALLEN. ALLEN Spain utilise également la plateforme AULA streaming qui est une plateforme interne qui propose de nombreuses formations : bases de données, JQuery, HTML5, PMP... En 2016, 366 personnes ont été formées ce qui représente plus de 20 600 heures de formation.
- En Suède, 104 formations ont pu être suivies par les salariés. Ce qui représente plus de 12 500 heures de formations pour 1703 participants.
- Chez ALLEN Technology en Allemagne, les formations linguistiques et de management sont proposées en plus des modules techniques et obligatoires requis par les clients. De son côté, ALLEN GmbH en Allemagne propose deux formations obligatoires de management de projet à tous les nouveaux chefs de projet. Ces deux formations se déroulent sur deux jours. Ce sont des formations externes. En Allemagne, en 2016, 1 030 personnes ont été formées ce qui représente plus de 15 500 heures de formation.
- En 2016, en Italie, a été testée l'université interne ALLEN Italia Techno Academy dédiée au monde de l'ingénierie, via de la formation théorique, pratique et du développement de thèse. En 2016 cela représente 195 participants pour 2496 heures de formation sur treize semaines. En 2016, au total, 646 personnes ont été formées ce qui représente plus de 14 500 heures de formation.
- En Inde, tous les collaborateurs doivent suivre de 45 heures de formation par an. En 2016, 502 personnes ont été formées ce qui représente plus de 5 600 heures de formation.
- ALLEN Netherlands dispose de son propre institut de formation: "the ALLEN Academy". ALLEN Netherlands offre des services de formation à ses clients. En 2016, tous les collaborateurs ont suivi au moins une formation.
- En 2016, en France, plus de 114 400 heures de formation ont ainsi été dispensées. 3 596 collaborateurs ont reçu au moins une formation, soit près de 33 % des collaborateurs. En Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Suède, Pays-Bas et Inde, près de 76 000 heures de formation ont été enregistrées, pour 65 % des collaborateurs.
- En Belgique, l'ALLEN Associate Program vise à stimuler l'intégration des jeunes potentiels en offrant notamment des formations sur le développement des compétences ou la gestion de projet. Il favorise également les échanges entre consultants à l'occasion de rencontres ou conférences. En 2016, quatre sessions de formation destinées aux jeunes diplômés sur « Software testing & computer validation system » ont eu lieu ainsi que des sessions de certification à la méthode de gestion de projet « Prince2 ». En 2016, 224 personnes ont été formées ce qui représente 3 900 heures de formation.

2.3 LA DIVERSITE, AU COEUR DE LA POLITIQUE RH DU GROUPE

Le groupe s'appuie aujourd'hui sur la diversité et en fait un point central de sa politique de Ressources Humaines. Faire de la diversité une priorité permet de casser les idées reçues sur les métiers de l'ingénierie, et permet ainsi d'atteindre l'objectif des 3 000 recrutements d'ingénieurs en 2017 en France.

- **L'ingénierie est multiculturelle**

La diversité culturelle est une réalité pour le groupe ALTEN, véritable melting-pot de compétences et de personnalités. La mobilité interne, la croissance internationale du Groupe, et la qualité du recrutement favorisent cette diversité. En France, 74 nationalités composent les effectifs.

- **Le métier d'ingénieur n'est pas réservé aux hommes**

Lycéennes, stagiaires, apprenties, salariées... Tout au long de leurs parcours professionnels, ALTEN s'attache à démontrer aux jeunes femmes que le métier d'ingénieur n'est pas réservé qu'aux hommes. Cet engagement se traduit tout au long du processus de recrutement, d'intégration et de fidélisation des collaboratrices.

ALTEN met ainsi en place des partenariats privilégiés auprès d'organismes comme « Elles Bougent », « Pasc@line » ou le Syntec Numérique afin de valoriser les carrières scientifiques auprès des lycéennes et les inciter à s'orienter vers des carrières ingénieures.

En interne, ALTEN agit en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et souhaite fidéliser ses collaboratrices. Quel que soit leur métier, en 2016, elles ont été 38 % sur le périmètre RSE (hors Suède²) à bénéficier d'au moins une formation dans l'année. Leur évolution est gérée par les comités Ressources Humaines et les bilans annuels, avec les mêmes critères que la population masculine. Au Conseil d'Administration, elles représentent 40% des membres.

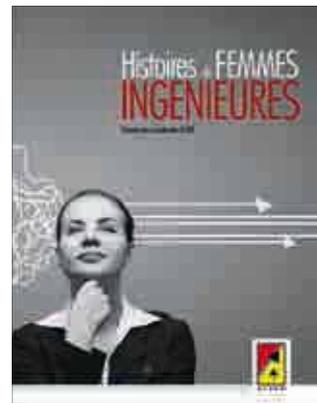
Par ailleurs, depuis 2013, ALTEN a créé le réseau interne les « Elles d'ALTEN », composé de femmes ingénieures du Groupe. L'objectif : permettre les échanges transverses entre collaboratrices, promouvoir la mixité et le leadership féminin au sein du Groupe et contribuer au développement de recrutements de femmes ingénieures.

Ces ingénieures constituent un vivier de marraines potentielles pour les actions menées avec l'association « Elles Bougent » (CF page 77 rubrique « Elles Bougent »).

L'intérêt est aussi de les intégrer à la vie de l'entreprise. Toutes les marraines ont été invitées à représenter les « Elles d'ALTEN » à la cérémonie des Trophées des Femmes

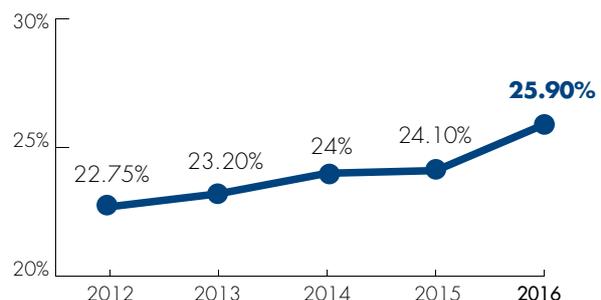
de l'Industrie aux côtés du directeur du recrutement, de directeurs de départements et du PDG d'ALTEN.

En 2016 ALTEN a donné la parole aux femmes ingénieures au travers de portraits dans le Portfolio « Histoires de Femmes Ingénieures ». Dans chacun de ces dix tableaux, elles y parlent de leur parcours et de leur métier.



La Suède a aussi créé un réseau interne de femmes, Women@ALTEN. Elles se réunissent régulièrement et organisent des événements (meet-up, after-works, rencontres sportives...) tout au long de l'année. Les Ressources humaines ont également créé un projet visant à attirer les étudiantes. ALTEN Sweden participe aussi au PEPP qui est un programme de mentoring qui fournit des conseils et une assistance sur les choix de carrières à des jeunes femmes intéressées par le secteur technologique.

Grâce à l'ensemble de ces actions, la proportion de femmes dans les effectifs du Groupe en France évolue progressivement :



² La Suède n'est pas prise en compte pour des raisons de législation locales qui limite les statistiques de genre

• **Les métiers de l'ingénierie sont compatibles avec le handicap**

En France comme à l'international, ALTEN fait face au manque de candidats ingénieurs en situation de handicap, confrontés au manque d'infrastructures pour leurs études supérieures, et parfois aux idées reçues. Le Groupe s'investit progressivement dans une politique Handicap, pour apporter des réponses pragmatiques aux problématiques d'embauche, de maintien dans l'emploi et de sensibilisation.

Depuis 2013, les collaborateurs ont accès à deux e-learning destinés à sensibiliser et permettre une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans l'entreprise. Le premier a pour objectif de changer son regard et son attitude vis-à-vis du handicap. Il prend la forme d'une bande-dessinée, ludique et didactique, qui expose les principaux enjeux du handicap en entreprise. Le second e-learning, matérialisé par un serious game, propose de découvrir au travers d'une enquête policière les maladies invalidantes et de casser un certain nombre d'idées reçues.

En 2015 a été mis en place une plateforme spécifique sur le Handicap, accessible à tous les collaborateurs et regroupant de nombreuses informations interactives de sensibilisation et de formation : e-book, e-learning, serious game, vidéo externe. Par ailleurs, une cellule d'écoute Handicap, composée d'un interlocuteur spécialisé extérieur à l'entreprise, permet de répondre, en toute confidentialité, aux questions que se posent les collaborateurs.

ALTEN a également proposé à ses collaborateurs du siège social à Boulogne mais aussi sur ses sites à Toulouse, des ateliers de sensibilisation en partenariat avec l'association Action Handicap France. Les participants ont eu l'occasion de challenger leurs connaissances grâce à un quizz interactif global sur le handicap puis de découvrir et tester par eux-mêmes la canne blanche électronique.

Très bien accueillis par les collaborateurs, ces ateliers pilotes ont permis de sensibiliser près de 200 personnes.

En 2016 l'organisation interne autour du handicap a été renforcée. Une cellule dédiée est en charge de différentes missions au sein d'ALTEN :

- Stimuler les relations avec le secteur protégé en favorisant le recours à la sous-traitance auprès des EA et ESAT
- Sensibiliser et former les collaborateurs ALTEN en combattant les idées reçues sur le handicap
- Maintenir dans l'emploi les collaborateurs en situation de handicap en les accompagnant tout au long de leur parcours professionnel

Un bouton d'accès direct à la plateforme a été créé sur la page d'accueil de l'intranet et une nouvelle BD a été dessinée. Elle vise à stopper les stéréotypes et les idées reçues sur le handicap.

Plusieurs ateliers de sensibilisations ont été organisés en 2016 sur les sites de Boulogne et de Toulouse. Un atelier portait sur la surdité et la malentendance. Il a permis de sensibiliser à la communication entre sourds et entendants en initiant à la langue des signes.

Une grande exposition sur les préjugés liés au handicap a été exposée sur les différents sites. En présence d'un expert de LADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) qui a pu répondre à toutes les interrogations des salariés sur le handicap.

A noter également, la réalisation d'une cartographie des achats réalisés auprès du secteur protégé et adapté a débuté en 2016, afin d'identifier et cibler de nouvelles opportunités de partenariats dès 2017.

Voir également partie « 17.5.3 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés » du présent rapport.



Quand la R&D d'ALTEN se mobilise au service de l'aide à la personne...

L'engagement du groupe ne s'arrête pas à la sensibilisation des collaborateurs mais passe aussi par l'innovation grâce à des projets de R&D autour de l'aide à la personne menés en partenariat avec des organismes reconnus :

- Réalité augmentée immersive pour le traitement de pathologie : autisme, phobie...
- Applications de drones urbains pour le déplacement d'élèves dans la rue
- Travaux avec l'institut de la Vision sur la modélisation du comportement de malvoyant
- Un Drone Ange Gardien développé avec le lauréat du Challenge ALTEN Open Mind 2014
- Un Calculateur de lunettes à réalité augmentée pour les malvoyants de DMLA (avec le CNRS)



• L'ingénierie n'a pas d'âge

Si la moyenne d'âge des collaborateurs ALTEN est plutôt jeune (sur le périmètre RSE, près 70 % des collaborateurs ont moins de 35 ans), l'expertise des collaborateurs plus expérimentés permet de capitaliser sur des connaissances et des compétences clés pour le Groupe. Un processus de gestion de parcours professionnels leur est dédié, composé d'un entretien de seconde partie de carrière et d'un accès privilégié à la formation. Dans le même temps, ALTEN s'assure de la transmission de leurs expertises aux jeunes diplômés, stagiaires et alternants intégrés aux équipes.

En effet, le Groupe intègre de nombreux collaborateurs en stage, en apprentissage ou en alternance, majoritairement sur les métiers des fonctions supports, plus adaptés aux modalités de ce type de contrat.

Chacun d'entre eux est encadré par un tuteur ALTEN, en charge de son intégration et du bon déroulement de son contrat. Le tuteur transmet ses connaissances à l'étudiant pour que celui-ci acquière progressivement de nouvelles compétences en lien avec la formation suivie et son futur métier. A l'issue du contrat, une expérience réussie peut déboucher sur un contrat à durée indéterminée : pour ALTEN, l'intégration d'étudiants en alternance est une opportunité de former les collaborateurs à ses métiers et de déceler les meilleurs potentiels à recruter.

En 2016, un des stagiaires du pôle IT en Allemagne GmbH reçu le prix du « meilleur stagiaire allemand » dans le secteur des Systèmes d'Information. En Allemagne, la Chambre du commerce et de l'industrie récompense les étudiants ayant eu les meilleurs résultats à leurs examens. En 2016, 200 étudiants ont été primés sur 300 000 ce qui représente 0.06% des diplômés.

2.4 SECURITE DES COLLABORATEURS

La sécurité de nos salariés est une priorité. En France, le Groupe déploie une démarche globale de prévention et de protection de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, au regard des exigences des clients, des exigences normatives, de la réglementation et des exigences élevées fixées en interne. Cette stratégie s'appuie sur :

- **La prévention des risques**, par l'identification des risques auxquels le collaborateur peut être exposé, la sensibilisation des collaborateurs à ces risques et aux mesures de prévention et de protection à suivre, ainsi que le dialogue et la communication avec le CHSCT. Toutes les filiales du Groupe atteignant les seuils réglementaires mettent en place des réunions du CHSCT, qui se réunissent selon les périodicités légales ;
- **La formation**, avec une démarche proactive concernant les formations réglementaires comme volontaires. En 2016, plus de 15 000 heures dédiées à la sécurité ont été dispensées, et 424 managers ont été formés à la gestion du stress depuis 2011 ;
- **La sensibilisation** des collaborateurs à des risques spécifiques sont régulièrement organisées sur site. Le Livret Santé Sécurité Environnement, lancé à la fin de l'année 2012 et révisé annuellement est diffusé à tous collaborateurs, et est le support de référence pour la sensibilisation ;
- **La mise en place d'équipements dédiés**, notamment en matière de protection individuelle. De plus, depuis 2012, 100 % des sites ALTEN sont équipés de défibrillateurs ;
- **La veille réglementaire et normative**, amenant ALTEN à agir dès que possible en avance de phase sur la réglementation en matière de sécurité.

Par ailleurs, ALTEN est certifié MASE - Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise - (sur les périmètres Lille, Rhône-Alpes et Aix) depuis 2008 et CEFRI (Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants) depuis 2007, ce qui témoigne des efforts réalisés et des succès obtenus grâce aux procédures et fonctionnement du système de management de la Santé et de la Sécurité.

Voir également partie « 17.5.6 Les conditions d'hygiène et de sécurité » du présent rapport.

Organisation du temps de travail et absentéisme

En 2016, l'effectif travaillant à temps partiel représentait 1,7 % des collaborateurs en France.

Le taux d'absentéisme retranscrit le cumul des jours d'absence pour maladie, accident de travail ou de trajet. En 2016 en France, il s'élève à 1,62 %, un chiffre en légère baisse par rapport à 2015 et 2014.

Aucune maladie professionnelle n'a été recensée sur le périmètre ALTEN.

La sécurité en route vers le digital

A l'ère de la digitalisation des services, le groupe ALTEN digitalise la gestion de la sécurité des personnes. Après avoir mis en place une plateforme de e-learning portant l'ensemble des supports de formation à la sécurité, l'année 2015 a été l'occasion de digitaliser la gestion des plans de prévention, des équipements de protection individuelle (EPI) et de la gestion des risques SSE liés au business. En effet, la plateforme MySafety permet aux différentes fonctions concernées de l'entreprise d'accéder à l'ensemble de ces informations structurantes pour la sécurité et répondant à trois priorités :

- Améliorer la connaissance des enjeux sécurité des salariés par l'ensemble des parties prenantes internes
- Accroître le niveau de maîtrise des risques SSE
- Construire de manière collaborative cette plateforme afin que chacun puisse être investi dans l'amélioration continue de la gestion de la sécurité

Focus ALTEN CARE

Dans le cadre de sa politique Santé, Sécurité le Groupe ALTEN a construit son propre référentiel. Basé sur les bonnes pratiques métiers mais également des normes telles que l'OHSAS 18001, le CEFRI et le MASE, ce référentiel définit l'ensemble des exigences SSE du Groupe, les processus à mettre en place, les KPI à suivre et à remonter au Groupe.

« Compte tenu de la croissance de notre Groupe en France mais également à l'international, des enjeux toujours plus importants concernant la sécurité de nos collaborateurs il est important que nous puissions accompagner l'ensemble de nos structures dans la maîtrise des enjeux et des risques SSE en partageant un référentiel commun. La mise en place d'un réseau de correspondant SSE permet également une plus forte montée en compétences, une grande capitalisation et des synergies positives » déclare Nicolas GUIBOUT responsable de la direction qualité et performance (QHSE, SSI, RSE).

Construit en 2016 ce référentiel a un plan de déploiement défini afin de couvrir l'ensemble des périmètres majeurs.

2.5 QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Le groupe ALTEN s'engage à déployer auprès de ses collaborateurs des actions concrètes en faveur de la valorisation des talents, de la qualité de vie professionnelle et du bien-être au travail. De nombreuses actions, récurrentes ou ponctuelles, sont ainsi mises en place en France et dans les filiales du Groupe à l'étranger :

- En France et en Espagne, un **livret d'accueil** est disponible : des informations utiles sur l'organisation du Groupe, ses valeurs et engagements ainsi que sur les possibilités d'évolution de carrière. Ce livret permet une meilleure intégration de chaque salarié en lui facilitant l'accès à un éventail d'informations clés indispensables à une adaptation réussie et à une prise de poste plus rapide.
- Depuis plus de 25 ans, les ingénieurs consultants du Groupe accompagnent au quotidien ses clients sur des projets porteurs d'enjeux technologiques, en France et à l'International. Parce que l'innovation et la recherche de solutions techniques sont inscrites dans les gènes d'ALTEN, **le Groupe s'attache à mettre en valeur les talents** qui contribuent à ses succès. Fin 2015, ALTEN a donc lancé la première édition des ALTEN AWARDS, un concours à destination des ingénieurs consultants afin de mettre en lumière leurs parcours et leurs réussites, autour de sept catégories :

- ALTEN Award du Chef de Projet sur Projet Structuré ;
- ALTEN Award de l'Innovation ;
- ALTEN Award de la Contribution au Développement de l'Entreprise ;
- ALTEN Award de la Mobilité ;
- ALTEN Award du Début Prometteur ;
- ALTEN Award du RSI de l'Année ;
- ALTEN Award du Développement Durable.

Les résultats de ce nouveau challenge ont été dévoilés au cours d'une cérémonie de remise de prix dédiée en mars 2016.

Le jury, composé de membres de la Direction Générale, de la Direction Technique et des Directions Supports ont sélectionné les nominé(e)s et gagnant(e)s parmi les 90 dossiers de candidature.

Ces derniers ont reçu à Paris leurs trophées en présence de Simon AZOULAY, Président Directeur Général du Groupe ALTEN et des membres du CODIR.

Quatre femmes et quatre hommes ont été félicités pour leurs travaux dans leur domaine respectif.

Fin 2016, ALTEN a donc lancé la deuxième édition des ALTEN AWARDS, avec une nouvelle catégorie :

- ALTEN Award du Projet Digital

Les résultats de ce nouveau challenge seront dévoilés au cours d'une cérémonie de remise de prix dédiée en avril 2017.

En cohérence avec la stratégie du groupe, ALTEN Netherlands a organisé un ALTEN Tech Challenge qui a pour objectif de promouvoir l'innovation entre les employés et des étudiants.



ALTEN AWARDS

- Pour le **bien-être et la santé** au quotidien de ses employés, le Groupe ALTEN encourage et soutient partout dans le monde de nombreuses actions plus ponctuelles.
- En France, des séances de massage express hebdomadaires et des cours de yoga sont proposés aux collaborateurs du siège social.



- En Belgique, des espaces de détente avec babyfoot et PlayStation sont aménagés pour les salariés, qui peuvent également profiter de cours de yoga depuis deux ans. Des séances de foot urbain sont aussi organisées tous les lundis pour les employés



- Le Groupe soutient également la création d'équipes ALTEN sponsorisées sur différentes courses de running :
 - en France (avec notamment la Soli'run et corrida de Noël),
 - en Belgique (les 20 km de Bruxelles et la course de survie Spartacus Run)
 - en Espagne (le défi inter-entreprise « La Carrera de las empresas »),
 - en Allemagne (quatre courses avec plus de 80 participants pour ALTEN GmbH ; des marathons : Hamburg Marathon, the Hamburg Tri-athlon, the Hamburg Cycle Classics-, triathlons, courses de vélos et autres compétitions sportives chez ALTEN Technology)
 - en Suède (courses de trail, de running, de voile, inter-collaborateurs ou avec des clients du Groupe).
 - aux Pays-Bas, ALTEN a des équipes qui participent aux marathons de Rotterdam et Eindhoven. Une équipe a également rejoint le Harbour Run Rotterdam de 2016.
- En Inde, le sport et l'esprit d'équipe sont aussi mis à l'honneur avec l'organisation régulière de tournois de cricket, internes (Alten Calsoft Premier League qui existe depuis six ans) ou inter-entreprises.
- En Allemagne (ALTEN GmbH), des campagnes de sensibilisation régulières en faveur d'un mode vie plus sain ou encore des incitations à privilégier le vélo à la voiture pour les trajets quotidiens sont fréquemment proposées aux employés. ALTEN GmbH s'est même associé en 2016 à la campagne «With bicycle to work» organisée par une compagnie d'assurance dans le but d'accumuler des kilomètres en vélo.
- ALTEN Sweden a mis en place un réseau interne sportif appelé ALTEN Sport. En 2016 53 activités sportives ont été organisées comme des courses, des matchs de tennis, de football, de football Gaelic...
- ALTEN Spain a mis en place un réseau social appelé « ALTEN B+Healthy » pour que les salariés puissent créer des communautés et des équipes autour de différents sports.
- L'Italie a mis en place des partenariats avec des salles de sport et des spa.
- Plusieurs équipes d'ALTEN Netherlands participent aussi au plus grand tournoi de volleyball sur herbe en Europe. Cet événement appelé Hajraa a été organisé par l'Université Technique d'Eindhoven avec plus de 4500 participants.

- Accessible de l'intranet pour tous, une **boîte à idées** permet à l'ensemble des collaborateurs de suggérer des améliorations, qu'il s'agisse de bien-être, de business, de processus, d'outils, d'animation ou tout autre sujet qui leur tiendrait à cœur. Cette boîte constitue une source d'inspiration et d'innovation participative inépuisable pour le Groupe.

En 2016, 88 idées ont été soumises et portent sur de nombreux thèmes : l'amélioration de la vie quotidienne sur le lieu de travail, l'environnement, des propositions de formation ou de conférences...

100% des idées sont analysées et chaque contributeur reçoit une réponse personnelle. La direction du Développement Durable, s'assure du bon déroulement du processus.

- Au travers son programme interne «**Nos salariés ont du talent**», ALTEN sponsorise depuis plusieurs années différents types d'actions menées par ses collaborateurs en dehors de leur activité professionnelle, qu'il s'agisse de passions ou d'initiatives personnelles, aussi bien sportives, qu'humanitaires, scientifiques ou culturelles. ALTEN encourage et valorise ainsi les talents dans toute leur diversité. En 2016, 14 projets ont été sélectionnés. Le Groupe a notamment sponsorisé Timothée, Directeur de Département ALTEN et passionné de voile qui a participé au Tour de France à la Voile 2016. ALTEN a également poursuivi le sponsoring de l'association Cocliclown fondée par Henri, Business manager en Aéronautique Spatial et Défense, qui réalise des spectacles et animations auprès d'enfants hospitalisés ; ou encore Maxime et son équipe de Business Manager qui ont participé au triathlon Ironman du Pays d'Aix.



Nos salariés
ont du
talent

Retour sur quatre projets primés du sponsoring interne en 2016 :

Club BRUT - Barbarians Rugby des Universités de Technologies

Christopher est membre du Club BRUT Barbarians Rugby des Universités de Technologies qui rassemble les anciens élèves de l'UTC, UTT et UTBM et joue en 1^{ère} division du Rugby FFSE (Fédération Française des Sports d'Entreprise). En 2016, le Club a remporté le tournoi international de GENT en Belgique, impliquant 72 équipes masculines et féminines.



ONG Will Foundation

Loïc est bénévole pour l'ONG chinoise « Will Foundation » dont le but est de prendre en charge des orphelins avec un handicap jusqu'à ce qu'ils deviennent indépendants et qu'ils puissent exercer une activité professionnelle. Loïc est parti 8 mois en Chine et a participé à la construction d'un nouveau bâtiment de l'orphelinat plus adapté pour accueillir des enfants en situation de handicap.



Course solidaire 24h non-stop de la voie romaine

Guillaume et Christophe ont participé à la course solidaire 24h de la voie romaine à Lillebonne qui reverse 1 Euro par kilomètre parcouru à l'association « Ensemble contre la méningite ».



Une rose, un espoir contre le cancer

Charlotte, membre de l'association « Une rose, un espoir contre le cancer » a participé à un événement qui rassemble de nombreux motards bénévoles et non-motards dont l'objectif est de récolter des dons grâce à la vente de roses. Ces dons sont reversés intégralement à la Ligue contre le cancer de Meurthe et Moselle.





Un stimulateur d'innovation

3.1 VALORISATION DES METIERS DE L'INGENIEUR

Le Groupe partage ses compétences et son expérience et prépare les jeunes talents d'aujourd'hui à relever les défis de demain. ALTEN met également en avant des initiatives et projets menés par des ingénieurs d'exception dans le cadre de trophées.

Fédération Genius



En février 2016, ALTEN a signé une convention de partenariat avec la fédération Genius. Le Groupe est le premier acteur du monde de l'entreprise à apporter son soutien à cette jeune organisation qui fédère différentes associations promouvant l'entrepreneuriat étudiant. Ce nouveau partenariat traduit l'engagement d'ALTEN à promouvoir les valeurs et la culture de l'ingénieur au sein du monde étudiant. L'objectif est de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat et de soutenir les jeunes entrepreneurs dans leur démarche. La fédération propose aux étudiants formations et accompagnements. À ce titre, divers événements sont organisés tout au long de l'année : workshop, apéro-entrepreneur, brainstorming, week-end startup, concours de Pitch, etc.

Confédération Nationale des Junior-Entreprises



Partenaire Premium de la Confédération Nationale des Junior Entreprises (CNJE) depuis 2011, ALTEN accompagne activement ce mouvement de plus de 17 000 étudiants. La CNJE a pour missions de coordonner, d'accompagner et de donner de la visibilité aux 180 Junior-Entreprises (J-E), associations étudiantes réparties sur le territoire français au sein de Grandes Ecoles et Universités.

2016 se traduit par une volonté de donner un coup d'accélérateur au partenariat pour continuer à promouvoir l'esprit d'entreprendre parmi les étudiants en les formant aux éléments clés de l'entreprise. ALTEN a pour cela élargi les partenariats, proposé davantage de formations et augmenté sa présence auprès des Junior-Entreprises. Cela a permis de maintenir un lien privilégié avec les étudiants et de leur faire découvrir les possibilités de carrière professionnelles chez ALTEN par des opportunités de recrutement en tant que Ingénieurs Consultants à fort potentiel, Business Managers, Fonctions Supports.

Au-delà de son soutien financier, ALTEN aide les junior-entrepreneurs, par le biais du mécénat de compétences, à développer collectivement leurs activités d'études et à construire individuellement leur projet professionnel. En

2016, le Groupe a participé aux deux Congrès Nationaux (Hiver et Été) ainsi qu'à 15 Congrès Régionaux organisés par la CNJE. Plus de 1 500 junior-entrepreneurs ont été formés via des modules dédiés à la gestion de projet et des formations intensives à la prospection commerciale, au management d'équipe, à la réponse à appels d'offres, ...

Fin 2016, ALTEN a également lancé trois appels d'offres aux JE :

- 1 appel d'offres pour la réalisation d'une vidéo corporate ALTEN
- 1 appel d'offres pour la création d'une plateforme digitale destinée à lancer des challenges et/ou des appels à sponsoring
- 1 appel d'offres pour la réalisation d'une étude d'insertion

25 dossiers ont été reçus et trois JE ont été retenues :

- EPF Projets a remporté l'appel d'offre « plateforme digitale »
- SKEMA Conseil Lille a remporté l'appel d'offre « étude d'insertion »
- Cap Isen a remporté l'appel d'offres « video corporate »

ALTEN, en tant que partenaire Premium, participe à l'évaluation des JE dans le cadre du Prix d'Excellence qui récompense la meilleure structure de l'année. En 2016, c'est ETIC INSA Technologies, la Junior-Entreprise de l'INSA Lyon qui a remporté ce prix. Le label a été remis aux membres de la J.E. par Stéphane DAHAN, directeur du recrutement et des carrières Ingénieur.

Pasc@line



ALTEN apporte son concours aux actions de l'association Pasc@line pour promouvoir les métiers du secteur du numérique auprès des étudiants, lycéens et collégiens. Les objectifs consistent à sensibiliser les jeunes aux enjeux métiers de la révolution numérique, aider les établissements d'enseignement à mieux communiquer sur les métiers et opportunités de carrière, adapter les programmes pédagogiques pour mieux préparer les jeunes aux attentes des entreprises et à l'évolution future des métiers du numérique. La présence d'ALTEN au Conseil d'Administration et à la Commission Communication permet au Groupe d'échanger et de coopérer avec des établissements d'enseignement ainsi que d'autres professionnels pour développer la culture numérique à tous les niveaux de l'enseignement et favoriser l'entrée des jeunes diplômés dans une filière toujours en quête de nos nouveaux talents.

En 2016, ALTEN a choisi pour la deuxième année consécutive d'être partenaire premium du **Trophée Excellencia**. Cette initiative, menée conjointement par la commission Femmes du Numérique (de Syntec Numérique) et de Pasc@line, a pour objectif principal de promouvoir le secteur du numérique auprès des jeunes femmes, de faire tomber les stéréotypes et démontrer l'attractivité des métiers qu'offre cette filière.

Le trophée remis cette année offre l'opportunité à dix étudiantes post-Bac de concrétiser leur projet professionnel en prenant en charge les frais de scolarité dans l'une des grandes écoles partenaires ainsi qu'un coaching personnalisé dispensé par un expert.

Cette année, 50 dossiers de candidatures ont été validés par le jury et les dix lauréates ont été personnellement récompensées en présence d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat chargée du numérique à l'occasion de l'événement DayClick organisé le 18 octobre au CentQuatre par le Syntec Numérique.

Elles Bougent

Elles bougent

Les jeunes filles, trop peu nombreuses à opter pour les formations scientifiques ou d'ingénieurs, restent sous représentées dans les métiers de l'ingénierie. Avec le soutien d'ALTEN depuis 2009, l'association « Elles Bougent » parie sur la valeur des rencontres et du témoignage de professionnels pour promouvoir la féminisation des carrières techniques et scientifiques. Une quinzaine de mairaines ALTEN, managers et consultantes, participent aux événements avec l'association pour partager la passion de leur métier. En 2016 l'association a fêté ses dix ans, les «Elles d'ALTEN» étaient présentes en tant que partenaire de l'association.

- En 2014, Simon Azoulay, Président Directeur Général d'ALTEN, assurait la présidence d'honneur d'« Elles Bougent », renforçant ainsi son investissement auprès de l'association
- En février 2016, ALTEN a participé au quatrième « Réseaux et Carrières au féminin », un rendez-vous unique pour toutes les étudiantes et jeunes diplômées qui préparent leur entrée sur le marché du travail et souhaitent découvrir les métiers d'ingénieurs et de techniciennes. L'objectif du Forum consiste à leur donner les clés pour réussir leurs premières années de carrière, mais aussi à favoriser le développement du réseau professionnel des étudiantes, donner à ces dernières les outils nécessaires pour piloter

de façon efficace leur carrière et permettre aux entreprises de communiquer et détecter de jeunes talents féminins. Près de 500 étudiantes ont ainsi été accueillies tout au long de la journée par 34 entreprises partenaires.

- En mars 2016, ALTEN a également participé au premier Challenge InnovaTech. Le principe de cette journée est d'imaginer, par petites équipes de jeunes filles, un produit ou un service innovant en suivant l'un des cinq thèmes suivant :

- Ville durable,
- Médecine du futur,
- Impression 3D,
- Objets intelligents,
- Réalité augmentée



Les équipes ont eu cinq heures pour penser leur projet avec le coaching d'une Mairaine ALTEN.

- Le 24 mars ALTEN était partenaire de « Elles bougent pour l'énergie ». A Paris et à Toulouse, des mairaines ont pu échanger avec des collégiennes, lycéennes et étudiantes. La journée s'est organisée autour de parcours pédagogiques avec des espaces animés par les différents partenaires, des quiz, des tables rondes, des maquettes et des expérimentations. 2000 jeunes filles ont été présentes sur toutes la France à cet évènement.
- En Octobre 2016, ALTEN a accompagné « Elles Bougent » au Mondial de l'automobile. Les Mairaines Ingénieures transport terrestre d'ALTEN ont pu échanger avec les jeunes filles sur leurs parcours et les conseiller tout au long de cette journée. Claire V., Directrice de département transport terrestre s'est aussi mobilisée pour faire partager son expérience lors de la table ronde qui a clôturée la journée.



À cette occasion, l'association « Elles Bougent » a lancé officiellement son jeu-concours « La voiture connectée », dont l'objectif est de faire appel à la créativité de jeunes filles pour imaginer ce que pourrait être la voiture de demain, tout en respectant les critères environnementaux et de sécurité. La remise de prix aura lieu en 2017.

Soutien de projets étudiants

Le groupe ALTEN apporte ponctuellement son soutien à des associations ou initiatives étudiantes, qu'elles soient sportives, technologiques, humanitaires ou culturelles. En 2016, parmi les 115 demandes réceptionnées lors de l'appel à projet, une vingtaine d'entre elles ont été présélectionnées et ont ainsi bénéficié du soutien financier, technique ou matériel du Groupe.

Exemples de quelques projets soutenus en 2016 :

Supaéro Space Section : Le SCALAR II (Supaéro CANSat LAUncheR) est une fusée expérimentale entièrement développée par une équipe d'étudiants de l'ISAE-Supaéro, membres du club Supaéro Space Section. Le projet consiste à effectuer l'étude, la conception et l'assemblage du lanceur. Tout au long de l'année, les étudiants ingénieurs se sont attelés à la conception et la maîtrise d'ouvrage d'une fusée embarquant un ensemble de capteurs permettant l'enregistrement de données. Le lancement a eu lieu avec succès en juillet 2016 lors du C'Space sur une base de l'armée de terre.



Kart'ECE : ALTEN est partenaire de Kart'ECE, une association de l'ECE Paris qui propose à ses étudiants d'intégrer le monde du sport mécanique en mélangeant compétition et convivialité, mais également de sensibiliser à la conduite maîtrisée et sans risques.

ISEP Voile : pour la 5^{ème} année consécutive, ALTEN a apporté son soutien à l'association ISEP Voile, dont l'ambition est de faire découvrir la voile et ses émotions au plus grand nombre d'étudiants, alors que ce sport est souvent considéré comme réservé à une minorité.

Ecurie EPSA : depuis deux ans, ALTEN s'associe à l'écurie automobile EPSA de l'Ecole Centrale Lyon. Ce partenariat trouve toute sa légitimité dans cette volonté commune de promouvoir l'innovation automobile et l'esprit d'entreprendre, tout en tenant compte des nouveaux enjeux environnementaux de la société. Il favorise par ailleurs les échanges entre les étudiants et les ingénieurs ALTEN. Cette compétition a ainsi été l'occasion pour ALTEN d'apporter une expertise par un référent technique et un coaching des équipes par un ingénieur aéronautique ALTEN.

Formula Student : en Allemagne, ALTEN GmbH est partenaire du projet Formula Student, une compétition étudiante mondiale valorisant la conception de voitures de course plus respectueuses de l'environnement, avec des moteurs à combustion interne ou électriques. Cette année encore, quatre équipes d'universités et écoles reconnues ont été sponsorisées (KaRaT Kaiserslautern, CAT-Racing Coburg, Ecurie Aix Aachen und Einstein Motorsport Ulm).

Le cartel des mines : ALTEN sponsorise l'édition 2016 du Cartel des Mines. Durant quatre jours, près de 1500 élèves des écoles des Mines de France, d'Italie, d'Espagne, du Maroc, d'Allemagne et de Pologne se sont rassemblés dans le cadre d'une compétition sportive.



Air Expo : Airexpo a pour objectif de célébrer et de promouvoir la culture aéronautique. ALTEN a participé à la trentième édition. Organisé de A à Z par 45 étudiants de première année de l'ENAC et de l'ISAE-SUPAERO, il s'agit d'un des plus grands meetings aériens de France.

Olympiades des Sciences de l'Ingénieur : en mai a eu lieu le plus grand concours national de sciences et technologie : 1200 projets ont été présentés par les 5000 lycéens participant à cette édition 2016. Stéphane Dahan, Directeur du Recrutement et des Carrières Ingénieurs ALTEN, a remis le Prix de l'Ingénierie à PARADIVE, projet des élèves du lycée Stéphane Hessel de Toulouse. Le PARADIVE est un système destiné à détecter la chute d'un objet de valeur lors d'une plongée, à le remonter et à signaler sa présence à la surface.

3.2 VALORISATION DES INGENIEURS DE TALENT

Le concours Open Mind

C'est dans le cadre de l'ALTEN Innovation Center qu'a été mis en œuvre en 2014 le concours Open Mind. Organisé en partenariat avec la Confédération Nationale des Junior Entreprises (CNJE), cet événement s'adresse aux écoles membres de la CNJE en leur proposant un appel à projet à destination des étudiants. Les candidats soumettent à ALTEN, à travers un dossier technique étoffé, un projet technologique à la fois innovant et durable, pouvant être conduit par une équipe d'étudiants en stage de fin d'année. ALTEN désigne le lauréat parmi les propositions les plus réalistes, créatives, innovantes et dont la portée développement durable lui semble à forte valeur ajoutée. Cette sélection s'effectue à travers une démarche de sélection rigoureuse intégrant l'identification de finalistes qui soutiennent leur projet devant un jury constitué par ALTEN. Le lauréat se voit récompensé par la remise d'un prix et la réalisation du projet par ALTEN à travers des stages de fin d'étude, avec l'équipe d'étudiants proposée, encadrée par des experts ALTEN. La propriété des travaux est finalement transférée au lauréat qui peut ainsi supporter, s'il le souhaite, une ONG, ou créer une Start-Up par exemple.

En 2015, ce sont des étudiants de l'INSA Toulouse qui ont remporté la seconde édition du Challenge OpenMind. L'équipe a rejoint l'ALTEN Innovation Center en 2016 pour effectuer un stage de fin d'études unique en son genre. Objectif : lancer les premiers travaux en vue de développer leur propre projet, avec l'appui des ressources d'ALTEN et de son expertise. Leur projet a pour objectif, à terme la construction de structures, par assemblage en réseau de petits polyèdres magnétisables. Ce réseau de géodes transmet énergie électrique et données, et peut être piloté pour réaliser toutes sortes de structures temporaires variées telles que des ponts, abris, tables, chaises... A la clé : une adaptabilité à toute épreuve et une consommation raisonnée des matières premières. C'est le caractère hautement technologique et très innovant de ce concept, sa dimension durable, la multitude des applications possibles, mais aussi la motivation des porteurs du projet qui avaient séduit ALTEN.



Le Trophée des Femmes de l'Industrie

ALTEN est partenaire des Trophées des femmes de l'industrie. Cet événement annuel organisé par L'Usine Nouvelle a pour objectif d'honorer les parcours de femmes s'étant illustrées aux plus hauts niveaux de responsabilité de l'industrie.

C'est la 5^{ème} année qu'ALTEN est partenaire de la manifestation.

Simon Azoulay, PDG du Groupe ALTEN, a remis le prix de la Femme de Projets. Ce trophée vient récompenser « une femme directrice d'un projet industriel, technologique ou scientifique ayant permis la transformation d'une entreprise ».

Cette action s'inscrit dans l'engagement d'ALTEN en faveur du rayonnement des métiers de l'Ingénieur, dont l'un des principaux objectifs est de susciter des vocations auprès des femmes. Elle vient ainsi soutenir le travail mené depuis 2009 par le Groupe au côté d'Elles bougent, association promouvant les filières scientifiques auprès des jeunes femmes.

Le Prix de l'Ingénieur du Futur

Pour la troisième année consécutive, ALTEN figurait en octobre dans le jury de professionnels chargés de désigner le Prix de l'Ingénierie du Futur, à l'occasion de la 15^e édition organisée par le SYNTEC Ingénierie en partenariat avec les Ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ; de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique ; du Logement et de l'Habitat Durable et l'ADEME. Ce concours valorise des projets réalisés par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités ou des apprentis ayant imaginé des solutions scientifiques et technologiques pour répondre aux défis de demain.

Cette année, le Prix de l'Ingénierie du Futur a pour thème « Repenser les territoires » et s'ouvre aux équipes pluridisciplinaires. Il s'adresse aux étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités et de CFA. C'est Nicolas G., Responsable de la Direction Qualité & Performance (QHSE, SSI, RSE), qui a représenté ALTEN et participé aux délibérations aux côtés des autres membres du jury.

Cette année le prix du jury a été remporté par le projet Comfortrain avec des étudiants de Paris Dauphine et de l'INP Bordeaux. Le projet vise à mieux gérer le flux de passager dans les rames, optimiser l'accessibilité des quais et dans le même temps faire un écrêtement des pics de fréquentation aux heures de pointe.

3.3 LA R&D, UNE ACTIVITE STRATEGIQUE

Le groupe ALTEN a fait de l'innovation une priorité, en aidant ses clients à renforcer leur compétitivité en les faisant bénéficier des meilleures pratiques en matière de technologies et de méthodologies de développement.

Cette passion est également un enjeu stratégique. La capacité d'innovation technologique d'une entreprise, voire d'un pays, est la condition même de son développement.

Le groupe ALTEN se positionne comme un stimulateur d'innovation auprès de ses clients, ses collaborateurs et de la société en développant des solutions innovantes et durables et en soutenant les ingénieurs de talent.

La stratégie de R&D d'ALTEN

ALTEN met en œuvre depuis 2010 une démarche de R&D sur fonds propres. Les travaux réalisés ont vocation à contribuer au développement des nouvelles offres et des compétences qui interviendront sur les projets de demain.

Des programmes appliqués et multi-technologiques

A l'image des projets d'innovation qui lui sont confiés par ses clients, la démarche R&D d'ALTEN se veut essentiellement applicative.

Sous l'impulsion de sa Direction de la Recherche et du Développement, ALTEN conduit de sa propre initiative des projets visant à concevoir des solutions de rupture autour de problématiques technologiques, organisationnelles ou méthodologiques, en lien avec celles de ses clients. Ces projets sont fédérés en programmes de recherche thématiques pour maximiser la capacité à effectuer des transferts technologiques d'un secteur à l'autre.

Les programmes de R&D d'ALTEN s'inscrivent aussi dans la logique du développement durable et cherchent à concilier les dimensions environnementale et sociétale autour de projets innovants fortement technologiques.

Une activité aux enjeux stratégiques

L'activité de R&D est menée sur un mode collaboratif. En interne, elle fait appel à des ressources opérant sur plateaux dédiés (pilotes de programmes, chefs de projets, ingénieurs, experts techniques...), ainsi qu'à des doctorants soutenus par le Groupe pour la réalisation de leur thèse en contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).

En externe, elle s'appuie sur de nombreux partenariats tant industriels (PME innovantes, grand groupes) qu'académiques

(laboratoires publics ou privés et laboratoires d'écoles d'ingénieurs ou d'universités).

Centrée sur la phase amont du cycle de l'innovation et décorrélée des activités commerciales du Groupe, l'activité de R&D constitue tout d'abord un puissant levier de développement des compétences, accéléré et structuré par des partenariats industriels et académiques.

La Direction de la R&D a également vocation à contribuer au développement et à la compétitivité des offres. Elle s'appuie sur les Directions Techniques du Groupe pour identifier les orientations technologiques prioritaires et fait bénéficier les projets clients des résultats de ses travaux : présentation de démonstrateurs illustrant des savoir-faire émergents, références pour de nouveaux types de consultations, maîtrise renforcée de l'analyse des cahiers des charges...

Enfin, le développement de la R&D permet de valoriser l'image d'ALTEN. Vis-à-vis des clients, il démontre la capacité du Groupe à être proactif sur des projets à fort contenu technologique. Auprès des collaborateurs, il participe au développement des compétences techniques. A l'égard des candidats, il témoigne de la capacité du Groupe à être aux avant-gardes des enjeux technologiques de demain.

Depuis 2010, les programmes de R&D d'ALTEN s'articulent ainsi autour de quatre préoccupations majeures structurantes :

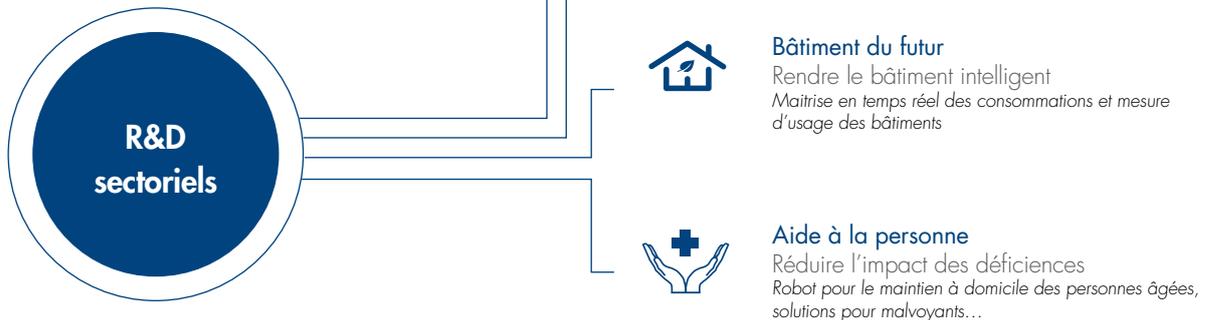
- La sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- La mobilité durable ;
- La performance énergétique ;
- La qualité de vie et les services aux consommateurs.



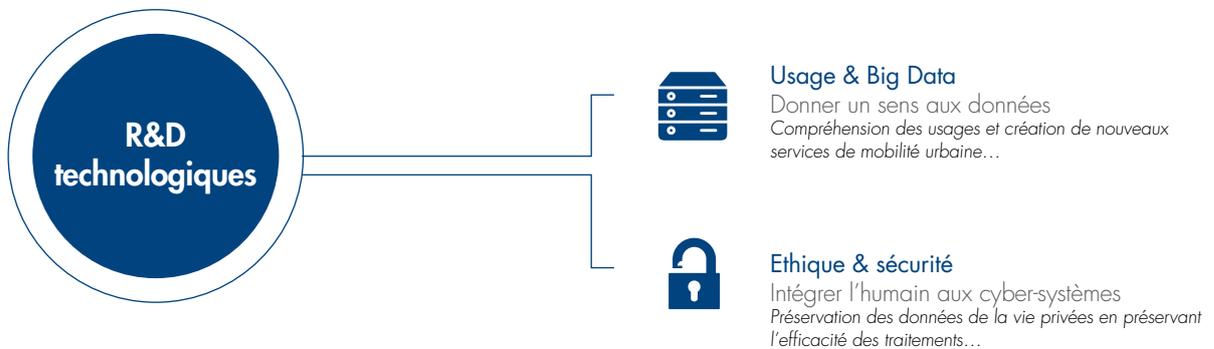
Une démarche R&D structurée

Depuis 2014, la démarche R&D a été structurée autour de 6 grands programmes innovants et durables, décomposés en quatre programmes sectoriels et deux programmes technologiques. Ces programmes sont décomposés en sous-programmes et déclinés en projets R&D technologiques. Ces programmes sont l'opportunité pour ALTEN de développer les compétences cœur de métier du Groupe (ingénierie système, embarqué, intelligence artificielle, mécatronique, traitement du signal et de l'image, mécanique, système d'information, télécom, big data, cyber sécurité...).

Les programmes R&D sectoriels :



Les programmes R&D technologiques :



Ces programmes sont l'opportunité pour ALTEN de développer les compétences cœur de métier du Groupe (ingénierie système, embarqué, intelligence artificielle, mécatronique, traitement du signal et de l'image, mécanique, système d'information, télécom, big data, cyber sécurité...).

Réseaux de drones



Le programme de recherche sur les drones a été lancé en 2012 en collaboration avec une PME innovante du domaine. Ce programme, qui initialement s'intéressait à la conception d'un aéronef à voilure fixe, destiné à porter secours aux victimes de catastrophes naturelles, s'est fortement étoffé depuis en s'intéressant aussi aux aéronefs autonomes à voilures tournantes, destinés par exemple à la sécurisation des déplacements d'écoliers ou de l'aide au déplacement de personnes handicapées moteur.

En 2016, une part importante des travaux de recherches engagés les années précédentes ont été poursuivis. Notamment, sur :

- des systèmes télémétriques (Radar, Lidar, infrarouge, ultrason...) permettant la géolocalisation, la détection et la caractérisation d'obstacles pour des systèmes d'évitement autonomes (techniques algorithmiques, de contrôle commande et d'intelligence artificielle) et de retour au plan de vol initial
- le développement de solutions de localisation par l'image pour améliorer la performance sensorielle d'un drone.

Véhicules autonomes



Initialisés en 2012, les travaux « Brouillard » pour le développement d'une solution d'aide à la vision dans le brouillard par traitement d'image ont aussi été poursuivis en 2016 par l'introduction du concept d'analyse différenciée de l'image en fonction de leurs degrés d'intérêts (« la pertinence »)

Les activités 2016 ont aussi consisté à poursuivre les travaux « Hypovigilance » initialisés en 2014, pour la mesure de la vigilance du conducteur, sa capacité à conduire et des risques associés en conduite automatique (supervisée) ou autonome (non supervisée).

Bâtiment du futur



Ce programme a été initialisé en 2014 dans le cadre d'un accord de collaboration R&D signé entre ALTEN et Bouygues Energies et Services pour le développement de solutions innovantes pour l'efficacité énergétique des bâtiments.

2016 a vu la poursuite du programme pour le développement d'une solution innovante de télémessure des consommations de réseaux (eaux, électricité, gaz) adaptée au parc des bâtiments anciens.

Des travaux de quantification de la présence de personnes dans les bâtiments ont été initialisés pour compléter les travaux sur la maîtrise de l'usage.

Aide à la personne



Ce programme initié en 2011 en partenariat avec des laboratoires renommés a vu ses travaux se poursuivre en 2016 sur des axes ciblés.

Les premiers travaux pour l'amélioration du traitement des images issu de la tomographie de cohérence optique se sont terminés par une soutenance de thèse doctorale qui a validé les nombreux progrès accomplis pour la caractérisation de pathologies de la vision comme la DMLA.

Les travaux sur HomDocBot, le robot pour l'aide au maintien à domicile de personnes âgées, dont la conception a été initialement menée en lien avec l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique (ISIR – Université Pierre et Marie Curie), se sont poursuivis en 2016. Ils ont principalement porté sur

- La caractérisation et la modélisation 3D de l'environnement au fil de l'eau
- L'optimisation des techniques d'apprentissage pour maximiser les performances des algorithmes d'anti-collision.
- Le déplacement intelligent du robot en tenant compte de l'expérience sur les obstacles rencontrés.



Usage & Big Data

Ce programme a comme objectif d'inscrire ALTEN dans la maîtrise de l'apport du Big Data pour la modélisation du comportement des usagers (de services).

La majeure partie des travaux de 2016 ont, dans la continuité des travaux 2015, traité des problématiques de « transport et mobilité urbaine » à travers la modélisation du comportement des usagers (marche, voiture y compris covoiturage, bus, transports ferroviaires urbains), et la recommandation de solutions plus économiques (temps, distance...) ou plus écologiques.



Ethique & sécurité

Ce programme a comme objectif d'inscrire ALTEN dans la maîtrise des principes de conception « éthique » des systèmes gérant des données de la vie privée.

L'objectif est de prendre en compte dans l'architecture de stockage des données, dans l'architecture de leur traitements et donc dans les flux de données résultants, le strict « besoin d'en partager » afin d'exposer le moins possible les données afin d'éviter leur exploitation commerciale ou utilisation malveillante.

En 2016, les travaux ont principalement porté sur l'identification d'opportunités technologiques contribuant à la sécurisation d'un parc de deux roues.

L'INNOVATION EST AUSSI ORGANISATIONNELLE OU MÉTHODOLOGIQUE

Issue d'un de ses projets de R&D, AACFA (ALTEN Agile & Convergent Functional Analysis) est devenue une solution ALTEN pour le management d'un projet de R&D par une méthodologie agile et créative de développement de l'innovation. AACFA combine de manière originale plusieurs approches jusque-là indépendantes : une technique de créativité, l'analyse de la valeur et une démarche Agile. Son déploiement sur les projets R&D d'ALTEN permet d'accélérer la recherche de solutions innovantes.

Une démarche globale portée localement

Les filiales du Groupe s'investissent également dans la Recherche & Développement.

En Espagne, le département R&D implique des consultants volontaires, ce qui leur permet de développer leurs compétences en s'investissant sur des projets ALTEN ou clients (amélioration ou développement d'application, déploiement de projets pilotes, recherches sur de nouvelles technologies, etc.). Ce programme à forte valeur ajoutée permet non seulement d'accroître la connaissance globale des ingénieurs du Groupe mais également de favoriser leur remplacement sur de nouveaux projets client et de développer leur employabilité. De nouveaux projets sont ainsi développés chaque année.

L'objectif principal d'ALTEN aux Pays-Bas est l'innovation technologique, les projets portent sur le développement de puces, de dispositifs embarqués, de logiciels software...

En Allemagne, ALTEN GmbH plusieurs projets de R&D portent sur le secteur de l'automobile :

- Reconstruction d'une E-car
- Réalisation d'une unité de commande électronique
- Réalisation d'un logiciel destiné à une conduite stable

En Suède, ALTEN est partenaire de l'ICES qui est un centre de compétences du Royal Institute of Technology in Stockholm. Il est composé de chercheurs et de leaders de l'industrie.

Il existe également au sein d'ALTEN Sweden, Artemis EMC² qui est un comité qui travaille sur les systèmes embarqués et la recherche en général. Enfin, ALTEN Sweden travaille sur le projet de plateforme européenne AMASS.

ALTEN Netherlands travaille sur des projets durables comme les stations de chargement pour les voitures, un projet de voiture autonome, les systèmes de routage intelligent pour le trafic (pour réduire les embouteillages et la pollution). Sont également en cours, des projets de développement de machines de fabrication de puces plus rapides, utilisant moins d'énergie et moins de ressources naturelles.

3.4 UNE EXPERTISE INNOVANTE, DURABLE ET PARTAGÉE

L'intégration de l'économie circulaire est fondamentale aujourd'hui dans les modes de production. ALTEN a la volonté de s'inscrire dans cette démarche en limitant le gaspillage des ressources et son impact environnemental. Cette volonté se traduit également par la mobilisation de ses compétences et expertises autour de projets durables.

En tant que leader de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie, ALTEN se doit de mettre son expertise et ses connaissances au service de l'innovation durable. C'est pourquoi le Groupe s'investit au quotidien auprès de ses clients pour développer des projets destinés à réduire l'impact environnemental des secteurs dans lesquels ils opèrent. En voici quelques exemples, réalisés en France ou dans les filiales d'ALTEN à l'étranger.

Mobilité



Dans un contexte où les obligations réglementaires encouragent le développement de moyens de transports alternatifs, les enjeux d'éco-mobilité prennent tout leur sens. De plus en plus de clients sollicitent ALTEN et ses ingénieurs pour développer des solutions innovantes et lever les défis technologiques actuels : conception et design de vélos électriques ; développement de solution de charge pour véhicules électriques ; développement de batterie et chargeurs pour de futurs véhicules hybrides ; développement de nouveaux systèmes GMP (groupe motopropulseur) pour respecter les nouvelles normes environnementales Euro 6 D ; etc.

Focus mission

Développement de solution de charge pour véhicules électriques

Lieu : France

- Développer une offre de charge pour véhicules 100% électriques
- Définition de l'architecture puis réalisation d'une interface homme/machine
- Définition et réalisation des tests de compatibilité des bornes de charge avec les différents véhicules du marché
- Qualification des bornes chez les constructeurs automobiles

Energie



Les défis et les enjeux énergétiques sont aujourd'hui au cœur des préoccupations mondiales, bien au-delà des enjeux purement environnementaux et de changement climatique qu'ils soulèvent. Le Groupe apporte son expertise sur un très grand nombre de projets liés à l'énergie : développement de champs éoliens offshore ; dimensionnement et étude de projets de centrale photovoltaïque ; études mécanique et électrotechnique pour la conception d'éoliennes et pilotage et mise en service de parcs éoliens ; industrialisation d'hydroliennes ; rénovation et standardisation des ouvrages hydroélectriques ; développement de turbines éoliennes ; rénovation d'installations hydroélectriques ; etc.

Focus mission

Développement de champs éoliens offshore

Lieu : France

- Etude des impacts environnementaux liés au battage de monopieux pour l'installation des éoliennes en mer
- Minimiser la perturbation de la faune et de l'environnement marin
- Etude physique du pieu et extrapolation des niveaux sonores

Développement de parcs éoliens

Lieu : Espagne

- Etudes mécanique et électrotechnique
- Intervention sur la conception des éoliennes
- Pilotage et mise en service des parcs

Développement de turbines éoliennes

Lieu : Allemagne

- Conception et dimensionnement des fondations, du mât et de ses équipements
- Conception des pièces métalliques de la nacelle
- Conception des pâles et optimisation des matériaux composites
- Analyses et simulations variées

Ecoconception



Dans le secteur de l'aéronautique, les industriels consacrent une part significative de leurs budgets au développement des technologies qui seront intégrées aux futurs grands programmes d'aviation civile. Parmi celles-ci se dégagent les matériaux composites, qui permettent de réduire la masse et d'optimiser l'aérodynamique de l'avion.

Focus mission

Réduction de la masse des appareils

Lieu : France

- Assister l'industrialisation et sa montée en cadence
- Démontrer les retours sur investissements des modifications
- Travaux sur la structure composite

Bâtiments intelligents



Insertion paysagère, consommations énergétiques, matériaux, cycle de vie... Tous ces enjeux et ces problématiques inhérentes au bâtiment du futur font aujourd'hui l'objet de programmes de recherche et de projets pilotes innovants, en interne comme chez nos clients.

Focus mission

Programme de recherche sur le « Bâtiment du futur » dans le cadre d'une collaboration entre la Direction de l'Innovation de BOUYGUES Energies et Services et la Direction R&D d'ALTEN

Lieu : France

- Télémessure des consommations des réseaux (eaux, électricité, gaz...) pour le parc des bâtiments anciens
- Etudes exploratoires de la maîtrise d'usage par des solutions innovantes de comptage des personnes

Systèmes d'informations



L'évolution des réglementations, la transition énergétique, les nouvelles exigences de qualité, de service et de traçabilité bouleversent le champ des acteurs et des consommateurs. Le développement de solutions informatiques, au cœur du réseau, deviennent cruciales.

Focus mission

Développement du système d'information global d'un éco-organisme de la filière de recyclage des déchets

Lieu : France

- Développement d'un site internet institutionnel permettant la présentation des activités de l'éco-organisme
- Développement d'un site extranet servant d'interface entre ce dernier et ses parties prenantes
- Système interne de gestion des activités du client et de ses partenaires
- Système de business intelligence

Déchets



Avec plus de 9 milliards d'individus dans le monde d'ici 2050, la consommation de ressources naturelles épuisables et, en aval, la production et la gestion des déchets, quelles que soient leurs origines, deviennent des questions fondamentales.

Focus mission

Elimination des pertes de papier et d'encre lors des impressions via le développement d'un pilote d'imprimante virtuelle

Lieu : Inde

- Conception intégrale de la solution
- Programmation du logiciel
- Développement et livraison de l'outil

Grâce à son programme de R&D stratégique et les projets innovants qu'il développe en collaboration étroite et privilégiée avec ses clients, le Groupe acquiert toujours plus d'expérience et d'expertise. Ce savoir, ALTEN le partage et le diffuse auprès de ses parties prenantes, à travers la mise en place de knowledge management pour ses collaborateurs, le transfert de bonnes pratiques d'un secteur à l'autre, l'organisation de petit-déjeuners clients, de conférences pour les étudiants ou encore la rédaction de livre blancs.

3.5 FOCUS SUR LE PENON DE MER AGITEE

ALTEN, partenaire technologique de Mer Agitée, écurie de course au large de Michel Desjoyeaux

L'innovation au cœur de la course du Vendée Globe

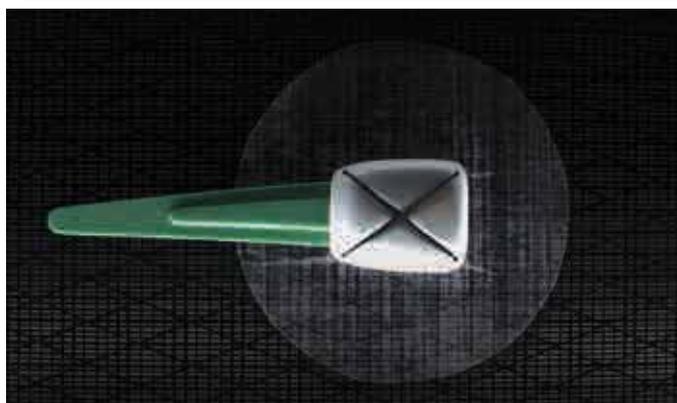
A l'occasion de l'édition 2016-2017 du Vendée Globe, ALTEN a mis son expertise technologique au service de l'écurie de course au large Mer Agitée, fondée par Michel Desjoyeaux, en finalisant le logiciel de monitoring de penons électroniques qui équipait le bateau SMA du skipper Paul Meilhat au départ de la 8e édition du Vendée Globe. Les penons électroniques, conçus par Mer Agitée et désignés sous l'appellation Trim Control™, constituent une véritable innovation en matière d'aide à la navigation. Sur un voilier, le penon est un brin de laine ou un ruban de tissu léger fixé sur les voiles ou dans le gréement (souvent sur les haubans). Généralement montés par paires de préférence près du centre de poussée vélique, les penons permettent de visualiser la direction du vent et l'écoulement des filets d'air sur la voile.

Grâce à l'invention par Mer Agitée de penons électroniques qui remplacent avantageusement les brins de laine fixés sur les voiles, nul besoin désormais de sortir de sa cabine, d'affronter les vents froids sur le pont du bateau ou d'attendre le lever du jour pour connaître la direction du vent et régler les voiles. Le penon électronique est aujourd'hui en capacité de renvoyer une donnée numérique à un écran répéteur à l'intérieur de la cabine et ainsi de renseigner le skipper sur l'écoulement du vent.

Pour ALTEN, qui a fait du développement du capital humain l'une de ses valeurs fondamentales, contribuer au Vendée Globe et à la réussite de l'aventure d'un skipper et de toute une écurie permet de promouvoir les valeurs du sport et d'encourager le dépassement de soi.

Le mot de Laurent MOERMAN, Directeur de Département ALTEN à Rennes

« Le Vendée Globe est l'ultime aventure humaine. ALTEN est très fier de ce partenariat avec l'écurie de Michel Desjoyeaux pour cette édition 2016. C'est l'occasion pour nous, de participer à une histoire extraordinaire, faite de courage, d'ambition, de détermination et de solidarité, et de nous engager dans l'une des manifestations les plus prestigieuses. »



Un partenaire responsable

Etre un partenaire responsable, c'est s'assurer que le Groupe établit des relations de confiance avec ses parties prenantes, fondées sur des principes d'intégrité et de transparence, afin de toujours répondre à leurs exigences et satisfaire leurs attentes.

4.1 SECURITE DE L'INFORMATION

La sécurité des informations et la cybersécurité constituent des enjeux stratégiques au cœur des préoccupations du Groupe. En tant que partenaire des plus grandes références de l'Industrie et du Tertiaire pour la conception et la mise en œuvre de projets techniques clés concernant leur cœur de métier, ALTEN a intégré dans l'ensemble de ses processus un système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) reconnu par la certification ISO 27001 en mai/juin 2016.

La satisfaction client et la maîtrise des risques sont primordiales pour groupe ALTEN. L'évolution des métiers du conseil, le développement international des activités et la criticité croissante des informations ont conduit le Groupe à initier une démarche de certification ISO 27 001 depuis 2012. La première étape a été le recrutement d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information. En 2014, le comité exécutif a décidé de déployer une démarche de certification ISO 27001. Sous l'impulsion de la direction, une gouvernance SSI s'est mise en place. Tous les six mois, ce comité, réunissant le PDG, le Directeur Général Délégué en charge de l'activité business France, le Directeur Général Délégué en charge de la DAF, le DSI, le RSSI, le Directeur Technique et le Directeur Qualité & Performance, s'assure de l'atteinte des objectifs, analyse la maîtrise des risques SSI et définit le plan d'actions.

Depuis fin 2016, cette démarche a évolué afin d'intégrer le périmètre international en la présence du Directeur Général Adjoint en charge de l'international 1.

ALTEN a ainsi intégré dans la politique qualité, sécurité et développement durable du Groupe les exigences de l'ISO 27 001. Cette norme prescrit les mesures à mettre en œuvre pour garantir la sécurité d'informations au sein d'une organisation et le fonctionnement du système de gestion gérant cette sécurité d'informations. Transverse à toute l'entreprise, ce projet vise plusieurs objectifs :

- Assurer la continuité de service ;
- Garantir la maîtrise du patrimoine immatériel ;
- Préserver la confiance de nos parties prenantes en défendant la confidentialité des informations ;
- Intégrer cette démarche au système de management de l'entreprise pour une appropriation par tous.

C'est dans cette dynamique qu'ALTEN Spain est certifiée ISO 27 001 depuis 2013. ALTEN France et ALTEN India ont suivi en 2016. Cette certification vient récompenser une stratégie et un travail commencés il y a quelques années.

Cette démarche de certification ISO 27 001 est à présent mise en place dans différents pays où ALTEN est implanté. ALTEN GmbH en Allemagne et ALTEN Sweden ont initié des démarches similaires et visent une certification dans les mois à venir.



En complément de la mise en conformité avec les exigences de la norme ISO 27 001, le Groupe ALTEN en France a développé fin 2013 une formation en e-learning accessible et obligatoire pour tous ses collaborateurs, concernant la sécurité des données personnelles et des données des clients. Composée de mises en situation et d'évaluations, la formation sensibilise à toutes les situations auxquelles un collaborateur pourrait être confronté. Elle les informe également sur leurs droits et leurs devoirs. Le Groupe a également mis en place un portail intranet accessible à tous ses collaborateurs, concernant la sécurité des systèmes d'information. Chacun peut y retrouver la charte informatique, la politique de sécurité, l'accès vers l'e-learning dédié, l'organisation, les bonnes pratiques, la déclaration des incidents, etc.

Focus ALTEN SECURE

Par Stéphane P. RSSI Groupe ALTEN

Le Groupe ALTEN connaît une forte croissance à travers le monde, de nombreux périmètres deviennent matures pour atteindre un niveau de certification ISO 27001. Néanmoins, il est primordial que nous puissions maîtriser l'ensemble des enjeux et des risques SSI dans toutes les sociétés de notre Groupe. C'est pourquoi nous avons construit notre propre référentiel sécurité de l'information, ALTEN SECURE, prenant en compte les exigences normatives, juridiques, contractuelles, les bonnes pratiques ainsi que des exigences propres au Groupe ALTEN. Ce référentiel est partagé avec les différentes entités et piloté en local par les correspondants de la sécurité des systèmes d'informations (CSSI) qui sont en charge de la conformité à l'ALTEN SECURE. En plus du pilotage par les risques, complétés par des contrôles et des KPI, des audits sont réalisés par le Groupe afin de vérifier la bonne application de l'ALTEN SECURE. Construit en 2015, ce référentiel a un plan de déploiement défini afin de couvrir l'ensemble des périmètres majeurs d'ici 2018.

4.2 ÉTHIQUE ET CONFORMITE

La politique, les orientations stratégiques et les engagements d'ALTEN en matière de développement durable sont formalisés dans des documents fondateurs, rappelant les principes fondamentaux d'intégrité et de transparence mis en œuvre par les dirigeants et salariés du Groupe, dans le but de toujours d'établir des rapports de confiance.

Le groupe ALTEN a construit son développement sur la base de principes fondamentaux d'intégrité et de transparence, mis en œuvre par ses dirigeants et ses salariés pour établir durablement des rapports de confiance avec ses collaborateurs, ses actionnaires, ses clients publics ou privés, ses fournisseurs, ses concurrents et tous ses partenaires.

En ce sens, le Groupe ALTEN respecte :

- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- différentes conventions de l'Organisation Internationale du Travail ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les engagements du Groupe à exercer et développer ses activités dans le respect le plus strict des lois et réglementations nationales et internationales sont formalisés dans trois documents fondateurs, diffusés en interne et en externe : la Charte Ethique & Conformité, la Charte Développement Durable et la Charte Achats Responsables.

En 2015, ALTEN a réaffirmé cette démarche avec la mise à jour de sa Charte Ethique & Conformité. Cette nouvelle édition a pour objectif de formaliser, au niveau Groupe, de nouveaux engagements et de renforcer ou compléter des principes de conduite énoncés dans la première version, notamment sur les thématiques suivantes : respect du Groupe ; exigences envers les fournisseurs et sous-traitants ; anti-corruption et conflits d'intérêt ; préservation de l'environnement ; protection des données et des actifs. La Charte Ethique & Conformité du groupe ALTEN est destinée à l'ensemble de ses collaborateurs, dans tous les pays où le Groupe est implanté.

Le Groupe s'est aussi doté d'un système de droit d'alerte. Disponible depuis l'intranet et accessible par l'ensemble des collaborateurs, ils peuvent signaler un dysfonctionnement, une non-conformité processus, un risque sécurité, une situation dangereuse, une difficulté avec les EPI, un document à modifier, un non-respect de la charte Ethique, etc.

Par ailleurs, afin d'accompagner le déploiement de cette Charte, un Comité Ethique & Conformité a été mis en place, au niveau Groupe également. Son but est de veiller activement à la bonne application des engagements et principes de conduite du Groupe, ainsi qu'au suivi de toutes les questions traitant à l'éthique et la conformité au sein du Groupe.

Nicolas G,
Responsable de la Direction Qualité
& Performance, pilote du Comité Ethique

« Le Groupe ALTEN est depuis toujours attentif aux sujets d'éthique et de conformité dans chaque implantation du Groupe. Les processus, déployés, contrôlés et certifiés selon de nombreux référentiels locaux ou internationaux (ISO 9 001, ISO 14 001, ISO 27 001, etc.) répondent aux enjeux déontologiques les plus exigeants.

Dans un objectif d'amélioration continue et sous l'impulsion de son Président Directeur Général, le groupe ALTEN a mis en place un Comité Ethique & Conformité qui a tenu sa première session fin janvier 2016. Le travail de ce comité doit permettre de faire respecter les engagements éthiques d'ALTEN qui participe à la croissance durable et rentable du Groupe.

Le comité aura deux missions principales :

- Cartographier les risques du Groupe, construire et déployer les actions de structuration et de sensibilisation
- Traiter les remontées d'alertes

Ce comité, en relation directe avec le Conseil d'Administration et le Président Directeur Général, se réunira de façon régulière plusieurs fois par an. »



A noter également, ALTEN est engagé pour la mise en place de pratiques responsables au côté du SYNTEC Ingénierie. Le Groupe participe aux travaux des fédérations SYNTEC Ingénierie et SYNTEC Numérique, notamment sur les avancées du secteur en matière de Développement Durable.

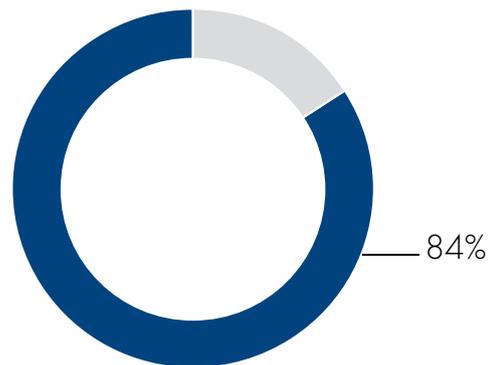
Enfin, certaines filiales du Groupe sont particulièrement proactives sur le sujet de l'éthique et des Droits de l'Homme. Sous l'impulsion du groupe, elles ont mis en place un certain nombre d'actions :

- L'Italie dispose par exemple d'un conseil de surveillance et de son propre code éthique depuis plusieurs années, distribué à chaque collaborateur. Des processus d'audits internes existent pour prévenir la corruption, notamment lors de l'embauche de nouvelles personnes. En 2016, le site internet a été réorganisé et deux nouvelles rubriques ont été ajoutées : « les valeurs de l'entreprise » et « l'engagement environnemental »
- En Suède, ALTEN s'est également doté d'un code éthique spécifique, composé de trois chapitres précis sur l'alcool et les drogues, la diversité et l'égalité, les cadeaux et les récompenses. En 2016, à la demande du Groupe, ALTEN Sweden a commencé la rédaction d'un code de conduite.
- Depuis 2015, en Allemagne, ALTEN GmbH travaillait à l'élaboration d'un Code de Conduite, axé sur son engagement social et environnemental, la sécurité de l'information, le dialogue avec les parties prenantes, l'éthique, la corruption, la sécurité et la santé des collaborateurs. Validé en 2016, Tous les salariés doivent respecter ce code de conduite dans tous les échanges avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs. Il sert de guide pour toutes les activités. Il s'applique à tout le personnel, y compris les cadres supérieurs et les fonctions support.
- En Inde, ces sujets sont également pris très au sérieux. Depuis la création de l'entreprise, une formation obligatoire incluse au parcours d'intégration est dispensée à tous les nouveaux arrivants sur l'intégrité, l'éthique et la corruption. La prévention du harcèlement sexuel constitue également un enjeu majeur. En témoignent l'existence de programmes ponctuels de sensibilisation et surtout la mise en place d'un Comité spécial destiné à identifier,

recevoir et à traiter toute plainte potentielle déposée par un collaborateur. La présence d'un membre externe et représentant d'une ONG confère à ce Comité une plus grande légitimité ainsi qu'un support notoire pour l'établissement des programmes de sensibilisation à l'attention des collaborateurs.

- ALTEN Spain s'est également doté d'un code d'éthique.

84% de salariés couverts par un code éthique



Enfin, à noter également, l'édition d'une Charte des relations humaines au travail. Par ce document, le Groupe a souhaité créer un socle d'engagements communs, traduisant sa volonté de respecter et de faire respecter des principes d'actions et de comportement en matière d'emploi, de travail collectif et de comportements individuels. Cette Charte formalise l'ensemble des attitudes et objectifs vers lesquels les collaborateurs ALTEN se doivent de converger.



4.3 ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe, qui s'attache à promouvoir sa démarche Développement Durable dans l'ensemble de sa sphère d'influence, a réaffirmé son positionnement à travers une nouvelle Charte Achats Responsables, précisant les engagements d'ALTEN envers tous ses fournisseurs en France et détaillant ses attentes et ses exigences.

La politique d'Achats Responsables d'ALTEN constitue un moyen privilégié pour le Groupe de diffuser ses exigences Développement Durable qui concernent notamment les Principes Universels du Pacte Mondial des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et l'Organisation Internationale du Travail dans sa sphère d'influence.

En 2011, ALTEN initiait cette démarche avec la création d'une première Charte Achats Responsables, systématiquement intégrée aux conditions générales d'achat et communiquée auprès de tous les fournisseurs du Groupe en France. En 2015, ALTEN a réaffirmé ses convictions à travers la mise à jour de sa Charte. Cette nouvelle version précise les engagements du Groupe envers ses fournisseurs et détaille ses attentes et ses exigences.

Par ailleurs, ALTEN est signataire de la Charte Relations Fournisseur Responsables, conçue en 2010 par la Médiation Inter-entreprises et la CDAF, afin d'inciter les entreprises à adopter des pratiques d'achats responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.

L'évaluation RSE fait aujourd'hui partie intégrante du processus de sélection des fournisseurs pour les principaux appels d'offres, au même titre que les critères Qualité, Coût et Délai. Cette notation porte tant sur les engagements Développement Durable internes que sur les avantages sociaux, sociétaux et environnementaux du fournisseur. Le coût d'un achat est alors envisagé dans sa globalité, tout au long de la chaîne de valeur et du cycle de vie du produit ou du service, tout en minimisant les risques pour l'environnement et en favorisant les volets sociaux et sociétaux positifs. A noter également, les acheteurs en France sont régulièrement sensibilisés aux Achats Responsables pour que 100% d'entre eux soient sensibilisés.

A noter que la lutte contre la corruption fait partie intégrante de la Charte Achats Responsables.

En 2015, un travail de cartographie des risques fournisseurs a été déployé en collaboration entre les Directions Achats et Développement Durable. Une notation basée sur une analyse multirisques permet désormais d'identifier les familles d'achats considérées comme sensibles. Pour chacun des fournisseurs concernés, des exigences supplémentaires sont requises : signature de la Charte Achats Responsables



et évaluation RSE. ALTEN se réserve également la possibilité d'effectuer des audits fournisseurs.

En complément de cette démarche renouvelée en 2016, la Direction des Achats et le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) ont intégré à la cartographie des risques fournisseurs la notion de risques SSI. Des exigences SSI d'ALTEN ont ainsi été intégrées à l'ensemble du cycle et du processus d'achat (Appel d'offres, référencements, contractualisation, évaluations et revues de comptes fournisseurs ...).

En 2016, 42 fournisseurs du Groupe ALTEN ont été identifiés comme relevant du périmètre SSI et font l'objet d'un plan de maîtrise.

Dans un objectif de conformité réglementaire liée au devoir de vigilance, le Groupe a renforcé en 2015 et 2016 sa politique de référencement fournisseurs, notamment via l'adoption de documents complémentaires et obligatoires demandés aux nouveaux prestataires de services mettant à disposition du personnel pour le Groupe.

Enfin en 2016, dans le cadre de sa démarche handicap, le Groupe ALTEN a renforcé son processus d'identification des EA/ESAT afin d'inciter les collaborateurs à faire appel aux entreprises du secteur protégé.

Certaines filiales du Groupe agissent également de façon autonome afin de responsabiliser leurs achats. En Suède par exemple, les critères environnementaux occupent une place croissante dans les procédures d'achats et dans les processus d'évaluation des fournisseurs. En Allemagne, des paniers de fruits issus de l'agriculture biologique sont par exemple en libre-service. Enfin, les prestataires de ménage, de gestion des déchets, ainsi que les fournisseurs de mobilier sont choisis en fonction de leur engagement et leur performance environnementale.

4.4 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe s'efforce et incite l'ensemble de ses entités dans le monde à avoir une démarche environnementale proactive, reposant sur une norme ou un référentiel reconnu. Au quotidien, la Direction Qualité et Performance définit la politique environnementale du Groupe et accompagne les filiales dans l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes concernant la gestion des bâtiments, la régulation de l'empreinte carbone et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles. Par ailleurs, conscient que ses activités et les secteurs dans lesquels il opère lui confèrent une responsabilité environnementale indirecte auprès de ses clients, ALTEN s'engage à développer des solutions innovantes et durables (voir partie «3.4 Une expertise innovante, durable et partagée»).

Management de l'environnement et sensibilisation

Sous l'impulsion du Groupe, de nombreuses entités se sont lancées dans la démarche volontaire de mise en conformité de leur système de management environnemental avec les exigences de la norme ISO 14 001, qui repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. C'est le cas notamment d'ALTEN Spain, d'ALTEN GmbH en Allemagne, ALTEN Sweden et ALTEN SA, ALTEN SO et ALTEN SIR en France, qui ont été certifiées au cours de ces dernières années. Sur le périmètre RSE, 35 % des surfaces étaient ainsi certifiées ISO 14 001 au 31/12/2016.

Afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans cette démarche, l'accent est également mis sur la sensibilisation et la formation aux impacts environnementaux et, de façon plus générale, à la démarche de responsabilité sociétale portée par le Groupe. C'est dans ce cadre que le Groupe a lancé fin 2016 un bilan carbone. Il sera réalisé au début de l'année 2017 et permettra de faire un nouvel état des lieux des émissions carbone du Groupe et d'ajuster les actions mise en place il y a 4 ans.

Tout au long de l'année, ALTEN relaie les temps forts du développement durable auprès de ses collaborateurs, pendant la semaine de la mobilité, la semaine du Développement Durable. Une page dédiée sur l'intranet, des e-learning, des articles dans le magazine interne et des événements ponctuels permettent à chacun de s'informer et participer ainsi au quotidien à l'effort du Groupe.



La sensibilisation environnementale dépasse les frontières.

- En Suède par exemple, le développement durable est l'affaire de tous. Des consultants volontaires ont ainsi choisi de s'investir en participant à la réflexion engagée par l'entreprise sur la définition d'une stratégie RSE interne et d'une procédure d'identification et d'analyse des risques environnementaux.
- Chez ALTEN GmbH en Allemagne, un e-learning sur le système de management environnemental de l'entreprise est obligatoire pour tous les employés. Des conseils et éco-gestes leur sont également rappelés sur des affichages dédiés ou leur intranet.
- En Espagne, les collaborateurs d'ALTEN Spain sont sensibilisés et formés plusieurs fois par an aux bonnes pratiques à adopter, sur différents sujets : la réduction des consommations, le tri des déchets, la gestion environnementale, etc.
- En Inde, le parcours d'intégration des nouveaux arrivants comporte également une session de sensibilisation obligatoire à l'environnement et à la politique des 3R (Réduire, Recycler, Réutiliser).
- En Italie 2016, le site internet a été réorganisé et deux nouvelles rubriques ont été ajoutées : « les valeurs de l'entreprise » et « l'engagement environnemental »

Gestion des bâtiments et efficacité énergétique

Dans un contexte d'une demande de plus en plus forte d'évolution de l'offre vers des prestations réalisées dans les locaux d'ALTEN, l'adaptation du parc immobilier dans des conditions optimales pour les collaborateurs est un enjeu majeur. Le Groupe fait le choix de privilégier, dès que cela est possible, des bâtiments éco-conçus disposant des plus hautes certifications environnementales.

Ce choix d'occuper des bâtiments performants et plus respectueux de l'environnement est déployé dans un grand nombre de pays dans lesquels le Groupe ALTEN est implanté. En 2016, 22 % des surfaces du parc immobilier est certifié BBC et/ou HQE en France. Chez ALTEN GmbH en Allemagne, la démarche date de 2002 avec la certification Passivhaus du site d'Ulm, obtenue lors de son ouverture. A noter que ce site fait partie des plus grands bâtiments de bureaux certifiés Passivhaus dans le monde. Ce bâtiment assure une consommation d'énergie minimum, il est donc moins polluant : il permet une économie annuelle de 175 tonnes de CO².

En Suède enfin, le site de Stockholm bénéficie quant à lui de la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), niveau « Gold ». C'est un système de standardisation de bâtiments à haute qualité environnementale. Les critères d'évaluation incluent : l'efficacité énergétique, l'efficacité de la consommation d'eau, l'efficacité du chauffage, l'utilisation de matériaux de provenance locale et la réutilisation de leur surplus.

Si la qualité et l'efficacité des infrastructures sont prépondérantes dans l'efficacité énergétique, les différentes entités du Groupe ALTEN sont conscientes de l'incidence des comportements humains dans l'atteinte de la performance énergétique. De ce fait, des sensibilisations, animations et formations, en particulier celles développées dans le cadre des démarches de certification ISO 14 001, sont régulièrement organisées afin de promouvoir les éco-gestes et faciliter leur adoption. Une Charte de Vie affichée dans tous les espaces communs et les salles de réunion ainsi qu'un e-learning dédié leur rappellent les bonnes pratiques quotidiennes en matière de respect des autres et de l'environnement.

En 2016, la consommation d'énergie des sites ALTEN sur le périmètre RSE (hors Pays-Bas et Belgique), hors data centers, s'élevait à 10 108 MWh, soit une moyenne de 114 kWh par m².

	Consommation brute - 2016	Consommation par m ² - 2016
France	6 189 MWh	134 kWh / m ²
International	3 919 MWh	92 kWh / m ²
TOTAL	10 108 MWh	114 kWh / m²

Par ailleurs, en France, depuis le début de l'année 2013, ALTEN répond aux exigences de sécurité et de performance de ses partenaires grâce à l'évolution de son infrastructure de serveurs vers une solution "Cloud Privé en Data Center". Les data centers sélectionnés par ALTEN disposent des certifications les plus élevées de matière de sécurité de l'information, de gestion des systèmes qualité, de la performance environnementale, de la santé et de la sécurité au travail. ALTEN consomme de la puissance à la demande, adaptée aux besoins à un instant T. Les ressources sont mutualisées, rationalisées, optimisées, grâce à ces data centers, réduisant l'empreinte environnementale, tout en garantissant des systèmes disposant de la haute sécurité et disponibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Toujours dans le cadre de la sécurité des systèmes d'information mais aussi dans le but de réduire sa consommation énergétique, ALTEN a entamé une nouvelle démarche d'archivage numérique.

Compte tenu de la croissance importante des échanges numériques, de la digitalisation des processus et de la dématérialisation, la définition d'une politique d'archivage numérique devient importante.

En 2016 un travail a été effectué dans différentes directions afin d'identifier l'ensemble des documents / enregistrements, la durée de conservation et d'archivage, le responsable de l'archivage et la suppression. Cette maîtrise permet de contenir la croissance souvent rapide du volume de données numériques.

Les serveurs hollandais sont hébergés dans des éco-Datacenters qui ont une politique énergétique durable

Le Groupe favorise enfin le recours aux énergies renouvelables. Fin 2015, ALTEN en France a contractualisé un approvisionnement en électricité d'origine 100% renouvelable pour les trois prochaines années à venir et sur tous ses sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36kVA, soit plus de 80% de ses consommations.

En Allemagne également, l'usage électricité d'origine renouvelable est généralisé sur les principaux d'ALTEN GmbH.



Cette dernière a recours à la géothermie sur ses sites d'Ulm et Nuremberg pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments, et à l'énergie solaire sur son site d'Ulm. En effet, depuis 2003, deux complexes photovoltaïques ont été installés sur les toits, d'une puissance de 15 et 135 kWp, permettant de produire près de 140 000 kWh annuels. Enfin la plupart des sites utilisent 100% d'électricité issue d'énergie renouvelables.

L'Espagne a obtenu la certification ISO 50 001 qui distingue l'engagement en faveur de la performance énergétique de l'entreprise. De son côté, 25% de la consommation d'énergie de l'Inde provient d'énergies renouvelables dont 70% issue de l'éolien. Et enfin l'Italie a réalisé un audit d'efficacité énergétique en 2015 qui a abouti sur le remplacement d'une partie des lampes en LED sur le site de Milan en 2016. De plus 40% de leur électricité provient d'énergies renouvelables.

A noter enfin que l'Espagne progresse et atteint 2016 31% d'énergie d'origine renouvelable.

Déplacements professionnels

D'après le dernier Bilan Carbone® réalisé par le Groupe en 2014, ces déplacements représentent 75 % des émissions de gaz à effet de serre d'ALTEN. A ce titre, ALTEN y attache une attention particulière et propose des alternatives innovantes à ses équipes.

Depuis 2011, ALTEN a déployé en France une solution permettant d'organiser des conférences audio et web depuis son ordinateur, de voir les interlocuteurs en webcam tout en partageant les documents, les écrans et les fichiers de façon sécurisée et interactive. Pour les échanges audio, l'infrastructure internationale de ponts de conférence



téléphonique du prestataire garanti à chaque participant un numéro local et une qualité d'écoute optimale. Grâce à cette application, l'organisation de réunions avec des collaborateurs à distance évite leurs déplacements. Cette solution est déployée aujourd'hui pour les collaborateurs de huit pays : France, Belgique, Allemagne, Italie, Suède, Espagne, Roumanie et Inde.

En 2016, plus de 33 000 heures d'audio/web/visioconférences ont été enregistrées sur ce périmètre et plus de 16 400 conférences ont été organisées.

Les déplacements professionnels des collaborateurs du Groupe en France sont encadrés par une Politique Voyage qui se veut également plus responsable, révisée en 2014. Ce document rappelle aux salariés que les alternatives aux déplacements, telles que les conférences téléphoniques et visioconférences, sont à privilégier. Des règles très précises en matière de transport y sont décrites et encadrent les conditions dans lesquelles ces déplacements peuvent être effectués : train obligatoire pour tout déplacement inférieur à deux heures et demie ; vols domestiques et moyen-courrier en classe économique ; recours privilégié aux taxis « écologiques » ; etc.

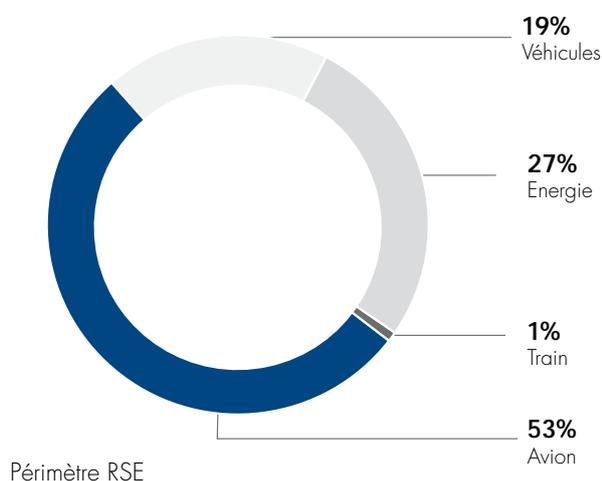
Depuis 2014 également, ALTEN a renforcé les exigences de son « Car Plan », régissant les caractéristiques des véhicules de fonction qui composent sa flotte. Depuis le 1er janvier 2015, la liste des véhicules référencés se restreint ainsi à une quinzaine de modèles émettant moins de 120 grammes de CO² par kilomètre. Quatre véhicules hybrides sont également proposés. Fin décembre 2016 en France, la moyenne des émissions de CO² du parc automobile s'élevait à 110 grammes de CO² par km, et 42 % des véhicules se situaient sous la barre des 110 grammes.

Par ailleurs, ALTEN souhaite sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques à adopter en matière de sécurité et de préservation de l'environnement. Depuis le mois de septembre 2014, l'ensemble des salariés ALTEN a accès à un e-learning sur les fondamentaux de l'éco-conduite. Dans le cadre du nouveau Car Plan, les adhérents sont également tenus de participer à une formation à l'Eco-Conduite ou à la Prévention des Risques Routiers dans l'année suivant leur adhésion.

De telles exigences existent aussi dans les filiales du Groupe à l'étranger :

- Plus de 98 % du parc automobile italien respecte les normes d'émission européennes Euro V et Euro VI.
- Aux Pays-Bas, 30% de la flotte automobile sont des véhicules hybrides.
- En Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas ou en France, des mesures sont prises pour prendre en charge tout ou partie les abonnements de transports en commun des collaborateurs.
- En Inde, les collaborateurs sont incités via des sensibilisations ponctuelles à favoriser le co-voiturage.
- ALTEN GmbH, en Allemagne, a intégré dans sa politique automobile l'utilisation de moteurs plus économes et la fonction de démarrage-arrêt automatique.
- Enfin, dans tous les pays du Groupe, de nombreuses initiatives sont à l'étude : vélos de fonction, bornes de rechargement dans les parkings pour les voitures électriques, etc.

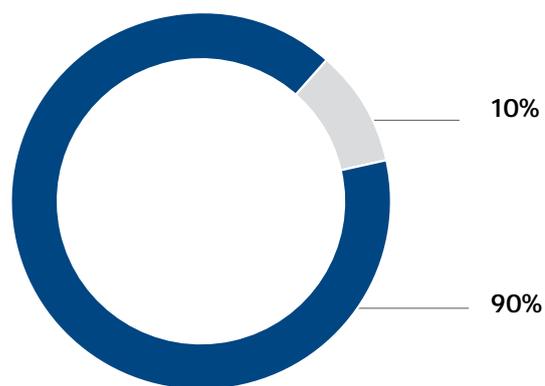
Emissions de gaz à effet de serre



Le dernier Bilan Carbone® d'ALTEN a été réalisé en 2014, sur l'ensemble de ses entités en France. Le Groupe s'est engagé au-delà des exigences réglementaires auxquelles il est soumis en mesurant ses émissions relatives aux trois périmètres d'émissions de gaz à effet de serre définis par le GHG Protocol :

- Scope 1 : émissions directes principalement dues à l'utilisation de combustibles sur site, aux fuites de fluides frigorigènes et à la combustion de carburants de la flotte de véhicules ;
- Scope 2 : émissions indirectes dues à l'achat ou la production d'électricité et de vapeur ;
- Scope 3 : toutes les autres émissions indirectes, comme par exemple les déplacements professionnels, les repas des collaborateurs, les achats et services ou encore les immobilisations.

Fin 2016 a été lancé un nouveau bilan carbone qui reprendra les caractéristiques ci-dessus et qui aura pour périmètre le Groupe ALTEN en France mais aussi six de ses filiales françaises et les huit filiales internationales prises en compte dans le reporting extra-financier. Afin de transformer cette contrainte réglementaire en réel système de management ALTEN a décidé d'étendre le BC à l'international.



90% des collaborateurs seront couvés par le Bilan Carbone® 2017

En 2014, les émissions totales du Groupe en France s'élevaient alors à 47 158 tonnes de CO₂e. Deux postes sont responsables de près de 75 % de ces émissions : les déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs. Cette hiérarchisation n'ayant pas évolué depuis la dernière évaluation, ALTEN a pu mettre en place

dès 2011 un plan d'action précis pour réduire à la source ces émissions. Les efforts réalisés ont porté leurs fruits puisque, rapportées aux collaborateurs, les émissions du Groupe ont été diminuées de 7 % par rapport au précédent Bilan Carbone®.

Consommations et gestion du papier

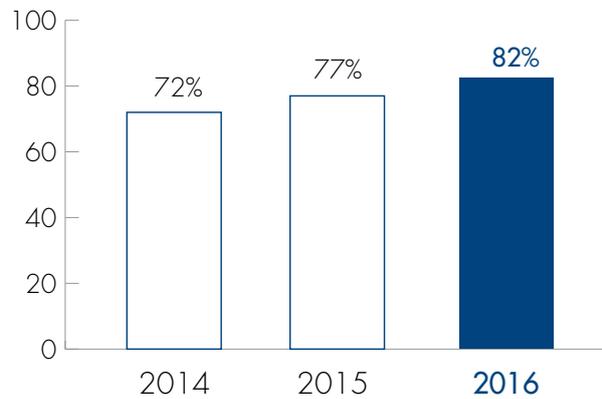


ALTEN utilise du papier essentiellement à des fins bureautiques et de communication. En 2016, la consommation interne du Groupe en France et à l'étranger s'élevait à 51 tonnes, soit en moyenne 10.5 kg par collaborateur, une réduction par rapport à 2015.

Cette évolution reflète les efforts d'ALTEN pour réduire ses consommations et développer la dématérialisation. En 2016, trois projets majeurs et structurants ont d'ailleurs été poursuivis en ce sens.

- Dématérialisation des bulletins de paie : ALTEN propose à l'ensemble de ses collaborateurs en France d'opter pour le bulletin de salaire électronique.
- Déploiement du projet OPAD : Optimisation des Processus Administratifs et Paie – destiné à automatiser et dématérialiser un certain nombre de processus jusqu'alors très consommateur de papier. Les principaux services impactés par ce projet concernent des processus significatifs liés à l'administration des collaborateurs consultants.
- Rationalisation du parc d'imprimantes : permet de réduire les consommations de papier grâce au système d'impression par badge permettant d'éliminer les impressions inutiles, erronées ou oubliées.

ALTEN cherche donc à consommer moins, mais aussi à consommer mieux. À l'achat, le Groupe privilégie le papier recyclé et / ou porteur d'un écolabel. Ainsi, 82 % du papier utilisé en France en 2016 était recyclé et / ou certifié, contre 77% en 2015 et 72 % en 2014.



Consommation de papier recyclé ou certifié en France

Chez ALTEN GmbH en Allemagne et ALTEN Sweden, ce taux atteint les 100 %. Par ailleurs, la majorité des supports de communication papier est réalisée sur du papier recyclé possédant une certification environnementale élevée, tandis que les imprimeurs sont sélectionnés dès que possible pour leur volonté de réduire les impacts environnementaux liés à leurs activités.

En parallèle, le Groupe porte une attention particulière à la fin de vie de cette ressource. Un système de tri et de recyclage a ainsi été mis en place en France et dans de nombreuses entités du Groupe, notamment en Suède, en Italie, en Belgique, en Allemagne et en Espagne, avec 82 % des surfaces couvertes par le tri sélectif sur l'ensemble du périmètre RSE.

Ressources informatiques

Le Groupe travaille également à l'amélioration continue de la gestion des équipements informatiques. Depuis mai 2015, l'énergie informatique est produite, entre autre, sur du matériel dit hyper-convergent. Ce changement facilite la réduction du nombre d'équipements installés dans les agences et en Europe en regroupant et en optimisant les besoins sur des data centres de dernière génération (Tier 4 + ISO 14 001).

Par ailleurs, en 2015, ALTEN a lancé le projet « MPS », dont l'objectif vise à fournir une solution globale, sécurisée et centralisée des impressions pour le Groupe en France. Ce projet contribue à la démarche écoresponsable du Groupe mais aussi à la sécurité de l'information et la sensibilisation des collaborateurs grâce aux aspects suivants : optimisation du nombre d'imprimantes réduit de près de 70% en deux ans ; déploiement d'un système d'impression sécurisé par badge ; communication, lors de chaque impression, de l'impact environnemental associé (CO2, eau, énergie) ; configuration des machines par défaut en noir et blanc et recto-verso. La gestion de la fin de vie du matériel est également au cœur du projet et a fait notamment l'objet d'un chantier prioritaire au cours de l'année 2016 qui se poursuivra en 2017.

De telles démarches de rationalisation, d'optimisation et d'amélioration des équipements IT et des consommables sont en cours au sein d'ALTEN en Allemagne GmbH et Technology, en Suède, en Espagne, en Belgique, en Inde et en Italie.

Enfin, le choix d'ALTEN pour les équipements informatiques est désormais tourné vers des solutions optimisées, plus respectueuses de l'environnement par les économies d'énergie et de matière qu'elles procurent, ainsi que la recyclabilité de leurs composants. Les labels traduisant un avantage environnemental pour les consommables et équipements, tel qu'Energy Star par exemple, sont considérés comme incontournables. D'un point de vue social et sociétal, les équipements doivent également être utilisables facilement par des personnes en situation de handicap.



Gestion des D3E

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), les batteries ou encore les cartouches d'encre générés par le Groupe font l'objet d'un suivi très précis. En 2016, 5 tonnes ont été collectées par un prestataire spécialisé auprès d'ALTEN et ses solutions en France ; et près de 8 tonnes sur l'ensemble du périmètre RSE.

Par ailleurs, depuis 2013, ALTEN a créé un département d'aide aux associations (D2A) pour proposer gratuitement du matériel informatique et du développement d'outils à des associations caritatives ou d'intérêt général. Cette démarche permet la revalorisation de tous les ordinateurs en fin de vie des collaborateurs du Groupe sur l'ensemble du territoire français. Après une remasterisation effectuée par D2A, ces machines disposent alors d'une seconde vie en bénéficiant à différentes associations d'aide à l'enfance, de retour à l'emploi ou encore d'aide à l'insertion professionnelle. Depuis le lancement de l'activité, ce sont plus de 2 200 écrans et ordinateurs, fixes ou portables, qui ont été distribués auprès d'une quinzaine d'associations partenaires. Ainsi, ALTEN s'engage à réduire son empreinte environnementale par la revalorisation de ces déchets tout en apportant son soutien à des associations.

Les ruches ALTEN

En Avril 2016, ALTEN a accueilli des ruches sur le site de Silly. Cette initiative a pour but de sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité et au changement climatique. Les abeilles jouent un rôle primordial dans notre vie quotidienne, 30% de notre alimentation dépend de la pollinisation et elles sont en effet très sensibles aux variations de l'environnement.

Des newsletters ont été diffusées tout au long de l'année pour donner des nouvelles de la santé des quatre ruches et pour sensibiliser à la biodiversité. Deux ateliers de sensibilisation à la biodiversité et de dégustation du miel ont été organisés. Lors de l'été 2016, les quatre ruches comptaient chacune environ 50 000 abeilles. Ce qui a permis à chaque ruche de produire une dizaine de kilos de miel.



4.5 ACTIONS SOLIDAIRES

En France et dans le monde, le Groupe met en place des initiatives de mécénat dans leurs territoires d'implantation.

En France, les collaborateurs ALTEN se sont mobilisés, sur les trois sites de Boulogne, pour aider l'association La Cravate Solidaire. L'objectif de l'association est de soutenir la réinsertion des personnes sans emploi en collectant des vêtements « professionnels » pour leur permettre de passer leur entretien d'embauche dans les meilleures conditions possibles. Les salariés se sont mobilisés en donnant costumes, tailleurs, chemises et autres accessoires. En tout ce sont près de 70 kilos de vêtements qui ont été collectés.

Le jour du lancement de l'opération, Simon Azoulay, Président-Directeur Général du Groupe, ainsi qu'Olivier Granger, Directeur Général Adjoint en charge de l'International zone 1, avaient symboliquement fait don d'une de leurs cravates. Cette initiative s'inscrit également dans une démarche de développement durable car elle permet de donner aux vêtements qui ne servaient plus un nouvel usage. Cette action sera remise en place à la fin du premier semestre 2017.

ALTEN GmbH en Allemagne a mis en place un nouveau système de concept de dons : en 2016, 6500 euros ont été donnés à des ONG proposées par les collaborateurs. Au total, 26 ONG ont reçu 250€ chacune.

ALTEN Spain a participé à deux campagnes associatives pour récolter de la nourriture et des jouets pour les personnes en situation précaire. À l'occasion des fêtes de fin d'année, les collaborateurs d'ALTEN Spain se sont mobilisés pour collecter et offrir 75 jouets à des enfants souffrant d'exclusion sociale.

De son côté l'Italie a mobilisé ses salariés en organisant deux collectes de don de sang et en leur laissant la possibilité de donner une heure de leur temps de travail pour aider les victimes du tremblement de terre. L'entreprise a elle versée une contribution financière à la Croix-Rouge Italienne.



Com ALTEN

Du 4 au 9 février, Mobilisez-vous pour donner une seconde vie à vos vêtements professionnels !

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, ALTEN s'engage pour favoriser la réinsertion professionnelle des personnes sans emploi.

Aux côtés de l'association « La Cravate Solidaire », le Groupe vous propose une collecte de vêtements et d'accessoires professionnels sur ses 3 sites de Boulogne, du 4 au 9 février prochains.

Rendez-vous dans vos locaux le jeudi 4 février à midi pour rencontrer « La Cravate Solidaire » et participer à la collecte qui se tiendra jusqu'au mardi 9 février.

LES ÉTAPES AUX DONNS
 La Cravate Solidaire donne une seconde vie à vos vêtements professionnels :

1. Vous êtes intéressés par cette initiative ?
2. Vous contactez l'association La Cravate Solidaire par téléphone ou par mail.
3. Vous rendez-vous dans vos locaux le jeudi 4 février à midi pour rencontrer l'association et participer à la collecte.
4. Vous donnez vos vêtements professionnels.

Qui est La Cravate Solidaire ?
 Pour la déposer, rendez-vous dans vos locaux de Moritz, le jeudi 4 février à 12h.

Comment et quand déposer mes vêtements ?
 Vêtements et accessoires à déposer dans les casiers :
 Entre le jeudi 4 février et le mardi 9 février.
 Pour Moritz : bureau 17 avenue 704
 Pour Sully : salle du microcinéma, près des escaliers.
 Pour Boulogne : bureau 17 avenue 829, salle de dons.

NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètres temporel et géographique

- La période considérée pour les données composant les différents indicateurs est du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016. Exception : les données environnementales de l'entité ALTEN GmbH en Allemagne concernent l'exercice 2015.
- Le périmètre RSE dans ce rapport couvre les entités juridiques d'ALTEN et ses solutions situées en France : ALTEN SA, ALTEN SIR, Pégase SI, ALTEN SO, MI GSO, ELITYS, Anotech Energy, Avenir Conseil Formation, Atexis France, Id Apps, Aptech, ALTEN Sir GTS Lincoln et Aixial - ainsi que les entités internationales : ALTEN Spain, ALTEN Technology GmbH, ALTEN GmbH, ALTEN Digital GmbH, ALTEN SW GmbH, ALTEN Sweden, ALTEN Italy, ALTEN Belgium, ALTEN Netherlands, Calsoft Labs et ALTEN India Private Limited.
- Les entités acquises au cours de l'exercice sont intégrées au reporting au plus tard après une année complète d'activité au sein du Groupe ; ont réalisé un chiffre d'affaires non nul en 2016 et possèdent un effectif non nul au 31/12/2016.
- Les sociétés GECL et Approva sortent du reporting car elles ont fusionné respectivement avec ALTEN pour la première le 18/06/2015 et avec Axial pour la seconde le 01/01/2016.
- La société Lincoln, acquise en cours d'année 2015 est intégrée au reporting 2016.

Taux de couverture

- Les indicateurs de performance reportés pour la France et l'international portent sur un effectif représentant 78% des effectifs totaux du Groupe au 31/12/2016 et 73 % du chiffre d'affaire.
- Plus précisément, pour les entités françaises, ces indicateurs se rapportent à l'exhaustivité des effectifs des entités considérées (ALTEN et solutions), et à l'exhaustivité des surfaces occupées par une ou plusieurs entités du Groupe ALTEN en France. Pour les entités internationales, ils se rapportent au nombre de collaborateurs et de surfaces occupées chacune des entités ALTEN du pays concerné.

Référentiels

- L'établissement des indicateurs de performance et du texte du présent rapport a été réalisé conformément aux demandes de l'article 225 du Code de Commerce et du Décret n° 2016-1138 du 19 août 2016. Les principes et recommandations du Global Reporting Initiative G4 ont également été pris en compte.
- Le référentiel de calcul et d'établissement des indicateurs de performance est disponible sur demande par mail : alten.csr@alten.fr

Limites et exclusions

Les outils de reporting actuellement en place au sein du Groupe en France ne permettent pas d'établir pour les autres entités juridiques du Groupe ALTEN à l'international des éléments comparables et répondant aux attendus de la loi Grenelle 2 dans le temps imparti. Cependant, le Groupe ALTEN s'efforce d'accroître chaque année le périmètre de son reporting en y intégrant de nouvelles entités.

Origine et consolidation des données

Indicateurs sociaux

- Les données relatives aux effectifs, aux nationalités représentées dans l'entreprise, aux embauches et aux départs, aux contrats d'alternance, de masse salariale, de rémunération, de turnover, de l'organisation du temps de travail, de taux de fréquence et de taux de gravité des accidents du travail ont été extraites des Bilans Sociaux et des logiciels de paie des entreprises du Groupe ALTEN en France et des entités internationales reportées. Les données relatives aux entretiens annuels d'évaluation, à la formation et à la mobilité interne, sont issues du reporting des départements qui en ont la charge dans les diverses entités du Groupe.
- A noter, le nombre d'heures total de formation et le nombre de collaborateurs formés tiennent compte des formations réalisés par des apprentis et collaborateurs en contrat de professionnalisation. L'entité ALTEN Sir GTS est exclue des indicateurs de formation.
- Le turnover est calculé selon la définition suivante : $(\text{Départs} / ((\text{Effectif N-1} + \text{Effectif N}) / 2))$. Les départs considérés excluent les périodes d'essais, mobilités et autres raisons
- Les données de ALTEN GmbH en Allemagne ne prennent pas en compte les apprentis.

Indicateurs environnementaux

- Les données liées aux surfaces sont issues des baux de location. Les données sont collectées puis consolidées annuellement par bâtiment, puis réparties selon les surfaces occupées par chaque entité juridique du Groupe ALTEN en France et pour les entités internationales du périmètre RSE, dans lesdits bâtiments.
- A noter : pour les bâtiments à bail Atexis (3 sites en France), uniquement les indicateurs relatifs aux consommations de papier et d'énergie sont consolidés.
- Les données liées aux consommables et énergie ont pour origine les factures et relevés fournis par les fournisseurs et prestataires.
- En France, les indicateurs de consommations d'énergie ont été rapportés au nombre de m² pondérés. Pour l'international, les m² réels au 31/12/2016 sont utilisés. En France et à l'international, les indicateurs de consommables sont rapportées au nombre de collaborateurs présents sur site au 31/12/2016.
- Les kilomètres annuels réalisés par les voitures de fonction ont pu faire l'objet d'estimation sur la base de kilomètres mensuels ou annuels moyens, en fonction des données disponibles auprès des prestataires. Par ailleurs, les données internationales relatives aux Km parcourus par les véhicules de fonction excluent, la Belgique, la Suède, l'Inde et l'Espagne. Les données de déplacements en voiture, en France, couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SO, ALTEN SIR, Atexis, APTECH, Anotech Energy.
- Les données de déplacements train couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SIR, APTECH, PEGASE, ID.APPS, ALTEN SO, ACF, ANOTECH, MI-GSO, ALTEN Spain, ALTEN GmbH en Allemagne, ALTEN Belgium et ALTEN Italy. L'Inde, la Suède ALTEN Technology en Allemagne et les Pays-Bas sont exclus.
- Les données de déplacement en avion couvrent les entités suivantes : ALTEN SA, ALTEN SIR, APTECH, PEGASE, ID.APPS, ALTEN SO, ACF, ANOTECH, MI-GSO, ALTEN Spain, ALTEN GmbH et Technology en Allemagne, ALTEN India, ALTEN Belgium et ALTEN Italy. La Suède et les Pays-Bas sont exclus.
- Les émissions de CO₂ émises par les consommations d'énergie et les déplacements ont été calculées à partir

des données brutes (kWh, km) via les facteurs d'émissions correspondants de la méthode Bilan Carbone® V7.6. Certains écarts peuvent apparaître avec le Rapport de 2015 car la méthode Bilan Carbone® V7.1 était utilisée en 2015. Pour plus de cohérence, les émissions de 2015 du présent rapport sont recalculées avec la méthode Bilan Carbone V7.6.

- A noter que l'augmentation des émissions de CO₂ est due en grande partie à l'entrée des Pays-Bas (déplacement en voitures) dans le périmètre du reporting.
- Les données sur les consommations d'énergie des bâtiments ne prennent pas en compte la Belgique et les Pays-Bas.
- Les données de D3E excluent la Belgique, les Pays-Bas et l'Inde.
- Les données sur les boissons prises sans gobelet (enviro 7) ne sont pas communiquées en 2016 suite à un changement de prestataire.
- Les données sur les visio conférences (Enviro 17 et enviro 17.c) diminuent en raison du passage vers Skype Entreprise qui n'a pas pu être comptabilisé en 2016.

Indicateurs sociétaux

- Les données relatives aux projets soutenus dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie sont issues des partenariats pour lesquels un soutien financier a été réalisé.

Nos indicateurs de performance sociale au 31 décembre 2016

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
EFFECTIF ET DIVERSITÉ					
SOC 1	Effectif total au 31/12/2016	Effectifs physiques	10 867	9 722	18 704
SOC 2	Répartition des effectifs par genre	% d'hommes	74%	76%	76%
		% de femmes	26%	24%	24%
SOC 3	Répartition des effectifs par tranche d'âges	% de collaborateurs de moins de 25 ans	12%	11%	9%
		% de collaborateurs entre 25 et 35 ans	63%	63%	60%
		% de collaborateurs entre 35 et 45 ans	19%	20%	23%
		% de collaborateurs de plus de 45 ans	6%	6%	8%
SOC 5	Répartition des effectifs par type de métiers	% de collaborateurs Ingénieurs	88%	88%	86%
		% de collaborateurs Managers	4%	4%	6%
		% de collaborateurs Fonctions Supports	8%	8%	8%
SOC 6	Nombre de nationalités uniques représentées	Nombre de nationalités uniques	74	68	
EMBAUCHES ET DÉPARTS					
SOC 7	Nombre total d'embauches	Nombre d'embauches	4 226	3 492	7 694
	Embauches en CDI	Nombre d'embauches	3 997	3 228	6 767
	Dont nombre d'embauches en CDI de moins de 25 ans	Nombre d'embauches	1 438	1 091	1 686
	Embauches en CDD	Nombre d'embauches	164	192	862
	Embauches en contrat Apprentissage et Professionnalisation	Nombre d'embauches	65	72	65
SOC 8	Nombre total de départs	Nombre de départs	3 505	3 035	6 245
	Départs en CDI	Nombre de départs	3 280	2 799	5 521
	Dont nombre de démissions	Nombre de départs	2 105	1 472	3 851
	Dont nombre de licenciements	Nombre de départs	231	348	467
	Départs en CDD	Nombre de départs	168	188	667
	Départs en Contrat Apprentissage et Professionnalisation	Nombre de départs	69	48	69
SOC 17	Création nette d'emplois	Nombre d'emplois créés	721	457	1 449
TYPLOGIE DE CONTRAT DE TRAVAIL					
SOC 18	Répartition des effectifs par type de contrat	% de collaborateurs en CDI	98,6%	98,4%	95,2%
		% de collaborateurs en CDD	0,5%	0,6%	4,3%
		% de collaborateurs en contrat Apprentissage et Professionnalisation	0,9%	1,0%	0,5%
RÉMUNÉRATIONS					
SOC 19	Rémunération annuelle moyenne par statut	€ cadres	37 971	38 124	nc
		€ non cadres	26 110	25 739	nc
MANAGEMENT					
SOC 21	Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation	% de collaborateurs	90%	92%	68%
SOC 22	Taux moyen d'absentéisme (pour maladie, accident de travail ou de trajet)	%	1,62%	1,67%	nc
SOC 23	Turnover des collaborateurs ALTEN	%	22,71%	19,06%	nc
ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL					
SOC 24	Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps plein	% de collaborateurs	98%	98%	98%
SOC 25	Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps partiel	% de collaborateurs	2%	2%	2%
RELATIONS SOCIALES					
SOC 26	Pourcentage de collaborateurs couverts par une convention collective	% de collaborateurs	100%	100%	nc
FORMATIONS					
SOC 27	Dépenses au titre de la formation effectuée	euros	9 914 317	8 857 009	11 229 664
SOC 28	Dépenses de formation en % de la masse salariale	%	2,57%	2,53%	nc
SOC 29	Pourcentage de dépenses en formation / chiffre d'affaires	%	1,22%	1,18%	0,88%
SOC 30	Nombre total d'heures de formation	h	114 411	98 892	190 368
SOC 31.a	Pourcentage de personnes formées dans l'année par sexe	% d'hommes formés	33%	31%	40%
		% de femmes formées	34%	35%	38%
SOC 31.b	Pourcentage de collaborateurs formés dans l'année	% de collaborateurs	33,6%	32,9%	37,0%
SOC 33	Nombre de formations en e-learning suivies	nb	5 883	3 644	8 179

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ					
SOC 34	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	taux	3,28	2,56	nc
SOC 35	Taux de gravité des accidents du travail	taux	0,06	0,05	nc
SOC 36	Nombre d'heures de formation à la sécurité	h	14 954	12 153	nc
SOC 38	Nombre de maladies professionnelles déclarées	nb	0	0	nc

Nos indicateurs de performance sociétale au 31 décembre 2016

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES					
Societal 1	Nombre de partenariats dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie (CNJE; Elles Bougent; etc.)	Nombre de partenariats	31	42	61
Societal 5	Nombre total de partenariats effectués avec des écoles sur l'année en cours	nb	26	80	174
Societal 4	Nombre total de partenariats effectués avec des ONGs ou associations similaires sur l'année en cours	nb	1	4	40
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES					
Societal 3	Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	%	40%	38%	40%

Nos indicateurs de performance environnementale au 31 décembre 2016

N° INDICATEUR ALTEN	INDICATEUR	UNITÉS	GRUPE FRANCE 2016	GRUPE FRANCE 2015	GRUPE 2016
CONSOMMATIONS DE RESSOURCES NATURELLES					
Enviro 4	Quantité de papier consommé par collaborateur	kg / coll	10,2	14,6	10,4
	Quantité totale de papier consommé	kg	30 979	36 964	50 635
Enviro 5	% de papier recyclé ou certifié	%	82%	77%	77%
Enviro 6	Quantité de gobelets opaques et translucides par collaborateur présent sur site	nombre de gobelets / coll	439	423	277
Enviro 7	% de boissons prises sans gobelet	%	nc*	17%	nc*
Enviro 8.a	Consommation totale d'énergie	kWh	6 189 628	6 389 016	10 108 964
Enviro 8.b	Consommation totale d'énergie par m ²	kWh / m ² / an	134	147	114
Enviro 1	Emission de CO2 liés aux consommations d'énergie des bâtiments	kg. éq. CO2	507 550	523 899	2 642 903
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS					
Enviro 14	Nombre de kg éq. CO2 pour les déplacements professionnels en train par collaborateur	kg. éq. CO2 / coll	1,81	1,99	5,08
Enviro 16	Nombre de kg éq. CO2 pour les déplacements professionnels en avion par collaborateur	kg. éq. CO2 / coll	421	529	303
Enviro 17	Nombre de minutes d'audio/visio/web conférences	min	voir Groupe	39 551	33 018
Enviro 17.c	Nombre de visio conférences organisées	nb	voir Groupe	20 018	16 422
Enviro 21	Moyenne des émissions de CO2 par km de la flotte de véhicules de fonction	g CO2 / km	110	110	nc
Enviro 23a	Nombre de kg éq. CO2 liés aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction	kg. éq. CO2	308 338	262 094	6 391 051
CERTIFICATIONS ET ÉVALUATIONS					
Enviro 10	% de m ² occupés certifiés (BBC, HQE)	%	22%	23%	19%
Enviro 18	Note ECOVADIS sur 100	note	voir Groupe	74/100	74/100
DÉCHETS					
Enviro 25	Quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe	tonnes	5,0	4,7	7,8
Enviro 11	% de surfaces couvertes par le tri sélectif	%	86%	91%	82%

NB : les indicateurs 2015 et 2016 ne sont pas toujours comparables du fait des variations de périmètre

nc = non consolidé

*Voir note méthodologique

Matrice de conformité

ARTICLE 225 – GRENELLE 2 DÉCRET N° 2016-1138 DU 19 AOÛT 2016		PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	GRI	ISO 26 000	CHAPITRE 3 - DDR 2016
INFORMATIONS SOCIALES					
EMPLOI					
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique			G4-9, G4-10, LA1, LA12	*6.4.4	2.1
Les embauches et les licenciements			EC6, LA1		2.1
Les rémunérations et leurs évolutions			G4-51, G4-52, G4-53, G4-55, EC1, EC5		2.1 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.3 et 17.5
ORGANISATION DU TRAVAIL					
L'organisation du temps de travail				*6.4.4	2.4
L'absentéisme					2.4
RELATIONS SOCIALES					
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci	3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective		LA4	*6.4.3 *6.4.5	2.1 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5
Le bilan des accords collectifs					2.1 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.4
SANTÉ ET SÉCURITÉ					
Les conditions de santé et de sécurité au travail			LA5		2.4
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire 5 Abolir de façon effective le travail des enfants		LA8	*6.4.6	2.4 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles			LA6/LA7		2.4
FORMATION					
Les politiques mises en œuvre en matière de formation			LA10, LA11	*6.4.7	2.2
Le nombre d'heures de formation			LA9, HR2		2.2
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT					
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes			LA3, LA12, LA13		2.3
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées			LA12	*6.3.10 *6.3.7	2.3 Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5
La politique de lutte contre les discriminations			LA12, HR3		2.3
PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES					
au respect de la liberté d'association et du droit des négociations collectives	3 Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective		HR5, LA13, LA14		4.2
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	6 Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession		HR3	*6.3.10 *6.3.7	2.3 4.2
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	4 Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire		HR6		4.2
à l'abolition effective du travail des enfants	5 Abolir de façon effective le travail des enfants		HR5		4.2
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES					
POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE					
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement			G4-1		4.4
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement			G4-43		4.4
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9. Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement		EN30, EN31	*6.5.2.1 *6.5.2.2	AITEN réalise des prestations de services intellectuels. Par nature, ces activités présentent peu de risques environnementaux et n'engendrent pas de pollutions significatives.
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours			EC2		AITEN ne possède pas de provisions ni garanties pour risques en matière d'environnement en France. Le management environnemental en place (certification ISO 14001) pour la gestion des bâtiments vient diminuer les risques environnementaux.

ARTICLE 225 – GRENELLE 2 DÉCRET N° 2016-1138 DU 19 AOÛT 2016	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	GRI	ISO 26 000	RÉPONSE APPORTÉE PAR ALTEN
POLLUTION				
Les mesures de prévention, de réduction, ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN10, EN20, EN21, EN22, EN24, EN26	*6.5.3	ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts directs sur l'environnement et ne l'affectent pas gravement ; les rejets dans l'air se limitent en situation normale aux émissions de gaz à effet de serre.
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité		EN 24		ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement, génèrent peu de pollution et n'engendrent pas de nuisances sonores. Des mesures de bonne intégration des bâtiments dans les zones résidentielles sont cependant mises en oeuvre (BBC/HQE, ISO 14001, etc.)
ECONOMIE CIRCULAIRE				
Prévention et gestion des déchets :				
les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets		EN23, EN24, EN25, EN28	*6.5.3	4.4 Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, il n'y a pas de publications sur la gestion globale des déchets. Les publications portent sur le papier et les D3E
les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN23		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, la lutte contre le gaspillage alimentaire n'est pas significative.
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES				
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales		EN8, EN9		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, la consommation d'eau du Groupe n'est pas significative.
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation		EN1, EN2		4.4
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables		EN3, EN4, EN6, EN7	*6.5.4	4.4
L'utilisation des sols		EN11		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, le Groupe n'a aucune activité nécessitant l'utilisation des sols.
CHANGEMENT CLIMATIQUE				
les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit		EN3, EN4, EN6, EN7, EN15, EN16, EN17, EN18, EN19,	*6.5.4 *6.5.5	4.4 3.4
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement 8 Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9 Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	EN15, EN16, EN17, EN18, EN19,	*6.5.5	3.4 4.4
PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ: LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ				
		EN11 À 14, EN26	*6.5.6	4.4
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ				
En matière d'emploi et de développement régional		EC6, EC7, EC8, EC9, SO1	*6.8.5 *6.8.7 *6.8.8	2.1
Sur les populations riveraines ou locales		EC6, EC7, EC8, EC9, HR8, SO1, SO2		ALTEN est implanté dans de forts bassins d'emploi et travaille au plus proche de ses clients. Son impact sur les populations riveraines et locales est donc limité et non significatif.
RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATION INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES				
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations		G4-26, G4-37	*5.3.3 *6.8.9	Valeurs, stratégie et enjeu Cartographie des parties prenantes
Les actions de partenariat ou de mécénat		EC7		2.3 3.1 4.5
SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS				
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence 2 Veiller à la non complicité de violations des droits de l'homme	LA14, LA15, EN33, HR5, HR9, HR11	*6.6.6	4.3
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale		LA14, LA15, G4-12, EN32, EN33, HR5, HR9, HR11, SO9, SO10		Partie Rapport Annuel - Chap. 17.5.9
LOYAUTÉ DES PRATIQUES				
Les actions engagées pour prévenir la corruption	10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	G4-56, G4-58, SO3, SO4, SO5	*6.6.3 *6.7.4	4.2
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs		EN27, PR1, PR2, PR3, PR4, PR6, PR7, PR8, PR9		4.1
AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME				
	1 Promouvoir et respect de la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans la sphère d'influence 2 Veiller à la non complicité de violations des droits de l'homme	HR1, HR2, HR7, HR8, HR9, HR10, HR11, HR12	*6.3.10	4.2 4.3

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

ALTEN SA
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ALTEN, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1080, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), disponibles sur demande au siège de la société et dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre novembre et mars 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ 4 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000, ainsi qu'à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans partie du rapport de gestion intitulée « Note méthodologique ».

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

¹ dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

³ **Informations quantitatives sociales :** effectif total et répartition par genre, par tranche d'âges, par contrat, par type de métiers et par zone géographique ; nombre total d'embauches ; nombre total de départs, dont nombre de licenciements ; turnover ; nombre de jours d'absence total pour maladies, accidents du travail et de trajet ; nombre de jours ouvrés total ; taux moyen d'absentéisme ; nombre total d'heures de formation ; nombre de collaborateurs formés ; pourcentage de femmes au Conseil d'Administration.

Informations quantitatives environnementales : quantité totale de papier (bureautique et en tête) consommé ; quantité totale de papier recyclé et/ou certifié (PEFC, FSC) consommée ; quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe ; pourcentage de surfaces couvertes par le tri sélectif ; nombre de mètres carrés occupés certifiés BBC ou HQE ; consommation totale d'énergies par m² ; Emissions de CO2 liés aux consommations d'énergie des bâtiments ; nombre total de kilomètres parcourus en train, en avion et en véhicules de fonction ; émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels en train ; émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels en avion ; émissions de CO2 liées aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction.

Informations quantitatives sociétales : nombre de partenariats dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie.

Informations qualitatives : « Diversité et l'égalité de traitement » ; « L'innovation et son impact sur la société et les clients » ; « Achats responsables ».

⁴ Alten Sweden, Alten France, Alten GmbH et GmbH Digital (Munich), Alten Technology (Hambourg).

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 73 % des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social, et entre 20 % et 90 % des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2017

L'un des Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt
Associé

Carnet de l'actionnaire

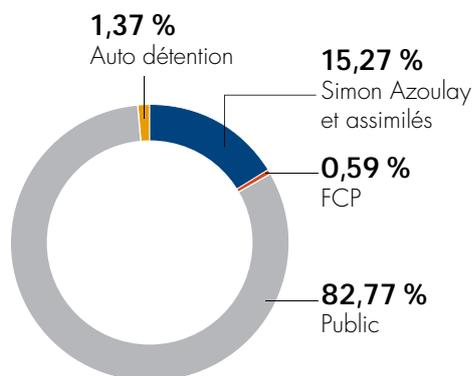
Fiche signalétique

Raison sociale	ALTEN
Activité	Ingénierie et Conseil en Technologies
Code APE	6202A
RCS	348 607 417 Nanterre
Adresse du Siège Social	40, avenue André Morizet 92513 Boulogne-Billancourt
Date de création	1988
Nationalité	Française
Capital social	34 240 683,47 €
Nombre d'actions ALTEN inscrites au Capital	33 689 525 actions
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Exercice social	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Marché de cotation	Le titre ALTEN est coté au compartiment A du marché d'Euronext Paris
Indices boursiers intégrant le titre ALTEN	SBF 120, SBF 250, IT CAC 50, CACMID 100
Code ISIN	FR 0000071946

Analystes financiers

Aurel BGC
Berenberg
Bryan Garnier
Cheuvreux Kepler
CIC Securities
Exane BNP Paribas
Gilbert Dupont
Natixis
Oddo Securities
Société Générale

Répartition de l'actionariat (au 01/03/2017)



Calendrier

25 janvier 2017	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2016
22 février 2017	Résultats annuels 2016
26 avril 2017	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2017
22 juin 2017	Assemblée générale des actionnaires
26 juillet 2017	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2017
20 septembre 2017	Résultats du 1 ^{er} semestre 2017
25 octobre 2017	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2017

Evolution du cours de Bourse

DATE	VOLUME MENSUEL	K€	PLUS HAUT	PLUS BAS	COURS MOYEN	MOYENNE SÉANCE EN TITRES	K€
janv-16	1 404 380	72 662 621,2 €	54,90 €	45,12 €	51,74	70 219	3 633 131,1 €
févr-16	1 140 136	54 612 514,4 €	53,03 €	43,73 €	47,90	54 292	2 600 595,9 €
mars-16	810 468	43 170 031,0 €	54,24 €	52,09 €	53,28	38 594	2 055 715,8 €
avr-16	385 270	20 829 767,0 €	55,80 €	52,98 €	53,98	18 346	991 893,7 €
mai-16	711 866	40 519 706,0 €	58,24 €	53,78 €	56,89	32 358	1 841 804,8 €
juin-16	917 181	49 158 298,0 €	58,79 €	49,07 €	54,50	41 690	2 234 468,1 €
juil-16	802 611	45 542 126,0 €	62,76 €	51,07 €	55,70	38 220	2 168 672,7 €
août-16	488 918	30 017 726,0 €	63,52 €	59,92 €	61,48	21 257	1 305 118,5 €
sept-16	751 231	47 102 507,0 €	65,10 €	60,66 €	62,74	34 147	2 141 023,0 €
oct-16	784 498	48 529 934,0 €	67,00 €	58,60 €	61,07	37 357	2 310 949,2 €
nov-16	736 724	47 683 802,0 €	67,30 €	61,20	64,35	33 487	2 167 445,5 €
déc-16	587 572	38 656 107,0 €	68,70 €	62,58 €	65,85	27 980	1 840 767,0 €
janv-17	561 916	37 870 363,0 €	69,56 €	64,90 €	67,46	25 542	1 721 380,1 €
févr-17	779 429	53 383 242,0 €	71,84 €	64,77 €	68,76	38 971	2 669 162,1 €

2016

Document de Référence



INGÉNIERIE ET CONSEIL EN TECHNOLOGIES

Sommaire

1	PERSONNES RESPONSABLES	109	13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	149
1.1	Responsable du Document de référence et du rapport financier annuel	109	14	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	151
1.2	Responsable de l'information financière	109	14.1	Informations concernant les mandataires	152
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	111	14.2	Conflits d'intérêts	161
2.1	Identité	111	15	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	163
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	113	15.1	Politique de rémunération	164
3.1	Informations financières historiques	113	15.2	Rémunération versée et avantages en nature	168
4	FACTEURS DE RISQUES	115	15.3	Provisions pour pensions et retraites	176
4.1	Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de Bourse	116	16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	177
4.2	Risque de liquidité	117	16.1	Date d'expiration des mandats	178
4.3	Risque de crédit/contrepartie	117	16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	178
4.4	Risques sur les actifs incorporels	118	16.3	Informations sur les comités	178
4.5	Risques juridiques	118	16.4	Conformité aux règles de gouvernement d'entreprise	178
4.6	Risques liés aux opérations de croissance externe	119	17	SALARIÉS	189
4.7	Risques liés à l'activité	119	17.1	Répartition des effectifs	190
4.8	Risques industriels liés à l'environnement	120	17.2	Participations et stock-options	190
4.9	Assurances	120	17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	190
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	121	17.4	Accords collectifs	191
5.1	Histoire et évolution de la Société	122	17.5	Conséquences sociales et environnementales de l'activité d'ALTEN SA	192
5.2	Investissements	124	18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	195
6	APERÇU DES ACTIVITÉS ET DE LA STRATÉGIE	125	18.1	Actionnariat	196
6.1	Principales activités	126	18.2	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	200
6.2	Principaux marchés	128	18.3	Contrôle direct ou indirect	200
6.3	Événements exceptionnels	128	18.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	200
6.4	Dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication	128	19	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	201
6.5	Position concurrentielle	128	19.1	Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	202
7	ORGANIGRAMME	129	19.2	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	204
7.1	Description sommaire du Groupe	129	20	INFORMATIONS FINANCIÈRES	207
7.2	Liste des filiales importantes	129	20.1	Informations financières historiques	208
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	131	20.2	Informations financières pro forma	208
8.1	Immobilisations corporelles importantes	131	20.3	États financiers	209
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	131	20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	260
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	133	20.5	Date des dernières informations financières	262
9.1	Situation financière	134	20.6	Informations financières intermédiaires et autres	262
9.2	Résultats d'exploitation	137	20.7	Politique de distribution de dividendes	262
9.3	Affectation du résultat	137	20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	262
9.4	Charges non déductibles fiscalement	137	20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	262
9.5	Délais de paiement	138	21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	263
9.6	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	138	21.1	Capital social	264
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	139	21.2	Informations statutaires	269
10.1	Informations sur les capitaux	140	22	CONTRATS IMPORTANTS	277
10.2	Flux de trésorerie	140	23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	279
10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement	140	24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	281
10.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	141	25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	283
10.5	Sources de financement attendues	141	A	ANNEXES	285
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	143		Table de concordance du rapport financier annuel	285
11.1	Politique de recherche et développement sur fonds propres	144		Notes	286
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	147			
12.1	Principales tendances	147			
12.2	Éléments susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	147			

PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (cf. table de concordance figurant en page 285) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document ».

Fait à Boulogne-Billancourt, le 28 avril 2017.

Simon AZOULAY – Président-Directeur Général

1.2 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Monsieur Bruno BENOLIEL

Directeur Général Délégué.

1

PERSONNES RESPONSABLES

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2

2.1 IDENTITÉ

2.1.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG Audit IS

Représenté par Monsieur Jean-Pierre Valensi, Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92 066 Paris La Défense Cedex.

Date de 1^{re} nomination : 18 juin 2015.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Grant Thornton

Représentée par Monsieur Vincent Frambourt, 29 Rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Date de 1^{re} nomination : 25 juin 2003.

Dates de renouvellement : 23 juin 2009 et 18 juin 2015.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.1.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Salustro Reydel – suppléant de KPMG Audit IS

Représenté par Monsieur Bertrand Desbarrières, Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92 066 Paris La Défense Cedex.

Date de 1^{re} nomination : 18 juin 2015.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

IGEC – suppléant de Grant Thornton

Représentée par Monsieur Vincent Papazian, 22 rue Garnier, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Date de 1^{re} nomination : 25 juin 2003.

Dates de renouvellement : 23 juin 2009 et 18 juin 2015.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3

3.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

CHIFFRES CLÉS SUR LA PÉRIODE COUVRANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	1 748,3	1 540,9	1 373,2
France	47,5 %	51,6 %	55,5 %
International	52,5 %	48,4 %	44,5 %
Résultat opérationnel d'activité	180,9	152,5	132,2
Résultat opérationnel d'activité (en % du CA)	10,3 %	9,9 %	9,6 %
Résultat opérationnel	157,4	147,1	117,5
Résultat net part du Groupe	112,4	106,3	79,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	112,4	105,1	48,3
Effectifs	24 000	20 400	18 400

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015	2014
Goodwill	411 200	331 617	276 259
Clients	579 164	499 378	462 256
Autres actifs courants et non courants	243 617	239 742	180 317
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94 986	91 918	70 467
TOTAL ACTIF	1 328 967	1 162 655	989 299

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015	2014
Capitaux propres, part du Groupe	738 747	648 034	560 950
Participations ne donnant pas le contrôle	374	1 777	1 281
Passifs financiers	90 737	74 916	45 008
Autres passifs courants et non courants	499 110	437 928	382 060
TOTAL PASSIF	1 328 967	1 162 655	989 299

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

4

FACTEURS DE RISQUES

4.1	RISQUES ENCOURUS EN CAS DE VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS, DES TAUX DE CHANGE OU DE COURS DE BOURSE	116	4.6	RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE	119
4.1.1	Risque de taux	116	4.7	RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ	119
4.1.2	Risque de change	116	4.7.1	Les procédures et les politiques de référencement	119
4.1.3	Risque sur actions	116	4.7.2	La gestion du personnel	120
4.2	RISQUE DE LIQUIDITÉ	117	4.8	RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT	120
4.3	RISQUE DE CRÉDIT/CONTREPARTIE	117	4.9	ASSURANCES	120
4.4	RISQUES SUR LES ACTIFS INCORPORELS	118			
4.5	RISQUES JURIDIQUES	118			

4

FACTEURS DE RISQUES

RISQUES ENCOURUS EN CAS DE VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS, DES TAUX DE CHANGE OU DE COURS DE BOURSE

Le Groupe a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés ci-après :

4.1 RISQUES ENCOURUS EN CAS DE VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊTS, DES TAUX DE CHANGE OU DE COURS DE BOURSE

4.1.1 RISQUE DE TAUX

Le risque de taux auquel le Groupe est exposé provient essentiellement du contrat *Club Deal* conclu le 20 mars 2015 qui est indexé sur l'Euribor de la période d'intérêts considérée. Il encourt un risque de variation de taux en fonction des évolutions de l'indice de référence.

En raison du faible recours à l'endettement et de l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe n'a pas jugé opportun la mise en place d'une couverture de taux d'autant qu'il s'agit d'un financement à court terme. L'exposition du Groupe reste limitée. Au 31 décembre 2016, le montant de la dette financière à taux variable s'élevait à 76 millions d'euros. Une hausse moyenne du taux variable de référence de 100 points de base sur une année conduirait à accroître le coût de l'endettement financier du Groupe de 0,8 M€.

4.1.2 RISQUE DE CHANGE

Risque de change opérationnel

Bien que le Groupe soit largement présent à l'international, les flux monétaires liés à l'activité sont circonscrits au marché intérieur de chaque filiale et libellés essentiellement en devises locales.

restent limitées et font l'objet d'une couverture totale ou partielle par des crédits bancaires libellés en devises.

En complément, voir le Chapitre 20.3.1, note 2.3 « Facteurs de risques financiers ».

Risque de change financier

Les besoins de financement des filiales hors zone euro et certaines opérations de financement du Groupe exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation des valeurs des dettes ou de créances libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse). Les financements externes du Groupe sont en règle générale libellés en euros. Toutefois certaines opérations de croissance externe ont pu donner lieu à des refinancements par le Groupe libellés en devises mais

Risque de change de conversion

Certaines filiales du Groupe sont présentes hors zone euro, notamment aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni. Les états financiers de ces filiales sont soumis à une certaine volatilité lors de leur conversion en monnaie de consolidation en lien avec l'évolution des devises locales par rapport à l'euro. Le risque de change de conversion constitue la principale exposition du Groupe au risque de change.

4.1.3 RISQUE SUR ACTIONS

Le risque lié au cours de Bourse est faible. En effet, en sus des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la société ALTEN ne détient que 460 022 actions propres, représentant 1,36 % du capital social, au 31 décembre 2016.

Les options de souscription d'actions donnant accès à terme au capital ne représentent que 0,07 % du capital social d'ALTEN au 31 décembre 2016.

Les actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice et non encore émises représentent une dilution maximum de 2,03 % du capital social.

Par ailleurs, ALTEN détenait 509 614 actions ordinaires AUSY (cotée sur NYSE Euronext, Compartiment C) représentant 9,26 % du capital de cette société au 31 décembre 2016. ALTEN ne détient plus d'action AUSY à ce jour.

Il est expressément renvoyé au Chapitre 21.1.4 sur les valeurs mobilières donnant accès au capital.

4.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidité et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédits appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché. Le Groupe veille à disposer d'une liquidité permanente pour faire face à ses engagements et en particulier pour concrétiser ses opportunités d'investissements.

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie centralisée lorsque la législation locale le permet ;
- de procédures internes visant à optimiser le délai de recouvrement client ;
- de lignes de crédit ouvertes d'un montant de 160 millions d'euros dans le cadre du contrat *Club Deal* et de lignes de crédit court terme confirmées, renouvelables annuellement pour un montant de 29,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, les ratios imposés par le contrat *Club Deal* conclu le 20 mars 2015 sont respectés, à savoir :

- ratio 1 – « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio est inférieur à 2,5 ;
- ratio 2 – « Endettement financier net consolidé/Fonds propres consolidés ». Ce ratio est inférieur à 0,7.

Des indications complémentaires sur le contrat de *Club Deal* sont fournies au chapitre 20.3.1, note 2.3 « Facteurs de risques financiers ».

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3 RISQUE DE CRÉDIT/CONTREPARTIE

Les prestations d'ALTEN sont essentiellement facturées au temps passé. En pratique, les risques liés aux activités de contrats avec engagement de résultat restent faibles (moins de 10 % du chiffre d'affaires). Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement. Face à cette difficulté croissante, le Groupe a dû renforcer ses *process* et ses ressources pour limiter l'augmentation des en-cours clients et le risque de non-paiement des clients.

Le Groupe ALTEN réalise 33,4 % de son chiffre d'affaires avec une dizaine de clients, le premier client d'entre eux représentant 10,6 % du chiffre d'affaires du Groupe, dans plusieurs pays, et sur plusieurs entités juridiques.

Par ailleurs, le Groupe ALTEN a mis en place des procédures internes visant à évaluer le risque d'insolvabilité client lors de l'avant-vente puis à réaliser a posteriori une recouvrabilité efficace des créances.

Les clients du Groupe ALTEN sont parmi les plus grands comptes européens : près de 90 % du chiffre d'affaires est réalisé avec cette typologie de clients limitant dès lors le risque d'insolvabilité. Le risque d'insolvabilité est donc limité. Les délais de recouvrement de créances clients s'établissent à 94 jours en 2016 (93,5 jours en 2015).

PART DES PREMIERS CLIENTS

(en % du chiffre d'affaires)	2016	2015	2014
1 ^{er}	10,6	11,2	11,1
5 premiers	23,7	25,2	25,9
10 premiers	33,4	35,8	37,1

Aucun risque de dépendance à l'égard d'un client en particulier n'a été identifié. Voir également chapitre 20.3.1, note 2.3.

4.4 RISQUES SUR LES ACTIFS INCORPORELS

Les *Goodwill* représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Les *Goodwill* ne sont pas amortis. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat.

Les *Goodwill* sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement *d'entreprises* ayant donné naissance aux *Goodwill*. Le Groupe ALTEN réalise des tests

de dépréciation des *Goodwill* dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur du *Goodwill* ne sont pas réversibles (voir chapitre 20.3.1, notes 2.2.5.3 et 2.2.5.6 des comptes consolidés).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

Voir également Chapitre 20.3.1, note 3.1 des comptes consolidés.

4.5 RISQUES JURIDIQUES

La majeure partie des prestations réalisées par le Groupe ALTEN est soumise à des obligations de moyens.

Néanmoins, les prestations soumises à engagements de résultat (forfaits) sont susceptibles en cas de retard d'exécution ou de mauvaise exécution d'entraîner l'application de pénalités voire d'engager la responsabilité d'ALTEN. Le Groupe a développé des *process* méthodologiques spécifiques dans la gestion de ce type de projet. La Direction des Projets structurés qui déploie les méthodologies et pilote la réalisation des *workpackages* a été évaluée CMMI^{®(1)} niveau 3 pour une nouvelle durée de trois ans, en décembre 2015. L'ensemble de ces processus associés à une gestion rigoureuse de ses engagements contractuels permettent à ALTEN de maîtriser ce risque.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est partie à un certain nombre de procédures principalement dans le domaine social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Les provisions sont détaillées par nature, montant et

échec prévisible dans l'Annexe des comptes consolidés (voir chapitre 20.3.1, voir le détail des comptes consolidés, note 3.9.).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

ALTEN réalise des projets de recherche et développement pour son compte propre, développe des technologies, des méthodologies et des outils propres, au travers de ses centres d'expertise et d'excellence. Dans le cadre de la réalisation de projets pour ses clients, ALTEN s'assure du transfert des droits de propriété intellectuelle qui peuvent être créés par ses collaborateurs et sous-traitants au profit de ses clients.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO 27001 obtenue en 2016 relative aux systèmes de management de la sécurité de l'information, ALTEN a renforcé sa politique informatique en matière de prévention des risques d'atteinte aux droits des tiers par les salariés du Groupe dans le cadre de leur activité.

(1) CMMI is registered in the US Patent and Trademark Office by Carnegie Mellon University.

4.6 RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Le Groupe ALTEN a réalisé, et pourra être amené à réaliser, des opérations d'acquisition d'actifs ou de participations, et plus généralement toutes opérations de croissance externe.

Ces opérations de croissance externe impliquent principalement les risques suivants :

- les hypothèses retenues par le Groupe pour la valorisation de l'acquisition pourraient ne pas se vérifier, en particulier concernant les prix, les coûts, les synergies et la rentabilité attendus ;
- des difficultés liées à la mise en œuvre de l'intégration des activités ou des sociétés acquises peuvent survenir ;
- le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retenir certains salariés ou clients clés ;
- le Groupe pourrait détériorer son endettement en vue de financer ces acquisitions, limitant ainsi sa flexibilité financière et les possibilités de contracter de nouveaux financements externes.

En conséquence, les bénéfices attendus des acquisitions futures ou réalisées pourraient ne pas se vérifier dans les délais et les niveaux

attendus, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les résultats financiers, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, en particulier à l'international, le Groupe ALTEN a procédé à un certain nombre d'opérations de regroupement au cours des derniers exercices et examine en permanence les opportunités qui s'offrent à lui (voir en particulier le Chapitre 5 du présent Document).

La taille modeste des opérations d'acquisitions réalisées par ALTEN (de l'ordre de 50 à 200 consultants) permet une maîtrise des risques d'intégration et une limitation des impacts éventuels au regard de la taille du Groupe.

Un processus d'acquisition est aujourd'hui en place au sein du Groupe, faisant intervenir plusieurs départements d'ALTEN (dont notamment un département dédié à la recherche, à l'analyse des cibles et qui informe et conseille la Direction sur les choix d'investissements) ainsi que des conseils externes.

Dès la décision d'investissement prise, le Groupe élabore un programme d'intégration et met en place les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

4.7 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

4.7.1 LES PROCÉDURES ET LES POLITIQUES DE RÉFÉRENCIEMENT

Les grands clients ont mis en place des politiques de rationalisation de leur recours aux sociétés de conseil en ingénierie et technologies ayant pour effet de limiter le nombre de partenaires référencés en s'inscrivant dans une politique générale de recherche de productivité.

ALTEN a confirmé fin 2016 l'ensemble de ses référencements dans l'Aéronautique, l'Automobile, l'Énergie, les Télécom etc.

Pour le cas où ALTEN viendrait à perdre un référencement auprès d'un client majeur (un client unique représentant seul plus de 5 % du chiffre d'affaires), son taux d'activité et par conséquent sa rentabilité pourrait être ponctuellement affecté. Néanmoins, les référencements de ce client sont scindés par ligne métier et la perte du référencement auprès de ce client n'affecterait ainsi pas la totalité du chiffre d'affaires qu'il génère.

Dans le cadre de la rationalisation des panels fournisseurs et de l'évolution de la demande des principaux donneurs d'ordre, ALTEN accompagne la démarche de ses clients par la mise en place de

l'offre *workpackage* qui permet la réalisation de gains de productivité et qui peut être associée à une approche *nearshore* ou *offshore*.

Depuis quelques années, les Directions Achats des clients souhaitent faire réaliser une partie de leurs études et développements dans des pays dits à « bas coûts ». Le Groupe ALTEN a donc mis en place des structures dédiées pour répondre à cette demande et maintenir ainsi la relation client. Dans la pratique, le nombre de projets réalisés en mode *offshore* ou *nearshore* reste limité mais se développe progressivement.

ALTEN possède des structures *near* et *offshore* en Roumanie, en Inde et au Maroc.

La part du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ALTEN en mode *offshore* et en mode *nearshore* est non significative.

À ce jour, le risque lié aux délocalisations est quasi nul. Cette offre *offshore/nearshore* devrait permettre à ALTEN de gagner de nouveaux marchés.

4

FACTEURS DE RISQUES

RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

4.7.2 LA GESTION DU PERSONNEL

Près de 90 % des salariés d'ALTEN sont des ingénieurs dont les profils sont très recherchés sur un marché du travail fortement tendu.

ALTEN est un acteur majeur du marché européen de l'emploi des ingénieurs. En 2016, le Groupe a ainsi poursuivi son active politique de recrutement, intégrant à ses équipes plus de 7 600 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel dont plus de 4 200 en France. Cette dynamique de recrutement est opérée par un processus industrialisé d'analyse de compétences permettant d'identifier et recruter les profils de haut niveau. Publiée en tout début d'année, l'enquête exclusive de « L'Usine Nouvelle » place ALTEN parmi les 10 premiers recruteurs de 2017 avec une projection de 3 000 recrutements en France.

En 2017, ALTEN a à nouveau reçu le label « Top Employeurs », qui met en valeur les investissements humains effectués par le Groupe et notamment les dispositifs de formation et de valorisation des talents, pour la sixième fois consécutive en France, pour la seconde année consécutive en Espagne, en Allemagne et pour la première fois en Italie. ALTEN a mis en place des « meilleures pratiques » en matière de développement des ressources humaines. Par exemple, à l'International, des programmes d'accompagnement à l'intégration des nouveaux embauchés (appelés *on-boarding platforms*) ont été mis en place en Espagne, des *Welcome meetings* sont organisés dans toutes les entités du périmètre et une politique Qualité Agile, utilisée comme support au suivi des collaborateurs a également été implémentée.

4.8 RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Ces risques sont non significatifs. Le Groupe ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impact sur l'environnement.

4.9 ASSURANCES

La politique d'assurance du Groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du Groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1^{er} rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages immatériels non consécutifs ;
- dommages aux biens et pertes d'exploitation ;
- dommages causés aux clients et aux tiers.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5

5.1	HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ	122	5.2	INVESTISSEMENTS	124
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	122	5.2.1	Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices	124
5.1.2	Registre du commerce et des sociétés	122	5.2.2	Principaux investissements réalisés ou engagés depuis la clôture de l'exercice	124
5.1.3	Date de constitution et durée	122	5.2.3	Principaux investissements futurs	124
5.1.4	Siège social, forme juridique, législation applicable	122			
5.1.5	Historique et évolution de la structure du Groupe	122			

5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE L'ÉMETTEUR

Dénomination sociale de l'émetteur : ALTEN.

Nom commercial de l'émetteur : ALTEN.

5.1.2 REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La Société est immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 348 607 417 depuis le 16 novembre 1988.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été constituée le 28 octobre 1988.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 SIÈGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE, LÉGISLATION APPLICABLE

Siège Social et Direction du Groupe : 40, avenue André Morizet
92513 Boulogne-Billancourt Cedex. Le numéro de téléphone du
siège social est +33(0)1 46 08 72 00.

ALTEN est une société anonyme à Conseil d'administration soumise
au droit français, en particulier aux dispositions du Code de
commerce.

Direction commerciale : 221 bis, boulevard Jean-Jaurès
92514 Boulogne-Billancourt Cedex. Le numéro de téléphone de la
Direction commerciale est +33(0)1 46 08 70 00.

5.1.5 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

Depuis sa création, la croissance d'ALTEN suit deux axes
stratégiques : la proximité géographique de ses clients (en France
comme à l'étranger) et l'enrichissement continu de son offre par le

développement de nouvelles compétences et prestations. ALTEN
est ainsi devenu rapidement l'un des leaders européens du secteur
de l'Ingénierie et du conseil en technologies.

1988

Création d'ALTEN par trois ingénieurs issus de Grandes Écoles, qui assurent la direction du Groupe.

1989-2000

1989 : ALTEN crée ses premières filiales en France : ALTEN Sud-Ouest, ALTEN Industrie (Intégration au forfait dans le domaine ferroviaire), GIST et à l'étranger : ALTEN Ltd (UK).

Malgré la crise économique, ALTEN poursuit sa croissance, double ses effectifs et reste bénéficiaire pendant la période 1991-1994.

ALTEN élargit ses prestations avec la création de filiales spécialisées en matière d'Architectures Réseaux, de Systèmes ouverts, de Client/serveur, et de Technologies Objet.

ALTEN poursuit son déploiement régional à travers les agences ALTEN Ouest et ALTEN Est.

1999 : Introduction au Second Marché de la Bourse de Paris le 1^{er} février 1999 d'ALTEN SA. Le Groupe complète son implantation régionale avec ALTEN PACA, ALTEN Nord et filiale ses activités en Belgique avec la création de la société ALTEN Benelux fin décembre.

2000 : ALTEN poursuit son implantation à l'étranger en créant Altek en Allemagne, ALTEN Espagne, Axen au Benelux, et prend le contrôle à 100 % d'ALTEN Ltd en Grande-Bretagne. Le Groupe acquiert Abilog, Anotech, Cogitel et le Groupe Techniques Avancées.

2001-2010

- 2001 : ALTEN accélère sa politique de croissance externe pour maintenir son rythme de développement dans un environnement économique moins favorable et procède à l'acquisition de trois nouvelles sociétés dont une à l'étranger : Eben Technologies, SD Partners et ETIC.
- 2002 : Poursuite de la croissance du Groupe ALTEN et acquisition de quatre nouvelles sociétés (SBD Technologies et Siatcom en Espagne, Orion aux Pays-Bas et Groupecyber en France).
- 2003 : Renforcement de sa position internationale qui représente fin 2003, 20 % du Chiffre d'Affaires du Groupe ALTEN, notamment grâce au déploiement sur l'Italie (acquisition de DEC Informatica) et l'Allemagne (acquisition de IMP GmbH). Acquisition d'une société en France, le Groupe GSO, spécialisée dans le management de projets en R&D.
- 2004 : La croissance organique en France est significative et ALTEN poursuit son développement à l'international. Plus de 25 % du Chiffre d'Affaires du Groupe est réalisé hors de France. Acquisition de trois nouvelles sociétés : Cronos en Espagne, Syselog en France et Aerotec en Allemagne, permettant ainsi à ALTEN de devenir l'un des leaders européens dans le management de projets en R&D.
- 2005 : ALTEN dépasse son objectif de 6 000 personnes avec un an d'avance (effectif de 6 540 personnes fin 2005). Plus de 27 % de son Chiffre d'Affaires est réalisé hors de France. ALTEN procède à diverses opérations de restructurations internes en 2005 et acquiert la société Quaternove en France.
- 2006 : ALTEN devient le leader européen du conseil en hautes technologies et poursuit sa progression par croissance organique et externe. Pour répondre à la demande croissante des clients en *workpackage*⁽¹⁾ et *offshore/nearshore*⁽²⁾ ALTEN a regroupé au sein d'une division dédiée, l'offre « Projets Structurés » et acquiert une société spécialisée dans les bureaux d'études R&D et Design en *workpackage*. L'offre *nearshore* s'est étoffée grâce à une acquisition en Roumanie et comprend désormais la Tchéquie, la Slovaquie, la Pologne, la Roumanie et le Vietnam.
- 2008 : ALTEN a confirmé la quasi-intégralité de ses référencements et partenariats en Europe et fait partie des prestataires référencés E2S, dans le monde (cinq premiers prestataires en ingénierie du Groupe EADS). Croissance organique soutenue (16,2 %) réalisées principalement dans les secteurs de l'Énergie, du Ferroviaire, de l'Aéronautique et de la Banque. ALTEN a ainsi renforcé sa position de leader sur le marché de l'ICT (source : PAC 2009⁽³⁾).
- 2009 : La détérioration de l'activité économique a affecté la plupart des secteurs d'activité et principalement l'Automobile. Ses référencements ont été confirmés et ALTEN a poursuivi sa croissance sur d'autres secteurs tels que l'Aéronautique, l'Énergie ou la Banque/Finance. Le Groupe ALTEN devient leader français des projets structurés.
- 2010 : Le Groupe ALTEN poursuit le redéploiement de son offre vers les projets structurés. Cette stratégie le conduit à renforcer et structurer sa Direction technique, et à mettre en œuvre les processus d'évaluation CMMI.

2011-2015

- 2011 : ALTEN a continué à gagner des parts de marché, grâce à une croissance organique soutenue et à la réalisation d'opérations de croissance externe pour accélérer son développement à l'international.
- 2012 - 2015 : ALTEN a poursuivi sa stratégie de croissance organique et a accéléré son développement par croissance externe, en vue de développer ses positions de marché à l'international.
- En 2012, ALTEN a acquis quatre sociétés à l'International ; en 2013, six nouvelles sociétés dont une en France et cinq à l'International puis huit sociétés en 2014, dont sept à l'étranger. Enfin, six nouvelles sociétés à l'International rejoignent le Groupe en 2015. ALTEN renforce notamment sa présence en Allemagne, en Scandinavie, au Royaume-Uni, en Europe de l'Est et aux États-Unis.
- En 2015, l'International représente désormais 48,4 % de l'activité totale du groupe, grâce à une croissance organique deux fois plus forte qu'en France et à une politique de croissance externe très dynamique.

2016

ALTEN a accéléré sa stratégie de développement fondée sur une politique de croissance externe dynamique et ciblée en réalisant dix acquisitions en 2016 dont neuf à l'International, tout en maintenant sa capacité de développement organique, dans le respect de sa politique de marge.

Pour la première fois depuis sa création, ALTEN réalise plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'International.

Dans les trois prochaines années, ALTEN va renforcer ses positions en Europe de l'Est, en Allemagne, au Bénélux et en Amérique du Nord. ALTEN poursuivra la transformation de ses activités en Allemagne du mode consulting en *Workpackage* de manière à atteindre la taille critique chez tous les OEM et équipementiers, ce qui lui permettra de restaurer la marge opérationnelle outre-Rhin.

(1) Prestations sous-traitées avec mise à disposition de moyens techniques (locaux, moyens informatiques, logiciels métiers).

(2) Services consommés en France et réalisés à l'étranger (dans les pays proches géographiquement : *nearshore* ou dans les pays éloignés voire très éloignés : *offshore*).

(3) Étude réalisée par Pierre Audoin Conseil.

5.2 INVESTISSEMENTS

5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Sociétés acquises par le Groupe ALTEN durant les 3 derniers exercices :

2016		2015		2014	
Sociétés	Pays	Sociétés	Pays	Sociétés	Pays
NEXSE	Italie	ECLIPSE	Pays-Bas	AVENTON (ex-MATIS DEUTSCHLAND)	Allemagne
CRESSTTEK	États-Unis/Inde	EXPERCO	Canada	GECI (Activités ingénierie du Groupe GECI)	Espagne/Allemagne/France/Roumanie
PVR SIRILAN	États-Unis	LINCOLN	France	POSITECH	Italie
ASM	États-Unis/Singapour/Inde	AIXIAL	France/Belgique	SACC	États-Unis
IST	Allemagne	CORALIUS	Belgique	ALTE OY	Finlande
PROEX	Canada	CREATIVE DATA	Allemagne	WOTECH	Allemagne
CLOVER GLOBAL SOLUTIONS	États-Unis	BEONE	Allemagne/Suisse	AVENTON TECHNOLOGY (ex ICT)	Allemagne
KEPLER ROMINFO	Roumanie	HOTSWAP	Suède/Allemagne	CPRIME	États-Unis
CADUCEUM	France				
CLEARGROUP	Allemagne/Pologne				

Montant des décaissements nets sur acquisitions y compris les compléments de prix (en M€) :

2016	2015	2014
86,6	58,6	40,3

5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OU ENGAGÉS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La société allemande KS ENGINEERING et sa filiale polonaise ont été acquises le 3 avril 2017.

5.2.3 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FUTURS

Aucun investissement futur n'a fait l'objet d'engagement ferme de la part des organes de direction, à l'exception des clauses d'*earn-out* dans le cadre d'acquisitions de filiales, dont les montants ont été

dûment appréhendés dans les comptes consolidés du Groupe. La dette afférente, estimée à 31 millions d'euros au 31 décembre 2016, figure dans les autres passifs courants et non courants.

APERÇU DES ACTIVITÉS ET DE LA STRATÉGIE

6

6.1	PRINCIPALES ACTIVITÉS	126	6.4	DÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR À L'ÉGARD DE BREVETS OU LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU NOUVEAUX PROCÉDÉS DE FABRICATION	128
6.1.1	Opérations et principales activités	126			
6.1.2	Nouvelles offres	127			
6.2	PRINCIPAUX MARCHÉS	128	6.5	POSITION CONCURRENTIELLE	128
6.3	ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS	128			

6.1 PRINCIPALES ACTIVITÉS

6.1.1 OPÉRATIONS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les principales activités du Groupe ALTEN sont décrites aux chapitres « ALTEN, Partenaire technologique » et « Nos Clients » du rapport d'activité.

Les tableaux ci-dessous complètent ces informations.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par principal secteur d'activité pour la période couverte par les données financières historiques :

	2016	2015	2014
Aéronautique & spatial	15,9 %	17,1 %	17,5 %
Défense & Sécurité	4,6 %	4,9 %	5,3 %
Automobile	20,8 %	19,1 %	17,8 %
Ferroviaire & Naval	2,9 %	3,1 %	3,9 %
Multimédia & Électronique	6,4 %	6,0 %	5,3 %
Télécoms	8,4 %	8,9 %	10,4 %
Finance & Tertiaire	18,6 %	16,1 %	15,0 %
Énergie & Sciences de la vie	17,9 %	19,9 %	20,5 %
Autres industries	4,5 %	4,9 %	4,3 %

Répartition du chiffre d'affaires consolidé et des effectifs ingénieurs par principales zones géographiques pour la période couverte par les données financières historiques :

		2016	2015	2014
France	Chiffre d'affaires	830,1 M€	795,3 M€	761,5 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	47,5 %	51,6 %	55,5 %
	Ingénieurs	9 568	8 917	8 228
Allemagne	Chiffres d'affaires	177,2 M€	160,2 M€	145,2 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	10,2 %	10,4 %	10,6 %
	Ingénieurs	1 783	1 632	1 580
Amérique du Nord	Chiffres d'affaires	162,9 M€	109,6 M€	54,2 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	9,3 %	7,1 %	3,9 %
	Ingénieurs	950	414	291
Scandinavie	Chiffre d'affaires	135,9 M€	121,6 M€	114,8 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	7,8 %	7,9 %	8,4 %
	Ingénieurs	1 445	1 257	1 217
Royaume-Uni	Chiffres d'affaires	93,1 M€	86,1 M€	73,2 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	5,3 %	5,6 %	5,3 %
	Ingénieurs	625	573	564
Espagne	Chiffre d'affaires	82,8 M€	69,8 M€	60,6 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	4,7 %	4,5 %	4,4 %
	Ingénieurs	1 654	1 509	1 296
Italie	Chiffres d'affaires	74,1 M€	56,9 M€	47,4 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	4,2 %	3,7 %	3,4 %
	Ingénieurs	975	812	710
Belgique	Chiffres d'affaires	61,6 M€	52,9 M€	46,5 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	3,5 %	3,4 %	3,4 %
	Ingénieurs	601	536	421
Pays-Bas	Chiffres d'affaires	53,8 M€	51,8 M€	37,1 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	3,1 %	3,4 %	2,7 %
	Ingénieurs	556	516	413
Autres	Chiffres d'affaires	76,5 M€	36,6 M€	32,8 M€
	<i>Contribution CA consolidé</i>	4,4 %	2,4 %	2,4 %
	Ingénieurs	3 215	1 827	1 526

6.1.2 NOUVELLES OFFRES

Les offres de services du Groupe ALTEN sont décrites au chapitre « ALTEN, Partenaire technologique », section « Les offres de service », du rapport d'activité.

6.2 PRINCIPAUX MARCHÉS

La présentation des principaux marchés du Groupe ALTEN figure au chapitre « Nos Clients » du Rapport d'Activité.

6.3 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Néant.

6.4 DÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR À L'ÉGARD DE BREVETS OU LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU NOUVEAUX PROCÉDÉS DE FABRICATION

Voir chapitre 4 « Facteurs de risques ».

6.5 POSITION CONCURRENTIELLE

Depuis plusieurs années, ALTEN est classé n° 1 en France sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies. ALTEN est second sur le marché européen, sur lequel il conforte sa place de leader.

Le marché de l'Ingénierie et du conseil en technologies est fragmenté.

En France, une dizaine d'acteurs réalisent plus de 120 millions d'euros de chiffre d'affaires, et représentent conjointement près de 45 % de l'activité.

Hors de France, le marché reste très atomisé.

Seuls 7 acteurs du marché de l'Ingénierie et du conseil en technologies ont une présence européenne ; ils sont tous français.

(Source Pierre Audoin Consultants 2016).

ORGANIGRAMME

7

7.1 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

ALTEN SA est la société mère du Groupe ALTEN. ALTEN SA exerce à la fois une activité opérationnelle et une activité de holding d'animation du Groupe. Elle exerce notamment les activités suivantes dans le cadre de ses relations mère-fille avec les filiales du Groupe, principalement françaises :

- juridique (droit des sociétés, contrats, gestion des litiges, droit social, contentieux, fusions-acquisitions...);
- financier (comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie...);
- administration et gestion du personnel (gestion des carrières, paie, relations sociales...);
- services généraux (logistique, entretien, maintenance...);
- informatique (Systèmes d'information et Réseaux/Télécoms);
- développement interne (recrutement et formation des managers commerciaux...);

- communication et marketing ;
- conseil en management et en stratégie.

Ces services sont refacturés aux filiales en conformité avec la politique prix de transfert mise en place au sein du Groupe.

ALTEN SA a constitué une centrale de trésorerie au sein du Groupe au travers de sa filiale à 100 %, la société ALTEN CASH MANAGEMENT SARL.

ALTEN SA fait également profiter à certaines de ses filiales de référencements clients grands comptes.

Au 31 décembre 2016, le Groupe ALTEN est composé de 144 filiales implantées en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.

7.2 LISTE DES FILIALES IMPORTANTES

La liste des filiales importantes figure à la note 2.4 « Périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés présentée au Chapitre 20.3.1 du présent Document de référence.

7

ORGANIGRAMME

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

Néant.

8.2 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Néant.



EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9

9.1 SITUATION FINANCIÈRE	134	9.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT	137
9.1.1 L'activité du Groupe et d'ALTEN SA au cours de l'exercice écoulé	134	9.4 CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	137
9.1.2 Évolution du chiffre d'affaires	135	9.5 DÉLAIS DE PAIEMENT	138
9.1.3 Évolution des résultats	135	9.6 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	138
9.2 RÉSULTATS D'EXPLOITATION	137		
9.2.1 Facteurs importants	137		
9.2.2 Changements importants	137		
9.2.3 Influence d'événements extérieurs	137		

Toutes les filiales de la société ALTEN, (ci-après la « Société » ou « ALTEN »), sont consolidées dans les comptes du Groupe selon les méthodes décrites dans les notes aux états financiers consolidés.

9.1 SITUATION FINANCIÈRE

9.1.1 L'ACTIVITÉ DU GROUPE ET D'ALTEN SA AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

9.1.1.1 Activité du Groupe durant l'exercice

ALTEN, leader européen de l'Ingénierie et du conseil en technologies (ICT) réalise des projets de conception et d'études pour les Directions techniques et SI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le marché recouvre l'ensemble des prestations d'Ingénierie et de conseil en technologies (ICT), à savoir :

- études scientifiques et techniques ;
- architectures réseaux et Systèmes d'Information Technologiques.

Le Groupe ALTEN a poursuivi son expansion à l'International (+ 23,2 %) qui représente désormais 52,5 % de l'activité totale du Groupe.

La marge opérationnelle d'activité a progressé de 18,6 % durant l'exercice, par rapport au 31 décembre 2015 et s'élève à 10,35 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2016 (9,9 % en 2015).

Fin décembre 2016, ALTEN comptait 24 000 collaborateurs dont 88 % d'ingénieurs.

La répartition géographique et la répartition par activité sont présentées au chapitre 6 du présent Document de référence.

ALTEN a réalisé plusieurs opérations de croissance externe durant l'exercice écoulé :

- Acquisition le 25 janvier 2016, en Italie, de la société NEXSE, spécialisée dans le Software Engineering (Chiffre d'affaires 8 M€, 60 consultants) ;
- Acquisition le 4 février 2016, aux États-Unis, de la société Cresstek, détenant une filiale en Inde, spécialisées dans le secteur de l'Automobile (Chiffre d'affaires 6 M€, 70 consultants) ;
- Acquisition le 2 mars 2016, aux États-Unis, du Groupe de sociétés PVR, spécialisée dans les Sciences de la vie et de la Santé (Chiffre d'affaires 18 M€, 175 consultants) ;

- Acquisition le 7 mars 2016, du Groupe de sociétés ASM implantées aux États-Unis, en Inde et à Singapour, spécialisée sur le marché de l'ICT (Chiffre d'affaires 16 M€, 720 consultants) ;
- Acquisition le 11 avril 2016, en Allemagne, de la société allemande IST, spécialisée dans sur le marché de l'ICT (Chiffre d'affaires 12 M€, 75 consultants) ;
- Acquisition le 1^{er} juillet 2016, au Canada, de la société PROEX, spécialisée dans le conseil en informatique (Chiffre d'affaires 6 M€, 40 consultants) ;
- Acquisition le 28 juillet 2016, aux États-Unis, des deux sociétés CLOVER GLOBAL SOLUTIONS, spécialisées dans l'Oil & Gas (Chiffre d'affaires 13 M€, 100 consultants) ;
- Acquisition le 5 octobre 2016, en Roumanie, de la société KEPLER ROMINFO et de sa filiale, spécialisées dans le Software Engineering (Chiffre d'affaires 9 M€, 185 consultants) ;
- Acquisition le 21 octobre 2016, en France, de la société CADUCEUM, spécialisées dans le secteur pharmaceutique et santé (Chiffre d'affaires 19 M€, 190 consultants) ;
- Acquisition le 18 novembre 2016, du Groupe de sociétés CLEARGROUP implanté en Allemagne et en Pologne, spécialisées dans le Software Engineering et l'ICT (Chiffre d'affaires 12 M€, 130 consultants).

D'autre part, des sociétés françaises du Groupe ont fait l'objet de contrôles URSSAF dont les conséquences financières ont été provisionnées dans les comptes 2016.

Événements post-clôture

La société allemande KS Engineering et sa filiale polonaise ont été acquises le 3 avril 2017.

9.1.1.2 Activité d'ALTEN SA

ALTEN SA réalise des projets d'études et de conception pour les Directions techniques et les Directions des Systèmes d'information des grands comptes de l'industrie, des télécoms et du tertiaire.

ALTEN SA intervient chez ses clients selon différents types d'offres :

- en mode consulting ;
- en mode *workpackage* ;

Les *workpackages* comportent plusieurs niveaux de responsabilité et de partage des risques et peuvent être réalisés soit chez le client, soit en externalisation partielle ou totale sur site ALTEN. Ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens avec une facturation correspondant aux temps passés. La part dans l'offre *workpackage* des projets au forfait avec engagement de résultat pour un prix forfaitaire représente moins de 10 % de l'activité totale d'ALTEN SA.

L'activité en 2016 a été globalement satisfaisante même si les principaux donneurs d'ordre continuent d'être en recherche permanente de gains de productivité.

Le secteur de l'Automobile, les activités de *Manufacturing Engineering* dans l'Aéronautique et le Spatial ont poursuivi leur forte croissance, déjà initiée les années précédentes. Le secteur des Telecom connaît un redémarrage progressif de ses activités. Le secteur Oil & Gas et Nucléaire a été de nouveau en difficulté en 2016, même si ALTEN SA reste peu exposée (8,5 % du chiffre d'affaires).

Événements marquants

Le Conseil d'administration d'ALTEN SA a procédé à des attributions gratuites d'actions et d'Actions de Préférence dans le cadre des délégations reçues par l'Assemblée Générale en date du 24 mai 2016 (il est renvoyé au Chapitre 15.2 du présent Document de référence).

Événements post-clôture

Les 509 614 actions ordinaires AUSY détenues par ALTEN SA ont été apportées dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Randstad au cours du premier trimestre 2017.

9.1.2 ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

9.1.2.1 Au niveau du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ALTEN au 31 décembre 2016 s'établit à 1 748,3 millions d'euros en hausse de 13,5 % par rapport à 2015.

La part du chiffre d'affaires à l'international représente désormais 52,5 % du chiffre d'affaires (contre 48,4 % en 2015).

À périmètre et change constant, l'activité est en croissance de 7,3 % (+3,4 % en France et +11,5 % à l'International). La croissance de l'activité a été en accélération tout au long de l'année tant en France qu'à l'international.

Les acquisitions, principalement réalisées à l'étranger, ont contribué pour près de 6,7 % à la croissance de l'activité, essentiellement à l'international. En données courantes, la croissance s'élève à 4,4 % en France et à 23,2 % à l'international.

9.1.2.2 Au niveau d'ALTEN SA

La société ALTEN SA a réalisé un chiffre d'affaires de 505,6 millions d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport à l'exercice précédent (465,3 millions d'euros).

98,5 % de son chiffre d'affaires est réalisé en France et 1,5 % hors de France, dans le cadre de projets réalisés pour le compte de clients français.

Ce chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires « portage » correspondant aux prestations réalisées par certaines filiales du Groupe chez des clients pour lesquels seule ALTEN SA est référencée ainsi que les prestations annexes, constitués des redevances refacturées aux filiales, de la refacturation des services partagés etc.

En conséquence, le chiffre d'affaires opérationnel (hors portage) correspondant aux prestations réalisées par ALTEN SA pour ses clients s'est élevé à 400,9 millions d'euros en 2016, en hausse de 8,7 % par rapport à 2015 (368,9 millions d'euros).

Les autres achats et charges externes sont de 179,8 millions d'euros contre 160,5 millions d'euros au 31 décembre 2015, en augmentation de 12,03 %, en raison principalement de l'augmentation des coûts de sous-traitance et des frais de déplacement, en lien avec l'activité.

Les charges de personnel ressortent à 277,8 millions d'euros contre 264,4 millions d'euros en 2015, en hausse de 5,07 % du fait de la progression des effectifs, cohérente avec la hausse de l'activité.

9.1.3 ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Le résultat opérationnel d'activité du Groupe s'établit à 180,9 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit 10,35 % du chiffre d'affaires (152,5 millions d'euros soit 9,9 % du chiffre d'affaires en 2015), en hausse de 18,6 % par rapport au 31 décembre 2015. La marge opérationnelle d'activité s'est établie à 10,2 % au premier semestre 2016 et a atteint 10,5 % au second

semestre, malgré une saisonnalité défavorable au second semestre par rapport à 2015 (2 jours ouvrés en moins).

L'amélioration de la marge opérationnelle d'activité est due à une meilleure performance opérationnelle, à périmètre constant, pour l'ensemble des zones géographiques, et à un impact moindre de la rentabilité des filiales acquises en 2014 et 2015 sur la rentabilité du Groupe.

Le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 157,4 millions d'euros soit 9,0 % du chiffre d'affaires, en hausse de 7,0 % par rapport à l'an passé (en 2015, le résultat opérationnel du Groupe s'élevait à 147,1 millions d'euros et représentait 9,5 % du chiffre d'affaires). Il intègre 9 millions d'euros de coûts liés à la mise en œuvre d'attributions gratuites d'actions, sans incidence sur la Trésorerie du Groupe.

Le résultat non récurrent du Groupe s'établit à - 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 (versus - 5,5 millions d'euros au 31 décembre 2015). Il est constitué principalement de l'impact des redressements sur des contrôles sociaux en France, des frais de restructuration et des honoraires sur acquisitions.

Le résultat financier du Groupe s'élève à - 0,1 million d'euros. Il est constitué pour l'essentiel de plus-values de cession de titres non consolidés et de charges de financement liées à l'endettement financier.

La charge d'impôt du Groupe s'élève à 49,9 millions d'euros et le résultat des entreprises mises en équivalence est de 5,3 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 112,4 millions d'euros, soit 6,4 % du chiffre d'affaires, en hausse de 5,7 % par rapport à 2015 (106,3 millions d'euros soit 6,9 % du chiffre d'affaires).

Les résultats consolidés du Groupe ALTEN sont détaillés dans le tableau suivant :

	2016		2015		Variation
	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	%
Chiffre d'affaires	1 748,3	100	1 540,9	100	+ 13,5
Résultat opérationnel d'activité	180,9	10,35	152,5	9,9	+ 18,6
Paiement en actions	(9,0)		0,1		
Résultat non récurrent	(14,6)		(5,5)		
Résultat opérationnel	157,4	9,0	147,1	9,5	+ 7,0
Résultat financier	(0,1)		4,9		
Impôts	(49,9)		(47,6)		
SME et Minoritaires	5,0		1,9		
Résultat net part du Groupe	112,4	6,4	106,3	6,9	+ 5,7

9.1.3.2 Au niveau d'ALTEN SA

Le résultat d'exploitation s'établit à 34,3 millions d'euros (6,78 % du chiffre d'affaires) au 31 décembre 2016, contre 27,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 (6 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier s'établit à 30 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 8,4 millions d'euros au 31 décembre 2015. Ce résultat financier se compose essentiellement de dividendes versés par les filiales d'ALTEN (38,8 millions d'euros) minorés de dotations financières pour dépréciation (- 8,6 millions d'euros).

Le résultat exceptionnel s'élève à - 12,7 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2015. Il est composé

principalement d'une charge de redressement URSSAF (partiellement contestée).

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 3 millions d'euros, le résultat net s'établit à 54,5 millions d'euros, soit 10,78 % du chiffre d'affaires.

Au bilan, les immobilisations financières (201,36 millions d'euros) sont principalement constituées par les titres de participation.

Au 31 décembre 2016, la position de trésorerie nette d'ALTEN SA (y compris comptes courants financiers) était positive de 41,8 millions d'euros (37,5 millions d'euros au 31 décembre 2015).

9.2 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

9.2.1 FACTEURS IMPORTANTS

Les facteurs ayant affecté l'activité et le résultat d'exploitation sont exposés au Chapitre 9.1. Une analyse par secteur d'activité est par ailleurs disponible au chapitre « Nos Clients » au sein du Rapport d'Activité.

9.2.2 CHANGEMENTS IMPORTANTS

Néant.

9.2.3 INFLUENCE D'ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS

Néant.

9.3 AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un bénéfice s'élevant à 54 545 298,41 euros.

Origine :

• bénéfice net de l'exercice :	54 545 298,41 € ;
• report à nouveau :	122 075 890,83 € ;
• résultat à affecter :	176 621 189,24 € ;

Affectation :

• réserve légale :	1 280,49 € ;
• dividende :	33 691 670,00 € ;
• report à nouveau :	142 928 238,75 €.

Le dividende par action serait de 1 euro brut.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 juin 2017.

La date de détachement du coupon est fixée au 28 juin 2017.

9.4 CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des charges somptuaires et autres charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI, s'élève à 92 454 euros pour l'exercice 2016.

9.5 DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, s'élevait à 54 002 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Total dettes fournisseurs		Dettes échues à la clôture		Total dettes non échues		Dont échéances à - de 30 jours		Dont échéances entre 30 et 60 jours		Dont échéances à + 60 jours	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs												
Fournisseurs d'exploitation	12 619	10 843	6 303	2 313	6 313	8 530	5 199	7 106	1 071	1 423	43	1
Fournisseurs Groupe	22 011	19 065	2	42	22 009	19 024	11 865	9 273	10 145	9 750	0	0
Total des collectifs fournisseurs	34 630	29 908	6 305	2 354	28 322	27 554	17 063	16 380	11 216	11 173	43	1
Fournisseurs factures non parvenues	19 372	12 198										
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	54 002	42 106										

9.6 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Tableau financier (en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Capital social	34 240	34 215	34 140	33 618	32 953
Nombre d'actions ordinaires	33 687 725	33 662 625	33 589 610	33 075 301	32 421 753
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligation	-	-	-	-	-
• par exercice de droits de souscription	22 472	57 472	170 687	694 606	1 425 534
• par émission gratuite d'actions et d'Actions de Préférence	675 240	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	505 595	465 268	434 762	442 091	452 616
Résultat avant impôts, participation, dotations	65 688	68 652	38 410	64 842	43 756
Impôts sur les bénéfices	(3 001)	2 924	616	2 164	7 053
Participation des salariés	0	1 768	61	229	3 262
Résultat après impôts, participation, dotations	54 545	34 313	32 327	70 615	27 725
Résultat distribué	33 224	33 160	33 013	32 262	31 823
Résultat par action après impôts avant dotations	2,04	1,90	1,12	1,89	1,03
Résultat par action après impôts et dotations	1,62	1,02	0,96	2,13	0,86
Dividende attribué à chaque action	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Effectif moyen des salariés de l'exercice	5 223	4 940	4 738	4 812	4 895
Montant de la masse salariale	194 501	183 678	176 462	179 523	180 661
Cotisations sociales et avantages sociaux	83 185	80 619	79 532	86 093	88 562

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10

10.1	INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX	140	10.4	RESTRICTIONS À L'UTILISATION DES CAPITAUX	141
10.2	FLUX DE TRÉSORERIE	140	10.5	SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES	141
10.3	CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT	140			
10.3.1	Politique de financement des comptes clients	140			
10.3.2	Financement des investissements	140			

10.1 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

Les informations sur les capitaux sont présentées sous la note 3.5.9 des comptes sociaux au sein du chapitre 20.3.2.

10.2 FLUX DE TRÉSORERIE

Le Groupe ALTEN a généré une marge brute d'autofinancement de 185,7 millions d'euros au 31 décembre 2016 (soit 10,6 % du chiffre d'affaires) en hausse de 15,8 % par rapport à 2015 (160,4 millions d'euros soit 10,4 % du chiffre d'affaires).

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 112,4 millions d'euros. Ils représentent 6,4 % du chiffre d'affaires 2016 (105,1 millions d'euros soit 6,8 % en 2015).

Le montant des investissements corporels et incorporels (CAPEX) s'élève à - 1,2 million d'euros et tient compte de la cession du crédit-bail d'une filiale d'ALTEN (12,6 millions d'euros). Retraité de cette opération, le CAPEX se serait élevé à 13,8 millions d'euros, soit 0,8 % du chiffre d'affaires, en cohérence avec les années précédentes.

Les investissements financiers nets s'élèvent à - 84,9 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ils correspondent pour l'essentiel aux acquisitions (- 86,6 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à - 22,4 millions d'euros, pour l'essentiel constitué des dividendes versés aux actionnaires (- 33,2 millions d'euros), des augmentations de capital (+ 0,5 million d'euros) et des variations des passifs financiers courants (+ 11,5 millions d'euros).

En conséquence, la variation de trésorerie IFRS du Groupe ALTEN au 31 décembre 2016 est de + 3,1 millions d'euros en 2016 (y compris incidence des variations de change).

Le Groupe ALTEN dispose donc d'une situation de trésorerie nette au 31 décembre 2016 d'un montant de 4,6 millions d'euros (elle s'élevait à 17,4 millions d'euros fin 2015).

Les tableaux des flux de trésorerie figurent dans les comptes consolidés au Chapitre 20.3.1.

10.3 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Les conditions d'emprunt et structure de financement sont développées au Chapitre 4.2 du Document de référence.

10.3.1 POLITIQUE DE FINANCEMENT DES COMPTES CLIENTS

Le poste clients est financé principalement sur fonds propres ou en ayant recours ponctuellement aux lignes de financement issues du *Club Deal* et/ou des lignes de crédit (voir Chapitre 4.2 du présent Document).

10.3.2 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Il est renvoyé au Chapitre 4.2 du présent Document.

10.4 RESTRICTIONS À L'UTILISATION DES CAPITAUX

Néant.

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

Le Groupe ALTEN dispose de sources de financement décrites au Chapitre 4.2 du présent Document, afin notamment de financer ses investissements futurs.

10

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11

11.1 POLITIQUE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SUR FONDS PROPRES 144

11.1.1 Mission	144
11.1.2 Orientation	144
11.1.3 Organisation	144
11.1.4 Méthodologie	144
11.1.5 Pilotage	145

La société ALTEN et certaines de ses filiales possèdent un portefeuille de marques, déposées pour leur propre compte, principalement auprès de l'INPI et de l'OHMI.

De plus, ALTEN participe à des projets de recherche et de développement pour ses clients et réalise également des activités de recherche et de développement pour son propre compte. Ces travaux de recherche et développement sur fonds propres répondent à la politique recherche et développement mise en œuvre par ALTEN.

11.1 POLITIQUE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SUR FONDS PROPRES

11.1.1 MISSION

Un effort important est consacré à la recherche et à l'innovation sur fonds propres pour contribuer au renforcement du positionnement du Groupe ALTEN par :

- le développement de la compétence, tant sur le plan qualitatif que quantitatif ; et
- le développement de l'image du Groupe, que ce soit auprès des Clients ou prospects, des candidats à l'embauche et des collaborateurs.

11.1.2 ORIENTATION

ALTEN structure cette activité autour de quatre axes majeurs :

- la sécurité globale et la maîtrise des risques ;
- la mobilité durable ;
- la performance énergétique ;
- la qualité de vie et les services aux consommateurs.

11.1.3 ORGANISATION

Ces axes conduisent ALTEN à s'investir dans de grands programmes de recherche et développement qui associent développement de l'innovation et développement durable pour concevoir des solutions modernes et performantes aux problématiques d'aujourd'hui et de demain.

Les programmes de recherche et développement engagés se répartissent ainsi en quatre thématiques sectorielles : Réseaux de drones/Véhicules autonomes/Bâtiment du futur/Aide à la personne

ainsi qu'en deux thématiques technologiques : Usage et Big Data/Éthique et sécurité.

Des éléments plus détaillés sur les réalisations sont présentés au chapitre « ALTEN, Partenaire technologique » du Rapport d'Activité. Chaque fois que possible, les programmes sont conduits au travers de partenariats académiques (fondations de recherche, grands laboratoires...) et/ou de partenariats industriels (start-up, grands Groupes internationaux...) jouant un rôle d'accélérateur dans le développement des connaissances d'ALTEN.

11.1.4 MÉTHODOLOGIE

Les programmes R&D se décomposent en projets technologiques ayant chacun l'objectif à la fois, de développer une innovation (la modélisation) mais aussi de valider expérimentalement la solution proposée (prototypage ou émulation). Cette méthodologie originale, mise au point grâce au savoir-faire d'ALTEN dans le management du développement l'innovation et qui combine Recherche Appliquée

et Développement Expérimental, maximise ainsi la portée des travaux sur le plan du développement des connaissances (Recherche Appliquée) et ancre les compétences développées dans les préoccupations des clients d'ALTEN (prototypage de validation expérimentale).

11.1.5 PILOTAGE

Le management du développement de l'innovation s'appuie, lui aussi sur des méthodes et outils dédiés, élaborés par ALTEN pour stimuler l'émergence de nouveaux concepts performants. Ces méthodes originales intègrent, entre autres, une démarche

« agile » pour privilégier rigueur et souplesse requises par le management des projets R&D. Depuis 2014, ces méthodes R&D ont intégré le référentiel CMMI Services niveau 3 du Groupe.

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12

12.1 PRINCIPALES TENDANCES

Dans un contexte économique toujours incertain, le Groupe ALTEN, qui bénéficie d'une structure financière saine, poursuivra sa stratégie fondée sur une politique de croissance externe dynamique et sa capacité de développement organique, dans le respect de sa politique de marge.

ALTEN a, en effet, conservé tous ses référencements, en France et à l'international. Par conséquent, au vu de la croissance embarquée en 2016 et des tendances observées sur le début d'année 2017, ALTEN devrait réaliser une croissance organique positive en 2017.

12.2 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES

Néant.

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

13

Néant.

13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

14

14.1	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES	152
14.1.1	Composition du Conseil d'administration	152
14.1.2	Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux	152
14.1.4	Déclarations relatives aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale	160
14.1.5	Informations particulières relatives aux mandataires sociaux	160

14.2	CONFLITS D'INTÉRÊTS	161
-------------	----------------------------	------------

14.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES

14.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration est présentée au paragraphe 16.4.1 du présent Document de référence, au sein du rapport du Président du Conseil relatif au gouvernement

d'entreprise, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par ALTEN.

14.1.2 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

M. SIMON AZOULAY

Président-Directeur Général d'ALTEN

Date de première nomination : 19 février 1997 (Administrateur) - 22 septembre 1998 (PDG)

Date du dernier renouvellement : 19 juin 2013 (Administrateur et PDG)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur et PDG)

M. AZOULAY, 60 ans, est diplômé de Supélec.

Après une expérience de responsable de laboratoire de R&D chez Thalès, il crée ALTEN en 1988 avec deux associés également ingénieurs.

M. AZOULAY est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Représentant permanent d'ALTEN SA, personne morale, Président de d'ALTEN SIR SAS (depuis 2002) ;
- Gérant de :
 - ALTEN Training Center SARL (depuis 1996) ;
 - ALTEN Europe SARL (depuis 2004) ;
- Représentant permanent de la société ALTEN Europe SARL, personne morale, *Secretary* (Grande-Bretagne) d'Anotech Energy Ltd (depuis 2006) ;

- Représentant permanent de la société SGTI SAS, personne morale, *Consejero* (Espagne) d'ALTEN Soluciones Productos Auditoría e Ingeniería (2014) ;
- Président d'ALTEN Fund for Engineering (depuis 2010) ;

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Avenir Montmorency SCL ;
 - Cakciv SC ;
 - SEV 56 SC ;
- Président de SGTI SAS (depuis 1998) ;
- Gérant de Simalep SC ;

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Président du Conseil de surveillance (Allemagne) de Creative Data AG (2015) ;
- *Administrator unico* de SGTI 2 dans ATEXIS Spain SL (2014) ;

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Administrateur de Des Systèmes et des hommes SA ;
- Gérant d'ALT1 SC ;
- SGTI 2 SAS ;

M. GÉRALD ATTIA

Directeur Général Délégué et Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 23 janvier 1998 (Administrateur) - 21 décembre 1998 (DGD)

Date du dernier renouvellement : 18 juin 2014 (Administrateur) - 19 juin 2013 (DGD)

Échéance des mandats : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD) et Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur)

M. ATTIA, 55 ans, est titulaire d'un MBA Hartford.

Il a rejoint les associés fondateurs d'ALTEN en 1993.

Il est actuellement Administrateur et Directeur Général Délégué en charge du Développement commercial, des Projets Structurés et de l'International (Zone 2).

M. ATTIA est de nationalité française

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Président de :
 - Avenir Conseil Formation SAS (depuis 2010) ;
 - ID APPS SAS (depuis 2011) ;
 - APTECH SAS (depuis 2011) ;
 - Hubsan SASU (depuis 2014) (ex APTECH OP2) ;
- *Consejero del consejo de Administracion* (Espagne) de :
 - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoría e Ingeniería SAU (depuis 2009) ;
- *Administrador* (Espagne) d'AVENIR CONSEIL FORMATION ESPANA SL ;

- *Consejero – Vocal* (Espagne) d'ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingeniería SAU (depuis 2013) ;
- Administrateur (Inde) de :
 - ALTEN India Private Ltd (depuis 2010) ;
 - ALTEN Calsoft Labs (India) Private Ltd (depuis 2011) ;
- Directeur (Inde) de :
 - ASM Entreprise Solutions Private Limited (depuis 2016) ;
 - Cresttek Engineering Solutions Private Limited (depuis 2016) ;
- Président (Inde) de :
 - ALTEN Calsoft Labs (India) Private Ltd (depuis 2015) ;
- Gérant (Roumanie) de :
 - ALTEN SI Techno Romania SRL (depuis 2012) ;
 - GECE Engineering Services SRL (depuis 2014) ;
- *Director* (Roumanie) de :
 - KEPLER ROMINFO SA ;
 - KEPLER ENGINEERING SRL ;
- Administrateur unique (Canada) de :
 - ALTEN Canada Inc. (depuis 2012) ;
- Gérant de :
 - ALTEN Canada Inc. (depuis 2012) ;
- *Director* (Canada) de
 - Proex Inc. (depuis 2016) ;
- *Secretary* (Canada) de :
 - Proex Inc. (depuis 2016) ;
- *Chairman* (Canada) de :
 - Proex Inc. (depuis 2016) ;
- *Director* (États-Unis) de :
 - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011) ;
 - ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
 - ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
 - Cprime (depuis 2014) ;
 - Abacus Business Solutions Inc. (depuis 2016) ;
 - Cresttek LLC (depuis 2016) ;
 - PVR Technologies Inc. (depuis 2016) ;
 - Sirilan Corporation (depuis 2016) ;
 - Statminds (depuis 2016) ;
 - Suhas Ahuja Computer Consultants Inc. (depuis 2016) ;
- Directeur Général (Chine) de :
 - ALTEN China Ltd (depuis 2014) ;
- Directeur (Royaume-Uni) de :
 - Calsoft Labs UK private Ltd (depuis 2014) ;
- *President* (États-Unis) de :
 - ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
 - ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
 - Cresstek LLC (depuis 2016) ;
 - PVR Technologies Inc. (depuis 2016) ;
 - Sirilan Corporation (depuis 2016) ;
 - Statminds (depuis 2016) ;
- *Chairman of the Board of Directors* (États-Unis) de :
 - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011) ;

- ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
- CPrime (depuis 2014) ;
- ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
- *Sole Director* (Chine/Hong-Kong) de :
 - Sesame Beijing Co. Ltd. (depuis 2014) ;
 - Sesame Group Ltd (depuis 2014) ;
- Administrateur (Chine/Hong-Kong) de :
 - HINS Hong Kong Co. Ltd. (depuis 2014) ;
- Président (Mexique) de :
 - ALTEN Ingenieria Mexico S.A. de C.V. (depuis 2016) ;
- Administrateur (Singapour) de :
 - ALTEN calsoft labs private limited (depuis 2016) ;

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Représentant permanent de la société ALTEN SA, membre du Conseil de surveillance d'X Ange Capital SA ;
- Gérant de :
 - ASA SC ;
 - GMA SC ;

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

- Administrateur de Sesame Consulting Private Ltd (Inde) ;
- Administrateur de :
 - ALTEN SIR GTS SAS (2010-2015) ;
- Administrateur (Suède) de :
 - HRH Consulting AB (2009-2013) ;
 - XDIN Francisco AB (2009-2013) ;
 - XDIN Systems AB (2009-2013) ;
 - Recoverrest (2009-2016) ;
- *Director* (Grande-Bretagne) de :
 - SD Partners Ltd (2001-2014) ;
- Administrateur (Grande-Bretagne) de :
 - SD Partners Ltd (2001-2014) ;
- Administrateur, Secrétaire et Président (Canada) de :
 - Experco Inc (2015) ;
- Membre du Conseil de la gérance (Pologne) de :
 - IMP Engineering Poland SP ZOO (depuis 2014) ;
- Membre du Conseil de direction (Suède) de :
 - ALTEN Sverige AB (2001-2014) ;
- *Director* (États Unis) de :
 - Creative Data Inc ;
- Président et membre du Conseil de la gérance (Pologne) de :
 - Itekna Polska SP ZOO ;
 - IMP Engineering Poland SP ZOO ;

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Proxym SARL
- Représentant permanent de la société ALTEN SA, Administrateur de :
 - Smart Trade Technologies SA ;
 - X Ange Capital 2 SA ;

M. BRUNO BENOLIEL*Directeur Général Délégué et Administrateur d'ALTEN***Date de première nomination :** 22 juin 2011 (Administrateur), 27 septembre 2011 (DGD)**Date du dernier renouvellement :** 18 juin 2015 (Administrateur) - 19 juin 2013 (DGD)**Échéance des mandats :** Assemblée à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (Administrateur) et Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD)

M. BENOLIEL, 52 ans, est diplômé de l'ESC Reims en 1985.

Il a rejoint le Groupe ALTEN en 1997.

Il est actuellement Administrateur et Directeur Général Délégué en charge des Finances, des Systèmes d'information et du Juridique.

M. BENOLIEL est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

- Gérant de :
 - ALTEN Cash Management SARL (depuis 2011) ;
- Administrateur de :
 - ALTEN SIR Global Security Services SAS (depuis 2014) ;
- Secrétaire représentant ALTEN Europe SARL dans Anotech Engery Solutions LTD ;
- *Consejero y Presidente del consejo de Administracion* de :
 - ALTEN Soluciones, Productos, Auditoria e Ingeniería SAU (depuis 2009) ;
- *Consigliere* (Italie) de :
 - ALTEN Italia SPA (depuis 2012) ;
- Vice-Président (Italie) de :
 - ALTEN Italia SPA (depuis 2012) ;
- Directeur (Pays-Bas) de :
 - ALTEN Nederland BV (depuis 2005) ;
 - ALTEN DDA BV (depuis 2006) ;
 - ORION Engineering BV (depuis 2012) ;
- Administrateur (Suède) de :
 - ALTEN Sverige AB (Publ) (depuis 2009) ;
 - Hot Swap Norden AB (depuis 2015) ;
- Administrateur (Finlande) de :
 - ALTE OY (depuis 2014) ;
- *President of Management Board* (Pologne) de :
 - IMP Engineering Poland SP ZOO (depuis 2004) ;
- *Member of Management Board* (Pologne) de :
 - Itekna Polska SP ZOO (depuis 2013) ;
- Administrateur (Inde) de :
 - ALTEN India Private Ltd (depuis 2012)
 - ALTEN Calsoft Labs (India) Private Ltd (depuis 2012)
- *Director* (Inde) de :
 - ASM Entreprise solutions private limited (depuis 2016)

- Membre du *Corporate social responsibility committee* (Pologne) de :
 - ALTEN Calsoft Labs (india) private limited
- *Director* (Grande-Bretagne) de :
 - ALTEN Ltd (ex ALTEN Technology Ltd) (depuis 2013)
- *Director* (États-Unis) de :
 - Calsoft Labs Inc. (depuis 2011) ;
 - ALTEN USA Inc. (depuis 2013) ;
 - ALTEN Technology USA Inc. (depuis 2013) ;
 - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2013) ;
 - Cprime Inc. (depuis 2014) ;
 - Abacus Business Solutions Inc (depuis 2016) ;
- *Manager* (États-Unis) de :
 - Clover corporate services LLC (depuis 2016) ;
- Administrateur et Président de :
 - Les institutions or Raphaël (depuis 2016) ;
- Administrateur (Chine/Hong-Kong) de :
 - HINS Hong Kong Co. Ltd. (depuis 2014)
- Directeur (Singapour) de Anotech Energy Singapore Pve Ltd. (depuis 2015) ;
- *Treasurer* (Mexique) d'ALTEN Ingenieria Mexico S.A. de C.V. (depuis 2016) ;
- *Supervisor* (Chine) de ALTEN China Limited (depuis 2016) ;

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Balantine SC ;
 - Balantino SC ;
 - Balantina SC ;
 - SEV 56 SC ;

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

- Président du Conseil de surveillance (Allemagne) de Creative Data AG (2015) ;
- *Director of Board of directors* (États Unis) de Creative Data INC (2016) ;
- Directeur (Pays-Bas) de :
 - EclipseIT BIS BV (2015) ;
 - EclipseIT MN BV (2015) ;
 - EclipseIT Services BV (2015) ;
 - EclipseIT TS BV (2015) ;
- Représentant permanent de la société Groupe Idestyle, personne morale Président de Idestyle Technologies SAS (2009-2013) ;
- Administrateur (Suède) de :
 - HRH Consulting AB (2009-2013) ;
 - XDIN Francisco AB (2009-2013) ;
 - XDIN Systems AB (2009-2013) ;
 - Recoverrest AB (depuis 2009-2016) ;
- *Director* (Finlande) de :

- ALTE VISETEC OY (depuis 2014)
- TSS GROUP OY
- Administrateur unique (Roumanie) de B2I Ingénierie et Technologies SRL (2012-2014) ;
- *Director* (Grande-Bretagne) d'ALTEN 2 Ltd (ex ALTEN Ltd) (2014-2016) ;
- Administrateur (Canada) d'Experco Inc (2015) ;

- Administrateur (Finlande) de :
 - ALTE VISETEC OY (depuis 2014) ;
 - TSS GROUP OY (depuis 2014) ;
- Administrateur de Sesame Consulting Private Ltd (depuis 2013)

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)
Néant

M. PIERRE MARCEL*Directeur Général Délégué d'ALTEN***Date de première nomination :** 28 janvier 2013 (DGD)**Date du dernier renouvellement :** 19 juin 2013 (DGD)**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (DGD)

M. MARCEL, 55 ans, a rejoint le Groupe ALTEN en avril 2000.

Il a occupé différentes fonctions de Directeur opérationnel au sein du Groupe.

Il est actuellement Directeur Général Délégué en charge d'ALTEN France et des filiales Solutions.

M. MARCEL est de nationalité française. Il n'est pas membre du Conseil d'administration.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

- Président de :
 - Elitys Consulting SAS (depuis 2009)
 - ATEXIS France SAS (depuis 2010)
 - Anotech Energy SAS (depuis 2014)
 - ALTEN Sud-Ouest SAS (depuis 2014)
 - Lincoln SASU (depuis 2016)
 - Abilene SASU (depuis 2016)
 - ALTEN Systèmes d'Information et réseaux Global Testing Services SAS (depuis 2016)
 - ALTEN Sir Global Security Services SAS (depuis 2016)
 - Pegase Systèmes d'information SAS (depuis 2016)
 - Caduceum SAS (depuis 2016)
- Gérant de :
 - ALTEN Technologies SARLAU (depuis 2016)
- Administrateur de :
 - ALTEN Sir Global Security Services SAS (depuis 2016)
- *Director* (Grande-Bretagne) de :
 - Anotech Energy Ltd (depuis 2006)
 - ALTEN Ltd (ex ALTEN Technology Ltd) (depuis 2013)
- Administrateur et Président du CA (Nigeria) de :
 - Anotech Energy Nigeria Ltd (depuis 2011)
- Administrateur Général (Congo) de :
 - Anotech Energy Congo SA (depuis 2015)
- *Director* (États-Unis) de :
 - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2013)
- *President (Chief Executive Officer)* (États-Unis) de :
 - Anotech Energy USA Inc. (depuis 2014)

- *Administrador unico* (Espagne) de :
 - Geci Ingeniería SL (depuis 2014)
- Directeur (Singapour) de :
 - Anotech Energy Singapore Pte Ltd. (depuis 2015)
- Directeur (Qatar) de :
 - Anotech Energy Doha LLC. (depuis 2017)
- *Manager* (États-Unis) de :
 - Clover corporate services LLC (depuis 2016)

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Amarcis SC
 - Lomaris SC

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

- Représentant permanent de la société ALTEN SA, personne morale Président de :
 - Anotech Energy SAS (2008-2014)
- Président de :
 - Assistance Générale Ingénierie Réalisation (AGIR) SAS (2014)
 - Geci Systèmes SASU (2014)
 - Geci Services SAS (2014)
- Gérant de :
 - HPA SARL
- *Director* (Allemagne) de :
 - Aerotec Engineering (2011-2012)
- *Administrator unic* (Roumanie) de :
 - Geci Engineering Services SRL (2014)
- Gérant (Suisse) de :
 - ALTEN Switzerland SARL (2008-2013)
 - ALTEN Consulting SARL (2011-2013)
- Administrateur (Suisse) de :
 - Elitys SA (2011-2013)
- *Director* (Grande-Bretagne) de :
 - ALTEN 2 Ltd (ex ALTEN Ltd) (2014)
- Chairman (Norvège) de :
 - Anotech Energy Norge AS (2013-2015)

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

MME EMILY AZOULAY

Administrateur d'ALTEN

Membre du Comité des rémunérations et des Nominations

Date de première nomination : 22 juin 2011

Date du dernier renouvellement : 18 juin 2015

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mme AZOULAY, 68 ans, a exercé des fonctions salariées au sein du Groupe ALTEN et ce, depuis la constitution d'ALTEN SA en 1988.

Elle y a notamment exercé les fonctions de Responsable de la Gestion des Ventes et de Responsable Administrative et Financière.

Elle n'exerce plus aucune activité au sein du Groupe ALTEN en dehors de son mandat d'Administrateur.

Mme AZOULAY est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de Sicogex SC

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

MLLE ANAËLLE AZOULAY

Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 18 juin 2014

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mlle. AZOULAY, 26 ans, est diplômée d'un Master en Économie et Finance à Paris Dauphine.

Elle possède une solide expérience internationale (Regent's School à Londres, Groupe Havas à New York).

Mlle. AZOULAY est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Cakciv SC ;
- Avenir Montmorency SCI ;

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

MME JANE SEROUSSI

Administrateur d'ALTEN

Date de première nomination : 18 juin 2014

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Mme Jane SEROUSSI, 51 ans, est chef d'entreprise.

Elle a créé avec succès sa propre marque. Elle assure la Direction générale et financière de son Groupe depuis sa création. Le Groupe se développe en France et à l'international à travers un réseau sélectif de boutiques à l'enseigne de la marque.

Mme SEROUSSI est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de Cécile et Jeanne SARL
- Gérant de SIAM I SARL

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

M. MARC EISENBERG*Administrateur indépendant d'ALTEN***Date de première nomination :** 18 juin 2014**Date du dernier renouvellement :** N/A**Échéance du mandat :** Assemblée à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

M. EISENBERG, 62 ans, a commencé sa carrière en qualité de Consultant en management.

Il a ensuite créé en France en 1986 un Groupe de conseil en réduction des coûts devenu depuis leader européen et en a exercé la Direction opérationnelle jusqu'en 2012. Il reste un actionnaire important à ce jour.

Il a par ailleurs été juge aux prud'hommes de Nanterre de 1995 à 1999 et juge au tribunal de Commerce de Bobigny de 2000 à 2001.

M. EISENBERG est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Gérant de :
 - Almanagers SC
 - Almalabar SC
 - Alice SC
 - Société Civile Allifond SC
 - La Bruyère - Pigalle - Trinité SC
 - SCI MAZAL

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

- Président d'Almarkup SAS

M. JÉRÔME VALAT*Administrateur représentant les salariés d'ALTEN***Date de première nomination :** 23 octobre 2014**Date du dernier renouvellement :** N/A**Échéance du mandat :** 22 octobre 2018

M. VALAT, 47 ans, est salarié d'ALTEN depuis juin 1999.

Il rejoint ALTEN après 9 années passées dans le développement logiciel et l'administration réseau et télécom pendant la période de la naissance de l'internet fixe.

Consultant ALTEN pendant 11 ans, il intervient d'abord à la Recherche & Développement d'un équipementier télécom pour concevoir l'internet mobile 2G & 3G puis successivement chez les 3 opérateurs télécom Français pour y gérer des projets.

En 2010 il rejoint le pôle de la Direction des Projets structurés en tant que Directeur de projet à la Direction technique télécom où il a

la responsabilité de la gestion d'importants contrats de services pour des opérateurs télécom.

M. VALAT est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés**Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)**

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

MME EVELYNE FELDMAN

Administrateur indépendant d'ALTEN

Présidente du Comité des rémunérations et des Nominations

Date de première nomination : 24 mai 2016

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

Mme FELDMAN, 59 ans, a débuté sa carrière dans un cabinet de conseil en Ressources Humaines puis a évolué au sein de la Direction des Ressources humaines d'une des principales enseignes françaises de grande distribution (15 000 salariés) où elle était en charge de du recrutement, de la formation, de la mobilité interne ainsi que de la gestion de carrière pendant une dizaine d'années.

Elle a ensuite créé son cabinet de conseil en Ressources Humaines et développé une activité de conseil en recrutement et de formation pour des clients de secteurs d'activité diversifiés.

Enfin en 2006, elle a rejoint pôle emploi où elle occupe des fonctions de conseil et d'accompagnement auprès de sociétés de conseil et d'ingénierie dans le domaine scientifique.

Mme FELDMAN a été un membre actif du Syntec Recrutement.

Mme FELDMAN est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

M. PHILIPPE TRIBAUDEAU

Administrateur indépendant d'ALTEN

Date de première nomination : 24 mai 2016

Date du dernier renouvellement : N/A

Échéance du mandat : Assemblée à tenir en 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

M. TRIBAUDEAU, 55 ans, a une expérience de plus de 25 ans dans le domaine du Corporate Finance, de l'Investment Banking et du M&A.

Il a notamment été agréé par l'Autorité des services financiers du Royaume-Uni (Financial Services Authority).

Il a passé plusieurs années au sein de Merrill Lynch – Bank of America au Royaume-Uni dont il a occupé les fonctions de 1^{er} Vice-President.

M. TRIBAUDEAU est de nationalité française.

Mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2016

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

Mandats et fonctions occupés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus exercés

Au sein du Groupe ALTEN (hors ALTEN SA)

Néant

Autres mandats exercés dans toute société (hors Groupe ALTEN)

Néant

À la connaissance de la Société, les mandataires sociaux d'ALTEN SA n'exercent pas de mandat dans d'autres sociétés cotées.

14.1.4 DÉCLARATIONS RELATIVES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent document et au cours des cinq dernières années : (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration, ni de la Direction générale, (ii) aucun membre du Conseil d'administration et de la Direction générale n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la

conduite des affaires d'un émetteur, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'administration, ni de la Direction générale par des autorités statutaires ou réglementaires, et (iv) aucun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation judiciaire.

14.1.5 INFORMATIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Madame Emily AZOULAY, Mademoiselle Anaëlle AZOULAY et Madame Jane SEROUSSI ont des liens familiaux avec Monsieur Simon AZOULAY.

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale sont domiciliés au siège social de la Société.

Il n'existe aucun autre lien familial entre les mandataires sociaux de la Société.

Opérations des dirigeants sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2016

État récapitulatif consolidé des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice :

Nom du dirigeant et/ou de la personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier	Fonction exercée au sein d'ALTEN	Nature des opérations	Nombre total d'instruments	Montant total des opérations (en euros)
Pierre BONHOMME	Haut responsable	Cession	5 000	275 000
Simon AZOULAY	Président-Directeur Général	Cessions	286 000	16 555 715
Pierre MARCEL	Directeur Général Délégué	Cessions	14 000	822 987

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale à l'égard de la Société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale a été sélectionné en cette qualité.

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concernant la cession de leur participation dans le capital de la Société.

ALTEN SA se référant au Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext, elle se conforme à la seconde recommandation du Code sur la prévention, l'identification et la gestion des conflits d'intérêts qui peuvent survenir au sein du Conseil d'administration.

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15

15.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	164
15.2 RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE	168

15.3 PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES	176
---	------------

15.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

En application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 sera appelée à approuver, sur la base du présent rapport inséré au Chapitre 15.1, les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables aux Dirigeants mandataires sociaux (Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) en raison de leur mandat.

ALTEN a synthétisé ces éléments dans la "Politique de rémunération" présentée ci-dessous. Cette politique est applicable aux mandataires sociaux d'ALTEN SA (Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ainsi qu'aux principaux Directeurs du Groupe, à savoir les membres du Comité Exécutif et leurs N-1. Ensemble, ils représentent les cadres dirigeants du Groupe ALTEN.

Il est précisé que seuls les principes et critères développés ci-dessous relatifs aux Dirigeants mandataires sociaux sont soumis au vote des actionnaires (vote *ex ante*).

L'objectif poursuivi par cette politique de rémunération est de fournir un niveau de rémunération attractif pour recruter et fidéliser des cadres dirigeants d'un « calibre » suffisant pour mettre en œuvre la

stratégie du Groupe ainsi que d'assurer un niveau de rémunération en ligne avec la fonction occupée.

La poursuite de cet objectif s'inscrit dans une démarche faisant le lien entre les niveaux de rémunérations et la performance générale de l'entreprise et par conséquent la création de valeur apportée aux actionnaires. Elle prend également en compte la performance individuelle.

Le plan pluriannuel de développement du Groupe est fondé sur la croissance rentable (à la fois organique et externe). C'est pourquoi, la rémunération des cadres dirigeants est pour partie assise sur la performance économique du Groupe.

Par ailleurs, afin d'assurer l'alignement des intérêts des cadres dirigeants avec ceux des actionnaires, le tout sur le long terme, ALTEN a mis en place des plans d'actions de performance (sous formes d'attributions gratuites d'Actions de Préférence) à 3 et 4 ans (« LTIP » ci-après).

ALTEN s'est donc attelée à mettre en place un cadre de rémunération simple, transparent et compréhensible pour toutes les parties prenantes (bénéficiaires, salariés, actionnaires).

Les éléments clés de rémunération des cadres dirigeants du Groupe sont les suivants :

Objet et lien avec la stratégie	Description	Indicateurs de performance
Rémunération fixe		
Salaire de Base Pour recruter et fidéliser des cadres dirigeants d'un « calibre » suffisant pour mettre en œuvre la stratégie du Groupe et assurer un niveau de rétribution en ligne avec la fonction occupée.	Le Salaire de Base (et les augmentations subséquentes) reflète le niveau de responsabilité en lien avec la fonction occupée, la valeur de l'individu en termes de performance, compétence et expérience. Il prend en compte également le niveau global de performance de l'entreprise, sa taille, son organisation et sa complexité. Le Salaire de Base fait l'objet d'une revue annuelle qui prend en compte les niveaux de rémunération au sein du Groupe, les résultats de l'activité, les conditions du marché et l'impact sur la rémunération totale. Une revue des niveaux de rémunération d'entreprises de taille, complexité et activité similaire ou comparable est réalisée afin de dégager des orientations de marché. Une revue exceptionnelle peut intervenir en cours d'année pour refléter un élargissement de périmètre de responsabilité, prendre en compte un accroissement du rôle de l'individu etc. Le salaire de base inclut les rémunérations perçues au titre d'éventuels mandats exercés au sein du Groupe, tels que des jetons de présence versés par les filiales d'ALTEN.	n.a

Objet et lien avec la stratégie	Description	Indicateurs de performance
<p>Avantages de toutes natures</p> <p>Pour recruter et fidéliser des cadres dirigeants d'un calibre suffisant pour mettre en œuvre la stratégie en offrant un niveau compétitif d'avantages en nature.</p>	<p>Les avantages sont déterminés en prenant en compte les pratiques locales dans le pays où les fonctions sont exercées. Ils incluent notamment un véhicule de fonction (incluant assurance, carburant et frais accessoires) en ligne avec les fonctions occupées, un logement de fonction lorsque celle-ci requiert une présence éloignée et répétée du lieu d'embauche, l'adhésion dans les mêmes conditions que les salariés à la couverture de santé mise en place au sein de l'entité où les fonctions sont exercées.</p> <p>Les frais de déménagement peuvent être pris en charge lorsque celui-ci est rendu nécessaire par les fonctions occupées. Une indemnité exceptionnelle en numéraire peut être versée pour couvrir des dépenses raisonnables.</p> <p>Des grilles fixent pour les cadres les niveaux maximum d'avantage en nature autorisés. Il n'existe pas de niveau maximum pour les mandataires sociaux. Néanmoins, le Conseil d'administration s'assure que les avantages en nature restent appropriés et proportionnés.</p> <p>En cas d'exercice de missions hors du territoire national, des indemnités journalières de grand déplacement peuvent être allouées. Celles-ci sont payables en numéraire et leur montant annuel est plafonné à 40 % du Salaire de Base ⁽¹⁾</p>	
<p>Pension/retraite</p> <p>Pour offrir une rémunération de marché à même de permettre le recrutement et la fidélisation des cadres dirigeants.</p>	<p>Aucun schéma spécifique n'est en place en dehors des plans légaux ouverts à l'ensemble des collaborateurs et dont la participation est autorisée aux cadres dirigeants de l'entité concernée.</p> <p>Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de retraite chapeau.</p>	n.a

(1) Ce plafonnement ne concerne que les personnes liées à une société française et qui perçoivent une rémunération en conséquence.

Objet et lien avec la stratégie	Description	Indicateurs de performance
Rémunération liée à la performance		
<p>Bonus annuel</p> <p>Incitation à la réalisation des objectifs (financiers et non financiers) courts et moyens termes.</p> <p>Aligner les coûts de rémunération à la valeur créée pour les actionnaires.</p>	<p>Les bonus sont payés en numéraire à l'issue des périodes de référence.</p>	<p>Le Conseil d'administration n'a pas fixé de rémunération variable court terme pour les mandataires sociaux.</p> <p>Cette politique est justifiée par le fait qu'ils mettent en œuvre depuis de nombreuses années la stratégie du Groupe et qu'ils ont démontré leur capacité à le faire avec succès sans que leur rémunération soit assise sur des objectifs courts termes. Par ailleurs, les mandataires sociaux sont, pour la plupart, actionnaires et bénéficient d'un plan de motivation et de fidélisation à 3 ans sous forme d'attributions gratuites d'Actions de Préférence A (cf. infra).</p> <p>L'ensemble des autres cadres dirigeants bénéficie d'un plan de motivation et de fidélisation à 4 ans sous forme d'attributions gratuites d'Actions de Préférence B (cf. infra) et d'une rémunération variable annuelle fondée sur l'atteinte d'objectifs de performance individuels.</p> <p>Ces objectifs de performance sont assis sur la création de valeur mesurée par des critères financiers (accroissement de marge opérationnelle) et non financiers (mise en œuvre de projets, amélioration d'indicateurs opérationnels).</p> <p>Le poids des objectifs entre eux est fixé annuellement et prend en compte les enjeux opérationnels et financiers de l'année à venir.</p> <p>Une échelle d'évaluation des niveaux d'atteinte des objectifs est fixée et déclenche corrélativement le niveau de bonus.</p>
<p>Bonus exceptionnel</p> <p>Pour rétribuer l'achèvement par un cadre dirigeant d'un projet exceptionnel en lien avec la stratégie du Groupe.</p>	<p>Le Conseil d'administration, après avis du Comité des rémunérations et des Nominations (pour les mandataires sociaux) ou la Direction générale (pour les autres cadres dirigeants) peut attribuer un bonus exceptionnel en cas d'achèvement d'un projet exceptionnel en lien avec la stratégie du Groupe (par exemple, réalisation d'une acquisition structurante).</p> <p>Le bonus est payé en numéraire et ne peut excéder 100 % du Salaire de Base.</p> <p>Le versement du bonus exceptionnel attribué, le cas échéant, aux dirigeants mandataires sociaux au titre de leur mandat pour un exercice, est conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des éléments de rémunération qui leur ont été versés ou attribués au titre dudit exercice (vote <i>ex post</i>).</p>	<p>n.a</p>

Objet et lien avec la stratégie	Description	Indicateurs de performance
<p>Plans d'Intéressement Long Terme (LTIP)</p> <p>Pour aligner les intérêts des cadres dirigeants avec ceux des actionnaires en favorisant la création de valeur sur le long terme.</p>	<p>Les LTIP prennent la forme d'attributions gratuites d'Actions de Préférence (ADP) convertibles en un maximum de 100 actions ordinaires pour une Action de Préférence en fonction de l'atteinte de critères de performance sur 3 ou 4 ans (ADP A ou ADP B).</p> <p>L'ensemble des règles de conversion ainsi que les critères de performance associés a été approuvé par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée Générale mixte du 24 mai 2016.</p>	<p>L'attribution définitive des ADP A et des ADP B est soumise à une condition de présence dans le Groupe à la date anniversaire de l'ADP (1 an pour les ADP A et 2 ans pour les ADP B).</p> <p>Les ADP sont ensuite convertibles à l'issue d'une période d'indisponibilité de 2 ans. Le ratio de conversion d'une ADP est fondé sur l'atteinte de critères de performance financière et sur la présence à la date d'ouverture de la période de conversion. Un départ avant l'ouverture de la période de conversion entraîne une division du ratio de conversion pouvant aller jusqu'à une division par 100.</p> <p>Les critères financiers sont la croissance du chiffre d'affaires consolidé (poids 20 %) et la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité Consolidé (poids 80 %) entre les années de référence fixées au plan (à 3 ans pour les ADP A et à 4 ans pour les ADP B).</p> <p>Une échelle d'objectifs est déterminée pour chaque critère avec un plancher et un plafond. Le plafond correspond à un taux de conversion de 100 %.</p> <p>L'échelle a été fixée par rapport au plan stratégique d'ALTEN avec des critères plus exigeants.</p>
<p>Actionnariat salarié : Plan Motivation France 2016</p>	<p>Le Plan Motivation France 2016 a pris la forme d'un plan d'attributions gratuites d'actions ordinaires (AGA) au profit d'un nombre très large de collaborateurs du Groupe ALTEN en France (environ 10 000).</p> <p>Les mandataires sociaux d'ALTEN SA ne sont pas éligibles à ce plan.</p> <p>Le plan prévoit une période d'acquisition d'un an suivie d'une période d'incessibilité d'un an.</p>	<p>Seule la présence à la date anniversaire de l'attribution de l'AGA est prévue comme condition à l'attribution définitive à l'issue de la période d'acquisition.</p>

15.2 RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

<i>Simon AZOULAY</i> <i>Président-Directeur Général</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	125 811 €	125 811 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	125 811 €	125 811 €

<i>Gérald ATTIA</i> <i>Directeur Général Délégué</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	293 266 €	266 097 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	2 906 744 €	Néant
TOTAL	3 200 010 €	266 097 €

(1) Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

<i>Bruno BENOLIEL</i> <i>Directeur Général Délégué</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	249 157 €	249 157 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	249 157 €	249 157 €

<i>Pierre MARCEL</i> <i>Directeur Général Délégué</i>	2016	2015
Rémunérations dues au titre de l'exercice	329 260 €	328 979 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	2 906 744 €	Néant
TOTAL	3 236 004 €	328 979 €

(1) Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Simon AZOULAY						
Rémunération fixe	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant ⁽¹⁾	Néant ⁽¹⁾	Néant ⁽²⁾	Néant ⁽²⁾	Néant ⁽⁴⁾	Néant ⁽⁴⁾
Avantages en nature	5 811 € ⁽³⁾	5 811 €	5 811 € ⁽³⁾	5 811 €	5 811 € ⁽³⁾	5 811 €
TOTAL	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €

(1) SGTI 2, société dont Monsieur AZOULAY était Président et associé unique, dissoute en mai 2016, a perçu, au titre de l'exercice 2016 :

- 37 500 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ;
- 37 500 de la société ALTEN Ltd, filiale de la société ALTEN Europe à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director ;
- 37 500 euros de la société ATEXIS Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat d'Administrador unico.

SGTI, société dont Monsieur AZOULAY est le Président et l'associé unique, a également perçu, au titre de l'exercice 2016 :

- 75 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ; Il lui reste à percevoir en 2017, 37 500 euros à ce titre ;
- 112 500 euros de la société ALTEN Ltd à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director ;
- 75 000 euros de la société ATEXIS Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat d'Administrador unico. Il lui reste à percevoir en 2017, 37 500 euros à ce titre.

(2) SGTI 2 a perçu, au titre de l'exercice 2015 :

- 150 000 euros, dont 75 000 euros versés en janvier 2016, par la société ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ;
- 75 000 euros, versés en mars 2016, par la société de droit espagnol ATEXIS Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat d'Administrador unico.

(3) Véhicule de fonction.

(4) SGTI 2, dont Monsieur AZOULAY était Président et associé unique, a perçu, au titre de l'exercice 2014, 150 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. La société SGTI 2 a également perçu au titre de l'exercice 2014, 150 000 euros par la société de droit espagnol Atexis Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Administrador unico.

Gérald ATTIA	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Rémunération fixe	205 118 € ⁽⁵⁾	205 118 €	178 224 €	178 224 €	178 224 €	178 224 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	84 000 € ⁽¹⁾	84 000 € ⁽²⁾	84 000 € ⁽³⁾	84 000 € ⁽¹⁾	0 €	84 000 € ⁽³⁾
Avantages en nature	4 152 € ⁽⁴⁾	4 152 €	4 148 € ⁽⁴⁾	3 873 €	3 873 € ⁽⁴⁾	3 873 €
TOTAL	293 270 €	293 270 €	266 372 €	266 097 €	182 097 €	266 097 €

(1) Monsieur ATTIA a perçu en janvier 2016, au titre de l'exercice 2015, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

(2) Monsieur ATTIA a perçu en janvier 2017, au titre de l'exercice 2016, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

(3) Monsieur ATTIA a perçu en janvier 2015, au titre de l'exercice 2014, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, filiale à 100 % de la société ALTEN Europe, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero.

(4) Véhicule de fonction.

(5) La rémunération fixe de Monsieur ATTIA a été augmentée en 2016 afin de tenir compte de l'accroissement de son périmètre opérationnel.

Bruno BENOLIEL	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Rémunération fixe ⁽¹⁾	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 141 €	249 141 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 141 €	249 141 €

(1) Tenant compte de la rémunération de Monsieur BENOLIEL au titre de son contrat de travail au sein du Groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction Financière, Juridique et des Systèmes d'information. Monsieur BENOLIEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe au titre duquel il a perçu une somme de 99 000 € en 2016.

Pierre MARCEL	2016		2015		2014	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Rémunération fixe ⁽¹⁾	324 006 €	324 006 €	324 006 €	324 006 €	346 006 €	346 006 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 254 € ⁽²⁾	5 254 € ⁽²⁾	4 973 € ⁽²⁾			
TOTAL	329 260 €	329 260 €	328 979 €	328 979 €		

(1) Tenant compte de la rémunération de Monsieur MARCEL au titre de son contrat de travail au sein d'ALTEN Sud-Ouest, filiale à 100 % de la Société ALTEN SA, depuis le 1^{er} avril 1996. Monsieur MARCEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe au titre duquel il a perçu une somme de 144 000 € en 2016.

(2) Véhicule de fonction.

JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Le Conseil d'administration a déterminé des règles objectives de répartition des jetons de présence entre les Administrateurs pour

l'exercice 2016, fondées sur la participation effective de l'Administrateur et sur le statut de ce dernier.

Ainsi, au titre de l'exercice 2016, le Conseil a décidé que :

- chaque Administrateur indépendant perçoit un montant de 1 500 € par présence aux réunions du Conseil,
- chaque Administrateur non dirigeant perçoit un montant de 1 000 € par présence aux réunions du Conseil,
- les Administrateurs dirigeants et représentant les salariés ne perçoivent aucun jeton.

Les montants dus au titre de l'exercice 2016 à chaque Administrateur, versés en 2017, sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

L'Assemblée Générale du 24 mai 2016 a fixé le montant des jetons de présence à 75 000 € jusqu'à nouvelle décision. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 d'augmenter le montant de l'enveloppe de jetons de présence alloués aux Administrateurs

d'ALTEN pour le porter à 150 000 €. En effet, afin de tenir compte de la constitution de Comités spécialisés au sein du Conseil d'administration, de nouvelles règles de répartition desdits jetons ont été proposées par le Comité des rémunérations et des Nominations au Conseil, en fonction de la participation des Administrateurs non dirigeants aux comités spécialisés. Ainsi, un montant complémentaire de jetons sera versé pour chaque présence aux réunions des Comités.

De plus, afin de valoriser l'implication de chaque Administrateur sur un exercice entier, le Comité des rémunérations et des Nominations a également proposé de verser un montant additionnel pour chaque présence au Conseil au-delà d'un seuil de présence de 75 % aux réunions du Conseil d'administration.

Enfin, ALTEN remboursera désormais les frais de déplacement des Administrateurs sur présentation de justificatifs.

JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2014	Montants versés au cours de l'exercice 2015	Montants versés au cours de l'exercice 2016	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Evelyne FELDMAN				
Jetons de présence	-	-	0 €	6 000 €
Autres rémunérations	-	-	Néant	Néant
Philippe TRIBAUDEAU				
Jetons de présence	-	-	0 €	4 500 €
Autres rémunérations	-	-	Néant	Néant
Marc EISENBERG				
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	1 500 €
Autres rémunérations	Néant	Néant	Néant	Néant
Jane SEROUSSI				
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	9 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant	Néant	Néant
Emily AZOULAY				
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	3 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant	Néant	Néant
Anaëlle AZOULAY				
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	2 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant	Néant	Néant
Jérôme VALAT				
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations	Rémunération au titre de son contrat de travail	Rémunération au titre de son contrat de travail	Rémunération au titre de son contrat de travail	Rémunération au titre de son contrat de travail

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIETE DU GROUPE

Néant.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Actions attribuées gratuitement par l'Assemblée Générale à chaque mandataire social durant l'exercice par ALTEN et toute société du Groupe	Date et n° du plan ⁽¹⁾	Nombres d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés ⁽²⁾	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Gerald ATTIA	Plan n° 1 d'Actions de Préférence A 27/07/2016	840 Actions de Préférence A donnant droit à 84 000 actions ordinaires	2 906 744 €	27/07/2017	28/07/2019	Il est renvoyé au Chapitre 21.2.3.5
Pierre MARCEL	Plan n° 1 d'Actions de Préférence A 27/07/2016	840 Actions de Préférence A donnant droit à 84 000 actions ordinaires	2 906 744 €	27/07/2017	28/07/2019	Il est renvoyé au Chapitre 21.2.3.5
TOTAL		1 680 Actions de Préférence A donnant droit à 168 000 actions ordinaires	5 813 488 €			

(1) Date du Conseil d'administration.

(2) Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

RÉCAPITULATIF DES CONTRATS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX, INDEMNITÉS ET/OU DES AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE LEURS FONCTIONS ET AUTRES

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Simon AZOULAY Président-Directeur Général Dernier renouvellement : 19/06/2013 Date de fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Gérald ATTIA Directeur Général Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Néant	Néant	Néant	Néant
Bruno BENOLIEL Directeur Général Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui ⁽¹⁾	Néant	Néant	Néant
Pierre MARCEL Directeur Général Délégué Dernier renouvellement : 19/06/2013 Fin de mandat : Assemblée à tenir en 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé	Oui ⁽²⁾	Néant	Néant	Néant

(1) Le contrat de travail de Monsieur Bruno BENOLIEL, antérieur à sa nomination en qualité d'Administrateur et de Directeur Général Délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions qu'il occupe au sein du Groupe ALTEN depuis le 29 septembre 1997 en qualité de Directeur en charge de la Direction financière, de la Direction juridique et de la Direction des Systèmes d'information. Monsieur BENOLIEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe.

(2) Le contrat de travail de Monsieur Pierre MARCEL avec la société ALTEN SUD-OUEST, filiale à 100 % de la société ALTEN SA, antérieur à sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué, correspond à l'exercice par ce dernier des fonctions de Directeur qu'il occupe au sein d'ALTEN Sud Ouest, depuis le 1^{er} avril 1996. Monsieur MARCEL est également titulaire d'un contrat de travail qui le lie à une filiale du Groupe.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Date du plan
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé. (Information globale)	N/A	N/A	N/A
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. (Information globale)	22 472	49,96 55,95 53,81	18/02/2008 07/09/2009 19/10/2010

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Date de l'attribution par le Conseil	Date de l'Assemblée	Nombre de bénéficiaires	Date de 1 ^{re} levée possible	Date d'échéance du plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options renoncées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options Caduques	Nombre d'options exerçables
07/09/2009	23/06/2009	689	07/09/2013	07/09/2017	574 330	15,210	0	293 223	263 635	17 472
19/10/2010	23/06/2009	6	19/10/2014	19/10/2018	120 000	22,365	70 000	45 000	0	5 000
TOTAL					694 330		70 000	338 223	263 635	22 472

Il est précisé qu'aucun mandataire social d'ALTEN n'est bénéficiaire d'options de souscription d'actions.

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au titre de la délégation reçue de l'Assemblée Générale du 24 mai 2016	Plan n° 1 Attribution gratuite d'actions	Plan n° 2 Attribution gratuite d'actions	Plan n° 1 Attribution d'Actions de Préférence A	Plan n° 4 Attribution d'Actions de Préférence A	Plan n° 2 Attribution d'Actions de Préférence B	Plan n° 3 Attribution d'Actions de Préférence B
Date du Conseil d'administration	27/07/2016	20/09/2016	27/07/2016	23/12/2016	27/07/2016	27/10/2016
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont ⁽¹⁾ :	99 880	99 800	2 520	230	1 873	500
Gérald ATTIA	-	-	840	-	-	-
Pierre MARCEL	-	-	840	-	-	-
Date d'acquisition des actions	27/07/2017	20/09/2017	27/07/2017	23/12/2017	27/07/2018	27/10/2018
Date de fin de période de conservation ^{(2) (3)}	27/07/2018	20/09/2018	27/07/2019	23/12/2019	27/07/2020	27/10/2020
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2016	-	-	-	-	-	-
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques (au 31/12/2016)	16 040	-	-	-	207	-
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	83 840	99 800	2 520	230	1 666	500

(1) Il est rappelé que les mandataires sociaux d'ALTEN ne sont pas éligibles aux plans d'attributions gratuites d'actions. Monsieur Simon AZOULAY n'a bénéficié d'aucune attribution gratuite d'Actions de Préférence. Aucune attribution gratuite d'actions ou d'Actions de Préférence n'a été effectuée au bénéfice de mandataires sociaux non exécutif d'ALTEN. Les mandataires sociaux exécutifs bénéficiaires d'Actions de Préférence sont en outre tenus de conserver une quotité de 2 % des actions ordinaires issues de la conversion.

Le nombre d'actions indiqué concernant les attributions d'Actions de Préférence A et B correspond au nombre d'actions de performance attribuées, étant précisé que le ratio de conversion est de 100 actions ordinaires pour 1 Action de Préférence (A ou B).

(2) Les conditions de performance sont décrites au Chapitre 21.2.3.5 du présent Document de référence.

(3) Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 sera amenée à statuer sur la correction d'une erreur matérielle s'étant glissée dans les résolutions de l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 introduisant les dispositions statutaires relatives aux Actions de Préférence A et B (article 6 des statuts d'ALTEN). Il sera ainsi notamment demandé à l'Assemblée Générale de remplacer dans les résolutions créant les Actions de Préférence A et B, le terme « émission » par le terme « attribution initiale ». Dans l'hypothèse où cette modification ne serait pas adoptée par l'Assemblée Générale, les délais de fin de période de conservation seraient rallongés comme suit :

Date de fin de période de conservation	27/07/2020 (minuit)	23/12/2020 (minuit)	27/07/2022 (minuit)	27/10/2022 (minuit)
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (BSA)

À ce jour, il n'y a pas de plan de bons de souscription d'actions en cours.

BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIS AUX DIX PREMIERS SALARIES NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET BONS EXERCÉS PAR CES DERNIERS

Néant.

15.3 PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les sommes de 63 468 € et de 80 684 € sont provisionnées au titre d'indemnités de départ à la retraite respectivement pour Monsieur BENOLIEL et Monsieur MARCEL.

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16

16.1 DATE D'EXPIRATION DES MANDATS	178	16.4 CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	178
16.2 CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	178	16.4.1 Rapport du Président du conseil relatif au gouvernement d'entreprise, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par ALTEN	178
16.3 INFORMATIONS SUR LES COMITÉS	178	16.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société ALTEN	188

16.1 DATE D'EXPIRATION DES MANDATS

Il est renvoyé au Chapitre 14, paragraphe 14.1.2.

16.2 CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 INFORMATIONS SUR LES COMITÉS

Il est renvoyé au chapitre 16.4.1 du présent Document de référence « Rapport du Président du Conseil relatif au gouvernement d'entreprise, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par ALTEN ».

16.4 CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

16.4.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RELATIF AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, AINSI QU'AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR ALTEN

Le présent rapport du Président du Conseil d'administration est destiné à vous rendre compte de la composition du Conseil d'administration de la Société et notamment de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs généraux délégués, des références faites à un Code de gouvernement d'entreprise, des risques financiers liés aux effets du changement climatique, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, des procédures de contrôle interne et de

gestion des risques mises en place par la Société et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Dans le cadre de l'établissement du présent rapport, le Président du Conseil d'administration a rencontré à plusieurs reprises les Directeurs des services juridique et financier, mais également le Directeur des Systèmes d'information, ainsi que les responsables des services transverses les plus impliqués dans le contrôle interne. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 avril 2017. Un rapport des Commissaires aux comptes relatant l'accomplissement de leur mission présente leurs observations sur ce rapport.

I. Le gouvernement d'entreprise

1.1 Gouvernance d'entreprise

La société ALTEN (ci-après : la « Société ») se réfère, depuis la réunion de son Conseil d'administration du 1^{er} février 2010, au Code de gouvernement d'entreprise Middlednext (ci-après le « Code de référence ») pour la mise en œuvre de sa gouvernance. L'adhésion audit Code de référence a été réitérée lors de la réunion du Conseil d'administration du 28 janvier 2015.

Le Code de référence ayant été révisé en septembre 2016, le Conseil d'administration d'ALTEN a, lors de sa réunion du 25 janvier 2017, pris acte des recommandations et points de vigilance nouveaux du Code de référence révisé et a décidé de continuer à utiliser ce dernier comme référentiel de gouvernement d'entreprise.

Le Code Middlednext est disponible sur le site Internet de Middlednext à l'adresse suivante : www.middlednext.com.

Le Code de référence contient dix-neuf recommandations qui concernent plus particulièrement les mandataires dirigeants et le Conseil d'administration.

ALTEN se conforme à l'ensemble des recommandations du Code de référence.

1.2 Conditions de préparation et organisation du Conseil d'administration

1.2.1 Composition du Conseil d'administration

L'article 16 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'administration comprend trois membres au moins et dix-huit au plus.

La nomination de chaque Administrateur fait l'objet d'une résolution distincte.

Composition du Conseil d'administration

Nom	Date de première nomination/ Date de renouvellement	Date de fin de mandat	Fonction au sein d'ALTEN	Nombre d'actions ALTEN détenues au 31 mars 2017	Expertise
Simon AZOULAY Né le 29/05/1956	AGM du 19/02/1997 et du 19/06/2013 (Administrateur) CA du 22/09/1998 et du 19/06/2013 (Directeur Général)	AG 2017 (Administrateur) 30/06/2017 (Président du Conseil d'administration)	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	5 144 667 actions (en son nom propre et via la société SGTI qu'il contrôle)	Ingénierie et Conseil en Technologies Gestion d'entreprise Fusions et acquisitions International Ressources humaines
Gérald ATTIA Né le 6/04/1962	AGM du 23/01/1998 et du 18/06/2014 (Administrateur) CA du 21/12/1998 et du 19/06/2013 (Directeur Général Délégué)	AG 2018 (Administrateur) 30/06/2017 (Directeur Général Délégué)	Administrateur et Directeur Général Délégué	279 477 actions (en son nom propre et via la société GMA qu'il contrôle)	Ingénierie et Conseil en Technologies Gestion d'entreprise Fusions et acquisitions International
Bruno BENOLIEL Né le 13/05/1964	AGM du 22/06/2011 et du 18/06/2015 (Administrateur) CA du 27/09/2011 et du 19/06/2013 (Directeur Général Délégué)	AG 2019 (Administrateur) 30/06/2017 (Directeur Général Délégué)	Administrateur et Directeur Général Délégué	52 800 actions	Ingénierie et Conseil en Technologies Gestion d'entreprise Fusions et acquisitions International Ressources humaines Finance
Emily AZOULAY Née le 20/07/1948	AGM du 22/06/2011 et du 18/06/2015	AG 2019	Administrateur Membre du Comité des rémunérations et des Nominations	2 500 actions	Ingénierie et Conseil en Technologies Gestion d'entreprise
Anaëlle AZOULAY Née le 31/10/1990	AGM du 18/06/2014	AG 2018	Administrateur	-	International Finance
Jane SEROUSSI Née le 5/02/1966	AGM du 18/06/2014	AG 2018	Administrateur	-	Gestion d'entreprise
Marc EISENBERG Né le 9/04/1955	AGM du 18/06/2014	AG 2018	Administrateur indépendant	-	Gestion d'entreprise International
Evelyne FELDMAN Née le 19/05/1957	AGM du 24/05/2016	AG 2020	Administrateur indépendant Présidente du Comité des rémunérations et des Nominations	-	Ressources humaines

Nom	Date de première nomination/ Date de renouvellement	Date de fin de mandat	Fonction au sein d'ALTEN	Nombre d'actions ALTEN détenues au 31 mars 2017	Expertise
Philippe TRIBAUDEAU Né le 29/05/1961	AGM du 24/05/2016	AG 2020	Administrateur indépendant	-	Gestion d'entreprise Finance International Fusions et acquisitions
Jérôme VALAT Né le 19/06/1969	Comité d'Entreprise du 23/10/2014	22/10/2018	Administrateur représentant les salariés	-	Ingénierie et Conseil en Technologies

Changements intervenus durant l'exercice 2016 dans la composition du Conseil d'administration

Nom des membres du Conseil	Nature de la modification	Date d'effet	Diversification dans la composition du Conseil
Evelyne FELDMAN	Nomination	Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2016	Indépendance du Conseil Féminisation Expertise en Ressources Humaines
Philippe TRIBAUDEAU	Nomination	Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2016	Indépendance du Conseil Expertise financière, à l'International, en gestion d'entreprise et fusions-acquisitions

Membres indépendants du Conseil d'administration

Il est rappelé pour les besoins de la lecture du tableau de composition du Conseil, que les critères d'indépendance retenus par le Conseil d'administration d'ALTEN sont ceux définis par le Code de référence, à savoir :

- ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relations d'affaires significatives avec la Société ou son Groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier etc.) ;

- ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;
- ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été, au cours des six dernières années, Commissaires aux comptes de la Société .

Le Conseil d'administration est ainsi composé de 3 membres indépendants sur un total de 10 membres, soit un ratio de 33 % de membres indépendants (compte non tenu de l'Administrateur représentant les salariés) et respecte donc la quotité de membres indépendants recommandée par le Code de référence.

Critères d'indépendance	Marc EISENBERG	Evelyne FELDMAN	Philippe TRIBAUDEAU
Ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années	✓	✓	✓
Ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relations d'affaires significatives avec la Société ou son Groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier etc.)	✓	✓	✓
Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif	✓	✓	✓

Critères d'indépendance	Marc EISENBERG	Evelyne FELDMAN	Philippe TRIBAUDEAU
Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	✓	✓	✓
Ne pas avoir été, au cours des six dernières années, Commissaires aux comptes de la Société	✓	✓	✓

Dans sa recherche permanente d'amélioration de sa gouvernance, le Conseil d'administration a, sur proposition du Comité des rémunérations et des Nominations, décidé lors de sa réunion du 26 avril 2017, de proposer la nomination d'un nouvel Administrateur en adjonction des membres en fonction, en la personne de Madame Alliette MARDYX. Le Conseil a considéré que Madame MARDYX répondait aux critères d'indépendance rappelés précédemment. Cette dernière a d'ores et déjà acceptée que sa nomination soit proposée aux actionnaires.

Madame MARDYX est diplômée de l'ESCP Europe et dispose également d'un DEA de Finances et Performances des Organisations de l'Université Paris-Dauphine. Elle bénéficie d'une solide expérience de Direction financière dans un environnement International, après une carrière de 35 ans au sein du Groupe Airbus. Elle a occupé successivement des postes opérationnels et fonctionnels, dans différentes entités du Groupe Airbus (Directeur du Contrôle de Gestion ou de Responsable Opérationnel de Contrôle de Gestion). Elle a été notamment à l'origine du projet d'intégration des services comptables du Groupe Airbus dans un Service Partagé lancé en novembre 2008 couvrant les 4 pays phares du Groupe (France, Allemagne, Angleterre et Espagne). Madame MARDYX n'occupe plus de fonction au sein du Groupe Airbus depuis la fin 2016.

Madame MARDYX apporterait ainsi son expertise en matière financière, de gestion des risques et de contrôle interne qui permettrait la constitution, dès 2017, d'un Comité d'audit ad hoc.

Représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'administration

Le taux de femme au Conseil d'administration d'ALTEN s'élève désormais à 44 % avec 4 femmes sur 10 membres, étant précisé que l'Administrateur représentant les salariés n'est pas comptabilisé dans le calcul du taux de féminisation du Conseil. Si la nomination de Madame MARDYX était acceptée par l'Assemblée Générale du 22 juin 2017, ce taux serait porté à 50 %.

Conformément aux dispositions de la loi du 27 janvier 2011, le Conseil d'administration se réunit chaque année afin de constater les nouvelles avancées en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général

Le Conseil d'administration de la Société a opté le 28 juin 2002 pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Ainsi, la Direction générale de la Société est exercée par Monsieur Simon AZOULAY.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2013 a à nouveau opté pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général et a ainsi renouvelé le mandat de Président et de Directeur Général de Monsieur Simon AZOULAY.

Monsieur Simon AZOULAY est l'associé fondateur de la société ALTEN. Il exerce toujours des fonctions opérationnelles indispensables dans le cadre de la gestion et du développement de la Société. À ce titre, le Conseil d'administration considère que le cumul des fonctions est nécessaire pour la bonne gouvernance d'ALTEN. C'est la raison pour laquelle il sera proposé à l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur AZOULAY pour une nouvelle période de quatre ans.

Durée et cumul des mandats

La durée des mandats des membres du Conseil d'administration est statutairement fixée à quatre années. Cette durée est conforme aux préconisations de la neuvième Recommandation du Code de référence.

Les mandats des Administrateurs font l'objet d'un échelonnement.

La liste des mandats exercés par les membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2016 figure au paragraphe 14.1.2 du présent Document de référence. Les membres du Conseil d'administration d'ALTEN n'exercent aucun mandat dans une société cotée autre qu'ALTEN.

1.2.2 Fonctionnement du Conseil d'administration

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration détaille les modalités de fonctionnement du Conseil, en complément des dispositions légales et réglementaires applicables et des statuts de la Société.

Le Conseil d'administration a révisé son Règlement intérieur, dont l'objet est de préciser les modalités de fonctionnement et d'organisation du Conseil d'administration, ainsi que les règles relatives aux opérations sur titres réalisées par les mandataires sociaux, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires de la Société, lors de sa réunion du 25 janvier 2017, afin, notamment, de tenir compte des recommandations et points de vigilance du Code de référence révisé.

Le Règlement intérieur du Conseil, est conforme à la septième Recommandation du Code de référence relative à la mise en place du Règlement intérieur et comporte désormais 8 rubriques, à savoir :

- Le rôle du Conseil et les opérations soumises à autorisation préalable du Conseil ;
- La composition du Conseil et les critères d'indépendance de ses membres ;
- La définition du rôle des comités spécialisés ;
- Les devoirs des membres du Conseil ;
- Le fonctionnement du Conseil ;
- Les modalités de protection des dirigeants sociaux ;
- Les règles de détermination de la rémunération des Administrateurs ;
- La question du plan de succession du dirigeant et des personnes clés.

Il est par ailleurs disponible sur le site Internet de la société ALTEN (<http://www.ALTEN.fr/wp-content/uploads/2013/11/Règlement-intérieur-Conseil-Administration-ALTEN.pdf>).

Convocations aux réunions du Conseil d'administration

Les Administrateurs sont convoqués par lettre, télécopie, par courrier électronique ou verbalement.

Les délégués du Comité d'entreprise (un représentant du collège cadre, deux représentants du collège non-cadre (agent de maîtrise et employés) ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration par courrier électronique et par lettre recommandée avec accusé de réception.

De manière à leur permettre d'exercer au mieux leurs diligences, les Commissaires aux comptes de la Société ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration qui se sont tenues en 2016, notamment celles ayant porté sur l'examen ou l'arrêté des comptes annuels ou intermédiaires, conformément aux dispositions de l'article L. 823-17 du Code de commerce, ainsi qu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des actionnaires.

Information des Administrateurs

Pour permettre aux membres du Conseil d'administration de préparer utilement les réunions, le Président fournit aux Administrateurs, dans un délai raisonnable et suffisant, les informations nécessaires à la prise de décision et, plus généralement, à l'exercice de leur mission, et ce, en toute indépendance. Chaque Administrateur peut se faire communiquer les informations complémentaires nécessaires à l'exercice de sa mission.

Les Administrateurs sont régulièrement informés entre les réunions du Conseil d'administration, lorsque l'actualité de la Société le justifie, conformément à la quatrième Recommandation du Code de référence.

Les délégués du Comité d'entreprise ont bénéficié dans les mêmes délais des mêmes informations que les membres du conseil.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa plus proche réunion.

Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2016, au siège social, respectant en cela la cinquième Recommandation du Code de référence, avec un taux de présence moyen de ses membres de 67 %. Ce taux reste à améliorer. En conséquence, le Conseil d'administration a décidé la mise en place, dès 2017, de règles objectives de paiement des jetons de présence aux Administrateurs d'ALTEN, valorisant l'assiduité et l'implication de ses membres tout au long de l'exercice (à cet égard, il est renvoyé au paragraphe 15.2 du présent Document de référence).

Les Administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil d'administration par un autre Administrateur. Le mandat doit être donné par écrit. Au cours de l'exercice 2016, trois Administrateurs ont usé de cette faculté.

Les statuts de la Société et le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoient la possibilité, pour les Administrateurs, de participer aux délibérations du Conseil d'administration par voie de visioconférence ou de télécommunication. Les Administrateurs qui participent aux délibérations du Conseil d'administration par ces moyens sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, sauf pour l'adoption des décisions pour lesquelles cette faculté ne serait pas permise par la loi ou les règlements.

Monsieur Simon AZOULAY, Président, a présidé six réunions du Conseil d'administration sur les neuf réunions qui se sont tenues au cours de l'exercice 2016. Conformément aux statuts et aux dispositions de l'article L. 225-50 du Code de commerce, le Conseil d'administration a délégué, lors de ses réunions des 23 février, 28 avril et 27 octobre, à un Administrateur, à titre exceptionnel, les fonctions de Président du conseil, Monsieur AZOULAY participant alors aux réunions par voie de télécommunication.

Au cours de l'exercice 2016, le Directeur juridique du Groupe, Monsieur Arnaud FLANDE, a assisté à l'ensemble des réunions du conseil. Il a également exercé les fonctions de Secrétaire du conseil.

Gestion des conflits d'intérêts

Il n'existe à ce jour, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés.

En conformité avec la première, seconde et septième recommandations du Code de référence, le Conseil a prévu dans un article spécifique de son Règlement intérieur, l'obligation pour un Administrateur se trouvant dans une situation de conflit d'intérêts, d'en informer immédiatement le Conseil afin que ce dernier détermine si cet Administrateur doit s'abstenir de prendre part aux débats et de voter les délibérations concernées. De plus, chaque Administrateur est régulièrement sensibilisé aux obligations et responsabilités qui lui incombent, notamment par la diffusion d'un guide de prévention.

Le Conseil d'administration procède de manière annuelle à la revue des conflits d'intérêts connus, conformément à l'article 4.2 de son Règlement intérieur.

Évaluation du Conseil

Conformément aux dispositions de la onzième Recommandation du Code de référence, les membres du conseil débattent de façon régulière, et au moins une fois par an, de sujets tels que les modalités de fonctionnement, la composition et l'organisation du Conseil d'administration et de ses éventuels Comités ainsi que des travaux effectués, des autorisations données et des décisions prises par le Conseil d'administration. Ces débats sont retranscrits dans un procès-verbal.

Lors de ces débats, les membres du conseil passent en revue l'organisation du Conseil d'administration, ainsi que son fonctionnement. Sont examinés notamment les documents qui sont remis en séance aux Administrateurs, aux représentants du Comité d'entreprise et aux Commissaires aux comptes. De même, les membres du conseil vérifient que les questions importantes sont convenablement préparées, notamment en s'appuyant sur la compétence du Directeur Général Délégué en charge des Finances, du Juridique et des Systèmes d'Information dès que l'ordre du jour comporte une question relative à l'activité du Groupe, aux comptes sociaux ou consolidés de la Société ou à la communication financière.

Le Conseil d'administration d'ALTEN a délibéré sur son évaluation lors de sa réunion de janvier 2016. A ce titre, les Administrateurs ont estimé que l'information communiquée est claire, précise et leur permet notamment de débattre de façon constructive et de contribuer à l'élaboration de la stratégie de la Société en matière de développement et de croissance externe.

En 2017, un processus formalisé d'évaluation a été établi par le biais d'un questionnaire d'autoévaluation à destination des membres du Conseil dont le but est de recueillir de manière objective les avis et suggestions de ces derniers s'agissant de l'organisation du Conseil,

de son fonctionnement, du rôle de son Président, du fonctionnement du Comité des rémunérations et des Nominations etc. Le questionnaire a été soumis aux Administrateurs lors de la réunion du Conseil du 26 avril 2017. Les résultats de ce questionnaire seront débattus lors d'une prochaine réunion du Conseil afin d'identifier les pistes principales d'amélioration.

Actions détenues et opérations sur titres

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration recommande la mise au nominatif des titres détenus par les Administrateurs.

1.2.3 Comités du Conseil

Comité d'audit

À ce jour, le Conseil d'administration se réunit sous la forme de comité d'audit, conformément aux dispositions des articles L. 823-19 et suivants du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 823-20 du Code de commerce, Monsieur AZOULAY, Président du Conseil d'administration et également Directeur Général n'a pas présidé les réunions du Conseil sous forme de Comité d'Audit. Monsieur BENOLIEL, Directeur Général Délégué en charges des finances en a assuré la présidence.

Le Conseil d'administration s'est réuni sous la forme d'un Comité d'audit, en date des 23 février, 11 avril et 20 septembre 2016.

Pour mémoire, le Conseil réuni sous cette forme a pour mission de :

- suivre le processus d'élaboration de l'information financière et le cas échéant, de formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ;
- suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ;
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation ou au renouvellement ;
- suivre la réalisation de la mission de contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes en tenant compte des constatations et conclusions du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ;;
- d'approuver la fourniture par les Commissaires aux comptes des services autres que la certification des comptes/

Lorsque les conditions de constitution d'un Comité d'audit distinct du Conseil d'administration seront réunies, à savoir la nomination de membres indépendants au Conseil ayant les compétences et la disponibilité nécessaires en matière financière, comptable ou de contrôle légal des comptes (à cet égard, il est renvoyé au paragraphe 1.2.1 « membres indépendants du Conseil » du présent rapport), ce dernier constituera immédiatement un Comité d'audit distinct du Conseil d'administration.

Comité des rémunérations et des Nominations

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 21 février 2017 a décidé de constituer un Comité spécialisé des Rémunérations et des Nominations.

Le Comité a pour mission d'assister le Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination, notamment sur les sujets suivants :

- La politique de rémunération des dirigeants, des membres du Comité exécutif et des principaux directeurs ;
- Les rémunérations individuelles des dirigeants, des membres du Comité exécutif et des principaux directeurs ;
- Les schémas d'intéressement ou d'actionariat salarié ;

- La gestion de carrières ;
- Le processus de sélection des candidats ;
- Les nominations individuelles ;
- La composition du Conseil d'administration et de ses comités ;
- La succession des dirigeants.

Les premiers membres du Comité désignés par le Conseil sont :

- Madame Evelynne FELDMAN, Présidente du Comité, Administrateur indépendant ;
- Madame Emily AZOULAY, membre du Comité.

La première mission confiée par le Conseil d'administration au Comité des rémunérations et des Nominations a été de proposer au Conseil des candidats aux fonctions d'Administrateur indépendant d'ALTEN dans la perspective de la constitution dès 2017, d'un Comité d'audit *ad hoc*.

1.2.4 Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pour principales missions de déterminer les orientations de l'activité de la Société, définir sa stratégie, et veiller à leur mise en œuvre.

En 2016, le Conseil d'administration a notamment statué sur :

- l'arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés, des situations intermédiaires, les documents de gestion prévisionnelle,
- la convocation de l'Assemblée Générale,
- la politique de rémunération des dirigeants,
- la mise en œuvre du programme de rachat d'actions,
- les orientations stratégiques d'ALTEN et la stratégie du Groupe,
- les autorisations à donner à l'effet d'émettre des cautions, avals et garanties dans certaines conditions et limites.
- la gouvernance de la Société,
- l'examen et les autorisations des projets de croissance externe.

1.3 Limitation de pouvoirs de la Direction générale

Le Directeur Général et les Directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils exercent leurs pouvoirs dans la limite de l'objet social de la Société et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Ils représentent la Société dans ses rapports avec les tiers et en justice.

Par ailleurs, le Règlement intérieur du Conseil prévoit des limitations aux pouvoirs de la Direction générale. Le Conseil demeure en particulier seul compétent pour débattre et autoriser les opérations de croissance externe, de développement, de cession d'activité.

1.4 Politique de rémunération des dirigeants

Les principes de rémunération des mandataires sociaux d'ALTEN ainsi que des principaux directeurs du Groupe, à savoir les membres du Comité exécutif et leurs N-1, ont été synthétisés dans un document unique « Politique de Rémunération ». Ces principes répondent aux critères du Code de référence déterminés dans sa treizième Recommandation, à savoir d'exhaustivité, d'équilibre, de comparabilité, de cohérence, de lisibilité des règles, de mesure et de transparence.

Cette politique de rémunération, est revue au moins une fois par an par le Conseil d'administration après avis et propositions du Comité des rémunérations et des Nominations.

L'objectif poursuivi par cette politique de rémunération est de fournir un niveau de rémunération attractif pour recruter et fidéliser des cadres dirigeants d'un « calibre » suffisant pour mettre en œuvre la stratégie du Groupe ainsi que d'assurer un niveau de rémunération en ligne avec la fonction occupée.

La poursuite de cet objectif s'inscrit dans une démarche faisant le lien entre les niveaux de rémunérations et la performance générale de l'entreprise et par conséquent la création de valeur apportée aux actionnaires. Elle prend également en compte la performance individuelle.

Le plan pluriannuel de développement du Groupe est fondé sur la croissance rentable (à la fois organique et externe). C'est pourquoi, la rémunération des cadres dirigeants est pour partie assise sur la performance économique du Groupe.

Par ailleurs, afin d'assurer l'alignement des intérêts des cadres dirigeants avec ceux des actionnaires, le tout sur le long terme, ALTEN a mis en place des plans d'actions de performance (sous formes d'attributions gratuites d'Actions de Préférence) à 3 et 4 ans (appelés LTIP).

ALTEN s'est donc attelée à mettre en place un cadre de rémunération simple, transparent et compréhensible pour toutes les parties prenantes (bénéficiaires, salariés, actionnaires).

Il est renvoyé au Chapitre 15.1 du présent Document de référence qui détaille cette politique pour les mandataires sociaux et au Chapitre 15.2 du Document de référence pour les montants versés aux mandataires sociaux au titre de l'exercice écoulé.

2. Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (i) soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, (ii) soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres au porteur est constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes (i) donner une procuration à la personne physique ou morale de son choix dans les conditions de l'article L. 225-106 du Code de commerce (ii) adresser une procuration à la Société sans indication de mandat (iii) voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour par les actionnaires doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique, et être reçues au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale, sans pouvoir être adressées plus de vingt jours après la date de publication au BALO de l'avis préalable.

3. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Toutes informations sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont décrites au paragraphe 18.2 du présent Document de référence.

4. Risques financiers liés aux effets du changement climatique

ALTEN a une activité de prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impact sur l'environnement.

Malgré cela, le Groupe s'efforce et incite l'ensemble de ses entités dans le monde à avoir une démarche environnementale proactive, reposant sur une norme ou un référentiel reconnu. Afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans cette démarche, l'accent est également mis sur la sensibilisation et la formation aux impacts environnementaux et, de façon plus générale, à la démarche de responsabilité sociétale portée par le Groupe. C'est dans ce cadre que le Groupe ALTEN a lancé fin 2016 un bilan carbone. Il sera réalisé au début de l'année 2017 et permettra de faire un nouvel état des lieux des émissions carbone du Groupe et d'ajuster les actions déjà mises en place.

En 2014, les émissions totales du Groupe s'élevaient alors à 47 158 tonnes de CO₂e. Deux postes sont responsables de près de 75 % de ces émissions : les déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs. Cette hiérarchisation n'ayant pas évolué depuis la dernière évaluation, ALTEN a pu mettre en place dès 2011 un plan d'action précis pour réduire à la source ces émissions. Les efforts réalisés ont porté leurs fruits puisque, rapportées aux collaborateurs, les émissions du Groupe ont été diminuées de 7 % par rapport au précédent Bilan Carbone®.

Il est renvoyé au chapitre « Partenaire Technologique » du présent Document de référence pour plus d'éléments sur la responsabilité sociétale du Groupe.

II. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le cadre de référence utilisé pour la rédaction de la partie contrôle interne et gestion des risques du présent rapport fait l'objet d'une recommandation de l'AMF en date du 22 juillet 2010.

1. Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques – Périmètre

Le contrôle interne est défini dans le groupe ALTEN comme étant un processus mis en œuvre par la Direction et le personnel, pour donner une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et aux réglementations ;
- la mise en œuvre des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- l'optimisation des activités opérationnelles ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la protection de ses actifs et au contrôle interne ;
- la fiabilité et la qualité de l'information exploitée à l'intérieur de la Société et celle diffusée à l'extérieur ; et
- d'une façon générale, la maîtrise de ses activités, l'efficacité de ses opérations et l'utilisation efficace de ses ressources.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du groupe ALTEN, le groupe ALTEN étant défini comme la société ALTEN SA ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe s'appuie sur une longue pratique et sur des systèmes documentaires et d'information formalisés. Certaines sont

accessibles à tous les collaborateurs et d'autres uniquement à certaines Directions (Finance, Ressources humaines, juridique ainsi qu'aux Directeurs opérationnels).

Ce système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue sur l'atteinte des objectifs et l'élimination des risques dont il vise à réduire la probabilité d'occurrence et l'impact potentiel.

Un processus de réflexion sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, mené conjointement avec les Commissaires aux comptes de la Société, a été mené en 2015.

La conclusion en est que le suivi du processus d'élaboration de l'information financière est rigoureux et que les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place au sein du Groupe sont efficaces.

Certains points d'amélioration ont néanmoins été relevés, notamment la retranscription formalisée du dispositif de détection des risques, (ii) la mise en place d'une structure de contrôle et d'audit interne dédiée (iii) la supervision formalisée du dispositif de gestion par la constitution d'un Comité d'audit distinct du Conseil d'administration.

2. Références et composantes du contrôle interne d'ALTEN

Le contrôle interne du Groupe est formalisé par un ensemble de procédures qui permet de sécuriser les différentes étapes de l'activité tant d'un point de vue financier que juridique.

La Direction financière est responsable des procédures de contrôle internes liées à l'élaboration et au traitement de l'information financière. La production et l'analyse de l'information financière s'appuient ainsi sur les services de la Comptabilité, de la Consolidation et du Contrôle de gestion ainsi que sur les Directions financières des différentes filiales du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes comptables International Financial Reporting Standards (« IFRS »). Les points particulièrement significatifs pour l'entreprise font l'objet de travaux centralisés ; c'est ainsi que le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société, les opérations de croissance externe, les investissements sont étudiés par la Direction financière du Groupe.

L'établissement des comptes consolidés repose sur un progiciel présentant toutes les caractéristiques nécessaires en termes de traçabilité, de fiabilité et de sécurité des données et des traitements. Les filiales remontent des états financiers individuels qui sont consolidés au niveau du Groupe, sans palier de consolidation.

Toutes les sociétés du Groupe communiquent mensuellement un reporting opérationnel complété par un reporting financier, contenant les indicateurs de gestion et de pilotage opérationnels validés par le Contrôle de Gestion. Chaque reporting trimestriel fait l'objet d'une revue très approfondie.

Pour les structures étrangères, qui ne bénéficient pas de Services Partagés Groupe, des audits financiers complémentaires annuels dont les programmes de travail sont élaborés par la Direction financière au vu des zones de risques, sont mis en place. Le Contrôle de Gestion International est également associé à la mise en place et à l'évolution des organisations finance/gestion des filiales étrangères (process/outils/recrutement) pour les accompagner dans leur développement et garantir la fiabilité des informations financières et opérationnelles. Des revues mensuelles, voire hebdomadaires, sur les reportings financiers, commerciaux et techniques sont réalisées.

En outre, il convient de mentionner certaines règles spécifiques élaborées par les différentes Directions fonctionnelles du groupe ALTEN :

Recrutement

L'embauche d'un salarié est encadrée par une liste de procédures définies et régulièrement remises à jour par la Direction des Ressources humaines Groupe (démarches à suivre, contrats types...). Dès son embauche, le salarié est référencé dans les systèmes informatiques du Groupe. La paie des effectifs « France » est centralisée pour plus de 99 % des effectifs.

Ventes

Toute ouverture de compte client fait l'objet d'un scoring afin de s'assurer de sa solvabilité. L'intégralité des comptes clients est scorée et fait l'objet de procédures de recouvrement différenciées selon les niveaux de scoring.

À ce titre, ALTEN utilise dans toutes les filiales équipées d'un ERP, un logiciel de gestion des comptes clients et du recouvrement. Cette application intervient à différents niveaux à partir de la facturation : identification des retards de paiements, relances, identification et centralisation des litiges, recouvrement...

Des règles internes strictes précisent, selon la nature des projets (principalement régie, *workpackages* et forfaits) les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Ces règles sont diffusées et appliquées de manière homogène pour toutes les filiales du Groupe, en France et à l'étranger.

Les factures sont émises par les services administratifs des entités concernées.

Le Groupe s'est doté de Conditions Générales de Services renforcées, qui sont systématiquement intégrées dans les réponses à appel d'offres.

Pour la conduite des projets structurés, ALTEN a mis en œuvre un process spécifique. Dès la réception d'un appel d'offres, le Responsable Chargé d'affaires et le Responsable Technique examinent les risques commerciaux et les risques techniques avant de se prononcer sur la suite à donner à l'appel d'offres, le Directeur des Opérations intervenant en qualité d'arbitre.

Le process se poursuit, le cas échéant, avec la conception, le développement de la proposition financière ainsi que de la proposition technique, puis par la revue d'offre à laquelle participent notamment le Directeur technique, le Directeur de Département, le Contrôle de gestion et le Directeur des Opérations.

La Direction juridique est systématiquement intégrée à ce process.

Eu égard à la clientèle du Groupe, le risque de change et le risque crédit sont faibles.

Achats

Toute procédure d'achat est soumise à des contrôles indépendants :

- émission du besoin par le donneur d'ordre interne ;
- achat du matériel ou de la prestation par le service Achats Groupe en coordination avec le département concerné (Moyens Généraux, Informatique...);
- validation et réception de la prestation et/ou de la livraison par le service concerné ;
- validation du bon à payer et de la facture par le responsable budgétaire au vu des différents documents.

Le règlement des factures, organisé par la Comptabilité, est validé par une tierce personne indépendante, qui s'assure que les contrôles en amont ont été effectués et qui, par sondage, procède également à une vérification des informations ayant permis de valider les factures.

Le Groupe s'est doté de Conditions Générales d'Achat renforcées intégrant désormais les clauses RSE et SSI.

Juridique

Des procédures juridiques sont en place au niveau du Groupe, impliquant l'intervention de la Direction juridique à différents niveaux des process déjà existants.

Des audits juridiques des filiales du Groupe sont conduits régulièrement, sur la base d'un questionnaire préalable d'autoévaluation.

Croissance externe

L'identification des cibles et leur préqualification sont initiées par une Direction dédiée ou des Directeurs opérationnels, puis sont validées par la Direction générale, la Direction financière et la Direction opérationnelle du Pôle concerné.

À l'issue des audits opérationnel, financier, RH, fiscal et juridique, dont l'objet est de valider l'adéquation des cibles au *business model*, les performances financières et l'identification des risques éventuels, les dossiers d'acquisition sont présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Une fois le projet validé, la finalisation de l'opération est pilotée par la Direction juridique, qui rédige la documentation associée.

Les sociétés acquises sont immédiatement intégrées dans les process de reporting opérationnel et de gestion du Groupe. Selon leur taille, les systèmes d'information du Groupe sont déployés pour garantir la fiabilité des informations. Elles subissent des tests de valorisation sur un rythme annuel.

Immobilier

La demande de nouveaux locaux est formalisée par le Responsable Opérationnel, confirmée par le Directeur des Opérations, et transmise aux Moyens Généraux du Groupe pour traitement et création du business case. L'étude du projet et la validation des locaux retenus sont du ressort de la Direction générale.

La Direction juridique et la Direction Achats et Moyens généraux interviennent ensuite aux différents niveaux de la négociation des baux et assure leur suivi avec les Services Généraux. Un Comité immobilier se tient régulièrement, permettant d'entretenir un échange d'informations régulier entre la Direction juridique, les Moyens généraux et le Contrôle de gestion pour actualiser les données sur le parc existant et analyser les projets en cours et à venir.

Communication financière

Le groupe ALTEN met en œuvre tous les moyens pour fournir une information régulière, fiable, claire et transparente à ses actionnaires, ainsi qu'aux analystes financiers.

L'information est assurée par des communiqués diffusés dans la presse, par la publication trimestrielle du chiffre d'affaires du Groupe et par la publication semestrielle et annuelle de ses résultats.

Le groupe organise deux fois par an des réunions « SFAF », à l'occasion de la publication de ses résultats, et quatre fois par an,

des conférences téléphoniques à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires trimestriel.

Délégations de pouvoir

Les principes de délégations de pouvoir mis en place répondent à un triple objectif :

- sensibilisation des Directeurs opérationnels à leurs responsabilités en matière d'hygiène et sécurité ;
- création d'un pouvoir de représentation du groupe ALTEN au profit des Directeurs opérationnels ;
- fixation d'un cadre précis dans lequel s'exercent les pouvoirs des Directeurs opérationnels (en ce compris la faculté de subdélégation).

Les délégations portent principalement sur des engagements directement liés à la partie opérationnelle (embauches de consultants ou de managers commerciaux, signature de contrats clients, gestion des litiges etc.).

La signature bancaire n'est que partiellement déléguée, en France et à l'International, et pour des montants limités.

Systèmes d'information

Le groupe a mis en place des systèmes d'information dont l'objectif est triple :

- réaliser des gains de productivité ;
- sécuriser les flux d'informations financières ; et
- contrôler les opérations réalisées par les différentes sociétés du groupe et disposer d'une information opérationnelle pertinente permettant de gérer l'activité de façon réactive.

Les principaux applicatifs existants sont :

- *Customer Relationship Management* (« CRM ») ;
- ressources humaines, gestion du personnel ;
- paie ;
- achats ;
- administration des ventes et facturation ;
- gestion et suivi des temps des collaborateurs (adossée à la gestion du personnel et des projets) ;
- gestion et suivi des frais (adossée à la gestion des temps et des projets) ;
- comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion et gestion financière ;
- consolidation ;
- gestion de trésorerie.

Des interfaces ont été réalisées entre les différents applicatifs, afin de disposer d'une information fiable et homogène, intégrée à toutes les étapes du traitement des données.

En 2016, conformément au plan annoncé concernant les évolutions du Système d'Information dans le Groupe, l'ERP *Unit4 business World* (Agresso) dans sa version *Milestone 5* a été déployé au sein des sociétés européennes du Groupe : en Italie, Belgique, Hollande, Roumanie et Portugal. En avance sur le plan initial, le déploiement de cette ERP va se poursuivre en 2017 et 2018 en Suède et en Finlande notamment. Le renforcement du Centre de Compétences interne à Madrid va permettre de supporter à la fois la poursuite de sa mise en place, le maintien en conditions opérationnelles et les évolutions métiers du *core model* sur lequel se fonde l'ensemble de ces déploiements.

S'agissant de SAP, le site de Hambourg a été déployé fin 2016, permettant ainsi de bénéficier avec Toulouse, d'une synergie opérationnelle liée au client commun de ces deux sites.

Dans le cadre de la digitalisation des processus métier, le déploiement de la solution *SuccessFactor* de SAP, tant sur la gestion des collaborateurs que sur la formation (e-learning) a permis de renforcer la cohérence et l'homogénéisation des processus internes dans le cadre d'une option large.

Courant 2016, a été lancé le projet *Nex6* de migration du CRM France sur la plateforme *Dynamics* de Microsoft qui devrait à terme être déployée dans l'ensemble du groupe. Ce nouveau CRM, intégré au reste du Système d'Information, va permettre de doter d'une solution mobile et sécurisée l'ensemble des *business managers*. Son lancement est planifié pour mi-mai 2017.

La refonte de la solution de gestion de projet dédiée à l'activité *Workpackage* a été livrée en 2016 pour un test en conditions opérationnelles. Des tests se sont poursuivis toute l'année 2016 et se poursuivront début 2017 afin de livrer une solution totalement fiable et stabilisée.

Concernant l'IT, le renforcement et l'accélération de la mise en place du socle technologique commun au groupe a permis de mettre à disposition des solutions d'infrastructures et de communications homogènes et sécurisées. Ce programme nommé *ONE IT* permet d'accompagner le développement de la stratégie des Systèmes d'Information dans le groupe en support de la norme ISO 27001.

Enfin, le choix de la solution *ServiceNow* comme plateforme de mise à disposition de services pour le groupe a été fait. Déployée dans les filiales ATEXIS du Groupe fin d'année 2016 pour la partie support IT (gestion des demandes et des incidents), cette solution sera déployée les prochaines années sur d'autres périmètres métiers (facility management, security management etc.) et sur l'ensemble des entités utilisatrices, apportant un socle commun et transversal.

Trésorerie

La Trésorerie centralisée du Groupe gère les liquidités de l'ensemble des filiales françaises. Tous les flux sont sécurisés depuis 2009 via le réseau SWIFT NET et un ensemble de progiciels de trésorerie. Une étude sur l'évolution des outils de gestion de trésorerie sera lancée courant 2017.

Le *cash-pooling* couvre la totalité du périmètre France et a été déployé partiellement en Europe, déploiement qui se poursuivra en 2017 et 2018.

Un *cash-pooling* pour le financement des activités nord-américaines est également à l'étude pour 2018

La Direction Trésorerie se dote ainsi de moyens efficaces pour la gestion de trésorerie des filiales et soutenir financièrement la croissance du Groupe.

3. Gestion des risques

Les risques identifiés et les moyens mis en œuvre pour la gestion desdits risques figurent au chapitre 4 du présent Document de référence.

16.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ALTEN

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ALTEN S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations

concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 22537 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly sur Seine, le 28 avril 2017
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Vincent Frambourt
Associé

Paris La Défense, le 28 avril 2017
KPMG AUDIT IS
Jean-Pierre Valensi
Associé

SALARIÉS

17

17.1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS	190	17.5 CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ D'ALTEN SA	192
17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS	190	17.5.1 L'emploi au sein d'ALTEN SA	192
17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL	190	17.5.2 L'emploi et le recrutement de salariés étrangers	192
17.3.1 Plan d'intéressement	190	17.5.3 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés	192
17.3.2 Accord de participation	191	17.5.4 Le temps de travail	193
17.4 ACCORDS COLLECTIFS	191	17.5.5 Les relations sociales	193
		17.5.6 Les conditions d'hygiène et de sécurité	193
		17.5.7 La rémunération, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale	193
		17.5.8 Les œuvres sociales et culturelles	194
		17.5.9 La sous-traitance et intérim	194

17.1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS

EFFECTIFS FIN DE PÉRIODE GROUPE ALTEN

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Consultants ⁽¹⁾	21 300	18 000	16 200
Fonctionnels ⁽²⁾	2 700	2 400	2 200
TOTAL	24 000	20 400	18 400

(1) Effectif salarié réalisant des projets techniques chez les clients, dont les prestations sont facturées.

(2) Effectif fonctionnel interne ne donnant pas lieu à facturation.

Il est également renvoyé au Chapitre 6, paragraphe 6.1 du présent Document de référence pour une répartition des effectifs ingénieurs par zone géographique.

17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS

Il est renvoyé aux Chapitres 15.1, 16.4.1 et 18.1.

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL

17.3.1 PLAN D'INTÉRESSEMENT

ALTEN n'a pas mis en place de plan d'intéressement.

17.3.2 ACCORD DE PARTICIPATION

En ce qui concerne la participation des salariés, les sociétés du Groupe employant plus de 50 salariés et qui réalisent des bénéfices ont mis en place des accords de participation conformément aux dispositions légales.

Sociétés	Date de conclusion des accords	Date du dernier avenant conclu
ALTEN SA	27/05/1992	Avenant n° 10 du 30/06/2016
ALTEN SIR	12/02/2009	Avenant n° 2 du 25/10/2011
ALTEN Sud-Ouest	15/12/2001	Avenant n° 2 du 28/02/2007
Anotech Energy	06/12/2007	Avenant n° 1 du 01/03/2010
MI-GSO	15/11/2006	Avenant n° 4 du 19/11/2014
AVENIR CONSEIL FORMATION	20/01/2009	Avenant n° 1 du 18/03/2010
ATEXIS France	14/12/2009	-
Elitys Consulting	11/03/2011	-

Par ailleurs, toutes les sociétés bénéficient du FCP Multipar Sécurité et Multipar Solidaire Dynamique.

La participation peut être affectée à un PEE et employée à l'acquisition de parts de FCPE.

Pour une majorité des sociétés du Groupe, les FCPE prévus par le PEE sont :

- FCP ALTEN ;
- FCPE Multipar Sécurité ;
- FCPE Multipar Diversifié Modéré – Part I ;
- FCPE Multipar Équilibre Socialement Responsable – Part C ;
- FCPE Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable – Part C ;

Ces fonds ont tous fait l'objet d'un agrément de l'AMF.

SOMMES AFFECTÉES AU PERSONNEL, AU TITRE DE LA PARTICIPATION, POUR CHACUNE DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

ALTEN SA	2016	2015	2014
Participation (en milliers d'euros)	0	1 768	61

17.4 ACCORDS COLLECTIFS

ALTEN SA	ALTEN SIR	ALTEN SUD-OUEST	MI-GSO
Accord relatif aux astreintes : 5/01/2016 Avenant n° 10 à l'accord de participation (voir §17.3.2) : 30/06/2016	Aucun accord en 2016	Accord relatif à la Négociation Annuelle Obligatoire : 24/04/2016	Accord relatif à l'égalité professionnelle Hommes/Femmes : 13/04/2016 Accord relatif au contrat de génération : 26/09/2016

17.5 CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ D'ALTEN SA

17.5.1 L'EMPLOI AU SEIN D'ALTEN SA

	Effectif	
Effectif total au 31/12/2016	5 547	
Embauches en CDI	2 206	
Embauches en CDD	80	
Embauches Contrat Pro et Apprentissage	41	
Départ, tous motifs confondus	1 919	%
Démissions	1 217	63,41 %
Licenciements	131	6,83 %
Fin PE	321	16,73 %
Fin CDD	79	4,12 %
Fin Contrat Pro et Apprentissage	49	2,55 %
Autres (dont mutations)	122	6,36 %

17.5.2 L'EMPLOI ET LE RECRUTEMENT DE SALARIÉS ÉTRANGERS

Au 31 décembre 2016, ont été recensés dans les effectifs de la société ALTEN, 375 salariés de nationalité étrangère, dont 202 hors Union européenne.

	Effectif
Salariés français	5 172
Salariés étrangers	375
UE	173
Hors UE	202

17.5.3 L'EMPLOI ET L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2016, 23 collaborateurs étaient déclarés travailleurs handicapés.

La Société a poursuivi ses actions de sensibilisation à destination de l'ensemble des collaborateurs. Une cellule de communication sur le handicap a été mise en place. Elle est ouverte à tout collaborateur désireux d'obtenir des informations sur le sujet et permet de prendre rendez-vous, en toute confidentialité, avec une personne spécialisée dans le domaine du handicap.

En parallèle, la société ALTEN poursuit et développe ses partenariats avec des entreprises du secteur protégé en passant avec elles des contrats de fourniture de sous-traitance et de prestations de services.

La société ALTEN a versé à l'AGEFIPH une contribution de 1 663 892,64 euros pour l'année 2016.

17.5.4 LE TEMPS DE TRAVAIL

	Nombre	
Salariés à temps plein	5 489	
Salariés à temps partiel	58	
> 20 heures	52	
< 20 heures	6	
Heures supplémentaires	11 272,93	
Absentéisme :	Nombre (jours)	%
Congés sabbatiques, paternité, événements familiaux	5 393,50	10,81 %
Congé maternité	10 752	21,55 %
Congé maladie	19 515	39,11 %
Accident du travail	534,50	1,07 %
Accident de trajet	458,50	0,92 %
Autres causes (congés sans solde)	13 245,50	26,54 %
		9,32 jours d'absence en moyenne par salarié absent
TOTAL Absentéisme	49 899	

17.5.5 LES RELATIONS SOCIALES

Au sein d'ALTEN SA, 13 réunions du Comité d'entreprise et 13 réunions des Délégués du personnel ont été tenues au cours de l'année 2016.

17.5.6 LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

8 réunions du CHSCT se sont tenues en 2016 au sein d'ALTEN SA. Les autres filiales du Groupe qui ont atteint les seuils réglementaires réunissent leurs CHSCT selon les périodicités légales.

La plupart des consultants exécutent les prestations de services sur les sites des clients, dans des laboratoires ou bureaux. Les autres collaborateurs travaillent au siège dans les services fonctionnels.

Du fait de l'activité d'ALTEN, et par principe, les salariés ne sont pas soumis à des conditions de travail contraignantes ou à l'exécution de tâches répétitives.

17.5.7 LA RÉMUNÉRATION, L'INTÉRESSEMENT, LA PARTICIPATION ET L'ÉPARGNE SALARIALE

Le montant des charges sociales liées à la masse salariale s'est élevé au 31 décembre 2016, à 94 237 milliers d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe, dont l'effectif est supérieur à 50 personnes, ont mis en place des accords de participation, et des

PEE prévoyant la possibilité de versements volontaires. Les sommes sont investies, au choix des salariés, dans le FCPE ALTEN ou dans des fonds communs profilés (monétaire – prudence – dynamique).

17.5.8 LES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES

Le budget alloué aux œuvres sociales s'établit à 0,8 % de la masse salariale.

17.5.9 LA SOUS-TRAITANCE ET INTÉRIM

Le recours d'ALTEN SA à la sous-traitance se fait majoritairement au sein du Groupe. Pour l'exercice 2016, les dépenses liées à la sous-traitance se sont élevées à 107 033 milliers d'euros.

Le groupe ALTEN veille à ce que ses filiales respectent les dispositions fondamentales du droit du travail national et international, dans leurs relations avec les sous-traitants.

ALTEN essaie notamment de promouvoir, auprès de ses sous-traitants et de ses filiales, le respect d'un code éthique et notamment les dispositions de l'OIT, sachant que les ingénieurs

proviennent principalement de pays membres de l'Union européenne, dans lesquels les normes fondamentales de l'OIT sont appliquées.

Les dépenses liées au recours à l'intérim pour l'exercice 2016 se sont élevées à 62 milliers d'euros pour ALTEN SA.

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité du groupe ALTEN sont présentées au Chapitre 3 du Rapport d'Activité « L'excellence opérationnelle & l'amélioration continue ».

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 ACTIONNARIAT	196	18.3 CONTRÔLE DIRECT OU INDIRECT	200
18.1.1 Composition de l'actionnariat	196		
18.1.2 Évolution de l'actionnariat	198	18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE	200
18.1.3 Franchissements de seuils	199		
18.2 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	200		

18.1 ACTIONNARIAT

18.1.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

18.1.1.1 Situation au 31 mars 2017

	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Droits de vote en AG	% des droits de vote en AG
PUBLIC	22 775 939	67,60%	22 815 710	58,80%	22 815 710	59,50%
SGTI ⁽¹⁾	3 498 962	10,39%	6 997 924	18,03%	6 997 924	18,25%
Simon AZOULAY et assimilés ⁽²⁾	1 645 705	4,88%	3 094 756	7,98%	3 094 756	8,07%
SOUS-TOTAL (SIMON AZOULAY ET ASSIMILÉS)	5 144 667	15,27%	10 092 680	26,01%	10 092 680	26,32%
International Value Advisors LLC	2 850 427	8,46%	2 850 427	7,35%	2 850 427	7,43%
FMR LLC	1 928 430	5,72%	1 928 430	4,97%	1 928 430	5,03%
Autodétention	462 222	1,37%	462 222	1,19%	-	-
Gérald ATTIA ⁽³⁾	279 477	0,83%	350 096	0,90%	350 096	0,91%
FCPE ALTEN	195 208	0,58%	195 208	0,50%	195 208	0,51%
Bruno BENOLIEL	52 800	0,16%	105 600	0,27%	105 600	0,28%
Emily AZOULAY	2 500	0,01%	5 000	0,01%	5 000	0,01%
TOTAL	33 691 670	100,00%	38 805 373	100,00%	38 343 151	100,00%

(1) Société contrôlée au plus haut niveau par Simon AZOULAY.

(2) Dont (i) 1 133 550 actions détenues en nue-propriété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à l'ENIO dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2017 (cf. décision AMF n°214C1116) ; l'ENIO représente 3,36% du capital et 5,91% des droits de vote en AG (ii) 150 000 actions ALTEN détenues en nue-propriété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à la FJF dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2018 et (iii) 238 695 actions ALTEN détenues en nue-propriété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à la FJF dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2019.

(3) Dont 192 858 titres ALTEN détenus par GMA, société contrôlée au plus haut niveau par Gérald ATTIA.

Il n'y a pas eu de variation significative de la répartition du capital et des droits de vote depuis le 31 mars 2017.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus et ses renvois ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 3 %⁽¹⁾ du capital ou des droits de vote de la Société.

Actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2016, aucune action de la société ALTEN n'était détenue par l'une quelconque de ses filiales.

(1) Il s'agit d'un seuil statutaire tel que défini à l'article 9 des statuts.

18.1.1.2 Situation au 31 décembre 2016

Identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2016, plus de 3 %, de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 30 %, de 33,33 %, de 50 %, ou de 66,66 %, de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées générales est communiquée ci-après.

	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Droits de vote en AG	% des droits de vote en AG
PUBLIC	22 765 770	67,58%	22 805 776	58,77%	22 805 776	59,48%
SGTI ⁽¹⁾	3 498 962	10,39%	6 997 924	18,03%	6 997 924	18,25%
Simon AZOULAY et assimilés ⁽²⁾	1 645 705	4,89%	3 094 756	7,98%	3 094 756	8,07%
SOUS-TOTAL (SIMON AZOULAY ET ASSIMILÉS)	5 144 667	15,27%	10 092 680	26,01%	10 092 680	26,32%
International Value Advisors LLC	2 850 427	8,46%	2 850 427	7,35%	2 850 427	7,43%
FMR LLC	1 928 430	5,73%	1 928 430	4,97%	1 928 430	5,03%
Autodétention	462 956	1,37%	462 956	1,19%	-	-
Gérald ATTIA ⁽³⁾	279 477	0,83%	350 096	0,90%	350 096	0,91%
FCPE ALTEN	200 418	0,59%	200 418	0,52%	200 418	0,52%
Bruno BENOLIEL	52 800	0,16%	105 600	0,27%	105 600	0,28%
Emily AZOULAY	2 780	0,01%	5 560	0,01%	5 560	0,01%
TOTAL	33 687 725	100,00%	38 801 943	100,00%	38 338 987	100,00%

(1) Société contrôlée au plus haut niveau par Simon AZOULAY.

(2) Dont (i) 1 133 550 actions détenues en nue-propiété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à l'ENIO dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2017 (cf. décision AMF n°214C1116) ; l'ENIO représente 3,36% du capital et 5,91% des droits de vote en AGO (ii) 150 000 actions ALTEN détenues en nue-propiété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à la FJF dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2018 et (iii) 238 695 actions ALTEN détenues en nue-propiété par Simon AZOULAY et assimilés au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY à la FJF dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2019.

(3) Dont 192 858 titres ALTEN détenus par GMA, société contrôlée au plus haut niveau par Gérald ATTIA.

18.1.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

18.1.2.1 Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

	Situation au 31 décembre 2016			Situation au 31 décembre 2015			Situation au 31 décembre 2014		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote réels	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote réels	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote réels
Public	22 765 770	67,58 %	59,49 %	20 750 426	61,65 %	55,20 %	18 655 586	55,54 %	48,68 %
Simon AZOULAY*	5 144 667	15,27 %	26,32 %	5 430 667	16,13 %	26,00 %	7 417 481	22,08 %	32,79 %
International Value Advisers LLC	2 850 427	8,46 %	7,44 %	3 354 402	9,96 %	8,90 %	3 354 402	9,99 %	8,73 %
FMR LLC	1 928 430	5,73 %	5,03 %	1 928 430	5,73 %	5,12 %	1 935 852	5,76 %	5,04 %
Harris Associates Ltd	-	-	-	1 148 231	3,41 %	3,05 %	1 166 043	3,47 %	3,04 %
Autodétention	462 956	1,37 %	-	467 397	1,39 %	-	467 749	1,39 %	-
Gérald ATTIA	279 477	0,83 %	0,91 %	279 477	0,83 %	0,77 %	204 477	0,61 %	0,56 %
FCPE ALTEN	200 418	0,59 %	0,52 %	233 795	0,69 %	0,62 %	257 620	0,77 %	0,67 %
Bruno BENOLIEL	52 800	0,16 %	0,28 %	52 800	0,16 %	0,28 %	112 800	0,34 %	0,43 %
Pierre MARCEL	-	-	-	14 000	0,04 %	0,04 %	14 000	0,04 %	0,04 %
Emily AZOULAY	2 780	0,01 %	0,01 %	3 000	0,01 %	0,02 %	3 600	0,01 %	0,02 %
TOTAL	33 687 725	100 %	100 %	33 662 625	100 %	100 %	33 589 610	100 %	100 %

* Simon AZOULAY et assimilés (y compris les sociétés SGTI et SGTI 2 qu'il contrôle/contrôlait ainsi que les actions dont l'usufruit a été donné à titre temporaire à l'ENIO, à la FJF et au fonds ARBRE).

18.1.2.2 Offre publique d'achat ou d'échange

Aucune offre publique d'achat ou d'échange n'a été lancée par des tiers sur les actions de la Société.

Par ailleurs la Société n'a lancé aucune offre publique d'échange sur les actions d'une autre société, sur un marché réglementé.

18.1.2.3 Pactes d'actionnaires

À la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en vigueur.

18.1.3 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

Les seuls franchissements de seuil qui ont été portés à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

Nom du déclarant	Date des opérations	Référence AMF	Nature du franchissement
SGTI	02/05/2016	216C1031	Franchissement à la hausse des seuils de 10 % en capital et de 15 % en droits de vote ⁽¹⁾
International Value Advisers LLC	30/09/2016	216C2394	Franchissement à la baisse du seuil de 10 % en capital ⁽²⁾

(1) À cette occasion, Monsieur Simon AZOULAY n'a franchi aucun seuil. La déclaration d'intention suivante a été effectuée par SGTI :

La société SGTI, contrôlée et dirigée par Monsieur Simon AZOULAY déclare : 1/ avoir franchi en hausse, les seuils de 10% du capital et de 15% des droits de vote du fait de la fusion-absorption de la société SGTI 2, qui était elle-même contrôlée et dirigée par Monsieur Simon AZOULAY (ce qui n'a pas nécessité de financement). Cette fusion a entraîné le transfert des titres ALTEN détenus par SGTI 2 à SGTI. Cette fusion a été réalisée pour des raisons de simplification et de rationalisation de la structure de détention indirecte des participations de Monsieur Simon AZOULAY dans la société ALTEN. En conséquence, la détention de Monsieur Simon AZOULAY dans ALTEN, de manière directe et indirecte, demeure inchangée du fait de cette fusion 2/ que ni elle, ni Monsieur Simon AZOULAY n'agissent de concert avec un autre actionnaire de la Société 3/ que ni elle ni Monsieur Simon AZOULAY ne projettent d'augmenter leur participation dans le capital d'ALTEN, ni d'en acquérir le contrôle 4/ qu'elle n'envisage pas de modifier sa stratégie à l'égard d'ALTEN, ni de réaliser l'une des opérations listées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF, étant précisé que le conseil d'administration de la société ALTEN (dont fait partie Monsieur Simon AZOULAY) a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 de l'autoriser à procéder à l'attribution gratuite d'actions de préférence dans le cadre des dix-huitième à vingt-et-unième résolutions, ce qui est susceptible de générer une modification des statuts de la Société dans les termes prévus dans le cadre des dites résolutions 5/ qu'elle ne détient aucun des instruments financiers ou accords visés aux 4° et 4 bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce 6/ qu'elle n'a pas conclu directement d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société ALTEN, étant précisé que Monsieur AZOULAY a procédé : - le 11 juin 2014 à une donation temporaire de l'usufruit de 1 133 550 actions ALTEN qu'il détient, au profit de l'ENIO, fondation reconnue d'utilité publique, avec retour de l'usufruit prévu au 30 juin 2017, le 12 juin 2015 à une donation temporaire de l'usufruit de 150 000 actions ALTEN qu'il détient, au profit de la FJF, fondation reconnue d'utilité publique, avec retour de l'usufruit prévu au 30 juin 2018 7/ qu'elle n'envisage pas de demander sa nomination ou celles d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, étant précisé que le conseil d'administration de la Société ALTEN (dont fait partie Monsieur Simon AZOULAY) a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 la nomination de deux nouveaux administrateurs : Madame Evelyne FELDMAN et Monsieur Philippe TRIBAUDEAU dans le cadre des cinquième et sixième résolutions.

(2) Déclaration effectuée à titre de régularisation.

Aucun franchissement de seuil n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2016.

18.2 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

La structure du capital d'ALTEN ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière, détaillées au Chapitre 18.1, révèlent que les actionnaires de référence (Monsieur Simon AZOULAY et assimilés dont la société SGTI et comprenant les actions dont l'usufruit a été donné à titre temporaire par Monsieur AZOULAY à l'ENIO, à la FJF et au fonds ARBRE) détiennent ensemble, au 31 mars 2017, 26,32 % des droits de vote réels.

Il n'existe pas de restrictions statutaires au transfert des actions.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote, hormis la privation des droits de vote des actions n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuil statutaire pouvant être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 3 % du capital (article 9 des statuts).

Il n'existe pas de titres comportant des droits de contrôle spécifique en dehors des actions bénéficiant d'un droit de vote double.

Les statuts de la société ALTEN prévoient en outre dans leur article 14 « qu'il est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis quatre ans au moins, un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit ».

Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil d'administration ainsi que les règles régissant les modifications statutaires sont les règles de droit commun.

Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membre du Conseil

d'administration ou de fonction salariée pour cause de démission ou licenciement sans cause réelle et sérieuse ou en cas de perte d'emploi en raison d'une offre publique.

Les délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration, actuellement en vigueur, sont décrites au paragraphe 21.1.1.

La société ALTEN est, par ailleurs, dûment informée des prises de participation (directes ou indirectes) significatives dans son capital :

- par application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce ;
- par application de l'article 9 des statuts de la Société qui stipule que « toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui viendrait à franchir le seuil de détention de 3 % au moins du capital social ou des droits de vote (à la baisse ou à la hausse) est tenue d'informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle le seuil de 3 % a été dépassé ».

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

Le contrat de *Club Deal* conclu par le groupe ALTEN le 20 mars 2015 comporte une clause de changement de contrôle au terme de laquelle, les prêteurs pourraient demander, dans certaines conditions, le remboursement obligatoire des avances consenties et/ou refuser l'octroi de nouvelles avances.

Les droits de vote attachés aux actions ALTEN détenues par le personnel au travers du FCPE actions ALTEN sont exercés par un représentant mandaté par le Conseil de surveillance du FCPE à l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale.

18.3 CONTRÔLE DIRECT OU INDIRECT

La Société n'est pas contrôlée (voir Chapitre 18.1).

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

19

19.1 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE **202**

- 19.1.1 Conventions nouvelles conclues au cours
de l'exercice écoulé 202
- 19.1.2 Conventions conclues au cours
d'un exercice antérieur mais
dont les effets se sont poursuivis
au cours de l'exercice écoulé 202
- 19.1.3 Conventions conclues entre
un mandataire social ou un actionnaire
de plus de 10 % et une filiale 203

19.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES **204**

- Conventions et engagements soumis à
l'approbation de l'assemblée générale 204
- Conventions et engagements déjà approuvées
par l'assemblée générale 205

19.1 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

19.1.1 CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Il a été conclu, le 18 janvier 2017, un bail commercial entre la société SEV 56, société civile au capital de 3 000 euros, dont le siège est situé 40 avenue André Morizet à Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 792 946 782, société gérée et détenue par Monsieur Simon AZOULAY et Monsieur Bruno BENOLIEL, et la société ALTEN, en vue de l'occupation par cette dernière des locaux situés rue Danjou à Boulogne Billancourt.

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans maximum. Les caractéristiques de cette convention de sous-location sont les suivantes :

- durée : pour la durée restant à courir du Crédit-Bail à savoir jusqu'au 28 janvier 2023 et en cas de prolongation de la durée du Crédit-Bail, pour une durée maximum de 10 ans ;
- loyer : 320 €/m² HT et HC, indexé chaque année selon les variations de l'indice national des loyers commerciaux ;
- autorisation de sous-location totale ou partielle des locaux.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a autorisé cette convention réglementée lors de sa réunion du 23 décembre 2016, au motif que :

- elle permet à ALTEN d'être directement sous-locataire d'une importante surface de locaux qu'elle pourra ensuite mettre intégralement à disposition de ses filiales à des conditions locatives favorables, le montant des loyers étant conforme aux loyers habituellement pratiqués pour la location de ce type de bien à Boulogne Billancourt (une expertise indépendante de la valeur locative des locaux avait été réalisée par un expert immobilier, la société CC Expertise, en avril 2016 et mise à disposition d'ALTEN préalablement à la conclusion de la convention de sous-location) ;
- cette opération s'inscrit dans la politique immobilière du groupe ALTEN qui est de demeurer locataire des biens immobiliers dont la Société dispose ;
- enfin, elle permet de réaliser une économie de charges locatives pour le Groupe ALTEN, par rapport aux redevances de crédit-bail dont était redevable la société LINCOLN.

19.1.2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'UN EXERCICE ANTÉRIEUR MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

19.1.2.1 Prestations de service

1. Une convention de prestations de services a été signée en date du 3 juillet 2009, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 19 juin 2012, conformément à l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme forfaitaire de 15 000 euros hors taxe au titre de l'exercice 2016.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a examiné l'intérêt pour ALTEN au renouvellement de cette convention lors de sa réunion du 26 avril 2017. Compte tenu du gain financier généré par ALTEN au titre de cette convention, le Conseil a considéré qu'ALTEN avait intérêt au renouvellement de cette convention conclue au cours d'un exercice antérieur.

2. Une convention de prestations de services a été signée en date du 25 septembre 2013, au titre de laquelle ALTEN consent des prestations de services administratifs à SGTI 2. Cette convention a été soumise et approuvée lors de l'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 18 juin 2014, conformément à l'article L. 225-42 du Code de commerce. ALTEN a facturé une somme forfaitaire de 6 667 euros hors taxe au titre de l'exercice 2016.

Cette convention a pris fin du fait de la dissolution de SGTI 2 le 2 mai 2016.

19.1.2.2 Intégration fiscale

Le Conseil d'administration d'ALTEN a, par délibération du 24 février 2015, pris acte du fait que, compte tenu de la nouvelle rédaction de l'article L. 225-39 du Code de commerce, les conventions conclues entre ALTEN SA et les filiales qu'elle détient intégralement, de manière directe et indirecte, ne sont plus soumises à la procédure visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce. Il a donc décidé de déclasser lesdites conventions, à l'exception de l'unique convention ne répondant pas aux conditions de déclassement, à savoir la convention d'intégration fiscale conclue le 7 mai 2008 avec la société Avenir Conseil Formation SAS, approuvée lors de l'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 27 juin 2008.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a examiné l'intérêt pour ALTEN au renouvellement de cette convention lors de sa réunion du 26 avril 2017. Compte tenu de l'intérêt fiscal pour ALTEN de constituer un groupe d'intégration fiscale, le Conseil a considéré qu'ALTEN avait intérêt au renouvellement de cette convention.

19.1.2.3 Signature d'un bail commercial, entre les sociétés ALTEN SA et SIMALEP

Un bail commercial a été conclu, le 28 juillet 2011, entre la société ALTEN et la société SIMALEP, Société Civile au capital de 1 524,49 euros, dont le siège social est situé au 221 Boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 341 101, par laquelle cette dernière sous-loue des locaux à usage de bureaux pour un loyer annuel d'un montant total de 96 000 euros hors taxes, révisable tous les ans en fonction de l'indice de référence, mais sans pouvoir excéder la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

La société SIMALEP est détenue à 75 % par Monsieur AZOULAY, également Gérant de la société SIMALEP. Madame Emily

AZOULAY, Administrateur de la société ALTEN SA détient également 25 % du capital de la société SIMALEP.

La conclusion de ce bail commercial a été autorisée par le Conseil d'administration d'ALTEN, lors de sa réunion du 28 juillet 2011.

En 2016, le montant facturé à ALTEN au titre de ce bail s'élevait à 150 457,43 euros hors taxe.

Intérêt pour ALTEN :

Le Conseil d'administration d'ALTEN a examiné l'intérêt pour ALTEN au renouvellement de cette convention lors de sa réunion du 26 avril 2017. Compte tenu des conditions locatives, notamment le montant des loyers facturés à ALTEN, conforme à ce qui est habituellement pratiqué par des bailleurs tiers pour ce type de locaux, le Conseil a considéré qu'ALTEN avait intérêt au renouvellement de cette convention.

19.1.3 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DE PLUS DE 10 % ET UNE FILIALE

Un contrat de crédit-bail portant sur la location des locaux situés rue Danjou à Boulogne Billancourt, dont était titulaire la société LINCOLN, qu'ALTEN SA détient intégralement de manière indirecte a été cédé, le 18 janvier 2017, à la société SEV 56, société civile au capital de 3 000 euros, dont le siège est situé 40 avenue André Morizet à Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 792 946 782, gérée et détenue par Monsieur Simon AZOULAY et Monsieur Bruno BENOLIEL.

Cette cession a été réalisée à un prix correspondant à la soulte du contrat de crédit-bail due par Lincoln, à savoir 3,2 millions d'euros. Une évaluation du bien immobilier faisant l'objet du Crédit-Bail avait été réalisée par un expert immobilier, la société CC Expertise, en avril 2016.

Cette cession a permis à la société LINCOLN de plus supporter de charges financières liées au crédit-bail et a entraîné de ce fait, une réduction globale des charges liées au contrat de crédit-bail par rapport aux loyers supportés par ALTEN SA au titre de la convention de sous-location dont il fait mention au paragraphe 19.1.1.

19.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait

à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-38 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Conventions de sous-location avec la société SEV 56 S.C.I.

Personnes concernées

Les administrateurs et actionnaires concernés sont Monsieur Simon Azoulay respectivement PDG d'ALTEN SA et gérant de SEV 56 et Monsieur Bruno Benoliel respectivement DG délégué d'ALTEN SA et gérant de SEV 56.

Nature et objet

Un contrat de crédit-bail portant sur la location des locaux situés 77 à 83 avenue Edouard Vaillant (Boulogne-Billancourt), 80 à 84 rue Marcel Dassault, 4 à 18 rue Danjou ainsi que 106 places de parking, à Boulogne Billancourt, dont était titulaire la société LINCOLN (société qu'ALTEN SA détient intégralement de manière indirecte) a été cédé, le 18 janvier 2017, à la société SEV 56, société civile au capital de 3 000 euros, dont le siège est situé 40 avenue André Morizet à Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 792 946 782, gérée et détenue par Monsieur Simon Azoulay et Monsieur Bruno Benoliel.

Cette cession a été réalisée à un prix correspondant à la soulte du contrat de crédit-bail due par Lincoln, à savoir 3,2 millions d'euros. Une évaluation du bien immobilier faisant l'objet du Crédit-Bail avait été réalisée par un expert indépendant en évaluation immobilière, la société CC Expertise, en avril 2016.

Consécutivement à cette cession de crédit-bail, le même jour, une convention de sous-location a été conclue entre la société SEV 56 et ALTEN SA, en vue de l'occupation par cette dernière des locaux faisant l'objet du contrat de crédit-bail.

Modalités

Les caractéristiques de cette convention de sous-location sont les suivantes :

- Durée : pour la durée restant à courir du Crédit-Bail à savoir jusqu'au 28 janvier 2023 et en cas de prolongation de la durée du Crédit-Bail, pour une durée maximum de 10 ans ;
- Surface : 2 947 m² et 106 emplacements de parking ;
- Loyer : 320 €/m² HT et HC et 1050€/emplacement de parking par an HT et HC, indexé chaque année selon les variations de l'indice national des loyers commerciaux ;
- Autorisation de sous-location totale ou partielle des locaux.

Motif

Le Conseil d'administration d'ALTEN a autorisé cette convention réglementée lors de sa réunion du 23 décembre 2016, au motif :

- qu'elle permet à ALTEN d'être directement sous-locataire d'une importante surface de locaux qu'elle pourra ensuite mettre intégralement à disposition de ses filiales à des conditions locatives favorables, le montant des loyers étant conforme aux loyers habituellement pratiqués pour la location de ce type de bien à Boulogne Billancourt;
- que cette opération s'inscrit dans la politique immobilière du Groupe ALTEN qui est de demeurer locataire des biens immobiliers dont la Société dispose ;
- enfin, qu'elle permet de réaliser une économie de charges locatives d'environ 154 000 euros pour le Groupe ALTEN, par rapport aux redevances de crédit-bail dont était redevable la société LINCOLN.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention de prestations de services avec la société SGTI S.A.S.

Personnes concernées

Les administrateurs et actionnaires concernés sont Monsieur Simon AZOULAY et la société SGTI.

Nature et objet

Par convention signée le 3 juillet 2009, la société ALTEN assure à la société SGTI des prestations de services administratifs.

Modalités

Le montant de cette prestation s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à la somme de 15 000 € HT. Cette convention, non autorisée préalablement par le conseil d'administration a été soumise à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 19 juin 2012.

2. Convention de prestations de services avec la société SGTI 2 S.A.S.

Personnes concernées

Les administrateurs et actionnaires concernés sont Monsieur Simon AZOULAY et la société SGTI 2.

Nature et objet

Par convention signée le 25 septembre 2013, la société ALTEN assure à la société SGTI 2 des prestations de services administratifs, et financiers.

Modalités

Le montant de cette prestation s'est élevé au titre de l'exercice 2016 à la somme de 6 667€ HT.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration d'ALTEN, lors de sa réunion du 24 septembre 2013 et elle a été résiliée de fait, suite à la radiation de SGTI 2 du fait de son absorption dans SGTI le 2 mai 2016.

Paris La Défense, le 28 avril 2017

KPMG AUDIT IS

Jean-Pierre Valensi
Associé

3. Convention d'intégration fiscale avec AVENIR CONSEIL FORMATION S.A.S.

Personnes concernées

Les administrateurs et actionnaires concernés sont Messieurs Simon AZOULAY, Gérald ATTIA et Bruno BENOLIEL.

Nature et objet

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 7 mai 2008 entre votre société et la société AVENIR CONSEIL FORMATION SAS. Elle a produit ses effets à compter du 1^{er} janvier 2008.

Modalités

Cette convention n'a pas eu d'impact dans les comptes de votre société clos le 31 décembre 2016 en l'absence de déficit fiscal de la société AVENIR CONSEIL FORMATION.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration d'Alten, lors de sa réunion du 6 mai 2008, et a été approuvée par l'Assemblée générale du 23 juin 2009.

4. Signature d'un bail commercial avec la société SIMALEP S.C.I.

Personnes concernées

Les administrateurs et actionnaires concernés sont Monsieur Simon AZOULAY, PDG d'ALTEN SA et Madame Emily LUNA, administrateur d'ALTEN S.A.

Nature et objet

Un bail commercial a été signé le 28 juillet 2011 avec la société SIMALEP, Société Civile immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 341 101, portant sur les locaux situés 119-121 Grand Rue, à Sèvres (92), représentant au total 444 m² environ et 9 emplacements de parking en sous-sol, pour un loyer annuel d'un montant total de 96 000 euros hors taxes, révisable tous les trois ans en fonction de la valeur locative des lieux loués mais sans pouvoir excéder la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

Modalités

La charge constatée au cours de l'exercice s'est élevée à 150 457,43 € hors taxes.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 28 juillet 2011 et a été approuvée par l'Assemblée Générale du 19 juin 2012.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2017

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt
Associé

19

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

INFORMATIONS FINANCIÈRES

20

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	208	20.5 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES	262
20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA	208	20.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES	262
20.3 ÉTATS FINANCIERS	209	20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	262
20.3.1 Comptes consolidés 2016	209	20.8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	262
20.3.2 Comptes annuels 2016	244	20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE	262
20.4 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES	260		
20.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	260		
20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	261		

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

En application de l'article 28 du Règlement européen 809/2004, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent Document de référence :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2015, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 195 à 247 du Document de référence
- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2014, ainsi que les rapports de nos Commissaires aux comptes y afférents, présentés de la page 193 à 250 du Document de référence
- n° D. 15-0409 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2015 ;
- n° D. 16-0395 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2016 ;

20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES *PRO FORMA*

Néant.

20.3 ÉTATS FINANCIERS

20.3.1 COMPTES CONSOLIDÉS 2016

1. COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 État de la situation financière consolidée

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill	3.1	411 200	331 617
Immobilisations incorporelles		11 816	10 286
Immobilisations corporelles	3.2	23 107	36 273
Participations dans les entreprises associées	3.3	12 716	7 598
Actifs financiers non courants	3.4	80 122	81 311
Actifs d'impôt différé	3.18	13 368	13 317
ACTIFS NON COURANTS		552 329	480 402
Clients	3.5	579 164	499 378
Autres actifs courants	3.5	43 680	44 159
Actifs d'impôt exigible		58 809	46 797
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	94 986	91 918
ACTIFS COURANTS		776 638	682 253
TOTAL ACTIF		1 328 967	1 162 655

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital social		34 240	34 215
Primes		46 749	46 272
Réserves consolidées		545 353	461 286
Résultat consolidé		112 405	106 262
Capitaux propres (part du Groupe)	1.5	738 747	648 034
Participations ne donnant pas le contrôle	1.5	374	1 777
TOTAL CAPITAUX PROPRES		739 120	649 811
Avantages du personnel	3.9	21 622	17 600
Provisions	3.9	2 098	2 914
Passifs financiers non courants	3.7	9 766	18 735
Autres passifs non courants	3.8	18 418	8 173
Passifs d'impôt différé	3.18	1 091	1 995
PASSIFS NON COURANTS		52 995	49 417
Provisions	3.9	11 263	6 860
Passifs financiers courants	3.7	80 971	56 181
Fournisseurs		67 844	55 904
Autres passifs courants	3.8	372 451	339 757
Passifs d'impôt exigible		4 322	4 725
PASSIFS COURANTS		536 851	463 427
TOTAL PASSIF		1 328 967	1 162 655

1.2 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.19	1 748 306	1 540 906
Achats consommés	3.10	(164 940)	(126 811)
Charges de personnel	3.11	(1 214 756)	(1 091 738)
Charges externes	3.12	(159 029)	(148 944)
Impôts et taxes et versements assimilés	3.13	(9 516)	(8 255)
Dotations aux amortissements		(11 788)	(11 326)
Autres charges d'activité	3.14	(10 234)	(6 327)
Autres produits d'activité	3.14	2 887	4 981
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL D'ACTIVITÉ		180 930	152 486
Paiements fondés sur des actions	3.15	(9 004)	74
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		171 925	152 560
Autres charges opérationnelles	3.16	(16 981)	(8 117)
Autres produits opérationnels	3.16	2 444	2 626
Résultat de cession d'actifs		0	0
Dépréciation des <i>goodwills</i>		0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		157 389	147 068
Coût de l'endettement financier net	3.17	(1 366)	(1 099)
Autres charges financières	3.17	(5 338)	(10 934)
Autres produits financiers	3.17	6 606	16 927
Charge d'impôts	3.18	(49 854)	(47 592)
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		107 437	104 370
Résultat des entreprises associées	3.3	5 310	2 374
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		112 746	106 744
dont :			
• Participations ne donnant pas le contrôle		342	482
• Part du Groupe		112 405	106 262
Résultat net par action en euros (part du Groupe)	3.20	3,38	3,21
Résultat net dilué par action en euros (part du Groupe)	3.20	3,34	3,20

1.3 État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Résultat part du Groupe		112 405	106 262
Résultat participations ne donnant pas le contrôle		342	482
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		112 746	106 744
Variation de la juste valeur des actifs financiers réalisables (net d'IS)	3.4	3 319	8 547
Écarts de conversion		1 242	3 645
PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT ENREGISTRÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES EN RÉSULTAT		4 561	12 191
Écarts actuariels sur avantages au personnel (net d'IS)		(266)	1 466
ÉLÉMENTS DIRECTEMENT ENREGISTRÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES ET NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT		(266)	1 466
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		117 041	120 401
Dont :			
• Part du Groupe		116 724	119 913
• Participations ne donnant pas le contrôle		318	488

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net de l'ensemble consolidé		112 746	106 744
Résultat des entreprises associées	3.3	(5 310)	(2 374)
Amortissements, provisions et autres charges calculées	3.22	18 723	11 481
Paielements fondés sur des actions	3.15	9 004	(74)
Charge d'impôt	3.18	49 854	47 592
Plus- ou moins-values de cessions		40	(1 556)
Coût de l'endettement financier net	3.17	1 366	1 099
Coût financier sur actualisation et provisions	3.17	(763)	(2 557)
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		185 660	160 356
Impôts payés	3.22	(52 309)	(50 715)
Variation du besoin en fonds de roulement	3.22	(20 946)	(4 525)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		112 405	105 116
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(14 268)	(11 911)
Acquisitions d'immobilisations financières		(9 238)	(2 445)
Incidences des variations de périmètre et compléments de prix	3.22	(86 611)	(58 645)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		13 099	155
Variations d'immobilisations financières		10 908	8 297
FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		(86 111)	(64 549)
Intérêts financiers nets versés		(945)	(2 857)
Dividendes versés aux actionnaires		(33 224)	(33 160)
Augmentation de capital	3.22	503	1 366
Acquisitions et cessions d'actions propres		201	(132)
Variations des passifs financiers non courants	3.7	(11 546)	(302)
Variation des passifs financiers courants		22 577	16 056
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(22 433)	(19 029)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		3 861	21 538
Incidence des variations de change		(794)	(87)
Trésorerie à l'ouverture		91 918	70 467
Trésorerie à la clôture		94 986	91 918

Conformément à la norme IAS 7 rattachant les concours bancaires courants et emprunts aux opérations de financement, le tableau ci-dessus fait ressortir la variation des postes de trésorerie d'actif.

La trésorerie nette du Groupe s'analyse explicitement comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie à la clôture	3.6	94 986	91 918
+ Emprunts bancaires et dettes assimilées	3.7	(88 275)	(23 695)
+ Concours bancaires		(2 133)	(50 834)
= Trésorerie nette/(endettement net)		4 578	17 390

1.5 Variation des capitaux propres consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS, PART DU GROUPE

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Nombre d'actions émises	Capital	Primes	Réserves	Actions propres	Réserves de conversion	Résultat	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2014 PUBLIÉ	33 121 861	33 589 610	34 141	44 981	409 986	(8 971)	428	79 487	560 053
Changement de méthode IFRIC 21					1 022			(124)	898
AU 31 DÉCEMBRE 2014 RETRAITÉ	33 121 861	33 589 610	34 141	44 981	411 009	(8 971)	428	79 363	560 950
Affectation résultat 2014					79 363			(79 363)	0
Augmentation de capital ⁽¹⁾	73 015	73 015	74	1 291					1 365
Dividendes versés aux actionnaires					(33 160)				(33 160)
Autres variations ⁽²⁾					(829)				(829)
Actions propres	352					(132)			(132)
Paiements fondés sur des actions					(74)				(74)
Transactions avec les actionnaires	33 195 228	33 662 625	34 215	46 272	456 309	(9 102)	428	0	528 121
Résultat global de l'exercice					10 000		3 651	106 262	119 913
AU 31 DÉCEMBRE 2015	33 195 228	33 662 625	34 215	46 272	466 309	(9 102)	4 079	106 262	648 035
Affectation résultat 2015					106 262			(106 262)	0
Augmentation de capital ⁽¹⁾	25 100	25 100	26	477					503
Dividendes versés aux actionnaires					(33 224)				(33 224)
Autres variations ⁽²⁾					(1 120)				(1 120)
Actions propres	4 441					201			201
Paiements fondés sur des actions					7 629				7 629
Transactions avec les actionnaires	33 224 769	33 687 725	34 240	46 749	545 856	(8 901)	4 079	0	622 023
Résultat global de l'exercice					3 053		1 266	112 405	116 724
AU 31 DÉCEMBRE 2016	33 224 769	33 687 725	34 240	46 749	548 909	(8 901)	5 345	112 405	738 747

(1) Augmentations de capital liées à l'exercice de stock-options.

(2) Opérations sur les minoritaires.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

(en milliers d'euros)	Réserves	Réserves de conversion	Résultat	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2014 PUBLIÉ	1 060	(3)	218	1 276
Changement de méthode IFRIC 21	4		1	5
Au 31 décembre 2014 retraité	1 064	(3)	219	1 281
Affectation résultat 2014	219		(219)	0
Variation de périmètre	8			8
Augmentation de capital				0
Résultat global de l'exercice	12	(6)	482	488
AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 304	(9)	482	1 777
Affectation résultat 2015	482		(482)	0
Variation de périmètre	(1 721)			(1 721)
Augmentation de capital				0
Résultat global de l'exercice		(24)	342	318
AU 31 DÉCEMBRE 2016	65	(33)	342	374

Sommaire détaillé des notes annexes

2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	214		
2.1 Faits caractéristiques de l'exercice	214		
2.2 Référentiel comptable du Groupe	214		
2.3 Facteurs de risques financiers	219		
2.4 Périmètre de consolidation	220		
3. DÉTAIL DES COMPTES CONSOLIDÉS	224		
3.1 Goodwill	224		
3.2 Immobilisations et amortissements	226		
3.3 Participations dans les entreprises associées	227		
3.4 Actifs financiers	227		
3.5 Actifs courants	228		
3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie	229		
3.7 Passifs financiers courants et non courants	229		
3.8 Autres passifs courants et non courants	230		
3.9 Provisions et avantages du personnel	230		
		3.10 Achats consommés	231
		3.11 Charges de personnel	231
		3.12 Charges externes	231
		3.13 Impôts et taxes et versements assimilés	232
		3.14 Autres produits et charges d'activité	232
		3.15 Paiements fondés sur des actions	232
		3.16 Autres produits et charges opérationnels	234
		3.17 Résultat financier	235
		4. AUTRES INFORMATIONS	239
		4.1 Transactions avec les parties liées	239
		4.2 Actif et passif éventuels	241
		4.3 Capital social	241
		4.4 Actions propres	241
		4.5 Engagements financiers	242
		4.6 Honoraires d'audit	243

2. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

2.1.1 Évolution du périmètre de consolidation

Les acquisitions de l'exercice constituent la principale évolution du périmètre de consolidation :

NEXSE (CA : 8 M€ ; 60 consultants)

ALTEN Italia a acquis, le 25 janvier 2016, 100 % des titres de la société Nexse, société de droit Italien, spécialisée dans le Software engineering.

CRESTTEK (CA : 6 M€ ; 70 consultants)

ALTEN USA a acquis, le 4 février 2016, la totalité des titres et droits de vote de la société de droit américain Cresttek LLC détenant elle-même à 99,98 % une société indienne, Cresttek Engineering Solutions Private Ltd. Ces sociétés sont spécialisées dans le domaine de l'automobile.

PVR (CA : 18 M€ ; 175 consultants)

Calsoft Labs USA a acquis le 2 mars 2016, 100 % d'un groupe de 3 sociétés spécialisées dans les sciences de la vie et de la santé aux États-Unis : PVR Technologies Inc., Sirilan Corporation et Statminds LLC.

ASM (CA : 16 M€ ; 720 consultants)

ALTEN Calsoft Labs India a acquis le 7 mars 2016, les activités de la division Technological Software Business du groupe indien ASM localisée dans 3 pays (Inde, USA et Singapour).

IST (CA : 12 M€ ; 75 consultants)

ALTEN Europe a acquis, le 11 avril 2016, 100 % de la société IST GmbH de droit allemand (IST Innovative Software Technologie GmbH) spécialisée sur le marché de l'ICT.

PROEX (CA : 6 M€ ; 40 consultants)

ALTEN Canada a acquis, le 1^{er} juillet 2016, 100 % de la société PROEX de droit canadien, spécialisée dans le conseil en informatique.

CLOVER (CA : 13 M€ ; 100 consultants)

Anotech Energy USA a acquis, le 28 juillet 2016, l'intégralité des titres et droits de votes de deux sociétés américaines spécialisées dans l'Oil & Gas.

KEPLER (CA : 9 M€ ; 185 consultants)

ALTEN Europe a acquis, le 5 octobre 2016, 100 % de la société KEPLER et de sa filiale, spécialisées dans le Software Engineering.

CADUCEUM (CA : 19 M€ ; 190 consultants)

ALTEN Life Science Holding a acquis, le 21 octobre 2016, la société Caduceum en France, spécialisée dans le secteur pharmaceutique et de la santé.

CLEARGROUP (CA : 12 M€ ; 130 consultants)

ALTEN Europe a acquis, le 18 novembre 2016, 100 % du capital et de droits de vote de sociétés implantés en Allemagne et en Pologne, spécialisées dans le Software Engineering et l'ICT.

Les chiffres d'affaires des sociétés acquises, indiqués ci-dessus, sont les dernières données sociales connues présentées sur une base annuelle. Aucune des acquisitions intervenues sur l'exercice, prises individuellement ou globalement, n'impacte le total du bilan, le chiffre d'affaires ou le résultat opérationnel du Groupe de plus de 25 %.

2.1.2 Autres faits caractéristiques

Au cours du premier semestre, et au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015, 33,2 M€ de dividendes ont été versés aux actionnaires d'ALTEN SA.

Des sociétés françaises ont fait l'objet de contrôles URSSAF dont les conséquences financières ont été provisionnées dans les comptes 2016.

Le Conseil d'administration d'ALTEN SA a attribué des actions gratuites au cours de l'exercice dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016 (cf. note 3.15).

2.1.3 Événements postérieurs à la clôture

Le Groupe a réalisé l'acquisition d'une société allemande disposant d'une activité en Pologne dans le domaine de l'automobile (CA : 6 M€ ; 75 consultants), au début de l'exercice 2017.

Les titres Ausy détenus par ALTEN SA ont été apportés à l'OPA Randstad au cours du premier trimestre 2017 (cf. note 3.4).

2.2 Référentiel comptable du Groupe

ALTEN SA est une société anonyme à Conseil d'administration, de droit français, et a son siège social situé 40, avenue André Morizet à Boulogne-Billancourt.

Les comptes consolidés d'ALTEN SA comprennent :

- les comptes de la société ALTEN SA ;
- les comptes des sociétés contrôlées par ALTEN SA, directement ou indirectement consolidées par intégration globale ;
- les participations dans les entreprises associées et les coentreprises, consolidées par mise en équivalence.

L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ALTEN ».

Le Groupe ALTEN est leader européen sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie (ICT). Il réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Les comptes consolidés présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 avril 2017 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017. Sauf indications contraires, ils sont présentés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés d'ALTEN SA inclus dans le document de référence sont publiés sur l'espace internet dédié aux utilisateurs des états financiers : <http://www.alten.fr/investisseurs>.

2.2.1 Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe ALTEN SA au 31 décembre 2016 sont préparés conformément aux normes comptables internationales telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne, à la date de préparation de ces états financiers. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations (SIC et IFRIC).

Les principes comptables et règles retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 à l'exception des

nouvelles normes, amendements et interprétations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2016 appliquées par le Groupe. Ces dispositions n'entraînent pas de modification significative sur les états financiers au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes, amendements ou interprétations déjà publiés par l'IASB adoptés au niveau européen mais d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2016. En particulier, le Groupe continue l'évaluation qualitative et quantitative sur ces futurs états financiers de l'adoption de la norme IFRS 15 « Produits des contrats avec les clients » relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires, applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2018.

Le Groupe estime que les autres dispositions adoptées par l'Union européenne et d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2016 ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers futurs.

Le Groupe a débuté l'évaluation des impacts de la nouvelle norme IFRS 16 (publiée par l'IASB mais non encore adoptée par l'UE) relative aux contrats de location. Cette norme affecterait, pour l'essentiel, le traitement des contrats de location immobiliers au sein du Groupe. L'évaluation quantitative reste pour l'instant prématurée.

2.2.2 Base de préparation

L'établissement des états financiers dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS requiert de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations et appréciations sont réalisées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement de la situation consolidée portent sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs des ventes génératrices de trésorerie y compris les goodwill (note 3.1), les titres disponibles à la vente (note 3.4), les impôts différés (note 3.18), les compléments de prix (notes 3.8), les avantages du personnel et les provisions (note 3.9) et les crédits d'impôts recherche (note 2.2.5.18).

Dans le contexte actuel de conjoncture économique très évolutive, l'appréhension des perspectives d'activité du Groupe est rendue plus complexe et le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver amplifié, en particulier s'agissant des prévisions de résultat et de flux de trésorerie. En conséquence, il est possible que les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

2.2.3 Retraitement des informations financières des exercices antérieurs

Néant

2.2.4 Indicateurs financiers

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs financiers :

- le chiffre d'affaires ;
- le « Résultat Opérationnel d'Activité » ROA, c'est-à-dire le résultat opérationnel, avant prise en compte des charges sur paiements en action (qui ne donnent jamais lieu à décaissement), résultats de cession d'actifs, dépréciations des goodwill, et autres éléments inhabituels non récurrents et non directement liés à l'activité ;
- le « Résultat Opérationnel courant » ROC, c'est-à-dire le résultat opérationnel d'activité, après prise en compte des charges sur

paiements en action (qui ne donnent jamais lieu à décaissement) ;

- le « Résultat Opérationnel » RO, c'est-à-dire le résultat opérationnel courant après prise en compte des résultats de cession d'actifs, dépréciations des goodwill et autres éléments inhabituels non récurrents et non directement liés à l'activité ;
- le taux de Résultat Opérationnel d'Activité qui est le rapport entre le Résultat Opérationnel d'Activité et le chiffre d'affaires, mesure la performance opérationnelle d'activité, hors éléments non récurrents et non directement liés à l'activité ;
- le gearing correspondant au ratio d'endettement financier net (ou trésorerie nette s'il s'agit d'un excédent de trésorerie) sur les capitaux propres consolidés.

2.2.5 Résumé des principales méthodes comptables et d'évaluation

2.2.5.1 Segments opérationnels

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle est le reflet du système d'information interne utilisé par la Direction du Groupe aux fins décisionnelles. Le Groupe analyse son activité par zones géographiques, distinguant France et hors France (cf. note 3.19).

2.2.5.2 Conversion des comptes libellés en devise étrangère

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la maison mère.

Les états financiers des sociétés étrangères n'appartenant pas à la zone euro sont établis selon la monnaie fonctionnelle de l'entité convertis selon les principes suivants :

- les postes du bilan (à l'exception des capitaux propres) aux cours de clôture ;
- les capitaux propres au taux historique ;
- le compte de résultat au taux moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives ;
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Réserves de conversion » incluse dans les capitaux propres.

2.2.5.3 Goodwill

Les goodwill sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle.

Dans le cas de parts conditionnelles dues par le Groupe aux cédants et en particulier de compléments de prix, ces derniers sont inclus dans les coûts de regroupements. Ces dettes sont évaluées à leur juste valeur sur la base de données non mesurables de niveau 3. Toute variation de juste valeur de ces dettes après le délai d'affectation (période d'un an à compter de la date d'acquisition) est constatée en résultat conformément à IFRS 3 ;

- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent pendant le délai d'affectation et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat.

Les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou aux Groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill. Le Groupe ALTEN réalise des tests de dépréciation des goodwill dès qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an. Les pertes de valeur des goodwill ne sont pas réversibles (cf. note 2.2.5.6).

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

2.2.5.4 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente ;
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation des immobilisations concernées.

Les systèmes d'information sont amortis sur une durée de 6 à 10 ans.

Les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

2.2.5.5 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Amortissements

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisation, dont les principales sont les suivantes, amorties linéairement :

- matériel informatique 2 à 5 ans
- matériel de transport 3 à 5 ans
- matériel de bureau 3 à 5 ans

- agencements et installations 3 à 10 ans
- constructions 25 ans

2.2.5.6 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Pour les goodwill, à durée de vie indéfinie, ce test est effectué au minimum une fois par an.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs. Les UGT correspondent essentiellement aux entités juridiques en France et à des Groupes d'entités juridiques à l'étranger.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill.

La nécessité de constater une dépréciation est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés (*Discounted Cash Flows*), pour lesquels le Groupe s'attend à obtenir les flux de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est fondée sur les hypothèses suivantes (cf. note 3.1) :

- budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
- taux de croissance à l'infini : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité ;
- taux d'actualisation : ce taux correspond au coût moyen pondéré du capital, résultant des taux sans risque, prime de risque marché et pays, coefficient bêta et coût de l'endettement ;

Les taux d'actualisation, utilisés pour l'actualisation des flux de trésorerie après impôts, sont des taux nets d'impôt.

2.2.5.7 Contrats de location

Les contrats de location d'immobilisations incorporelles et corporelles pour lesquelles le Groupe ALTEN supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17- Contrats de location.

Un actif et un passif sont comptabilisés pour un montant correspondant à la valeur de l'actif sous-jacent ; ultérieurement, le passif est réduit à mesure que les paiements sont effectués et un coût financier imputé sur le passif est comptabilisé.

Les locations simples sont présentées dans les engagements financiers (note 4.5).

2.2.5.8 Participations dans des entreprises associées

En application de la norme IAS 28 – Participations dans des entreprises associées, les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées en utilisant la méthode de la mise en équivalence et sont présentées distinctement dans les actifs à long terme. La quote-part du Groupe dans les résultats de ces

participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

2.2.5.9 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des prêts et créances rattachés ou non à des participations, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (dépôts et cautionnements...), les créances clients.

ALTEN détient des participations dans des sociétés sans exercer une influence notable ou le contrôle. Ces titres de participation non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont donc évalués à leur juste valeur à chaque clôture. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si le Groupe compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture. La juste valeur est déterminée par référence au dernier cours de Bourse connu pour les titres cotés. En l'absence de marché actif, ils sont inscrits au bilan au montant que le Groupe estime comme représenter leur juste valeur, déterminée en fonction de critères tels que la quote-part de capitaux propres, l'actif net réévalué et/ou de prévisions. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres, ou en résultat dès lors que la dépréciation est jugée irréversible.

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti.

2.2.5.10 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux recouvrables, selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Les déficits fiscaux reportables font l'objet d'une reconnaissance d'impôt différé à l'actif du bilan lorsque leur récupération apparaît probable. La recouvrabilité de ces impôts est appréciée en fonction des budgets de l'entité et de la réglementation fiscale en vigueur dans le pays.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêt des comptes.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires à vue, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances

négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (échéance inférieure à 3 mois à l'origine) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Conformément à la norme IAS 7, les concours bancaires courants sont traités comme des éléments de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

2.2.5.12 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

2.2.5.13 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Le Groupe s'appuie sur ses avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et l'estimation des provisions.

Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance est estimée supérieure à un an et lorsque leur montant présente un caractère significatif pour le Groupe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que le Groupe a approuvé un plan formalisé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit l'a rendu public.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts directs devant être engagés pour satisfaire aux engagements contractualisés.

2.2.5.14 Avantages du personnel

Le Groupe offre des avantages à travers des régimes à cotisations définies. Dans le cadre de ces régimes, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes portées en charge au compte de résultat sur l'exercice.

Le Groupe n'a pas mis en place d'avantages au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies. Son engagement se limite aux indemnités de fin de carrière qui, conformément à la norme IAS 19 révisée – Avantages post-emploi, sont évaluées par un actuaire indépendant, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement deux types d'hypothèses (cf. note 3.9) :

- **hypothèses financières :**
 - un taux d'actualisation financière,
 - un taux d'inflation,
 - un taux de revalorisation des salaires,
 - un taux de charges sociales patronales ;
- **hypothèses démographiques :**
 - une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante-cinq ans à l'âge auquel le salarié français aura atteint le nombre d'annuités de cotisations pour obtenir une retraite complète au titre du régime général de l'assurance vieillesse,
 - les tables de mortalité selon l'INSEE,
 - un taux moyen de rotation du personnel, par tranche d'âge et catégories de salariés,
 - les âges de premier emploi,
 - le nombre de salariés mis à la retraite.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

Les charges sont comptabilisées :

- en résultat opérationnel pour la partie afférente au coût des services ;
- en résultat financier pour la partie afférente à l'actualisation

Les pertes et gains actuariels (Écarts actuariels) sont reconnus directement dans les autres éléments du résultat global.

2.2.5.15 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières à long terme, les découverts bancaires. Ces passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti.

La ventilation entre passifs financiers courants et non courants s'effectue en fonction de l'échéance à moins ou plus d'un an des éléments qui composent ces rubriques.

2.2.5.16 Autres passifs

Les autres passifs sont composés de dettes sociales, fiscales, autres dettes et des produits constatés d'avance, et des compléments de prix.

Les passifs non courants comprennent essentiellement les comptes épargne temps et les dettes envers des anciens actionnaires de certaines filiales acquises au cours des années passées (clause de complément de prix). À la date de la reconnaissance de la dette, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissements futurs actualisés au taux du marché, si le montant est significatif.

La ventilation entre autres passifs courants et non courants s'effectue en fonction de l'échéance à court ou long terme des éléments qui composent ces rubriques.

2.2.5.17 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émission ou à établir) de prestations :

- en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les

contrats déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement. Les opérations au forfait représentent moins de 10 % du chiffre d'affaires.

- en mode « *workpackage* » : la reconnaissance du revenu diffère selon la nature de l'engagement de moyens. Lorsque le *workpackage* s'apparente à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel ; s'il s'agit d'un plateau externalisé, pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants ; enfin s'il s'agit d'un *workpackage* en engagements de service, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réception/validation par le client des livrables et/ou des indicateurs de performance (unités d'œuvre) pour lesquels le prix est déterminé dans le contrat de *workpackage*.

2.2.5.18 Subventions, crédits d'impôt et CVAE

Les subventions d'exploitation et les crédits d'impôts sont inscrits en déduction des charges par nature qu'ils sont destinés à compenser (essentiellement les charges de personnel pour les crédits d'impôts recherche et les crédits d'impôts compétitivité-emploi).

En France, la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) est constatée en charge d'impôt.

2.2.5.19 Plan de souscription d'actions et d'actions gratuites

Des options de souscription d'actions ou des actions gratuites peuvent être accordées à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », les options ou actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution par un évaluateur sur la base d'un modèle Black and Scholes ou Binomiale. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La charge globale est enregistrée linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres.

2.2.5.20 Autres produits et charges opérationnelles

Les opérations non courantes de montants significatifs pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et autres charges opérationnelles ». Elles comprennent notamment :

- les coûts de restructuration relatifs aux acquisitions récentes ;
- les frais et honoraires d'acquisitions ;
- d'autres charges et produits de montant significatif ayant un caractère non récurrent et sans lien prépondérant avec l'activité.

2.2.5.21 Résultat financier

Le résultat financier se compose du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Coût de l'endettement financier net

Il comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, résultat de cession d'équivalents de trésorerie) ;
- le coût de l'endettement financier brut (charges d'intérêts sur opérations de financement).

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net :

- les produits financiers (dividendes, profits sur cession de titres non consolidés, produits d'intérêts et produits de cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), gains de change, produits financiers d'actualisation, variation positive de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat, autres produits financiers) ;
- les charges financières (dépréciation de titres non consolidés, pertes sur cession de titres non consolidés, dépréciations et pertes sur cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), perte de change, charges financières d'actualisation, variation négative de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat, autres charges financières).

2.2.5.22 Information sur le résultat net par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action s'obtient par le rapport du résultat sur le nombre moyen pondéré annuel d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions autodétenues.

Le résultat net dilué par action s'obtient par le rapport du résultat net sur le nombre potentiel moyen pondéré d'actions ajusté des effets de toutes les actions potentiellement dilutives (bons de souscription, options, actions gratuites). L'effet des dilutions s'obtient par le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs, déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix de marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice. Il est tenu compte de l'effet dilutif de l'instrument de capitaux propres dès lors que le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché des actions ordinaires.

2.3 Facteurs de risques financiers

Risque de liquidité

Identification du risque

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidité et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédits appropriées. Le Groupe veille à disposer d'une liquidité permanente pour faire face à ses engagements et en particulier pour concrétiser ses opportunités d'investissements.

Gestion du risque/Exposition

Le Groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie centralisée lorsque la législation locale le permet ;
- de procédures internes visant à optimiser le délai moyen client ;
- de lignes de crédit ouvertes d'un montant de 160 M€, dans le cadre d'un « Club Deal » pour une durée maximale de 7 ans (à

compter de 2015) et de lignes de crédit à court terme, renouvelables annuellement pour un montant de 29,2 M€.

Cette ligne de crédit dite « club deal » impose le respect de ratios financiers semestriellement et annuellement suivants tant que le contrat reste en vigueur et qu'une avance est en cours :

- ratio 1 - « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio doit être inférieur à 2,5,
- ratio 2 - « Endettement financier net consolidé/Fonds propres consolidés ». Ce ratio doit être inférieur à 0,7.

Au 31 décembre 2016, ces ratios sont respectés.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risque de taux

Identification du risque

Le risque de taux auquel le Groupe est exposé provient en particulier du « club deal » mis en place en décembre 2015 qui est indexé sur l'Euribor de la période d'intérêts considérée. Il encourt un risque de variation de taux en fonction des évolutions de l'indice de référence.

Gestion du risque/Exposition

En raison du faible recours à l'endettement, le Groupe n'a pas jugé opportun la mise en place d'une couverture de taux d'autant qu'il s'agit d'un financement à court terme. L'exposition du Groupe reste limitée. Au 31 décembre 2016, le montant de la dette financière à taux variable s'élevait à 76 M€.

Une hausse moyenne du taux variable de référence de 100 points de base sur une année conduirait à accroître le coût de l'endettement financier du Groupe de 0,8 M€.

Risque de crédit client

Identification du risque

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans l'hypothèse où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Gestion du risque/Exposition

Les clients du Groupe sont parmi les plus grands comptes européens : Près de 90 % du chiffre d'affaires est réalisé avec cette typologie de clients limitant dès lors le risque d'insolvabilité. Voir note 3.5 Actifs Courants – répartition du portefeuille des créances clients par ancienneté. Le délai moyen de recouvrement des créances clients s'établissent à 94,0 jours (93,5 jours en 2015).

Par ailleurs, le Groupe a mis en place des procédures internes visant à évaluer le risque d'insolvabilité client lors de l'avant-vente puis à réaliser a posteriori une recouvrabilité efficace des créances.

Le Groupe ALTEN réalise 33,4 % de son chiffre d'affaires avec ses dix premiers clients ; le premier client d'entre eux représentant 10,6 % du chiffre d'affaires du Groupe, dans plusieurs pays, et sur plusieurs entités juridiques. Aucun risque de dépendance à l'égard d'un client en particulier n'a été identifié.

Risque de change

Identification du risque

Risque de change opérationnel : Bien que le Groupe soit largement présent à l'international, les flux monétaires liés à l'activité sont, à quelques exceptions près, circonscrits au marché intérieur de chaque filiale et libellés essentiellement en devises locales.

Risque de change financier : Les besoins de financement des filiales hors zone euro et certaines opérations de financement du Groupe exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur des dettes ou des créances libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité emprunteuse ou prêteuse). Les financements externes du Groupe sont en règle générale libellés en euros. Toutefois certaines opérations de

croissance externe ont pu donner lieu à des refinancements par le Groupe libellés en devises mais restent limitées et font l'objet d'une couverture totale ou partielle par des crédits bancaires libellés en devises.

Risque de change de conversion : Des filiales du Groupe sont présentes notamment aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni. Les états financiers de ces filiales convertis en monnaie de consolidation sont soumis à l'évolution des taux de change.

Gestion du risque/Exposition

Le risque de change opérationnel et financier est marginal pour le Groupe. Le risque de change de conversion constitue la principale exposition du Groupe au risque de change :

EXPOSITION BILAN

(en millions d'euros)	2016			
	SEK	USD	GBP	Autres devises
Créances commerciales	34,1	36,0	8,0	31,5
Dettes fournisseurs	5,3	5,9	0,7	9,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6,4	12,1	4,7	20,0
Concours bancaire	0,0	0,3	0,0	0,4
Emprunts bancaire	0,0	1,4	1,4	0,0

EXPOSITION CHIFFRES D'AFFAIRES

(en millions d'euros)	2016	
	Montant	% du CA
Chiffre d'affaires libellé en SEK	109,9	6,3 %
Chiffre d'affaires libellé en USD	146,2	8,4 %
Chiffre d'affaires libellé en GBP	35,5	2,0 %
Chiffre d'affaires libellé en autres devises	93,2	5,3 %
EXPOSITION CHIFFRE D'AFFAIRES	384,8	22,0 %
Total chiffre d'affaires consolidé	1 748,3	100 %

Risque sur actions

Actions autodétenues et valeurs mobilières

Le risque lié au cours de Bourse est faible. En sus des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, ALTEN SA détient 460 022 actions propres représentant 1,36 % du capital représentent que 0,07 % du capital social au 31 décembre 2016.

Les actions gratuites attribuées par le Conseil d'administration d'Alten SA au cours de l'exercice et non encore émises représentent une dilution maximum de 1,96% du capital social au 31 décembre 2016.

Participation dans la société Ausy

ALTEN SA détient 509 614 actions ordinaires de la société AUSY (cotée sur NYSE Euronext) représentant 9,26 % du capital au

31 décembre 2016. Ces actions ont été apportées début 2017 dans le cadre de l'offre publique d'achat de Randstad.

Brexit et activités au Royaume-Uni

Le Groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 93,2 M€ avec ses filiales au Royaume-Uni (soit 5,3 % du CA Groupe et en hausse de 8,2 % par rapport à 2015). Au regard du Brexit, le Groupe n'anticipe pas à ce stade de difficulté particulière sur ces activités au Royaume-Uni.

2.4 Périmètre de consolidation

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle mentionnés ci-dessous intègrent les engagements fermes ou conditionnels de cessions d'intérêts rattachés à des participations ne donnant pas le contrôle, même si les cessions n'ont pas encore été réalisées, conformément à la norme IFRS 10.

Les deux tableaux suivants présentent respectivement le périmètre de consolidation en France et celui à l'International :

Nom de la société	N° SIRET	31/12/2016			31/12/2015		
		Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle
ALTEN SA	34860741700055	IG	-	-	IG	-	-
ALTEN SIR	40035788500021	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN TRAINING CENTER	35390354500062	IG	100,00	100,00	IG	99,70	99,70
ALTEN SUD-OUEST	40419144700048	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
MI-GSO SAS	38054561600050	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN CASH MANAGEMENT	48011617700019	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN EUROPE	48016830100012	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ELITYS CONSULTING	48420799800010	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PEGASE SI	48484024400012	IG	100,00	100,00	IG	88,00	88,00
ATEXIS FRANCE	43904555000019	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN AEROSPACE	48761023100019	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AVENIR CONSEIL FORMATION	40246017400038	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY France	49304667600018	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
HPTI	49967035400012	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN SIR GTS	52190314600012	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ID.APPS	52910153700015	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
APTECH SAS	53296422800011	IG	100,00	100,00	IG	83,20	83,20
APROVA SAS	40252087800024	-	-	-	IG	100,00	100,00
HOREX	79890660800012	MEE	37,50	37,50	MEE	37,50	37,50
LINCOLN	37934230600063	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ABILENE	40421019700020	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AIXIAL	75210813400020	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AIXIALIS	50523721400034	-	-	-	IG	100,00	100,00
AIXIAL BI	51232626500034	-	-	-	IG	100,00	100,00
AIXIAL PHARMA	51232623200034	-	-	-	IG	100,00	100,00
AIXIAL R&D	51972189800020	-	-	-	IG	100,00	100,00
AIXIAL RC	51232624000037	-	-	-	IG	100,00	100,00
AIXIAL MANAGEMENT	51228502400034	-	-	-	IG	100,00	100,00
HPA	80160860500011	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALT02	80405155500014	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALT03	80405212400018	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN LIFE SCIENCES HOLDING	80863080000015	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN TECHNOLOGIES	80863082600010	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN SIR GSS	80863758100014	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
APTECH OP2	80946486000018	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
CADUCEUM	79934031000033	IG	100,00	100,00	-	-	-

* IG = Intégration globale/MEE = Mise en équivalence.

Nom de la société	Pays d'activité	31/12/2016			31/12/2015		
		Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle
MI-GSO GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN TECHNOLOGY GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ATEXIS GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN DIGITAL GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
INVENTIVE ENGINEERING GmbH	Allemagne	-	-	-	IG	100,00	100,00
Program Planning Professionals GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
DO PROFESIONAL SERVICES GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN SW GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AVENTON TECHNOLOGY GmbH	Allemagne	-	-	-	IG	100,00	100,00
WOTECH	Allemagne	-	-	-	IG	100,00	100,00
CREATIVE DATA AG	Allemagne	-	-	-	IG	100,00	100,00
CREATIVE DATA PROJECTS	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
BEONE GROUP GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
BEONE STUTTGART	Allemagne	MEE	59,00	59,00	MEE	59,00	59,00
CLEAR IT GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	-	-	-
CLEAR IT ENGINEERING GmbH	Allemagne	IG	100,00	100,00	-	-	-
Program Planning Professionals PTY LTD	Australie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN BELGIUM	Belgique	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AIXIAL SPRL	Belgique	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
QUASUS NV	Belgique	-	-	-	IG	100,00	100,00
AIXIAL BELGIUM	Belgique	-	-	-	IG	100,00	100,00
CORALIUS	Belgique	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH DO BRASIL	Brésil	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN CANADA	Canada	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Program Planning Professionals Canada Inc	Canada	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
EXPERCO	Canada	-	-	-	IG	100,00	100,00
PROEX	Canada	IG	100,00	100,00	-	-	-
ALTEN CHINA	Chine	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY CONGO	Congo	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN SPAIN	Espagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ATEXIS SPAIN	Espagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
MI GSO EMP SPAIN	Espagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ACF SPAIN	Espagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN USA	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY USA	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN TECHNOLOGY USA	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
X-DIN INC	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
X-DIN TECHNOLOGY INC	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
CALSOFT LABS INC. (USA)	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Program Planning Professionals INC	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SACC Inc	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
C PRIME	États-Unis	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
CRESTTEK LLC	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-
PVR TECHNOLOGIES INC	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-
SIRILAN CORPORATION	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-
STATMINDS LLC	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-
ABACUS BUSINESS SOLUTIONS	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-
CLOVER GLOBAL SOLUTIONS	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-

Nom de la société	Pays d'activité	31/12/2016			31/12/2015		
		Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle
CLOVER CORPORATE SERVICES	États-Unis	IG	100,00	100,00	-	-	-
ALTE OY	Finlande	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTE VISETEC OY	Finlande	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
TSS GROUP OY	Finlande	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY UK	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
MI-GSO LTD	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN LTD	Grande-Bretagne	IG	70,00	70,00	IG	70,00	70,00
Program Planning Professionals LTD	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Calsoft Labs UK Private LTD	Grande-Bretagne	IG	100,00	100,00	-	-	-
SESAME GROUP LIMITED	Hong Kong	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
HINS HONG KONG CO LTD	Hong Kong	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN INDIA	Inde	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN CALSOFT LABS INDIA	Inde	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
CRESTTEK ENGINEERING SOLUTIONS PRIVATE LTD	Inde	IG	99,98	99,98	-	-	-
ASM ENTERPRISE SOLUTIONS	Inde	IG	100,00	100,00	-	-	-
Program Planning Professionals Indonesia	Indonésie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN ITALIA	Italie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
POSITECH SRL	Italie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
NEXSE SRL	Italie	IG	100,00	100,00	-	-	-
CTL Participations	Luxembourg	MEE	30,00	30,00	MEE	30,00	30,00
G-FIT MAROC SARL	Maroc	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY NIGERIA	Nigéria	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN NEDERLAND	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN DDA	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ORION	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
QUASUS BV	Pays-Bas	-	-	-	IG	100,00	100,00
ECLIPSE IT BIS BV	Pays-Bas	-	-	-	IG	100,00	100,00
ECLIPSE IT MN BV	Pays-Bas	-	-	-	IG	100,00	100,00
ECLIPSE IT SERVICES BV	Pays-Bas	-	-	-	IG	100,00	100,00
ECLIPSE IT TS BV	Pays-Bas	-	-	-	IG	100,00	100,00
IMP POLAND	Pologne	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ITEKNA POLSKA	Pologne	IG	100,00	100,00	IG	65,00	65,00
ALTEN SI TECHNO ROMANIA	Roumanie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ATEXIS SRL	Roumanie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
GECI ENGINEERING SERVICES SRL	Roumanie	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
KEPLER ROMINFO	Roumanie	IG	100,00	100,00	-	-	-
KEPLER ENGINEERING SRL	Roumanie	IG	100,00	100,00	-	-	-
Program Planning Professionals PTE LTD	Singapour	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ANOTECH ENERGY SINGAPORE	Singapour	IG	70,00	70,00	IG	70,00	70,00
ALTEN CALSOFT LABS SINGAPORE	Singapour	IG	100,00	100,00	-	-	-
APROVA SRO	Rép. Tchèque	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ALTEN SVERIGE AB	Suède	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
HOTSWAP NORDEN	Suède	IG	100,00	100,00	-	-	-
ALTEN SWITZERLAND SARL AG	Suisse	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

* IG = Intégration globale/MEE = Mise en équivalence.

3. DÉTAIL DES COMPTES CONSOLIDÉS

3.1 Goodwill

Les goodwill, affectés par pays, se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	UK	Belgique	Pays-Bas	Espagne	Allemagne	Suisse
31/12/2014	92 109	4 236	8 512	12 824	19 991	45 448	0
Acquisitions	20 034		4 178	8 273		12 989	
Cessions/sorties	(117)						
Ajustements compléments de prix						(425)	
Écart de conversion							
Autres						(341)	
Reclassements							
Dépréciations							
31/12/2015	112 026	4 236	12 690	21 097	19 991	57 671	0
Acquisitions	14 298					16 566	
Cessions/sorties							
Ajustements compléments de prix			(5)			173	1 600
Écart de conversion							
Autres	1 072					77	
Reclassements						(8 577)	8 577
Dépréciations							
31/12/2016	127 396	4 236	12 686	21 097	19 991	65 910	10 177

Au cours de l'exercice 2016, l'augmentation du montant des goodwill s'explique principalement par :

- Les acquisitions réalisées par le Groupe sur le premier semestre (décrites dans la note 2.1.1) et l'acquisition d'Hotswap en fin d'exercice 2015, société suédoise qui n'avait pas été consolidée en 2015 ;
- Les ajustements des compléments de prix et les corrections de situations acquises (inclus dans la ligne « Autres ») dans le délai d'affectation ;
- Les écarts de conversion sur les goodwill libellés en devises étrangères.

Le Groupe a réalisé des tests de dépréciation sur l'ensemble des actifs de ses UGT au 31 décembre 2016. Ces tests montrent que les valeurs recouvrables des actifs des UGT sont supérieures à leurs

valeurs comptables. Par conséquent, aucune dépréciation représentative d'une perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses actuarielles et opérationnelles structurantes retenues lors de la mise en œuvre des tests de dépréciation de l'exercice pour les principaux pays. Nous rappelons que les UGT correspondent aux entités juridiques (et plus rarement à des regroupements d'entités juridiques) et qu'ils sont pour les besoins de simplification et de clarté de cette note regroupés en pays.

Les hypothèses de taux de croissance et du coût moyen pondéré du capital utilisées dans la valorisation de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie ont été revues en accord avec l'évolution des données globales de marché.

Italie	Scandinavie	Amérique du Nord	Offshore et Asie	Nearshore	Autres	Total
12 949	40 503	29 582	6 038	3 898	169	276 259
		3 201				48 675
			(23)			(139)
		5 347				4 922
		2 015				2 015
		226				(115)
						0
						0
12 949	40 503	40 371	6 015	3 898	169	331 617
6 558	3 278	26 566	7 256	408		74 930
						0
	(639)					1 129
	17	2 277	81			2 375
						1 149
						0
						0
19 507	43 159	69 214	13 352	4 306	169	411 200

Pays	2016				2015			
	Valeur des écarts d'acquisition	Taux de croissance moyen annuel du CA sur 2017-2021	Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital (WACC)	Valeur des écarts d'acquisition	Taux de croissance moyen annuel du CA sur 2016-2020	Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital (WACC)
France	127 396	4 %	2 %	8,6 %	112 026	3 %	2 %	8,9 %
Amérique du Nord	69 214	10 %	2 %	7,7 % à 7,8 %	40 371	9 %	2 %	8,2 % à 8,3 %
Allemagne	65 910	7 %	2 %	7,8 %	57 671	5 %	2 %	8,2 %
Scandinavie	43 159	7 %	2 %	7,8 % à 7,9 %	40 503	5 %	2 %	8,3 %
Pays-Bas	21 097	4 %	2 %	7,8 %	21 097	5 %	2 %	8,3 %
Espagne	19 991	6 %	2 %	10,7 %	19 991	5 %	2 %	10,8 %
Italie	19 507	7 %	2 %	10,2 %	12 949	7 %	2 %	10,3 %
Offshore + Asie	13 352	13 %	2 %	10,1 %	6 015	15 %	2 %	10,4 %
Belgique	12 686	4 %	2 %	8,7 %	12 690	3 %	2 %	9,2 %
Suisse	10 177	9 %	2 %	7,9 %				
Nearshore	4 306	13 %	2 %	10,3 %	3 898	15 %	2 %	10,3 %
UK	4 236	8 %	2 %	8,6 %	4 236	9 %	2 %	9,0 %
Autres	169	na	na	na	169	na	na	na
TOTAL	411 200				331 617			

Les principales hypothèses opérationnelles utilisées dans la construction budgétaire sont en ligne avec les données historiques observées pour chaque UGT.

Le Groupe présente des analyses de sensibilité aux hypothèses clés sur le WACC, le taux de croissance à perpétuité et le résultat opérationnel d'activité (ROA) normatif. Les résultats de ces analyses, en matière de dépréciation des goodwill sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Pays	2016				
	Écarts d'acquisition	Marge des tests ⁽¹⁾	WACC + 1 point ⁽²⁾	Taux de croissance nul ⁽²⁾	Taux ROA normatif - 1 point ⁽²⁾
France	127 396	398 818	-	-	-
Amérique du Nord	69 214	109 577	-	-	-
Allemagne	65 910	101 514	-	-	-
Scandinavie	43 159	132 828	-	-	-
Pays-Bas	21 097	78 000	-	-	-
Espagne	19 991	29 627	-	-	-
Italie	19 507	96 174	-	-	-
Offshore + Asie	13 352	6 547	(15)	-	-
Belgique	12 686	69 619	-	-	-
Suisse	10 177	33 479	-	-	-
Nearshore	4 306	14 557	-	-	-
UK	4 236	99 836	-	-	-
Autres	169	-	-	-	-
TOTAL	411 200	1 170 576	(15)	0	0

Pays	2015				
	Écarts d'acquisition	Marge des tests ⁽¹⁾	WACC + 1 point ⁽²⁾	Taux de croissance nul ⁽²⁾	Taux ROA normatif - 1 point ⁽²⁾
France	112 026	308 697	(3 993)	(2 846)	(2 461)
Amérique du Nord	57 671	114 271	(240)	(51)	(299)
Allemagne	40 503	125 691	-	-	-
Scandinavie	40 370	60 054	(682)	(361)	(605)
Pays-Bas	21 097	66 980	-	-	-
Espagne	19 991	14 400	-	-	-
Italie	12 949	62 682	-	-	-
Offshore + Asie	12 690	43 896	-	-	-
Belgique	6 015	1 229	(729)	(550)	(413)
Suisse	4 236	125 338	-	-	-
Nearshore	3 898	32 024	-	-	-
UK	169	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	331 616	955 262	(5 644)	(3 808)	(3 778)

(1) Marge des tests = Valeur d'utilité - valeur des actifs à tester (y compris les écarts d'acquisition) total pour l'ensemble des UGT inclus dans le pays.

(2) Montant de dépréciation de l'UGT ou des UGT inclus dans le pays. Autres paramètres constants.

3.2 Immobilisations et amortissements

La diminution des immobilisations corporelles sur la période provient principalement de la cession d'un contrat de crédit-bail immobilier

(sortie d'un actif immobilier de 12,6 M€) provenant du rachat d'une société en France en 2015.

3.3 Participations dans les entreprises associées

(en milliers d'euros)	Total	Horex	CTL Participations	BeOne Stuttgart
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES AU 31 DÉCEMBRE 2014	3 644	2 268	1 377	
Résultat des entreprises associées	2 374	1 698	676	
Variation de périmètre	1 579			1 579
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015	7 598	3 966	2 052	1 579
Résultat des entreprises associées	5 310	3 714	1 351	245
Dividendes versés	(192)			(192)
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES AU 31 DÉCEMBRE 2016	12 716	7 680	3 403	1 632
Données financières 2016 des entreprises associées*				
Chiffre d'Affaires		61 723	92 780	9 321
Résultat opérationnel		9 269	5 407	691
Total actifs		63 285	nd	4 471
Capitaux propres		19 444	11 857	2 767

* Données en local Gaap connues ou approximées.

3.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)	Note	Valeur au bilan selon IAS 39			31/12/2016	Hierarchisation des JV des actifs financiers			
		Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat		31/12/2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIFS									
Actifs financiers non courants :		33 959	46 163		80 122	81 311	27 140	0	19 023
- Titres disponibles à la vente			46 163		46 163	40 195	27 140		19 023
- Dépôts et cautionnements		8 543			8 543	7 584			
- Autres actifs long terme (prêts et créances) ⁽¹⁾		25 416			25 416	33 532			
Clients	3.5	579 164			579 164	499 378			
Autres actifs courants ⁽²⁾	3.5	6 562			6 562	6 057			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6			94 986	94 986	91 918	94 986		

(1) Les autres actifs long terme sont composés en particulier de prêts vis-à-vis des entreprises associées (cf. note 4.1).

(2) Hors créances fiscales, sociales et charges constatées d'avance.

La juste valeur des autres actifs ne diffère pas de leur valeur nette comptable.

Les titres disponibles à la vente comprennent les participations suivantes :

Entité	% intérêts	Juste valeur Ouverture	Acquisition (cession)	Variation de juste valeur	Juste valeur Clôture	Niveau hiérarchique JV	Données utilisées
AUSY ⁽¹⁾	9,26 %	22 672	1 399	3 069	27 140	1	Cours de Bourse - OPA
FCP XANGE		2 871	13	250	3 133	3	Valeur liquidative
PHINERGY LTD	12,83 %	8 391			8 391	3	
AUTRES		6 262	1 237		7 499	3	
TOTAL		40 195	2 649	3 319	46 163		

(1) Les 509 614 actions Ausy détenus par ALTEN SA au 31 décembre 2016 ont été apportées en janvier 2017 dans le cadre de l'OPA de Randstad France sur Ausy. La juste valeur des actions Ausy a été ajustée au prix de l'offre au 31 décembre 2016.

3.5 Actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
CLIENTS		
Valeurs brutes	585 947	503 979
Dépréciations	(6 783)	(4 600)
TOTAL	579 164	499 378
AUTRES ACTIFS COURANTS		
Stocks	110	147
Créances sociales	3 527	3 192
Créances fiscales	22 300	25 014
Autres créances	7 557	6 555
Dépréciations des autres créances	(1 105)	(644)
Charges constatées d'avance	11 292	9 896
TOTAL	43 680	44 159

Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille des créances clients par ancienneté :

(en k€)	31/12/2016					31/12/2015				
	Non échues	Moins de 6 mois	6 mois à un an	Plus d'un an	Solde	Non échues	Moins de 6 mois	6 mois à un an	Plus d'un an	Solde
CLIENTS										
Valeurs brutes	432 360	130 094	11 132	12 361	585 947	419 225	76 056	4 566	4 131	503 979
Provisions	0	(1 450)	(573)	(4 760)	(6 783)		(375)	(468)	(3 756)	(4 600)
VALEURS NETTES	432 360	128 644	10 560	7 601	579 164	419 225	75 681	4 098	375	499 378

Sur la base de son expérience et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, le Groupe estime que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

3.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	1 389	1 282
Disponibilités	93 597	90 636
TOTAL	94 986	91 918

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur juste valeur. Elles sont constituées par des SICAV monétaire et des valeurs négociables d'une maturité inférieure à 3 mois.

3.7 Passifs financiers courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Aug.	Rbt.	Var. périmètre	Autres (écart conversion, reclassement)	31/12/2016	Courant	Non courant
Emprunts bancaires et dettes assimilées	50 834	52 165	(18 563)	3 051	790	88 277	78 614	9 663
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	38 261	50 904	(3 146)	147	(23)	86 143	77 577	8 566
<i>Autres emprunts et dettes assimilées</i>	12 573	1 261	(15 417)	2 904	813	2 134	1 037	1 097
Concours bancaires	23 694		(22 253)	678	13	2 132	2 132	
Dépôts et cautionnements reçus	162		(317)	257		103		103
Autres passifs financiers	226	13	(14)			225	225	
TOTAL	74 917	52 178	(41 147)	3 986	803	90 738	80 972	9 766

Emprunts auprès des établissements de crédit

Le montant des emprunts auprès des établissements de crédit s'élève à 86,1 M€ au 31 décembre 2016.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	EUR	USD	GBP	CAD	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	86 143	80 810	1 423	1 443	2 467	10 009	76 134

Le poste se compose au 31 décembre 2016 :

- du tirage du nouveau « Club Deal » à hauteur de 72 M€ (financement court terme à taux variable) sur une ligne ouverte de 160 M€ ;
- d'un emprunt souscrit fin décembre 2013 d'un nominal de 5 M€ et remboursable sur 3 ans (taux variable Euribor 3 mois + 0,5 %). Le capital restant dû s'élève à 1,7 M€ au 31 décembre 2016 ;
- d'un emprunt souscrit fin décembre 2016 d'un nominal de 7 M€ et remboursable sur 3 ans (taux fixe de 0,4 %),
- d'autres emprunts à moyen et long terme libellés en devises étrangères pour un montant de 5,3 M€.

À noter également le remboursement sur la période d'une dette Senior issue du rachat d'une société en France en 2015 pour un montant 2,6 M€.

Autres emprunts et dettes assimilées

Les autres emprunts et dettes assimilées sont constitués au 31 décembre 2016 notamment de dettes de crédit-bail pour un montant de 1,4 M€. Il convient de noter la cession d'un contrat de crédit-bail immobilier en fin d'exercice qui est venu éteindre une dette d'un montant de 9,4 M€.

3.8 Autres passifs courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variation	Var. périmètre	Écart de conversion	31/12/2016	Courant	Non courant
Compléments de prix ⁽¹⁾	27 485	(1 038)	3 930	598	30 975	16 345	14 630
Dettes sociales	160 253	16 734	5 554	(776)	181 765	178 003	3 761 ⁽²⁾
Dettes fiscales	97 941	(971)	3 504	(89)	100 385	100 385	
Produits constatés d'avance	26 929	689	328	(103)	27 843	27 843	
Autres passifs ⁽³⁾	35 321	11 163	1 458	1 958	49 900	49 874	27
TOTAL	347 930	26 577	14 775	1 588	390 869	372 451	18 418

(1) Compléments de prix relatif aux sociétés acquises ayant leur contrepartie en goodwill. La juste valeur est déterminée à partir de données de marché observables (niveau 3).

(2) Dettes relatives aux comptes épargne-temps.

(3) Le poste est notamment constitué d'avoir à établir.

3.9 Provisions et avantages du personnel

Provisions

(en milliers d'euros)	Litiges sociaux ⁽¹⁾	Litiges commerciaux ⁽²⁾	Autres risques ⁽³⁾	TOTAL
AU 31/12/2015	4 131	60	5 584	9 774
Variations de périmètre			40	262
Variations de change	(1)	3	(13)	(11)
Dotations de l'exercice	1 145	1 358	4 006	6 510
Reprises (provisions utilisées)	(973)		(803)	(1 775)
Reprises (provisions non utilisées)	(450)	(18)	(931)	(1 398)
AU 31/12/2016	3 852	1 443	8 067	13 361
Dont provisions courantes	2 876	1 400	6 987	11 263
Dont provisions non courantes	976	43	1 080	2 098

(1) Les litiges sociaux concernent des montants individuellement non significatifs.

(2) La dotation de l'exercice correspond essentiellement à une perte à terminaison sur un projet d'une filiale en France.

(3) Les autres risques concernent des provisions couvrant principalement des risques à nature sociale et fiscale.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont essentiellement composés des engagements de fin de carrière. Ces engagements ont été déterminés sur la base d'hypothèses mises à jour en fin d'année 2016. Le Groupe ne dispose d'aucun actif de couverture au titre de ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière.

(en milliers d'euros)	Engagement total
AU 01/01/2015	15 155
Variations de périmètre	1 267
Reclassement	400
Coût des services rendus	2 743
Charge d'intérêts	515
Pertes/(Gains) actuariels	(2 198)
Prestations payées	(282)
AU 31/12/2015	17 600
Variations de périmètre	447
Reclassement	0
Coût des services rendus	2 827
Charge d'intérêts	393
Pertes/(Gains) actuariels	399
Prestations payées	(45)
AU 31/12/2016	21 622

A noter que l'engagement est composé de 144 K€ au titre des indemnités de départ en retraite de deux mandataires sociaux disposant d'un contrat de travail.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de l'engagement sont présentées dans le tableau suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	1,85 %	2,40 %
Taux de turn-over (données historiques constatées)	Tranche d'âge	Tranche d'âge
Taux de revalorisation des salaires		
Cadres	1,50 %	1,50 %
Non-cadres	2,50 %	2,50 %
Taux de charges patronales		
• Cadres	44,80 à 48,00 %	44,80 à 48,00 %
• Non cadres	43,73 à 47,50 %	43,73 à 47,50 %
Table de mortalité		
• Femmes	TPGF05	TPGF05
• Hommes	TPGH05	TPGH05
Âge de départ à la retraite	65 ans	65 ans

Le taux de rotation du personnel est appréhendé société par société en fonction des données historiques observées. L'impact de la variation du taux d'actualisation dans le calcul de l'engagement est présenté dans le tableau suivant :

	- 0,5 point	Valeur centrale	+ 0,5 point
TAUX D'ACTUALISATION	1,35 %	1,85 %	2,35 %
TOTAL ENGAGEMENT (K€)	23 851	21 622	19 661

3.10 Achats consommés

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Achats et sous-traitance opérationnels	(152 341)	(117 056)
Achats non stockés	(12 599)	(9 755)
TOTAL	(164 940)	(126 811)

3.11 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Salaires et charges sociales	(1 185 272)	(1 063 183)
Litiges sociaux	278	495
Indemnités fin de carrière	(2 783)	(2 461)
Taxes assises sur les salaires	(21 813)	(21 529)
Participation	(5 167)	(5 061)
TOTAL	(1 214 756)	(1 091 738)

Le poste « Salaires et charges sociales » est minoré des crédits d'impôts recherche (CIR) et des crédits d'impôts compétitivité emploi (CICE). Les charges sociales dans le cadre de régimes à cotisations définies se sont élevées à 244,0 M€ en 2016 (contre 224,1 M€ en 2015).

3.12 Charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Locations, entretiens	(48 943)	(44 762)
Personnel extérieur, honoraires	(25 045)	(22 936)
Transports et déplacements	(60 322)	(58 368)
Autres charges externes	(24 720)	(22 879)
TOTAL	(159 029)	(148 944)

3.13 Impôts et taxes et versements assimilés

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Taxe professionnelle et assimilée	(1 404)	(1 348)
Taxe foncière	(99)	(98)
Autres impôts et taxes	(8 013)	(6 810)
TOTAL	(9 516)	(8 255)

3.14 Autres produits et charges d'activité

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Charges		
Dotations aux provisions pour dép. sur actifs circulants	(4 119)	(1 243)
Pertes sur créances irrécouvrables	(765)	(803)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(4 586)	(3 673)
Valeur comptable des immobilisations cédées	(785)	(302)
Autres charges	21	(306)
TOTAL DES CHARGES	(10 234)	(6 327)
Produits		
Reprise de provisions sur créances	1 588	1 732
Reprises de provisions pour risques et charges	700	2 779
Prix de cession des immobilisations cédées	453	155
Autres produits	146	316
TOTAL DES PRODUITS	2 887	4 981
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'ACTIVITÉ	(7 347)	(1 346)

3.15 Paiements fondés sur des actions

Le Conseil d'administration d'ALTEN SA a attribué des actions gratuites au cours de l'exercice dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016. Cette attribution a fait l'objet de 6 plans distincts dont les principales modalités sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PLAN	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'administration	27/07/2016	27/07/2016	27/07/2016	20/09/2016	27/10/2016	23/12/2016	
Catégorie d'instruments financiers attribués	Action ordinaire	Action de Préférence de catégorie A	Action de Préférence de catégorie B	Action ordinaire	Action de Préférence de catégorie B	Action de Préférence de catégorie A	
Nombre d'instruments financiers attribués	99 880	2 520	1 873	99 800	500	230	
Dont nombre attribuées aux salariés	99 880	840	1 873	99 800	500	230	
Dont nombre attribuées aux mandataires sociaux		1 680					
Nombre d'instruments financiers caduques sur la période	16 040		207				
Nombre d'instruments financiers restant au 31/12/2016	83 840	2 520	1 666	99 800	500	230	
Juste valeur de l'instrument financier (en €)	55,1	3 460,4	1 438,7	59,6	1 702,7	3 967,2	
Date d'attribution définitive	27/07/2017	27/07/2017	27/07/2018	20/09/2017	27/10/2018	23/12/2017	

PLAN	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Fin de période de conservation/d'incessibilité	27/07/2018	27/07/2019	27/07/2020	20/09/2018	27/10/2020	23/12/2019	
Coût des services rendus 2016 (en k€)	1 529	3 761	580	1 662	76	20	7 629
Coût du forfait social 2016 (en k€)	306	750	80	209	30	0	1 376
TOTAL							9 004

À l'issue de la période de conservation, les Actions de Préférence de catégorie A et B sont convertibles en actions ordinaires selon l'atteinte de critères de performance et de présence.

La parité de conversion est la suivante : 1 Action de Préférence = $(100 \times M \times \text{Coef CA}) \times 20 \% + (100 \times M \times \text{Coef ROA}) \times 80 \%$.

ACTION DE PRÉFÉRENCE DE CATÉGORIE A

Chiffre d'affaires 2018 (CA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du CA (Coef CA)	Résultat opérationnel d'activité 2018 (ROA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du ROA (Coef ROA)	Coefficient Multiplicateur lié à la Présence (M)
> ou = 1 850	> ou = 20 %	100 %	> ou = 183	> ou = 20,0 %	100 %	
1 810	17,5 %	80 %	179	17 %	80 %	Par défaut = 0,01
1 772	15,0 %	60 %	175	15 %	60 %	
1 734	12,5 %	40 %	171	12 %	40 %	Présence au 2 ^e anniversaire de l'attribution = 0,02
1 695	10,0 %	20 %	168	10 %	20 %	
< 1 695	< 10,0 %	0 %	< 168	< 10,0 %	0 %	Présence au 3 ^e anniversaire de l'attribution = 1

ACTION DE PRÉFÉRENCE DE CATÉGORIE B

Chiffre d'affaires 2018 (CA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du CA (Coef CA)	Résultat opérationnel d'activité 2018 (ROA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du ROA (Coef ROA)	Coefficient Multiplicateur lié à la Présence (M)
> ou = 1 850	> ou = 26 %	100 %	> ou = 192	> ou = 26 %	100 %	
1 810	22,0 %	80 %	186	22,0 %	80 %	Par défaut = 0,01
1 772	18,0 %	60 %	180	18,0 %	60 %	
1 756	14,0 %	40 %	174	14,0 %	40 %	Présence au 3 ^e anniversaire de l'attribution = 0,01
1 695	10,0 %	20 %	168	10,0 %	20 %	
< 1 695	< 10,0 %	0 %	< 168	< 10,0 %	0 %	Présence au 4 ^e anniversaire de l'attribution = 1

Par ailleurs, 22 472 stock-options issues des plans 2009 et 2010 sont encore en circulation au 31 décembre 2016 et sont susceptibles de diluer le capital social pour un maximum de 0,07 %.

3.16 Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Coûts de restructuration	(364)	(5 754)
Honoraires liés à l'acquisition de nouvelles sociétés	(1 850)	(1 549)
Redressements sociaux et fiscaux	(11 626)	477
Autres	(697)	1 335
TOTAL RÉSULTAT NON COURANT	(14 537)	(5 491)
Dont charges non courantes	(16 981)	(8 117)
Dont produits non courants	2 444	2 626

Les coûts de restructuration concernent les coûts engendrés par des mesures ponctuelles d'adaptation liées à la dégradation de l'environnement économique (chômage partiel, réductions d'effectifs, regroupements des sites...) et par des réorganisations dans les sociétés récemment acquises. En 2016, ce poste concerne principalement des coûts supportés sur des entités allemandes récemment acquises.

Le poste « Autres » concerne pour l'essentiel des variations de dettes sur compléments de prix (0,7 M€) dans le cadre de l'application d'IFRS 3.

3.17 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'intérêts bancaires	(1 481)	(869)
Intérêts sur contrats de location-financement	(415)	(427)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(1 896)	(1 296)
Revenus des créances et placements	530	195
Produits de cession des VMP	0	1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(1 366)	(1 099)
Pertes de change	(4 478)	(9 178)
Autres charges financières	(468)	(1 220)
Charges financières d'actualisation (IFC)	(393)	(515)
Dotations aux provisions financières	0	(22)
Autres charges financières	(5 338)	(10 934)
Charges financières d'actualisation (IFC)	(393)	(515)
Dotations aux provisions financières	0	(22)
Autres charges financières	(5 338)	(10 934)
Gains de change	4 628	11 013
Autres produits financiers	1 215	3 336
Produits financiers d'actualisation	707	316
Reprises de provisions financières	56	2 263
Autres produits financiers	6 606	16 927
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS NETS	1 268	5 993
RÉSULTAT FINANCIER NET	(98)	4 894

Le coût de l'endettement net est en hausse en 2016 compte tenu d'un recours plus important sur l'exercice à du financement externe,

3.18 Impôts sur les résultats

Analyse de la charge d'impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Résultat Net : Groupe et Minoritaires	112 746	106 744
Résultat des sociétés mises en équivalence	(5 310)	(2 374)
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Paiements fondés sur des actions	7 629	(74)
Charge d'impôt constatée	49 854	47 592
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	164 920	151 889
Taux d'impôt de la société consolidante	34,43 %	34,43 %
Charge théorique d'impôt	56 787	52 300
Taxe spéciale 3 % sur dividendes versés	1 028	1 790
Contribution additionnelle 10,7 %	0	897
Différence de taux d'imposition avec les sociétés étrangères	(5 757)	(5 355)
Divers crédits d'impôts	(10 578)	(10 196)
Impôts différés non activés	720	775
Reclassement CVAE	7 157	6 718
Autres différences permanentes	497	664
IMPÔT EFFECTIVEMENT CONSTATÉ	49 854	47 592
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	30,23 %	31,33 %
Ventilation de l'impôt :		
Impôts différés	(609)	(2 087)
Impôts exigibles	50 463	49 679
TOTAL	49 854	47 592

Impôts différés

Les créances et dettes d'impôts différés se décomposent en :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Participation des salariés	1 757	1 697
Indemnités de fin de carrière	6 510	5 451
Autres décalages temporaires	2 012	389
Déficits reportables	1 998	3 785
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	12 277	11 322
Dont :		
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	13 368	13 317
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	(1 091)	(1 995)

La variation des impôts différés s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés au début de l'exercice	11 322	11 662
Impact en résultat global IAS 19/IFRIC 21	105	(742)
Variations de périmètre	218	(1 197)
Variations de change	22	(488)
Charges (ou produits) de l'exercice	609	2 087
IMPÔTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	12 277	11 322

Le montant des impôts différés non activés se rapportant à des déficits reportables s'élève à 3,7 M€ (11,9 M€ en base) au 31 décembre 2016.

3.19 Segments opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information financière publiée ci-après correspond à l'information sur laquelle le principal décideur opérationnel (le Président) s'appuie en interne pour évaluer la performance des segments.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016			31/12/2015		
	France	International	TOTAL	France	International	TOTAL
Chiffre d'Affaires net	830 100	918 205	1 748 306	795 312	745 594	1 540 906
Résultat opérationnel d'activité	92 894	88 036	180 930	83 203	69 283	152 486
Taux ROA/CA du segment	11,2 %	9,6 %	10,3 %	10,5 %	9,3 %	9,9 %
Résultat opérationnel courant	83 889	88 036	171 925	83 277	69 283	152 560
Résultat opérationnel	72 388	85 001	157 389	82 644	64 425	147 068
Résultat financier	3 860	(3 958)	(98)	4 394	500	4 894
Charge d'impôt	(25 427)	(24 427)	(49 854)	(28 654)	(18 938)	(47 592)
Résultat des Société intégrées	50 821	56 616	107 437	58 384	45 986	104 370
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	55 886	56 861	112 746	60 758	45 986	106 744

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016			31/12/2015		
	France	International	TOTAL	France	International	TOTAL
Écart d'acquisition	127 396	283 804	411 200	112 027	219 590	331 617
Dont dépréciation de l'exercice			0			0
Participations dans les entreprises associées	5 065	245	5 310	6 018	1 579	7 598
Effectifs fin de période	10 800	13 200	24 000	10 145	10 255	20 400
Trésorerie à la clôture	26 582	68 404	94 986	37 185	54 733	91 918
Passifs financiers	82 558	8 179	90 737	67 989	6 927	74 916
INVESTISSEMENTS NETS DE LA PÉRIODE	10 238	75 873	86 111	20 025	44 524	64 549

La contribution des sociétés acquises en 2016 au chiffre d'affaires 2016 s'est élevée à 58 266 k€ (France et hors France).

3.20 Résultat par action

(en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat (part du Groupe)	112 404 921	106 261 919
Nombre moyen pondéré d'actions	33 218 632	33 151 373
Résultat par action	3,38	3,21

(en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat	112 404 921	106 261 919
Effet dilutif	0	0
Résultat dilué	112 404 921	106 261 919
Nombre moyen pondéré d'actions	33 218 632	33 151 373
Effet des dilutions	446 008	11 622
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution potentielle	33 664 640	33 162 995
Résultat dilué par action	3,34	3,20

3.21 Dividendes par action

	2017*	2016	2015
Date de versement des dividendes sur les résultats de l'exercice précédent	nd	31 mai 2016	25 juin 2015
Date de l'Assemblée Générale statuant sur la proposition de distribution de dividendes	22 juin 2017	24 mai 2016	18 juin 2015
Montant total de la distribution (en milliers d'euros) sur le résultat de l'exercice précédent	33 225	33 224	33 160
Dividende par action sur le résultat de l'exercice précédent (en euro et par action)	1,00	1,00	1,00

* Soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale et fonction du nombre de titres en circulation à cette date

3.22 Tableau des flux de trésorerie

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET AUTRES PRODUITS/CHARGES CALCULÉES

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Amortissements immobilisations incorporelles	2 888	2 427
Amortissements immobilisations corporelles	8 578	7 882
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Provisions pour risques et charges	6 511	2 444
Autres produits et charges calculées	745	(1 272)
TOTAL	18 723	11 481

DÉTAIL DES IMPÔTS PAYÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Remboursements reçus	5 974	3 117
Versements effectués	(58 283)	(53 832)
TOTAL	(52 309)	(50 715)

DÉTAIL DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR LE BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Variation du BFR net - clients	(36 624)	2 899
Variation du BFR net - fournisseurs	1 943	(3 475)
Variation du BFR net - autres créances et dettes d'exploitation	13 735	(3 949)
TOTAL	(20 946)	(4 525)

INCIDENCES DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET COMPLÉMENTS DE PRIX

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Acquisitions de titres de filiales consolidées	(70 490)	(64 312)
Trésorerie liée aux nouvelles filiales consolidées	12 424	14 037
Trésorerie liée aux filiales déconsolidées	(33)	66
Paie ment des compléments de prix	(28 512)	(8 370)
TOTAL	(86 611)	(58 645)

AUGMENTATION DE CAPITAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Levées de stock-options	503	1 366
Exercice de bons de souscription d'actions	0	0
TOTAL	503	1 366

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Transactions avec les parties liées

Rémunérations accordées aux mandataires sociaux dirigeants ⁽¹⁾

	2016		2015	
	Montant versé	Montant dû	Montant versé	Montant dû
Simon AZOULAY ⁽²⁾				
• rémunération fixe	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
• avantages en nature	5 811 €	5 811 €	5 811 €	5 811 €
TOTAL	125 811 €	125 811 €	125 811 €	125 811 €
Gérald ATTIA ⁽³⁾				
• rémunération fixe	205 118 €	205 118 €	178 224 €	178 224 €
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence	84 000 €	84 000 €	84 000 €	84 000 €
• avantages en nature	4 152 €	4 152 €	4 148 €	3 873 €
TOTAL	293 270 €	293 270 €	266 372 €	266 097 €
Bruno BENOLIEL				
• rémunération fixe	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 157 €
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
• avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	249 157 €	249 157 €	249 157 €	249 157 €
Pierre MARCEL				
• rémunération fixe	324 006 €	324 006 €	324 006 €	324 006 €
• rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
• rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
• jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
• avantages en nature	5 254 €	5 254 €	4 973 €	4 973 €
TOTAL	329 260 €	329 260 €	328 979 €	328 979 €

(1) Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

(2) La société SGTI 2, dont Monsieur AZOULAY, était Président et associé unique, dissoute en mai 2016, a perçu, au titre de l'exercice 2016, 37 500 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero, 37 500 de la société ALTEN Ltd, filiale de la société ALTEN Europe à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director, 37 500 euros de la société Atexis Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Administrador unico.

La société SGTI, dont Monsieur Simon AZOULAY est le Président et l'associé unique, a également perçu, au titre de l'exercice 2016, 75 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero ; Il lui reste à percevoir en 2017, 37 500 euros à ce titre, 112 500 euros de la société ALTEN Ltd à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Director, 75 000 euros de la société Atexis Spain SLU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Administrador unico. Il lui reste à percevoir en 2017, 37 500 euros à ce titre.

(3) Gérald ATTIA a perçu en février 2017, au titre de l'exercice 2016, 84 000 euros par la société de droit espagnol ALTEN Spain SAU, à titre de jetons de présence dans le cadre de l'exercice de son mandat de Consejero. L'avantage en nature correspond à un véhicule de fonction.

Par ailleurs, Monsieur Gérald Attia et Monsieur Pierre Marcel ont été chacun attributaires de 840 actions de préférences de catégories A (cf. note 3.15). Ces 840 instruments financiers ont été valorisés à la date d'attribution par le Conseil d'administration à 2 906 744 euros*.

* Valeur des actions lors de leur attribution dans le cadre des LTIP à 3 ans, telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2 mais avant étalement de la charge. Par ailleurs, il est rappelé qu'aucun LTIP (stock-options, actions gratuites etc.) n'a été mis en place par ALTEN depuis 2008 pour les dirigeants mandataires sociaux.

Rémunérations accordées aux mandataires sociaux non dirigeants

Le Conseil d'administration a accordé des jetons de présence aux Administrateurs non dirigeants pour l'exercice 2016.

	2016	
	Montant versé	Montant dû
Evelyne FELDMAN		
Jetons de présence	Néant	6 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant
Philippe TRIBAUDEAU		
Jetons de présence	Néant	4 500 €
Autres rémunérations	Néant	Néant
Marc EISENBERG		
Jetons de présence	Néant	1 500 €
Autres rémunérations	Néant	Néant
Jane SEROUSSI		
Jetons de présence	Néant	9 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant
Emily AZOULAY		
Jetons de présence	Néant	3 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant
Anaëlle AZOULAY		
Jetons de présence	Néant	2 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant
Jérôme VALAT		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	Contrat de travail	Contrat de travail
TOTAL	0 €	26 000 €

Information relative aux régimes de cotisations définies pour les mandataires sociaux

Les cotisations sociales enregistrées au titre de l'exercice 2016 pour les dirigeants se sont élevées à 486 k€ (475 k€ en 2015).

Transactions avec les parties liées

Filiales non consolidées, entreprises associées du Groupe ou sociétés contrôlées directement par les dirigeants du Groupe.

AU COMPTE DE RÉSULTAT :

	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	299	0
Autres produits (charges) d'exploitation	(3 761)	(3 596)
Produits (charges) financiers	688	995
TOTAL	(2 774)	(2 600)

AU BILAN :

	31/12/2016	31/12/2015
Actifs financiers long terme ⁽¹⁾	23 217	33 509
Clients	124	24
Autres créances	33	54
ACTIF	23 374	33 587
Fournisseurs	1 058	1 252
Autres dettes	11	0
PASSIF	1 058	1 252

(1) La diminution sur l'exercice provient essentiellement du remboursement d'un prêt sur une entreprise associée.

Le Groupe a cédé les droits d'un contrat de crédit-bail immobilier à une entreprise liée au cours de l'exercice, générant une plus-value de 50 k€.

4.2 Actif et passif éventuels

Actif éventuel

Néant

Passif éventuel

À la suite d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014, les rectifications proposées par l'administration fiscale conduisent à des rappels en matière de

crédit d'impôt recherche pour un montant total de 8,5 M€. Au regard des arguments de droit et de fait pouvant être argués par ALTEN SA, nous avons toute légitimité à poursuivre notre contestation des rectifications proposées. En conséquence, aucun montant n'a été provisionné dans les comptes 2016 et ALTEN SA va poursuivre ses échanges avec l'administration fiscale dans le cadre des recours hiérarchiques ouverts afin de continuer à défendre la légitimité de ses positions en matière de crédit d'impôt recherche.

4.3 Capital social

Nombre d'actions (valeur nominale 1,016 euro)	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Au 31 décembre 2015	33 662 625	(467 397)	33 195 228
Levée d'options/BSA	25 100		25 100
Autres augmentations de capital			
Actions propres			
Achats			
Ventes			
Transferts			
Mouvements dans le cadre du contrat de liquidité		4 441	4 441
AU 31 DÉCEMBRE 2016	33 687 725	(462 956)	33 224 769

4.4 Actions propres

Dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres actions, la Société a procédé en cours d'exercice aux différentes opérations d'achat et de vente indiquées ci-dessous

	31/12/2016	31/12/2015
Actions non affectées		
Détentions à l'ouverture	460 022	460 022
Achats d'actions		
Ventes d'actions		
Reclassements		
Détention à la clôture	460 022	460 022
Contrat de liquidité		
Détentions à l'ouverture	7 375	7 727
Achats d'actions	165 732	186 337
Ventes d'actions	(170 173)	(186 689)
Reclassements		
Détention à la clôture	2 934	7 375
TOTAL	462 956	467 397

4.5 Engagements financiers

ENGAGEMENTS LIÉS AU PÉRIMÈTRE DU GROUPE :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Nantissements et cautions données		
ALTEN SA ⁽¹⁾	10 000	10 000
Garanties bancaires données		
ALTEN Italia	174	139
ALTEN Nederland	158	75
ALTEN Spain	1 768	2 044
Anotech Energy France	19	56
Nexse SRL	350	0
Anotech Energy Nigeria	9	14
G-Fit Maroc	4	11
TSS Group OY	360	360
Visitec Oy	200	1 199
ALTEN Sverige	2 188	0
TOTAL	15 230	13 898
Nantissements, cautions et garanties reçues		
<i>(en garantie des garanties de passif)</i>		
ALTEN Belgium	500	500
ALTEN Canada	352	183
ALTEN Europe	2 700	950
ALTEN GmbH		1 100
ALTEN Nederland		1 500
ALTEN SA	2 350	2 000
ALTEN SIR		200
ALTEN Sweden	587	411
ALTEN Casoft Labs inc	1 660	732
Anotech Energy USA	379	
ALTEN Life Sciences	2 500	
ALTEN Italia	750	
ALTEN Casoft Labs Singapore	142	
Avenir Conseil Formation	45	
(autres)		
HPTI ⁽²⁾	21 400	22 000
TOTAL	54 766	51 576

(1) Cautions de 10 M€ en garantie d'un emprunt bancaire souscrit par Horex, entreprise associée.

(2) Nantissement des titres détenus par l'entreprise associée, CTL Participations, en garantie d'un prêt octroyé par le Groupe.

Engagements liés au financement du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Lignes de crédit reçues non utilisées	117 165	151 533

Engagements liés aux activités opérationnelles

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Locations simples ⁽¹⁾	129 948	94 943
Locations financières ⁽²⁾	1 380	12 600

(1) Dont locations immobilières : 108 260 k€.

(dont : 22 441 k€ à moins d'un an, 65 489 k€ de 2 à 5 ans et 20 329 k€ à plus de 5 ans).

(2) Les redevances restant dues au 31 décembre 2016 se répartissent comme suit :

Nature des immobilisations (en milliers d'euros)	Redevances restant dues			Dont part < un an	Dont part > un an
	Capital	Intérêts	Total		
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 281	98	1 380	1 017	363
TOTAL	1 281	98	1 380	1 017	363

Actifs donnés en garantie :	Montant (k€)	Nature d'actif
Des opérations de location-financement (voir Note 3,2)	1 342	immobilisations

Options d'achats d'intérêts minoritaires

ALTEN SIR GSS : Au terme du protocole signé le 26 novembre 2014, signature de promesses d'achat et de vente croisés sur les 49 % détenus par le minoritaire.

La Direction estime qu'il n'existe pas, à la clôture de l'exercice, en dehors de l'engagement mentionné ci-dessus, d'autres engagements qui seraient de nature à affecter significativement la situation financière du Groupe.

4.6 Honoraires d'audit

Le tableau ci-dessous présente les honoraires des Commissaires aux comptes d'ALTEN SA (KPMG et Grant Thornton) sur le Groupe :

	KPMG				GRANT THORNTON			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes :								
• Émetteur	195	190	68 %	81 %	206	201	20 %	20 %
• Filiales intégrées globalement	73	13	25 %	6 %	575	596	57 %	58 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes :								
• Émetteur	0	0	0 %	0 %	26	82	3 %	8 %
• Filiales intégrées globalement	0	0	0 %	0 %	202	132	20 %	13 %
SOUS-TOTAL	268	203	93 %	87 %	1 008	1 011	100 %	98 %
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social								
• Émetteur								
• Filiales intégrées globalement	19	31	7 %	13 %	4	0	0 %	0 %
Autres								
• Émetteur								
• Filiales intégrées globalement	0	0	0 %		0	17	0 %	2 %
SOUS-TOTAL	19	31	7 %	13 %	4	17	0 %	2 %
TOTAL	287	234	100 %	100 %	1 012	1 028	100 %	100 %

20.3.2 COMPTES ANNUELS 2016

1. BILAN

1.1 Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	55 468	16 197	39 271	37 855
Immobilisations corporelles	23 197	17 285	5 912	5 534
Immobilisations financières	232 287	30 929	201 358	201 940
ACTIF IMMOBILISÉ	310 951	64 410	246 541	245 329
Clients et comptes rattachés	155 573	2 262	153 312	123 151
Autres créances	136 516	129	136 387	118 350
Valeurs mobilières de placement	199		199	400
Disponibilités	5 125		5 125	5 495
Charges constatées d'avance	5 636		5 636	4 787
ACTIF CIRCULANT	303 050	2 390	300 660	252 182
Écart de conversion actif	1 864		1 864	1 249
TOTAL GÉNÉRAL	615 865	66 800	549 065	498 760

1.2 Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Capital	34 240	34 215
Primes liées au capital	46 749	46 272
Réserves et Report à Nouveau	164 644	163 555
Résultat de l'exercice	54 545	34 313
CAPITAUX PROPRES	300 179	278 354
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 773	11 392
Emprunts et dettes assimilées	764	627
Emprunts et dettes financières diverses	59 740	57 935
Fournisseurs et comptes rattachés	54 002	42 106
Dettes fiscales et sociales	98 695	87 479
Autres dettes	17 141	17 360
Produits constatés d'avance	2 513	2 571
DETTES	232 855	208 079
Écart de conversion passif	1 258	935
TOTAL GÉNÉRAL	549 065	498 760

2. COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016	2015
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	505 595	465 268
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 662	2 277
Autres produits	9 850	9 660
Produits d'exploitation	518 107	477 206
Autres achats et charges externes	179 767	160 464
Impôts taxes et versements assimilés	17 877	16 760
Charges de personnel	277 796	264 402
Dotations aux amortissements et provisions	6 896	6 508
Autres charges d'exploitation	1 472	1 173
Charges d'exploitation	483 809	449 308
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 298	27 898
RÉSULTAT FINANCIER	30 014	8 437
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	64 312	36 335
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(12 768)	2 670
Participation des salariés	0	1 768
Impôts sur les bénéfices	(3 001)	2 924
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	54 545	34 313

Sommaire détaillé des notes annexes

3. ANNEXE	247	3.4 Règles et méthodes comptables	247
3.1 Informations générales sur ALTEN SA	247	3.5 Notes du bilan	249
3.2 Faits marquants	247	3.6 Notes du compte de résultat	254
3.3 Événements postérieurs à la clôture	247	3.7 Autres informations	257
		3.8 Tableau des filiales et participations	259

3. ANNEXE

3.1 Informations générales sur ALTEN SA

Fondé en 1988, ALTEN est leader européen sur le marché de l'Ingénierie et du Conseil en Technologie (ICT).

ALTEN SA réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et Systèmes d'Information des grands comptes industriels, télécom et tertiaires.

ALTEN SA intervient chez ses clients selon différents types d'offres :

- en mode consulting ;
- en mode *workpackage* ou « plateaux globalisés ». Ces prestations sont réalisées pour la plupart en engagement de moyens, et facturées au temps passé, ou en unités d'œuvre ;
- en mode projet ou forfait pour lesquels ALTEN SA est tenu à une obligation de résultat pour un prix forfaitaire. Cette activité représente moins de 10 % de l'activité.

ALTEN SA est certifiée ISO depuis 1998 et est évaluée CMMI niveau 3 et ISO 27001 depuis 2016.

Le marché d'ALTEN SA recouvre l'ensemble des prestations externalisées de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies.

Les comptes consolidés du groupe ALTEN sont disponibles sur son site internet : www.alten.fr, dans l'espace « investisseurs ».

3.2 Faits marquants

3.2.1 Activité

L'activité en 2016 a été globalement satisfaisante même si les principaux donneurs d'ordre continuent d'être en recherche permanente de gains de productivité.

Le secteur de l'Automobile, les activités de Manufacturing engineering dans l'Aéronautique et le Spatial ont poursuivi leur forte croissance, déjà initiée les années précédentes. Le secteur des Telecom connaît un redémarrage progressif de ses activités. Le secteur Oil & Gas et Nucléaire a été de nouveau en difficulté en 2016, même si ALTEN SA reste peu exposé (8,5 % du chiffre d'affaires).

3.2.2 Autres informations

- Au cours du premier semestre 2016, 33 224 milliers d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires au titre de l'exercice 2015.
- ALTEN SA a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2013-2015 dont les conséquences financières ont été provisionnées dans les comptes 2016.
- Le Conseil d'administration d'ALTEN SA a attribué des actions gratuites au cours de l'exercice dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016.

3.3 Événements postérieurs à la clôture

- Les 509 614 actions AUSY détenues au 31/12/2016 ont été apportées en janvier 2017 dans le cadre de l'OPA de Randstad France sur AUSY.

3.4 Règles et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables appliqués par ALTEN SA sont conformes au Plan Comptable Général, en application du règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.4.1 Changement de méthodes comptables

L'application du règlement ANC 2015-06 n'a pas entraîné de modification dans la présentation des comptes d'ALTEN SA et dans leur comparabilité.

3.4.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée d'utilité de chaque immobilisation :

- frais de développement 5 à 10 ans/L ;
- concessions-brevets-licences informatiques 1 à 10 ans/L ;
- matériel de transport 5 ans/L ;
- matériel de bureau et informatique 1 à 5 ans/L ;
- mobilier de bureau 5 à 10 ans/L ;
- agencements, installations 3 à 10 ans/L ;
- installations techniques, matériel d'outillage 1 à 10 ans/L.

Les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels et toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Les systèmes d'information sont amortis sur une durée de six à dix ans.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Toutes les dotations aux amortissements sont comptabilisées en exploitation.

3.4.3 Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur, si du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Leur valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par

l'utilisation continue des actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les *Discounted Cash Flows* sont décrits sous la rubrique « Titres de Participation ».

Suite à la première application du règlement ANC 2015-06 applicable au 1^{er} janvier 2016 la comptabilisation des malis techniques a été revue, dans le cadre d'un changement de méthode, afin que les malis techniques soient affectés aux actifs sous-jacents selon les plus-values latentes appréciables à l'ouverture de l'exercice 2016.

Comptablement l'analyse réalisée a démontré que les actifs sous-jacents aux malis de fusion sont constitués des fonds commerciaux relatifs à l'activité des entités fusionnées et ont une durée d'utilisation non limitée d'où la nécessité de réaliser des tests de dépréciation annuels. La Société calcule une valeur d'utilité de l'entreprise correspondant à une estimation des flux de trésorerie futurs que la Société s'attend à obtenir. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition des fonds commerciaux.

3.4.4 Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste de dettes sur immobilisations.

Lorsque l'environnement économique et/ou des changements significatifs défavorables ont conduit l'entreprise acquise à réaliser un chiffre d'affaires et des résultats significativement en deçà des hypothèses retenues lors de l'acquisition, une dépréciation exceptionnelle des titres de participation est comptabilisée.

La nécessité de constater une dépréciation financière est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisée (*Discounted Cash Flows*), corrigée de l'endettement net. Cette projection est établie uniquement pour les sociétés acquises et est fondée sur les hypothèses suivantes :

- budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
- taux de croissance à l'infini : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité ;
- taux d'actualisation : ce taux correspond aux coûts moyens pondérés du capital résultant des taux sans risque, prime de risque marché et pays, coefficient bêta et au coût de l'endettement.
- endettement net (sauf pour les Fonds de commerce).

Dans le contexte actuel de conjoncture économique très évolutive, l'appréhension des perspectives d'activité est rendue plus complexe et le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver amplifié, en particulier s'agissant des prévisions de résultat et de flux de trésorerie.

3.4.5 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées dans les comptes suivants :

- immobilisations financières lorsqu'elles sont détenues à des fins de couverture d'option d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés ;
- valeurs mobilières de placement :
 - lorsqu'elles sont affectées au « contrat de liquidité » confié à un mandataire en vue de favoriser la liquidité des titres et la régularité de leurs cotations ou,
 - lorsqu'elles sont détenues dans la perspective d'une livraison aux salariés de la Société ou de ses filiales.

Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Pour déterminer la valeur brute des actions propres cédées, la méthode FIFO est utilisée. Si la valeur des actions propres affectées au contrat de liquidité est inférieure à leur valeur d'acquisition, ces actions font l'objet d'une dépréciation. Les actions propres détenues en vue de leur livraison à ses propres salariés font l'objet d'une provision calculée au prorata de la période d'acquisition écoulée. Les actions propres détenues en vue de leur livraison aux salariés de ses filiales ne font pas l'objet d'une dépréciation dans la mesure où le coût de ces actions propres égal au prix de revient des actions augmenté, le cas échéant de frais de gestion, sera refacturé au moment de leur livraison aux salariés de ses filiales.

3.4.6 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Ces dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur d'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des créances tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement à l'échéance. Le montant de la dépréciation ou de la reprise est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Pour les créances ne faisant pas l'objet d'une dépréciation individualisée, la méthode de dépréciation appliquée est une méthode statistique.

3.4.7 Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières (Sicav de trésorerie) figurant au bilan sont évaluées à leur coût historique ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

3.4.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société devra supporter pour éteindre son obligation.

Parmi ces provisions, figure également le montant des indemnités de fin de carrière déterminé par un cabinet d'actuariat indépendant, conformément à la recommandation 2013-R. 02 de l'ANC.

Le montant des indemnités est calculé à partir de l'effectif présent à la date de clôture. Il est fonction des éléments suivants :

Présentation des hypothèses actuarielles	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	1,85 %	2,40 %
Taux de revalorisation des salaires		
Cadres	1,50 %	1,50 %
Non-cadres	2,50 %	2,50 %
Taux de charges patronales		
Cadres	46,89 %	46,89 %
Non-cadres	46,49 %	46,49 %
Table de mortalité		
Pour femmes	TPGF05	TPGF05
Pour hommes	TPGH05	TPGH05
Âge de départ à la retraite	65 ans	65 ans

3.4.9 Reconnaissance des revenus

Les revenus sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émission ou à établir) de prestations :

- en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
- au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les contrats déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement. Les opérations au forfait représentent moins de 10 % du chiffre affaires ;
- en mode « *workpackage* » : la reconnaissance du revenu diffère selon la nature de l'engagement de moyens. Lorsque le *workpackage* s'apparente à une régie globalisée, le revenu est égal au temps passé multiplié par un prix de vente horaire journalier ou mensuel ; s'il s'agit d'un plateau externalisé, pour lequel la facturation est forfaitisée, mensuellement, voire trimestriellement, le revenu est reconnu sur une base mensuelle, selon le montant du forfait, de façon indépendante des temps réellement passés par les consultants ; enfin s'il s'agit d'un *workpackage* en engagements de service, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réception/validation par le client des livrables et/ou des indicateurs de performance (unités d'œuvre) pour lesquels le prix est déterminé dans le contrat de *workpackage*.

3.4.10 Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément aux préconisations de l'ANC, le CICE a été comptabilisé au crédit des charges de personnel au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

3.5 Notes du bilan

3.5.1 Immobilisations brutes

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	52 931	2 851	314	55 468
Immobilisations corporelles	25 028	3 565	5 397	23 197
Immobilisations financières	227 206	10 761	5 679	232 287
TOTAL GÉNÉRAL	305 165	17 176	11 389	310 951

(1) Les immobilisations incorporelles sont constituées d'une part de fonds commerciaux issus essentiellement d'opérations de transmission universelle de patrimoine pour un montant de 32 882 milliers d'euros au 31/12/2016, et d'autre part, de frais de développement de logiciel.

ALTEN SA a déclaré sur les bordereaux récapitulatifs de cotisations les rémunérations concernées dans le respect des conditions d'éligibilité du dispositif. Le CICE est utilisé conformément à son objet et ne finance ni une part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le montant du CICE concernant ALTEN SA, au titre de l'année 2016, s'élève à 8 523 milliers d'euros.

3.4.11 Intégration fiscale

La société ALTEN SA bénéficie du régime de l'intégration fiscale dont elle est la société tête de Groupe.

Par cette convention, la société ALTEN SA devient seule redevable du paiement de l'impôt sur les sociétés pour le compte des filiales, à charge pour ces dernières d'indemniser ALTEN SA de cette dépense. En cas de déficit constaté dans une des filiales, celui-ci est également transféré à ALTEN SA. Ce déficit n'est pas restitué à la filiale en cas de sortie du périmètre d'intégration fiscale.

3.4.12 Écarts de conversion des actifs et passifs en monnaie étrangère

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif qui fait l'objet d'une provision pour risque de change.

3.5.2 Amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	15 076	1 434	313	16 197
Immobilisations corporelles	19 494	3 157	5 367	17 285
Immobilisations financières	25 265	5 663		30 929
TOTAL GÉNÉRAL	59 835	10 255	5 680	64 410

(1) Les fonds commerciaux n'ont pas donné lieu à dépréciation sur l'exercice.

3.5.3 Ventilations immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentations ⁽¹⁾	Diminutions ⁽²⁾	31/12/2016
Titres de participations	207 848	6 118	287	213 679
Autres titres immobilisés	2 245	234		2 479
Actions propres	8 713			8 713
Dépôts de garantie	3 025	855	389	3 491
Prêts	5 374	3 554	5 004	3 924
TOTAL GÉNÉRAL	227 206	10 761	5 679	232 287

(1) Les augmentations concernent le rachat d'actions auprès de minoritaires, l'augmentation de capital des filiales ALTEN Cash Management et ALTEN Training Center, l'exercice de BSAAR AUSY et à des prêts accordés à deux filiales.

(2) Les diminutions correspondent principalement à la réduction du capital de la société XANGE et au remboursement partiel d'un prêt accordé à une société sous influence notable.

3.5.4 Provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentations ⁽¹⁾	Diminutions ⁽²⁾	31/12/2016
Provisions pour risques				
Provisions pour risques sociaux	2 228	244	805	1 667
Autres provisions pour risques	1 558	2 850	194	4 215
Provisions pour charges				0
Provisions IFC	7 605	1 286		8 891
TOTAL PROVISIONS	11 392	4 380	999	14 773
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles	206			206
Sur immobilisations financières	25 265	5 663		30 929
Sur comptes clients	1 748	713	200	2 262
Autres dépréciations	133	63	67	129
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	27 353	6 439	267	33 525

(1) Dont dépréciation de titres à hauteur de 5 663 milliers d'euros, et 2 235 milliers d'euros pour provisions risques filiales. (2) Dont reprises de provisions : 650 milliers d'euros utilisées en 2016, et 349 milliers d'euros non utilisées en 2016.

Dont	Dotations	Reprises
Exploitation	2 305	1 266
Financières	8 514	
Exceptionnelles		
TOTAL	10 819	1 266

3.5.5 État des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Au 31/12/2016	
	2016	À 1 an au plus	À plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Prêts	3 924	24	3 900
Autres immobilisations financières	3 491		3 491
	7 415	24	7 391
De l'actif circulant			
Clients douteux	1 794	1 794	
Autres créances clients	153 780	153 780	
Personnel et comptes rattachés	353	353	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	129	129	
Impôts sur les bénéfices	50 454	50 454	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 766	6 766	
Autres créances	12	12	
Groupes et associés	68 979	68 979	
Débiteurs divers	9 823	9 823	
	292 090	292 090	0
Charges constatées d'avance ⁽¹⁾	5 636	5 151	486
TOTAL GÉNÉRAL	305 142	297 264	7 877

ÉTAT DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Au 31/12/2016		
	2016	À 1 an au plus	À + d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit à 1 an max.	764	764		
Emprunts et dettes financières divers	31 665	302	31 363	
Fournisseurs et comptes rattachés	54 002	54 002		
Personnel, dettes sociales	60 833	60 833		
Dettes fiscales	37 862	37 862		
Groupes et associés	28 075	28 075		
Autres dettes	17 141	15 127	1 974	40
Produits constatés d'avance	2 513	2 513		
TOTAL GÉNÉRAL	232 855	199 478	33 337	40

(1) Dont 2 378 milliers d'euros concernent des loyers et 1 618 milliers d'euros concernent de la maintenance.

3.5.6 Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 372	12 198
Dettes fiscales et sociales	42 575	42 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	1 500
Intérêts courus	368	364
Autres dettes	14 169	12 751
TOTAL	76 484	68 883

3.5.7 Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients et comptes rattachés	26 734	21 157
Créances sur l'État	1 639	1 158
Autres créances	9 599	5 408
TOTAL	37 972	27 723

3.5.8 Disponibilités et valeur mobilières de placement

Elles sont constituées majoritairement de SICAV de trésorerie dont la plus-value latente au 31/12/2016 n'est pas significative.

3.5.9 Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves Légales	Autres Réserves	R.A.N	Résultat	Capitaux Propres
AU 31 DÉCEMBRE 2014	33 589 610	34 140	44 981	3 373	27 145	133 870	32 327	275 836
Affectation résultat 2014				44		32 283	(32 327)	0
Dividendes distribués 2015						(33 160)		(33 160)
Augmentation de capital ⁽¹⁾	73 015	74	1 291					1 365
Résultat 31 décembre 2015							34 313	34 313
AU 31 DÉCEMBRE 2015	33 662 625	34 215	46 272	3 417	27 145	132 993	34 313	278 354
Affectation résultat 2015				6	12 000	22 307	(34 313)	0
Dividendes distribués 2016						(33 224)		(33 224)
Augmentation de capital ⁽²⁾	25 100	26	477					503
Résultat 31 décembre 2016							54 545	54 545
AU 31 DÉCEMBRE 2016	33 687 725	34 240	46 749	3 423	39 145	122 076	54 545	300 179

(1) Le nombre d'actions émises correspond en 2015 à l'émission d'actions suite à la levée de stocks options (73 015 actions).

(2) Le nombre d'actions émises correspond en 2016 à l'émission d'actions suite à la levée de stocks options (25 100 actions).

Au 31/12/2016, la valeur nominale d'une action s'élève à 1,016 €.

3.5.10 Informations sur le capital

22 472 options attribuées sont encore exerçables, soit 0,07 % du capital au 31 décembre 2016.

3.5.11 Plan d'actions gratuites

Le Conseil d'Administration d'ALTEN SA a attribué des actions gratuites au cours de l'exercice dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016. Cette attribution a fait l'objet de 6 plans distincts dont les principales modalités sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PLAN	1	2	3	4	5	6
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	27/07/2016	27/07/2016	27/07/2016	20/09/2016	27/10/2016	23/12/2016
Catégorie d'instruments financiers attribués	Action ordinaire	Action de préférence de catégorie A	Action de préférence de catégorie B	Action ordinaire	Action de préférence de catégorie B	Action de préférence de catégorie A
Nombre d'instruments financiers attribuables	99 880	2 520	1 873	99 800	500	230
dont nombre attribuées aux salariés	99 880	840	1 873	99 800	500	230
dont nombre attribuées aux mandataires sociaux	0	1 680	0	0	0	0
Nombre d'instruments financiers caduques sur la période	16 040		207			
Nombre d'instruments financiers restants au 31/12/2016	83 840	2 520	1 666	99 800	500	230
Juste valeur de l'instrument financier (en €)	55,1	3 460,4	1 438,7	59,6	1 702,7	3 967,2
Date d'attribution définitive	27/07/2017	27/07/2017	27/07/2018	20/09/2017	27/10/2018	23/12/2017
Fin de période de conservation / d'incessibilité	27/07/2018	27/07/2019	27/07/2020	20/09/2018	27/10/2020	23/12/2019

À l'issue de la période de conservation, les actions de préférence de catégorie A et B sont convertibles en actions ordinaires selon l'atteinte de critères de performance et de présence.

La parité de conversion est la suivante : 1 action de préférence = $(100 \times M \times \text{Coef CA}) \times 20\% + (100 \times M \times \text{Coef ROA}) \times 80\%$.

Action de préférence de catégorie A						
Chiffre d'affaires 2018 (CA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du CA (Coef CA)	Résultat opérationnel d'activité 2018 (ROA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du ROA (Coef ROA)	Coefficient Multiplicateur lié à la Présence (M)
> ou = 1850	> ou = 20%	100%	> ou = 183	> ou = 20,0%	100%	Par défaut = 0,01
1 810	17,5%	80%	179	17%	80%	
1 772	15,0%	60%	175	15%	60%	
1 734	12,5%	40%	171	12%	40%	Présence au 2ème anniversaire de l'attribution = 0,02
1 695	10,0%	20%	168	10%	20%	
< 1695	< 10,0%	0%	< 168	< 10,0%	0%	Présence au 3ème anniversaire de l'attribution = 1

Action de préférence de catégorie B						
Chiffre d'affaires 2018 (CA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du CA (Coef CA)	Résultat opérationnel d'activité 2018 (ROA) - en M€	Croissance par rapport à 2015	Coefficient de conversion lié à la croissance du ROA (Coef ROA)	Coefficient Multiplicateur lié à la Présence (M)
> ou = 1850	> ou = 26%	100%	> ou = 192	> ou = 26%	100%	Par défaut = 0,01
1 810	22,0%	80%	186	22,0%	80%	
1 772	18,0%	60%	180	18,0%	60%	
1 756	14,0%	40%	174	14,0%	40%	Présence au 3ème anniversaire de l'attribution = 0,01
1 695	10,0%	20%	168	10,0%	20%	
< 1695	< 10,0%	0%	< 168	< 10,0%	0%	Présence au 4ème anniversaire de l'attribution = 1

Les actions gratuites attribuées par le Conseil d'administration d'Alten SA au cours de l'exercice et non encore émises représentent une dilution maximum de 1,96% du capital social au 31 décembre 2016.

3.5.12 Information sur les dettes financières

ALTEN SA et sa filiale ALTEN CASH MANAGEMENT assument le financement du Groupe en disposant de lignes de crédit à court terme non confirmées, renouvelables annuellement et de lignes de crédit ouvertes à hauteur de 160 000 milliers d'euros. Cette nouvelle convention « Club Deal » a été renouvelée en mars 2015 en remplacement de l'ancien contrat, pour une durée maximale de 7 ans. À la clôture de l'exercice cette ligne de crédit a été utilisée pour un montant de 72 000 milliers d'euros, tiré par la société ALTEN Cash Management. Ce « Club Deal » impose les ratios suivants, à respecter semestriellement et annuellement tant que le contrat sera en vigueur et tant qu'une avance sera en cours :

- ratio 1 - « Endettement financier net consolidé/Résultat opérationnel d'activité consolidé ». Ce ratio doit être inférieur à 2,5 ;
- ratio 2 - « Endettement financier net consolidé/Fonds propres amélioré ⁽¹⁾ ». Ce ratio doit être inférieur à 0,7.

Au 31 décembre 2016, ces ratios sont respectés.

3.6 Notes du compte de résultat

3.6.1 Chiffre d'affaires

ALTEN SA a réalisé un chiffre d'affaires de 505 595 milliers d'euros en 2016, en progression de 8,7 % par rapport à l'an passé (465 268 milliers d'euros).

98,5 % du chiffre d'affaires d'ALTEN SA est réalisé en France et 1,5 % hors de France, dans le cadre de projets réalisés pour le compte de clients français.

(1) Fonds propres Améliorés » désigne le total des capitaux propres et des quasi-fonds consolidés du Groupe, tel que définis dans les comptes consolidés de l'Emprunteur du groupe ALTEN.

3.6.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	2016	2015
France	497 968	456 302
Hors France	7 626	8 966
TOTAL ⁽¹⁾	505 595	465 268

(1) dont CA opérationnel 2016 (hors portage) = 400 933 milliers d'euros contre 368 868 milliers d'euros en 2015.
CA Services partagés 2016 = 30 085 milliers d'euros contre 27 580 milliers d'euros en 2015.

3.6.3 Transfert de charges

Le solde du compte transfert de charges est de 1 396 milliers d'euros (270 milliers d'euros en 2015). Il est composé majoritairement de refacturations et de transfert de charges de personnel.

3.6.4 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 30 014 milliers d'euros contre 8 437 milliers d'euros en 2015.

Ce résultat est constitué de :

(en milliers d'euros)	2016	2015
Dividendes	38 799	35 530
Dotations/reprises nettes sur immobilisations financières ⁽¹⁾	(8 514)	(26 063)
Autre résultat financier	(271)	(1 029)
TOTAL	30 014	8 437

(1) Concerne essentiellement les provisions pour dépréciations des titres de participation.

3.6.5 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2016	2015
Plus et Moins values sur éléments d'actif cédés	(28)	1 935
Autres ⁽¹⁾	(12 740)	(182)
Dotations/reprises nettes exceptionnelles sur provisions	0	917
TOTAL	(12 768)	2 670

(1) En 2016, concerne essentiellement le contrôle Urssaf.

3.6.6 Parties liées

BILAN

(en milliers d'euros)	2016
Créances sur immobilisations	442
Clients	124
Autres créances	53
Fournisseurs	1 012

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	2016
Produits exploitation	316
Charges exploitation	3 486
Produits financiers	64

3.6.7 Informations sur les bases et taux d'imposition

Impôt sur les bénéfiques (en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat net	54 545	34 313
Charge d'impôt constatée	(3 001)	2 924
Résultat avant impôt	51 544	37 237
Taux d'impôt	33,33 %	33,33 %
Charge théorique d'impôt	17 181	12 412
Contribution sociale 3,3 %	176	251
Contribution additionnelle 10,70 % sur IS droit commun	0	897
Taxe 3 % sur distribution dividendes	997	995
Différences temporaires et permanentes ⁽¹⁾	(21 355)	(11 632)
Impôt effectivement constaté	(3 001)	2 924

(1) Différences temporaires et permanentes	2016	2015
Dividendes	(12 824)	(11 669)
Dépréciations titres	1 888	8 325
Provision SN filiales	745	0
Amende et pénalités	624	
Forfait social	305	
Plus value - à long terme nette	0	(335)
Produit d'économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale	(3 678)	(811)
Dons	(657)	(625)
Participation	(590)	590
Crédits d'impôts	(4 306)	(5 549)
Autres différences temporaires et permanentes*	(2 863)	(1 559)
TOTAL	(21 355)	(11 632)

* Concerne principalement le CICE

Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	2016	2015
Résultat courant	644	2 272
Résultat exceptionnel	(3 645)	652
IMPÔT TOTAL	(3 001)	2 924

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	2016	2015
Accroissements	0	0
Allègements		
Provisions et charges non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
Honoraires d'acquisition	404	561
Participation	0	1 771
Organic	764	716
IFC	1 286	893
Écarts de conversion	2 507	1 219
Forfait social	916	0
Clients douteux	638	31
TOTAL PROVISIONS ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES	6 515	5 192
ALLÈGEMENTS DES CHARGES FISCALES FUTURES	2 235	1 968

3.7 Autres informations

3.7.1 Effectif

Effectif moyen par catégorie	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	4 872	4 436
Non-cadres	351	504
TOTAL	5 223	4 940

3.7.2 Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration comprend huit Administrateurs, dont le Président fondateur. ALTEN SA a trois Directeurs généraux délégués.

Au cours de l'année 2016, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versé aux mandataires sociaux par ALTEN SA s'est élevé à 494 milliers d'euros. Cette rémunération correspond aux mandataires sociaux salariés d'ALTEN SA.

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti en faveur des dirigeants et mandataires sociaux.

3.7.3 Intégration fiscale

La société ALTEN SA est la société tête de groupe de l'intégration fiscale regroupant plusieurs filiales.

Le montant de l'impôt dû au titre du groupe fiscal est de 16 331 milliers d'euros. L'économie d'impôt nette dont bénéficie ALTEN SA est de 3 678 milliers d'euros.

Le montant de l'impôt concernant ALTEN SA est de 676 milliers hors impact de l'intégration fiscale.

Autres engagements

Engagements donnés ou réciproques	2016	2015
Avals, cautions donnés et nantissements ⁽¹⁾	10 000	10 000
Créances en faveur d'établissements financiers	0	20 079

(1) La caution de 10 000 milliers d'euros est en garantie d'un emprunt bancaire souscrit par une société sous influence notable.

Garanties reçues	2016	2015
Garanties bancaires au titres de garantie de passif ⁽¹⁾	2 350	2 000

(1) Les garanties bancaires reçues au titre de garantie de passif concernent les acquisitions de l'exercice 2015.

ALTEN SA a consenti une garantie à première demande au profit des banques dans le cadre du Club Deal du 20 mars 2015. Cette garantie porte sur 180 000 milliers d'euros pour une durée allant jusqu'au 20 mars 2022.

3.7.4 Passif éventuels

À la suite d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014, les rectifications proposées par l'administration fiscale conduisent à des rappels en matière de crédit d'impôt recherche pour un montant total de 8.5 M€. Au regard des arguments de droit et de fait pouvant être argués par ALTEN SA, nous avons toute légitimité à poursuivre notre contestation des rectifications proposées. En conséquence, aucun montant n'a été provisionné dans les comptes 2016 et ALTEN SA va poursuivre ses échanges avec l'administration fiscale dans le cadre des recours hiérarchiques ouverts afin de continuer à défendre la légitimité de ses positions en matière de crédit d'impôt recherche.

3.7.5 Engagements hors bilan

Options d'achat d'intérêts minoritaires

Aux termes du protocole de *joint-venture* signé en date du 26 novembre 2014, une promesse unilatérale et irrévocable de vente a été accordée à ALTEN SA portant sur 49 % de la société commune ALTEN SIR GLOBAL SECURITY SERVICES.

3.7.6 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions adopté par les Assemblées générales Mixtes des 27 juin 2008 et 23 juin 2009, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice à des opérations d'achat et de vente d'actions réalisées au titre de son contrat de liquidité.

	2016
Détention à l'ouverture	7 375
Achats d'actions	165 732
Ventes d'actions	(170 173)
Détention à la clôture	2 934

Aucune acquisition d'actions propres, destinées à être attribuées au personnel, n'a été effectuée au titre de l'exercice 2016.

Les titres auto détenus sont constatés dans les immobilisations financières pour un montant de 8 713 milliers d'euros pour un total de 460 022 titres achetés.

Les actions propres ne font pas l'objet d'une revalorisation dans les comptes annuels. Sur la base de la moyenne des 20 derniers jours du mois de Bourse, les titres auto détenus sont estimés à 30 433 milliers d'euros.

Récapitulatif des mouvements de l'année :

	2016
Détention à l'ouverture	467 397
Achats d'actions	165 732
Ventes d'actions	(170 173)
Détention à la clôture	462 956

3.8 Tableau des filiales et participations

	ALTEN SA Clôture au 31/12/2016									
	Capital	Capitaux Propres autres que capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés.	Montant des cautions et avals donnés par la Société	CA HT du dernier exercice écoulé.	Résultats du dernier exercice clos.	Dividendes versés au Groupe par la Société au cours de l'exercice.
				Brute	Nette					
Filiales détenues directement à + de 50 %. (en milliers d'euros)										
ALTEN SIR	20 003	10 272	100,00	26 221	26 221	0	124 855	5 085	10 500	
ALTEN Training Center	16	44	100,00	1 018	950	0	1 602	337		
ALTEN Sud-Ouest	15 061	8 447	100,00	15 939	15 939	0	132 417	9 481	10 000	
MI-GSO	1 000	9 244	100,00	11 941	11 941	0	68 517	6 042	6 000	
ALTEN Cash Management	2 850	(3 971)	100,00	3 493	3 493	20 366	0	1 416		
ALTEN Europe	57 120	96 022	100,00	58 072	58 072	17 252	0	271		
Elitys Consulting	60	37	100,00	1 750	1 750	0	7 618	326	1 500	
Pegase SI	100	(1 062)	100,00	426	0	0	3 006	365		
Atexis France	1 307	727	100,00	9 435	0	0	17 570	(4 265)		
ALTEN Aerospace	37	2 354	100,00	37	37	0	21 819	2 275	2 500	
Avenir Conseil Formation	50	6 636	99,96	533	533	0	24 166	2 576	3 499	
ALTEN SI Techno Romania	1	1 800	100,00	0	0	0	7 816	855		
Anotech Energy France	100	7 989	100,00	621	621	0	67 206	1 042	3 000	
HPTI	40	13 761	100,00	40	40	0	0	282		
ALTEN SIR GTS	200	108	100,00	612	0	0	653	(489)	800	
ID.APPS	100	(48)	100,00	127	127	0	6 592	431		
APTECH SAS	100	2 432	100,00	1 852	1 852	0	18 524	930	1 000	
PPP USA INC	3	2 874	100,00	29 830	9 455	0	18 781	694		
PPP LTD UK	0	10 377	100,00	14 082	14 082	0	27 918	(161)		
ABILENE	2 567	3 622	100,00	11 989	11 989	1 460	2 584	86		
HPA	100	(4)	100,00	100	100	0	0	(1)		
ALT 02	1	(3)	100,00	1	1	0	0	0		
ALT 03	1	(3)	100,00	1	1	0	0	0		
ALTEN LIFE SCIENCE HOLDING	1	(3)	100,00	1	1	0	0	(63)		
ALTEN TECHNOLOGIES	1	(3)	100,00	1	1	0	99	(85)		
HUBSAN	100	(20)	100,00	100	100	0	8 276	326		
ALTEN SIR GSS	150	(125)	51,00	77	77	0	1 182	40		
AIXIAL	5 321	3 904	100,00	15 650	15 650	0	21 764	2 338		
ALT 06	1	0	100,00	1	1	0	0	0		
ALT 07	1	0	100,00	1	1	0	0	0		
ALT 08	1	0	100,00	1	1	0	0	0		
TOTAL TITRES				203 953	173 037					
Renseignements globaux sur les autres titres										
Filiales françaises				0	0					
Filiales étrangères				3 201	3 201					
Participation dans des sociétés françaises				9 004	9 004					
TOTAL AUTRES TITRES				12 206	12 206	0			0	

20.4 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

20.4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ALTEN S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les goodwill sont évalués sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5.3 « Goodwill », 2.2.5.6 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » et 3.1 « Goodwill » des états financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données communiquées par la direction sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, et notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly sur Seine , le 28 avril 2017
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Vincent Frambourt
Associé

Paris La Défense, le 28 avril 2017
KPMG Audit IS
Jean-Pierre Valensi
Associé

20.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALTEN S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4.1 « Changement de méthode comptable » et 3.4.3 « Fonds commerciaux » de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement n°2015-06 de l'ANC.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les fonds commerciaux font l'objet de tests de valeur et sont évalués selon les modalités décrites dans la note 3.4.3 « Fonds commerciaux » de l'annexe. Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans la note 3.4.4 « Titres de participation ». La nécessité de constater une dépréciation de ces actifs est appréciée respectivement par référence à la valeur recouvrable des fonds commerciaux et à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés des participations déterminées selon les modalités exposées dans les notes précitées. Nos travaux ont consisté à apprécier les données communiquées par la direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly sur Seine, le 28 avril 2017

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt

Associé

Paris La Défense, le 28 avril 2017

KPMG Audit IS

Jean-Pierre Valensi

Associé

20.5 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice clos le 31 décembre 2016.

20.6 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ALTEN au titre du premier trimestre 2017 a été publié le 26 avril 2017.

20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Au titre des trois derniers exercices, ALTEN SA a distribué les dividendes bruts unitaires suivants :

<i>(en euros par actions)</i>	2016 (au titre de l'exercice 2015)	2015 (au titre de l'exercice 2014)	2014 (au titre de l'exercice 2013)
Dividende brut	1,00	1,00	1,00

Les dividendes bruts futurs dépendront de la capacité de la Société à générer un résultat bénéficiaire, de sa situation financière, de sa stratégie de développement et de tout autre facteur que le Conseil d'administration jugera pertinent de prendre en compte.

20.8 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

En dehors de ce qui est mentionné au paragraphe 4.5 du présent Document de référence, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe (voir les Chapitres 4.5 et 20.3.1, note 3.11).

20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe ALTEN n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21

21.1 CAPITAL SOCIAL	264	21.2 INFORMATIONS STATUTAIRES	269
21.1.1 Montant du capital souscrit et autorisé	264	21.2.1 Objet social	269
21.1.2 Actions non représentatives du capital	265	21.2.2 Gouvernance	269
21.1.3 Rachats d'actions et actions autodétenues	266	21.2.3 Droits attachés aux actions	270
21.1.4 Valeurs mobilières donnant accès au capital	267	21.2.4 Modification des droits des actionnaires	275
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	267	21.2.5 Assemblées générales (article 23 des statuts)	275
21.1.6 Options ou accords	267	21.2.6 Dispositions statutaires sur un changement de contrôle	275
21.1.7 Historique du capital social	268	21.2.7 Seuils statutaires (article 9 des statuts)	276
		21.2.8 Modifications du capital (article 29 des statuts)	276

21.1 CAPITAL SOCIAL

21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET AUTORISÉ

Au 31 décembre 2016, le capital social souscrit s'élevait à 34 240 175,27 euros, divisé en 33 687 725 actions, tel que constaté par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 23 décembre 2016. Ces 33 687 725 actions représentent 38 801 943 droits de vote théoriques et 38 338 987 droits de vote réels. À l'ouverture de l'exercice, le nombre d'actions en circulation était de 33 662 625, soit une création de 25 100 actions suite aux levées d'options de souscription d'actions ayant eu lieu durant l'exercice.

Au jour de l'établissement du présent Document de référence, le capital social souscrit s'élève à 34 244 184,97 euros divisés en

33 691 670 actions ordinaires, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie. Ces 33 691 670 actions représentent, 38 805 373 droits de vote théoriques et 38 343 151 droits de vote réels.

L'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote résulte de l'existence d'un droit de vote double.

L'écart entre le nombre droits de vote théoriques et le nombre droits de vote réels correspond au nombre d'actions autodétenues.

Les actions sont librement négociables, elles sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'actionnaire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

	Date AGM	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2016
Délégation aux fins d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes	18/06/2015	17/08/2017	17 000 000 €	Néant	Néant	17 000 000 €
Délégation aux fins d'émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	18/06/2015	17/08/2017	17 000 000 € (montant nominal des actions) 280 000 000 € (montant nominal des titres de créances)	Néant	Néant	17 000 000 € (montant nominal des actions) 280 000 000 € (montant nominal des titres de créances)
Délégation aux fins d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital t/ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du DPS et délai de priorité obligatoire par offre au public	24/05/2016	23/07/2018	3 423 118 € (montant nominal des actions) 240 000 000 € montant nominal des titres de créances) ⁽¹⁾	Néant	Néant	3 423 118 € (montant nominal des actions) 240 000 000 € montant nominal des titres de créances) ⁽¹⁾
Délégation aux fins d'émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières (à l'exception des titres de créance) donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	18/06/2015	17/08/2017	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾	Néant	Néant	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾

	Date AGM	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2016
Délégation aux fins d'émettre des titres de créance donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	18/06/2015	17/08/2017	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾	Néant	Néant	5 % du montant du capital au 18/06/2015 (montant nominal des actions) ^{(1) (2)} et 150 000 000 € (montant nominal des titres de créances) ⁽²⁾
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 5 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	18/06/2015	17/08/2017	5 % du montant du capital au 18/06/2015 ⁽¹⁾	Néant	Néant	5 % du montant du capital au 18/06/2015 ⁽¹⁾
Délégation aux fins d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	24/05/2016	23/07/2018	2 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation	Néant	Néant	2 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des actions ordinaires aux membres du personnel salarié	24/05/2016	23/07/2019	250 000 actions ordinaires ⁽³⁾	Néant	199 680	50 320 actions ordinaires ⁽³⁾
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des Actions de Préférence dite « Actions de Préférence A » aux membres du personnel salarié et à certains mandataires sociaux	24/05/2016	31/12/2016	275 000 actions ordinaires ⁽³⁾	Néant	2 750 Actions de Préférence A susceptibles de donner lieu à l'attribution d'un maximum de 275 000 actions ordinaires	Néant
Autorisation aux fins d'attribuer gratuitement des Actions de Préférence dite « Actions de Préférence B » aux membres du personnel salarié et à certains mandataires sociaux	24/05/2016	23/07/2019	400 000 actions ordinaires ⁽³⁾	Néant	2 373 Actions de Préférence B susceptibles de donner lieu à l'attribution d'un maximum de 237 300 actions ordinaires	162 700 actions ordinaires ⁽³⁾

(1) Imputation sur le plafond global des augmentations de capital fixé à 10 % du capital social par l'Assemblée Générale du 24 mai 2016.

(2) Plafond commun.

(3) L'Assemblée Générale du 24 mai 2016 a fixé un plafond pour les dirigeants mandataires sociaux à 252 000 actions ordinaires ; compte tenu des attributions gratuites de 1 680 Actions de Préférence A réalisées le 27 juillet 2016 au profit de deux dirigeants mandataires sociaux (voir chapitre 15.2), susceptibles de donner lieu à l'attribution d'un nombre maximum de 168 000 actions ordinaires, seules 840 Actions de Préférence A ou B sont susceptibles d'être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sur la base des autorisations visées dans le tableau ci-dessus.

21.1.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Les statuts prévoient l'émission d'Actions de Préférence. À ce jour, aucune action n'a encore été émise (il est renvoyé aux Chapitres 15.1 et 21.2.3.5 du présent Document de référence).

21.1.3 RACHATS D' ACTIONS ET ACTIONS AUTODÉTENUES

21.1.3.1 Bilan du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale mixte du 24 mai 2016 a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois à compter de ladite Assemblée Générale, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 5 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Cette autorisation a remplacé celle donnée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2015.

ALTEN a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, à KEPLER CAPITAL MARKET (Paris).

Au cours de l'exercice 2016, ALTEN a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions suivantes, au titre de son contrat de liquidité :

- nombre d'actions achetées : 165 732 actions ;
- cours moyen des achats : 55,8870 euros ;
- nombre d'actions vendues : 170 173 actions ;
- cours moyens des ventes : 56,4605 euros.

À la clôture de l'exercice, le nombre de titres détenus de manière directe et indirecte s'élève à 462 956 représentant 1,38 % du capital de la Société, répartis comme suit par objectif :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 2 934 ;
- opérations de croissance externe : 0 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 460 022 ;
- couverture de valeurs mobilières : 0 ;
- annulation : 0.

21.1.3.2 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la Société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017.

1. Répartition par objectifs des titres de capital détenus, arrêtée à la date du 31 mars 2017

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 462 222 titres représentant 1,372 % du capital d'ALTEN.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs:

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 2 200;
- opérations de croissance externe : 0;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 460 022 ;
- couverture de valeurs mobilières : 0 ;
- annulation : 0.

2. Nouveau programme de rachat d'actions

Autorisation du programme : Assemblée Générale mixte du 22 juin 2017.

Titres concernés : actions ordinaires.

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 5 % du capital (soit 1 684 583 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

Prix maximum d'achat : 80 euros.

Montant maximal du programme : 134 766 640 euros.

Modalités des rachats : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ce programme ne pourra pas être utilisé en période d'offre publique initiée par un tiers visant les titres de la société et ce, jusqu'à la fin de la période d'offre.

Objectifs :

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa treizième résolution à caractère extraordinaire ;
- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ALTEN par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Amafi admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Durée de programme : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 soit jusqu'au 21 décembre 2018 inclus.

21.1.4 VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Dilution potentielle (sur une base pleinement diluée)

Sur la base de 33 687 725 actions émises au 31 décembre 2016, le capital social pourrait être augmenté jusqu'à un maximum de 675 340 actions nouvelles, soit 2,03 % du capital social après dilution. Cette dilution interviendrait par l'exercice d'options de souscription

d'actions ainsi que par l'émission d'actions gratuites et d'Actions de Préférence.

<i>(en nombre)</i>	31/12/2016	% Dilution	31/12/2015	Variation
Nombre d'actions	33 687 725		33 662 625	25 100
Options de souscriptions d'actions	22 472	0,07 %	57 472	(35 000)
Attributions gratuites d'actions et d'Actions de Préférence A et B (attribuées mais non encore émises au 31/12/16, excluant les actions caduques)	675 240	1,96 %	-	675 240
Dilution potentielle (sur une base pleinement diluée)	697 712	2,03%	57 472	640 320
TOTAL DU CAPITAL POTENTIEL	34 385 437		33 720 097	665 340

21.1.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

21.1.6 OPTIONS OU ACCORDS

Néant.

21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL**INFORMATIONS RELATIVES À LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES**

Date	Opération	Capital	Primes cumulées	Nombre d'actions
31/01/2014	Levées de stock-options et de Bons de souscriptions d'actions	33 617 706,56 €	36 371 208,54 €	33 075 301
25/02/2014	Levées de stock-options	33 647 025,68 €	36 835 542,28 €	33 104 147
02/04/2014	Levées de stock-options et de Bons de souscriptions d'actions	33 727 469,79 €	38 101 983,47 €	33 183 293
18/06/2014	Levées de stock-options et de Bons de souscriptions d'actions	34 026 504,30 €	42 482 300,21 €	33 477 502
28/07/2014	Levées de stock-options	34 026 707,58 €	42 485 138,93 €	33 477 702
23/09/2014	Levées de stock-options	34 032 704,35 €	42 591 617,16 €	33 483 602
29/10/2014	Levées de stock-options	34 036 729,30 €	42 678 086,21 €	33 487 562
28/01/2015	Levées de stock-options et de Bons de souscriptions d'actions	34 140 451,05 €	44 400 980,64 €	33 589 610
24/02/2015	Levées de stock-options	34 141 314,99 €	44 416 377,20 €	33 590 460
09/04/2015	Levées de stock-options	34 170 892,28 €	44 991 130,92 €	33 619 560
18/06/2015	Levées de stock-options	34 179 089,55 €	45 117 558,30 €	33 627 625
28/07/2015	Levées de stock-options	34 180 258,41 €	45 133 880,94 €	33 628 775
21/09/2015	Levées de stock-options	34 181 274,81 €	45 149 250,54 €	33 629 775
27/10/2015	Levées de stock-options	34 182 697,77 €	45 173 825,58 €	33 631 175
28/01/2016	Levées de stock-options	34 214 663,60 €	45 692 156,25 €	33 662 625
23/02/2016	Levées de stock-options	34 217 865,26 €	45 745 490,09 €	33 665 775
11/04/2016	Levées de stock-options	34 231 180,12 €	46 007 876,23 €	33 678 875
25/05/2016	Levées de stock-options	34 236 262,13 €	46 114 619,22 €	33 683 875
27/07/2016	Levées de stock-options	34 238 752,31 €	46 149 393,54 €	33 686 325
20/09/2016	Levées de stock-options	34 239 362,15 €	46 157 909,70 €	33 686 925
27/10/2016	Levées de stock-options	34 239 870,35 €	46 165 006,50 €	33 687 425
23/12/2016	Levées de stock-options	34 240 175,27 €	46 169 264,58 €	33 687 725

21.2 INFORMATIONS STATUTAIRES

21.2.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de la Société est défini à l'article 2 des statuts, comme suit : « toutes prestations en France et à l'étranger dans les domaines technologique, informatique ou électronique, notamment, en matière de : conseil, études et ingénierie, formation, assistance, maintenance, exploitation de systèmes et réseaux, infogérance, développement et distribution de produits, matériels ou logiciels, et également la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise

en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

Exercice social (article 25 des statuts)

L'exercice social de la Société est de douze (12) mois. Il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2.2 GOUVERNANCE

21.2.2.1 Conseil d'administration – Composition – Durée des fonctions (article 16 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'administration de 3 membres au moins et de 18 au plus ; toutefois, en cas de fusion, ce nombre de 18 personnes pourra être dépassé dans les conditions et limites fixées par le Code de commerce.

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. En cas de fusion ou de scission, leur nomination peut être faite par l'Assemblée Générale extraordinaire. Les personnes morales nommées Administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était Administrateur en son nom propre.

Un salarié de la Société ne peut être nommé Administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des Administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des Administrateurs en fonction.

La durée des fonctions des Administrateurs est de 4 années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout Administrateur sortant est rééligible.

L'acceptation et l'exercice du mandat d'Administrateur entraînent l'engagement, pour chaque intéressé, d'attester par écrit à tout moment qu'il satisfait personnellement aux conditions et obligations requises par les lois en vigueur, notamment en ce qui concerne les cumuls de mandats.

Le Conseil d'administration comprend en outre, en vertu de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce, un Administrateur représentant les salariés du Groupe, désigné par le comité d'entreprise de la Société. La durée du mandat de l'Administrateur représentant les salariés est de 4 ans.

21.2.2.2 Présidence du Conseil d'administration (article 17 des statuts)

Le conseil élit parmi ses membres un Président, qui est obligatoirement une personne physique, pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur. Il détermine sa rémunération. Le Conseil d'administration peut à tout moment mettre fin à son mandat.

Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci. Il rend compte dans un rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

S'il le juge utile, le Conseil d'administration peut nommer, parmi les Administrateurs, un Vice-Président dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil d'administration et les Assemblées. Le Conseil d'administration fixe la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur. En l'absence du Président et du Vice-Président, le Conseil d'administration désigne celui des Administrateurs présents qui présidera sa réunion.

21.2.2.3 Délibérations du Conseil d'administration – Procès-verbaux (article 18 des statuts)

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il est convoqué par le Président à son initiative et, s'il n'assume pas la Direction générale, sur demande du Directeur Général ou encore, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des Administrateurs. Hors ces cas où il est fixé par le ou les demandeurs, l'ordre du jour est arrêté par le Président. Les réunions doivent se tenir au siège social.

Elles peuvent toutefois se tenir en tout autre lieu indiqué dans la convocation, mais sous réserve du consentement de la moitié au moins des Administrateurs en exercice.

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Le Règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur présent ou représenté disposant d'une voix et chaque Administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante. Si le conseil est composé de moins de cinq membres et que deux Administrateurs seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux établis et signés sur un registre spécial ou sur des feuilles mobiles dans les conditions fixées par les dispositions en vigueur.

Le Conseil d'administration peut désigner, à chaque séance, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des Administrateurs.

21.2.2.4 Pouvoirs du Conseil d'administration (article 19 des statuts)

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la

limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Président ou le Directeur Général de la Société est tenu de communiquer à chaque Administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

21.2.2.5 Direction générale (article 20 des statuts)

La Direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'administration statuant dans les conditions définies par l'article 18 choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le Président exerce les fonctions de Directeur Général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

21.2.3 DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS

21.2.3.1 Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou être affectées au report à nouveau.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Les pertes, s'il en existe, sont, portées en report à nouveau après approbation des comptes par l'Assemblée Générale, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

21.2.3.2 Modalités de paiement du dividende (article 28 des statuts)

L'Assemblée Générale ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice, peut accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du

dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes, soit en numéraire, soit en actions.

21.2.3.3 Indivisibilité des actions – Nue propriété – Usufruit (article 13 des statuts)

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux Assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché aux actions appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

21.2.3.4 Droit de vote double (article 14 des statuts)

Il est précisé que, depuis l'Assemblée Générale mixte du 7 janvier 1999, il existe un droit de vote double soumis aux dispositions suivantes :

Dès l'inscription de leurs actions au nominatif, les actionnaires ont vocation à bénéficier du droit de vote double en fonction du délai en vigueur le jour de cette inscription. Toute modification ultérieure de ce délai leur est inopposable.

Nonobstant ce qui est précisé ci-dessus, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis 4 ans au moins, au nom du même actionnaire.

La fusion ou la scission de la Société reste sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

21.2.3.5 Capital social - Actions de Préférence A et Actions de Préférence B (article 6 des statuts modifiés à compter de la date d'émission effective des actions de préférence)

L'Assemblée Générale mixte du 24 mai 2016 a décidé de créer deux nouveaux types d'actions, les Actions de Préférence A et les Actions de Préférence B dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous.

L'Assemblée Générale du 22 juin 2017 sera amenée à se prononcer sur la correction d'une erreur matérielle s'étant glissée dans les résolutions, et par conséquent dans les dispositions statutaires créant les Actions de Préférence A et B.

Ainsi, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée du 22 juin 2017, à chaque occurrence du terme « émission » dans les dispositions relatives aux Actions de Préférence A et B ci-dessous, il faut lire « attribution initiale » et à chaque occurrence de la phrase "Dans les 30 jours de la certification par les Commissaires aux comptes des comptes de l'exercice social 2018, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence A du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Action de Préférence A donne droit par conversion", il faut lire "Dans les 30 jours du troisième anniversaire de l'attribution initiale, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence A du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Action de Préférence A donne droit par conversion". De plus, dans le tableau des définitions retenues pour l'application de la règle de conversion, à la troisième ligne, dans la définition du "Coefficient Multiplicateur" ou "M", à chaque occurrence du mot "l'émission", il faut lire "l'attribution initiale". En outre, à chaque occurrence de la phrase "Dans les 30 jours de la certification par les Commissaires aux comptes des comptes de l'Année Cible, la société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence B du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Action de Préférence B donne droit par conversion", il faut lire "Dans les 30 jours du quatrième anniversaire de l'attribution initiale, la société informera chaque titulaire d'Action de Préférence B du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Action de Préférence B donne droit par conversion" et, dans le tableau des définitions retenues pour l'application de la règle de conversion, à la sixième ligne, dans la définition "Coefficient Multiplicateur" ou "M", à chaque occurrence du mot "l'émission", il faut lire "l'attribution initiale".

Droits attachés aux Actions de Préférence A

Les Actions de Préférence A et les droits de leurs titulaires sont régis par les dispositions applicables du Code de commerce, notamment ses articles L. 228-11 et suivants.

Les Actions de Préférence A sont soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des Assemblées générales des titulaires d'actions ordinaires.

L'Action de Préférence A donne droit, à compter de son attribution définitive au sens de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, à distribution lors de toute distribution décidée au bénéfice de chaque action ordinaire à hauteur de la moitié de la distribution revenant à chaque action ordinaire sans possibilité d'option pour le paiement du dividende en actions prévus par l'article 28. Les Actions de Préférence A n'ont pas de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital ou opération avec droit sur les actions ordinaires ; en revanche la parité de conversion sera ajustée de façon à préserver les droits des titulaires d'Actions de Préférence A, dans les conditions légales et réglementaires. S'agissant de la propriété de l'actif social, l'Action de Préférence A donne droit, dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les Actions de Préférence A sont dépourvues du droit de vote lors des assemblées ordinaires et extraordinaires des titulaires d'actions ordinaires, étant précisé qu'elles disposent du droit de vote en assemblée spéciale des titulaires d'Actions de Préférence A. Les titulaires d'Actions de Préférence A sont réunis en assemblée spéciale pour tout projet de modification des droits attachés aux Actions de Préférence A. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute assemblée spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence A ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

Les assemblées spéciales ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence A ayant le droit de vote. En cas de modification ou d'amortissement du capital, les droits des titulaires d'Actions de Préférence A sont ajustés de manière à préserver leurs droits en application de l'article L. 228-99 du Code de commerce.

Conversion des Actions de Préférence A en actions ordinaires

Les Actions de Préférence A ne sont convertibles en actions ordinaires qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur émission par le Conseil d'administration.

Chaque Action de Préférence A est convertible sur la base de l'atteinte de critères de performance calculés par comparaison entre l'exercice clos le 31 décembre 2015 et l'exercice à clore le 31 décembre 2018.

Pour l'application de cette règle de conversion, sont retenues les définitions suivantes :

« Chiffre d'Affaires » ou « CA »	désigne le chiffre d'affaires consolidé d'ALTEN SA, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.
« Coefficient CA » ou « CoefCA »	désigne le coefficient basé sur la croissance du Chiffre d'Affaires entre 2015 et 2018.
« Coefficient Multiplicateur » ou « M »	désigne le coefficient multiplicateur lié à la présence du titulaire des Actions de Préférence A dans les effectifs du groupe ALTEN (qui s'entend comme n'étant pas en préavis) comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • M = 0,01 est le coefficient qui s'applique par défaut ; • M = 0,02 si le titulaire des Actions de Préférence A est dans les effectifs au deuxième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence A ; • M = 1 : (i) si le titulaire des Actions de Préférence A est dans les effectifs au troisième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence A ou (ii) en cas (y) de décès ou (z) d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité sociale.
« Coefficient ROA » ou « CoefROA »	désigne le coefficient basé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre 2015 et 2018.
« Δ1 »	désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Chiffre d'Affaires entre 2015 (base 100) et 2018.
« Δ2 »	désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Résultat Opérationnel d'Activité entre 2015 (base 100) et 2018.
« Ratio de Conversation » ou « RC »	désigne 100 actions Ordinaires pour 1 Action de Préférence
« RC1 »	désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculée sur la base de l'objectif de Chiffre d'Affaires Δ1.
« RC2 »	désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculée sur la base de l'objectif de Résultat Opérationnel d'Activité Δ2.
« Résultat Opérationnel d'Activité » ou « ROA »	désigne le résultat opérationnel d'activité consolidé d'ALTEN SA, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.

Le nombre d'actions Ordinaires résultant de la conversion de chaque Action de Préférence sera égal à la somme de **RC1** et **RC2** (**RC1** + **RC2**).

Critère de performance fondé sur la croissance de Chiffre d'Affaires entre 2015 et 2018 (poids 20 %)

RC1 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par : (i) 20 %, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient CA.

RC1 est égal à : $RC \times 20 \% \times M \times \text{CoefCA}$.

Le Coefficient CA sera déterminé comme suit :

- si **Δ1** est **supérieur ou égal à 120 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 100 %** ;
- si **Δ1** est **égal à 117,5 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 80 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 117,5 % ;
- si **Δ1** est **égal à 115 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 60 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 115 % et inférieur à 117,5 % ;
- si **Δ1** est **égal à 112,5 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 40 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 112,5 % et inférieur à 115 % ;
- si **Δ1** est **égal à 110 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 20 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 110 % et inférieur à 112,5 % ;
- si **Δ1** est **inférieur à 110 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 0 %**.

Critère de performance fondé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre 2015 et 2018 (poids 80 %)

RC2 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par : (i) 80 %, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient ROA.

RC2 est égal à : $RC \times 80 \% \times M \times \text{CoefROA}$.

Le Coefficient ROA sera déterminé comme suit :

- si **Δ2** est **supérieur ou égal à 120 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 100 %** ;
- si **Δ2** est **égal à 117,4 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 80 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 117,4 % ;
- si **Δ2** est **égal à 115 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 60 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 115 % et inférieur à 117,4 % ;
- si **Δ2** est **égal à 112,1 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 40 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 112,1 % et inférieur à 115 % ;
- si **Δ2** est **égal à 110 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 20 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 110 % et inférieur à 112,1 % ;
- si **Δ2** est **inférieur à 110 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 0 %**.

Dans les 30 jours de la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence A du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Actions de Préférence A donne droit par conversion. Les titulaires d'Actions de Préférence A disposeront d'un délai de 18 mois à compter du troisième anniversaire de leur émission par le Conseil d'administration. À défaut, au terme de ce délai de 18 mois, les Actions de Préférence A seront automatiquement converties en actions ordinaires.

Lorsque le nombre total d'actions ordinaires devant être reçues par un titulaire en appliquant la parité de Conversion au nombre d'Actions de Préférence A qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit titulaire recevra le nombre d'actions ordinaires immédiatement inférieur.

Le Conseil d'administration constatera la conversion des Actions de Préférence A en actions ordinaires pour lesquelles la conversion est conforme aux conditions prévues ci-dessus.

À une périodicité qu'il déterminera, le Conseil d'administration prendra acte, s'il y a lieu, du nombre d'actions ordinaires issues de la conversion d'Actions de Préférence A intervenue lors dudit exercice et apportera les modifications nécessaires aux statuts notamment en ce qui concerne la répartition des actions par catégorie. Cette faculté pourra être déléguée au Directeur Général.

Les actions ordinaires issues de la conversion des Actions de Préférence A seront assimilées aux actions ordinaires.

Rachat des Actions de Préférence A

Si les conditions de conversion ne sont pas réalisées, les Actions de Préférence A non convertibles seront rachetées par la Société, à sa seule initiative, à leur valeur nominale. Les Actions de Préférence A ainsi rachetées seront annulées et le capital social corrélativement réduit.

La Société informera les titulaires d'Actions de Préférence A de la mise en œuvre du rachat par tous moyens avant la date effective du rachat.

Le Conseil d'administration constatera le nombre d'actions rachetées et annulées et procédera aux modifications statutaires. »

Droits attachés aux Actions de Préférence B

Les Actions de Préférence B et les droits de leurs titulaires sont régis par les dispositions applicables du Code de commerce, notamment ses articles L. 228-11 et suivants.

Les Actions de Préférence B sont soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des Assemblées générales des titulaires d'actions ordinaires.

L'Action de Préférence B donne droit, à compter de son attribution définitive au sens de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, à distribution lors de toute distribution décidée au bénéfice de chaque action ordinaire à hauteur de la moitié de la distribution revenant à chaque action ordinaire sans possibilité d'option pour le paiement du dividende en actions prévus par l'article 28. Les Actions de

Préférence B n'ont pas de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital ou opération avec droit sur les actions ordinaires ; en revanche la parité de conversion sera ajustée de façon à préserver les droits des titulaires d'Actions de Préférence B, dans les conditions légales et réglementaires. S'agissant de la propriété de l'actif social, l'Action de Préférence B donne droit, dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les Actions de Préférence B sont dépourvues du droit de vote lors des assemblées ordinaires et extraordinaires des titulaires d'actions ordinaires, étant précisé qu'elles disposent du droit de vote en assemblée spéciale des titulaires d'Actions de Préférence B. Les titulaires d'Actions de Préférence B sont réunis en assemblée spéciale pour tout projet de modification des droits attachés aux Actions de Préférence B. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute assemblée spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence B ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

Les assemblées spéciales ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence B ayant le droit de vote. En cas de modification ou d'amortissement du capital, les droits des titulaires d'Actions de Préférence B sont ajustés de manière à préserver leurs droits en application de l'article L. 228-99 du Code de commerce.

Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires

Les Actions de Préférence B ne sont convertibles en actions ordinaires qu'à l'issue d'une période de 4 ans à compter de leur émission par le Conseil d'administration,

Chaque Action de Préférence B est convertible sur la base de l'atteinte de critères de performance calculés sur quatre exercices comptables consécutifs par comparaison entre l'Année Cible et l'Année de Référence.

Pour l'application de cette règle de conversion, sont retenues les définitions suivantes :

« Année Cible » ou « N »	désigne le dernier des quatre exercices comptables consécutifs d'ALTEN SA clôturés à compter du premier jour de l'Année d'Attribution.
« Année d'Attribution »	désigne l'exercice comptable d'ALTEN SA au cours duquel l'Attribution intervient.
« Année de Référence »	désigne l'exercice comptable d'ALTEN SA précédant l'Année d'Attribution.
« Chiffre d'Affaires » ou « CA »	désigne le chiffre d'affaires consolidé d'ALTEN SA, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.
« Coefficient CA » ou « CoefCA »	désigne le coefficient basé sur la croissance du Chiffre d'Affaires entre l'Année de Référence et l'Année Cible.
« Coefficient Multiplicateur » ou « M »	désigne le coefficient multiplicateur lié à la présence du titulaire des Actions de Préférence B dans les effectifs du groupe ALTEN (qui s'entend comme n'étant pas en préavis) comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • M = 0,01 est le coefficient qui s'applique par défaut ; • M = 0,1 si le titulaire des Actions de Préférence B est dans les effectifs au troisième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence B ; • M = 1 (i) si le titulaire des Actions de Préférence A est dans les effectifs au quatrième anniversaire de l'émission des Actions de Préférence B ou (ii) en cas (y) de décès ou (z) d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité sociale.
« Coefficient ROA » ou « CoefROA »	désigne le coefficient basé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre l'Année de Référence et l'Année Cible
« Attribution »	désigne l'attribution par le Conseil d'administration des Actions de Préférence conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires.
« Δ1 »	désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Chiffre d'affaires entre l'Année de Référence (base 100) et l'Année Cible.
« Δ2 »	désigne la croissance, exprimée en pourcentage, du Résultat Opérationnel d'Activité entre l'Année de Référence (base 100) et l'Année Cible.
« Ratio de Conversation » ou « RC »	désigne 100 actions ordinaires pour 1 Action de Préférence B
« RC1 »	désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculé sur la base de l'objectif de Chiffre d'Affaires Δ1.
« RC2 »	désigne le nombre d'actions ordinaires résultant du Ratio de Conversion calculé sur la base de l'objectif de Résultat Opérationnel d'Activité Δ2.
« Résultat Opérationnel d'Activité » ou « ROA »	désigne le résultat opérationnel d'activité consolidé d'ALTEN SA, en normes IFRS et à changes constants, tel qu'il ressort des comptes audités de l'année considérée.

Le nombre d'actions ordinaires résultant de la conversion de chaque Action de Préférence B sera égal à la somme de **RC1** et **RC2** (**RC1 + RC2**).

Critère de performance fondé sur la croissance de Chiffre d'Affaires entre l'Année de Référence et l'Année Cible (poids 20 %)

RC1 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par : (i) 20 %, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient CA.

RC1 est égal à : $RC \times 20 \% \times M \times \text{CoefCA}$.

Le Coefficient CA sera déterminé comme suit :

- si **Δ1** est **supérieur ou égal à 126 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 100 %** ;
- si **Δ1** est **égal à 122 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 80 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 122 % ;
- si **Δ1** est **égal à 118 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 60 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 118 % et inférieur à 122 % ;
- si **Δ1** est **égal à 114 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 40 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 114 % et inférieur à 118 % ;

- si **Δ1** est **égal à 110 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 20 %** et est calculé linéairement si **Δ1** est supérieur à 110 % et inférieur à 114 % ;

- si **Δ1** est **inférieur à 110 %**, alors le **Coefficient CA est égal à 0 %**.

Critère de performance fondé sur la croissance du Résultat Opérationnel d'Activité entre l'Année de Référence et l'Année Cible (poids 80 %)

RC2 sera calculé en multipliant le Ratio de Conversion par (i) 80 %, (ii) le Coefficient Multiplicateur, puis (iii) le Coefficient ROA.

RC2 est égal à : $RC \times 80 \% \times M \times \text{CoefROA}$.

Le Coefficient ROA sera déterminé comme suit :

- si **Δ2** est **supérieur ou égal à 126 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 100 %** ;
- si **Δ2** est **égal à 122 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 80 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 122 % ;
- si **Δ2** est **égal à 118 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 60 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 118 % et inférieur à 122 % ;
- si **Δ2** est **égal à 114 %**, alors le **Coefficient ROA est égal à 40 %** et est calculé linéairement si **Δ2** est supérieur à 114 % et inférieur à 118 % ;

- si $\Delta 2$ est égal à 110 %, alors le Coefficient ROA est égal à 20 % et est calculé linéairement si $\Delta 2$ est supérieur à 110 % et inférieur à 114 % ;
- si $\Delta 2$ est inférieur à 110 %, alors le Coefficient ROA est égal à 0 %.

Dans les 30 jours de la certification des comptes de l'Année Cible, la Société informera chaque titulaire d'Actions de Préférence B du nombre d'actions ordinaires auquel chaque Actions de Préférence B donne droit par conversion. Les titulaires d'Actions de Préférence B disposeront d'un délai de 18 mois à compter du quatrième anniversaire de leur émission par le Conseil d'administration pour demander leur conversion. À défaut, au terme de ce délai de 18 mois, les Actions de Préférence B seront automatiquement converties en actions ordinaires.

Lorsque le nombre total d'actions ordinaires devant être reçues par un titulaire en appliquant le Ratio de Conversion au nombre d'Actions de Préférence B qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit titulaire recevra le nombre d'actions ordinaires immédiatement inférieur.

Le Conseil d'administration constatera la conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires pour lesquelles la conversion est conforme aux conditions prévues ci-dessus.

À une périodicité qu'il déterminera, le Conseil d'administration prendra acte, s'il y a lieu, du nombre d'actions ordinaires issues de la conversion d'Actions de Préférence B intervenue lors dudit exercice et apportera les modifications nécessaires aux statuts notamment en ce qui concerne la répartition des actions par catégorie. Cette faculté pourra être déléguée au Directeur Général.

Les actions ordinaires issues de la conversion des Actions de Préférence B seront assimilées aux actions ordinaires.

Rachat des Actions de Préférence B

Si les conditions de conversion ne sont pas réalisées, les Actions de Préférence B non convertibles seront rachetées par la Société, à sa seule initiative, à leur valeur nominale. Les Actions de Préférence B ainsi rachetées seront annulées et le capital social corrélativement réduit.

La Société informera les titulaires d'Actions de Préférence B de la mise en œuvre du rachat par tous moyens avant la date effective du rachat.

Le Conseil d'administration constatera le nombre d'actions rachetées et annulées et procédera aux modifications statutaires.

21.2.3.6 Titres au porteur identifiables (article 10 des statuts)

La Société est autorisée à demander, à tout moment, auprès du dépositaire central, les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'actionnaires.

21.2.4 MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

Néant.

21.2.5 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 23 DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Les Assemblées générales ont lieu soit au siège social de la Société, soit dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'article 23 des statuts prévoit qu'« Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'inscription en compte des titres au

nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce), au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité ».

21.2.6 DISPOSITIONS STATUTAIRES SUR UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

21.2.7 SEUILS STATUTAIRES (ARTICLE 9 DES STATUTS)

Les statuts rappellent l'obligation d'information à la charge des actionnaires telle que visée à l'article 233-7 du Code de commerce en cas de dépassement des seuils légaux.

Les actionnaires qui viendraient à détenir seuls ou de concert un pourcentage de participation supérieur ou inférieur à 3 % du capital social ou des droits de vote, doivent informer la Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours du franchissement de seuil.

En cas de non-respect des obligations de déclaration, les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi ; cette sanction s'applique si, à l'occasion d'une Assemblée Générale, le défaut de déclaration a été constaté par un ou plusieurs actionnaires détenant 3 % au moins du capital et que le défaut de déclaration a été consigné dans le procès-verbal.

21.2.8 MODIFICATIONS DU CAPITAL (ARTICLE 29 DES STATUTS)

Toutes modifications du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales.

Aucune clause statutaire ne soumet ces modifications à des conditions plus restrictives que les obligations légales.

CONTRATS IMPORTANTS

22

Le 20 mars 2015, ALTEN a mis en place un *Club Deal* d'un montant global maximum de 160 000 000 d'euros pour une durée maximale de 7 ans. Ce *Club Deal* a pour objet d'assurer au groupe ALTEN les ressources financières nécessaires pour assurer ses besoins d'exploitation ainsi que ses opérations d'investissement et de croissance externe.

Par ailleurs, ALTEN a conclu plusieurs contrats d'acquisitions au cours des deux derniers exercices aux termes desquels elle a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et de taille limitée au regard de la taille du Groupe.

À ce jour, la Société n'a pas conclu d'autres contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

Aucun membre du Groupe n'a conclu de contrats en dehors du cadre normal des affaires et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe à la date du présent Document de référence.

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

23

Néant.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24

Les statuts de la Société, les comptes, les rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la Société, dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Les communiqués de la Société, les Documents de référence annuels déposés auprès de l'AMF, ainsi que, le cas échéant, leur actualisation, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : **www.alten.fr**.

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25

Il est expressément renvoyé au chapitre 20.3.1, note 2.4 « Périmètre de consolidation » et au Chapitre 20.3.2, note 3.8.

TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Selon l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

	N° de pages	N° de chapitres
1. Rapport de gestion		
Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires	134 à 135	9.1.1 et 9.1.2
Analyse des résultats	135 à 136	9.1.3
Analyse de la situation financière	134 à 137	9.1 et 9.2
Utilisation des instruments financiers y compris les risques financiers et les risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	116 à 117	4.1, 4.2 et 4.3
Principaux risques et incertitudes	116 à 120 - 128	4 et 6.3
Structure du capital et éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	196 à 200	18.1 et 18.2
Rachats par la Société de ses propres actions	266	21.1.3
Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital	264 à 265	21.1.1
2. Comptes consolidés	209	20.3.1
3. Comptes annuels	244	20.3.2
4. Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés	260 - 261	20.4.1 et 20.4.2
5. Déclaration du responsable assumant la responsabilité du rapport financier annuel	109	1.1
Rapport du Président du Conseil	178	16.4.1
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil	188	16.4.2
Rapport sociétal des entreprises	43	-

NOTES

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80

Le système de management régissant l'impression de ce document est certifié ISO14001:2004.

WWW.ALTEN.COM